

BACCALAURÉAT EN ARCHÉOLOGIE (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le baccalauréat en archéologie vous offre une formation à la fois théorique et pratique. Vous apprendrez à maîtriser les techniques de fouille et les méthodes d'analyse et d'interprétation des artefacts et de la culture matérielle ainsi que les données environnementales. Vous apprendrez à devenir un chercheur grâce à vos travaux dans les laboratoires d'analyse lithique, de zooarchéologie, d'archéologie environnementale, d'archéologie historique, d'archéologie classique et du Proche-Orient. Les professeurs travaillent au Québec, au Labrador (Nunavik), en Islande, au Groenland, aux États-Unis, en Amérique du Sud, dans les Antilles, en Arménie, à Chypre et en Syrie.

Les concepts généraux vous permettront de bien comprendre ce qui est propre à l'archéologie et de saisir les liens qu'elle entretient avec les autres disciplines. Vous aurez d'ailleurs accès à des cours de sept départements. Vous découvrirez les particularités que présentent les différentes civilisations et vous acquerrez les compétences nécessaires pour collaborer avec des spécialistes d'autres champs d'études.



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'humain et les traces matérielles de son comportement. Avoir le désir de connaître et de comprendre les origines et l'évolution de l'humanité et des cultures. Aimer lire, fouiller et chercher. Avoir une grande culture générale et un esprit critique. Être persévérant, patient, faire preuve d'initiative et posséder une bonne dextérité manuelle.

AVENIR

À la fin de vos études en archéologie, vous aurez acquis une vision d'ensemble de la discipline et vous serez en mesure d'appliquer vos connaissances à la protection du patrimoine archéologique, un enjeu important dans nos sociétés. Vous pourrez accomplir des tâches entourant la mise au jour de vestiges archéologiques ainsi que l'interprétation, la conservation, la gestion, la diffusion et la mise en valeur du patrimoine archéologique.

On trouve des archéologues dans les domaines de l'enseignement universitaire et collégial, de la recherche (fouilles contractuelles), de la gestion et de l'aménagement du territoire, et dans ceux de l'interprétation et de la mise en valeur (agences gouvernementales, municipalités, musées, etc.). Les diplômés ayant été formés dans un environnement multidisciplinaire font preuve de polyvalence, ce qui constitue un avantage certain aux yeux des employeurs.

Professions

- Archéologue
- Chercheur
- Enseignant

Employeurs

- Fonction publique et agences gouvernementales
- Municipalités
- Musées
- Universités et collèges

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en archéologie et en histoire.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions d'études en France.

Unique en son genre au Canada, ce programme se distingue par le fait qu'il se trouve au sein d'un département des sciences historiques et parce qu'il offre une formation multidisciplinaire qui fait appel aux sciences de la Terre, aux sciences biologiques, aux sciences exactes et, bien sûr, aux sciences sociales et humaines.

Stages et formation pratique

Ce baccalauréat possède plusieurs attraits: un chantier-école qui vous permettra d'effectuer un stage de six semaines sur un site historique au Québec ou à l'étranger, la possibilité de participer aux projets de recherche des professeurs d'archéologie, des laboratoires spécialisés en archéologie (traitement et étude des artefacts; archéologie orientale, historique, préhistorique; bioarchéologie; céramologie) et une impressionnante collection archéologique regroupant des objets recueillis au cours de fouilles au Québec, au Nunavik, au Nunavut, à Chypre, en Syrie et en Guyane.

Les laboratoires d'archéologie situés dans le Vieux-Québec vous familiariseront avec la recherche. Vous pourrez y faire du bénévolat, ce qui vous permettra de fréquenter des professeurs et des étudiants plus avancés. Une association étudiante très active organise, entre autres, des cycles de conférences et diverses activités intégratrices.

k Profil international

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15

infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

L'ensemble des activités du programme est orienté vers une formation de base en archéologie. Par formation de base, on entend l'acquisition d'habiletés conceptuelles et méthodologiques utiles à la compréhension des objets de ce champ d'études et à la pratique sociale de la profession d'archéologue. Grâce à sa formation générale en archéologie, l'étudiant possédera les connaissances de base de ce champ d'études, tant sur le plan conceptuel que méthodologique. Cette vue synthétique lui permettra de le situer parmi les autres disciplines et de comprendre les liens entretenus avec ces dernières.

OBJECTIFS

Au terme de son programme de formation, l'étudiant sera capable :

- de définir et circonscrire le domaine de l'archéologie, aussi bien sur le plan conceptuel que pratique;
- de situer la discipline archéologique parmi les autres disciplines scientifiques;
- de reconnaître les archéologies de différentes aires culturelles;
- d'apprécier le rôle des sites archéologiques et des artefacts qu'ils recèlent en tant que témoignages d'une collectivité d'individus;
- de collaborer avec des spécialistes d'autres disciplines dans le cadre de projets pluridisciplinaires;
- de manifester un sens de l'éthique en regard de la pratique de la profession;
- de décider, le cas échéant, dans quel type d'archéologie il souhaiterait continuer ses études aux deuxième et troisième cycles;
-

de fouiller correctement un site archéologique;

- d'analyser les éléments de la culture matérielle d'une société;
- de s'exprimer de façon rigoureuse sur des sujets archéologiques.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Christel Freu

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 12621

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le baccalauréat en archéologie donne accès à des études de deuxième et troisième cycles en archéologie. Il est possible de faire des études supérieures dans les champs de recherche suivants : archéométrie, archéologie du Proche-Orient, préhistoire des Amériques, archéologie historique et archéologie grecque et romaine.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

-

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.





Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).


Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE			84
<u>ANT-1000</u>	Introduction à l'anthropologie		3
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>ARL-1002</u>	Exercices méthodologiques		3
<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1003</u>	Archéologie analytique		3
<u>ARL-2002</u>	Techniques de fouilles		3
<u>ARL-3000</u>	Éthique en archéologie		3
<u>ARL-2000</u>	Histoire de la pensée archéologique		3
<u>ARL-2001</u>	Stage de fouilles archéologiques		6
<u>SLS-2902</u>	Sols en archéologie		1
<u>ARL-3600</u>	Méthode et théories avancées en archéologie		3
<u>ARL-3601</u>	Solution de problèmes en archéologie		3



RÈGLE 1 - 3 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Archéologie préhistorique

<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-1301</u>	Archéologie préhistorique du Nord-Est américain		3
<u>ARL-1302</u>	Archéologie de l'Arctique		3
<u>ARL-2301</u>	Questions de préhistoire et protohistoire I : lithique		3
<u>ARL-2302</u>	Questions de préhistoire et protohistoire II		3
<u>ARL-2303</u>	Questions de préhistoire et protohistoire III		3

<u>ARL-2304</u>	Questions de préhistoire et protohistoire IV		3
<u>ARL-2308</u>	Laboratoire de zooarchéologie		3

RÈGLE 2 - 3 À 12 CRÉDITS PARMIS:**Archéologie historique**

<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>ARL-2400</u>	Laboratoire d'archéologie historique		3
<u>ARL-2401</u>	Questions d'archéologie historique I		3
<u>ARL-2402</u>	Questions d'archéologie historique II		3
<u>ARL-2403</u>	Questions d'archéologie historique III		3
<u>ARL-2404</u>	Questions d'archéologie historique IV		3
<u>ARL-3100</u>	Archéologie et aménagement du territoire		3

RÈGLE 3 - 3 À 12 CRÉDITS PARMIS:**Archéologie du Proche-Orient**

<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant		3
<u>ARL-2300</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient I		3
<u>ARL-2305</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient II		3
<u>ARL-2306</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient III		3
<u>ARL-2307</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient IV		3

RÈGLE 4 - 3 À 12 CRÉDITS PARMIS:**Archéologie classique**

<u>ARL-1500</u>	Archéologie romaine		3
<u>ARL-1501</u>	Archéologie grecque		3

ARL-2101	Archéologie du Proche-Orient hellénistique et romain	3
<u>ARL-2500</u>	Questions d'archéologie grecque	3
<u>ARL-2501</u>	Questions d'archéologie romaine	3
<u>ARL-2502</u>	Questions d'archéologie classique I	3
<u>ARL-2503</u>	Questions d'archéologie classique II	3
<u>ARL-2504</u>	Questions d'archéologie classique III	3
<u>ARL-2505</u>	Questions d'archéologie classique IV	3


RÈGLE 5 - 3 À 12 CRÉDITS PARMIS:**Archéologie environnementale**



















<u>ARL-1104</u>	Archéologie environnementale	3
<u>ARL-1107</u>	Zooarchéologie	3
<u>ARL-2200</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie I	3
<u>ARL-2201</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie II	3
<u>ARL-2202</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie III	3
<u>ARL-2203</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie IV	3

RÈGLE 6 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Autres cours**


<u>ARL-3650</u>	Lecture I	1
<u>ARL-3651</u>	Lecture II	2
<u>ARL-3652</u>	Projet étudiant	 3

RÈGLE 7 - 15 CRÉDITS PARMIS:**Anthropologie**

<u>ANT-1501</u>	Anthropologie des Amérindiens	 3
<u>ANT-2303</u>	Anthropologie et environnement	3

Biologie					
<u>BIO-2203</u>	Entomologie			3	
<u>BIO-4900</u>	Écologie et environnement			3	
Ethnologie					
<u>ETN-1000</u>	Introduction à l'ethnologie			3	
<u>ETN-1002</u>	Méthodologies de terrain : entrevue et observation			3	
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle			3	
Études anciennes					
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine			3	
Français					
<u>FRN-1113</u>	Principes de la rédaction			3	
Géographie					
<u>GGR-1002</u>	Géographie humaine : les établissements humains			3	
<u>GGR-2200</u>	Géographie historique			3	
<u>GGR-2301</u>	Géomorphologie			3	
<u>GGR-2304</u>	Stratigraphie du Quaternaire et sédimentologie			3	
<u>GGR-4600</u>	Cartographie assistée par ordinateur			3	
Géologie					
<u>GLG-1000</u>	Planète Terre				3
<u>GLG-1002</u>	Matériaux de l'écorce terrestre			3	
<u>GLG-1006</u>	Paléontologie et évolution			3	
<u>GLG-1900</u>	Géologie pour ingénieurs			3	
<u>GLG-2900</u>	Dynamique sédimentaire			2	

Génie métallurgique

<u>GML-1001</u>	Matériaux de l'ingénieur			3
-----------------	--------------------------	---	---	---

Grec

<u>GRC-1000</u>	Initiation au grec ancien I			3
-----------------	-----------------------------	--	---	---

<u>GRC-2000</u>	Initiation au grec ancien II			3
-----------------	------------------------------	--	--	---

Histoire

<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle			3
-----------------	--	--	--	---

<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada			3
-----------------	-------------------------------------	--	--	---

<u>HST-2000</u>	Analyse critique des sources			3
-----------------	------------------------------	--	--	---

<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique			3
-----------------	------------------------------	--	--	---

<u>HST-2101</u>	Le monde romain			3
-----------------	-----------------	--	---	---

<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique			3
-----------------	---------------------	--	--	---

<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale			3
-----------------	---	--	--	---

<u>HST-2404</u>	Histoire de la ville de Québec			3
-----------------	--------------------------------	--	--	---

<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France			3
-----------------	--------------------	--	--	---

Histoire de l'art

<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge			3
-----------------	----------------------------------	--	--	---

Latin

<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I			3
-----------------	-----------------------	---	--	---

<u>LAT-2000</u>	Initiation au latin II			3
-----------------	------------------------	--	---	---

Muséologie

<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie			3
-----------------	------------------------------	--	---	---

Sciences des sols

SLS-1000

Science du sol

DD

3

StatistiqueSTT-1000

Probabilités et statistique

D



3

STT-1100

Introduction aux principaux logiciels statistiques



3

AUTRES ACTIVITÉS**AUTRES EXIGENCES**

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne ou ancienne. Le cours ANL-2020 Intermediate English II peut être contributif à cette règle.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours

Titre

Crédits exigés

PROFIL INTERNATIONALEHE-1ARL

Études - Profil international - Baccalauréat en archéologie

12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-11-08 08:54:42 / 2016-11-30 11:56:34

Version archivée

BACCALaurÉAT EN

COMMUNICATION PUBLIQUE (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le monde des communications regorge de possibilités professionnelles. Que vous souhaitiez devenir journaliste, publicitaire ou relationniste, le baccalauréat en communication publique vous offre l'occasion d'explorer ou d'approfondir ces champs d'études et de travail. Dans ce programme, vous développerez des compétences basées sur une formation équilibrée entre la théorie et la pratique. En plus d'acquérir les connaissances méthodologiques, médiatiques et éthiques nécessaires à la pratique du métier, vous deviendrez un professionnel de la communication outillé. À la fine pointe des développements dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, ce baccalauréat vous assurera une formation adaptée à un monde en constante évolution.



CONCENTRATIONS

- Journalisme
- Publicité sociale
- Relations publiques

Le programme est aussi offert sans concentration.

PERSONNALITÉ TYPE

S'intéresser aux mille et une facettes de la communication. Avoir une bonne capacité d'analyse. Faire preuve de sens critique. Être imaginatif et créatif. Savoir s'adapter à des contextes de travail variés. Faire montre de leadership. Être ouvert aux idées nouvelles et avoir un insatiable goût d'apprendre.

AVENIR

En tant que journaliste, vous tirerez profit d'une formation générale en communication qui vous donnera un avantage sur le marché du travail parce que vous comprendrez les mécanismes de production de l'information. Comme publicitaire, vous aurez droit à une pédagogie d'avant-garde, et votre investissement dans des projets parascolaires vous préparera à faire partie des meilleurs candidats dans les agences, les médias et les organisations. À titre de professionnel des relations publiques, vous serez recherché au public comme au privé grâce à votre capacité d'élaborer, d'appliquer et d'évaluer des stratégies de communication.

Professions

- Attaché de presse
- Concepteur publicitaire
- Coordonnateur d'événements
- Coordonnateur média
- Journaliste
- Recherchiste
- Relationniste
- Responsable des communications

Employeurs

- Agences de publicité
- Agences de relations publiques
- Entreprises privées
- Gouvernements
- Journaux et médias électroniques

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en relations publiques ou en communication publique.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions d'études dans une université à l'étranger, notamment en France, en Belgique, en Espagne, en Australie, au Royaume-Uni ou au Danemark. Enfin, de multiples activités parascolaires, dont le Salon des communications, le Gala de la relève et les Jeux de la communication, vous permettront d'explorer différentes facettes du métier.

Stages et formation pratique

Réputé pour la qualité de ses stages en entreprise, le baccalauréat en communication publique offre également une approche pédagogique innovante: l'enseignement en équipe et l'apprentissage par les pairs. Vous profiterez de plusieurs équipements technologiques de pointe et de locaux ultramodernes.

Si vous souhaitez mettre en pratique vos connaissances, vous pourrez vous joindre à l'agence de relations publiques et de publicité Préambule communication, à l'équipe du journal L'Exemplaire, au groupe de La Porte d'à côté (réservé aux meilleurs étudiants en publicité) ou participer aux travaux de l'Observatoire des médias sociaux en relations publiques.

f Profil développement durable

i Profil entrepreneurial

k Profil international

r Stages

q Stages rémunérés

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le

corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme vise à former des communicateurs publics, professionnels, polyvalents, tout en ayant une spécialisation dans un des métiers de la communication publique, devant avoir le sens de la responsabilité sociale et une culture générale de niveau universitaire.

Ce baccalauréat devra donc permettre à l'étudiant de développer sa créativité et d'acquérir une compétence:

- méthodologique;
- en rédaction au sens large;
- scientifique en communication publique;
- éthique;
- médiatique, c'est-à-dire une connaissance des médias de communication;

- spécialisée correspondant à l'un des trois champs professionnels retenus: journalisme, relations publiques, publicité sociale.

CONCENTRATIONS

- Journalismes
- Publicité sociale
- Relations publiques

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Véronique Nguyen-Duy

418 656-2131 poste 3383

premier-cycle@com.ulaval.ca

Pour information

Gestion des études - 1er cycle

418 656-5212

premier-cycle@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
- DEC en sciences de la nature
OU
- DEC en sciences humaines
OU
- Autre DEC et avoir réussi le cours suivant :
- Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300 ou l'équivalent

Préalables offerts à l'Université Laval

Le candidat titulaire d'un DEC peut suivre le préalable manquant (360-300) en cours compensateurs (STT-0150) à l'Université Laval.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
-

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Le programme étant contingenté, le nombre de places est très limité.

Condition d'admission supplémentaire pour le candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ce résultat doit être transmis au Bureau du registraire au plus tard le 1^{er} mars pour l'admission à la session d'automne, et au plus tard le 1^{er} novembre pour l'admission à la session d'hiver.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en statistiques. À la suite de l'analyse du dossier, un cours préalable peut être exigé.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Condition d'admission supplémentaire pour le candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ce résultat doit être transmis au Bureau du registraire au plus tard le 1^{er} mars pour l'admission à la session d'automne, et au plus tard le 1^{er} novembre pour l'admission à la session d'hiver.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (Baccalauréat général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en statistiques. À la suite de l'analyse du dossier, un cours préalable peut être exigé.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Condition d'admission supplémentaire pour le candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ce résultat doit être transmis au Bureau du registraire au plus tard le 1^{er} mars pour l'admission à la session d'automne, et au plus tard le 1^{er} novembre pour l'admission à la session d'hiver.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Candidat francophone

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé de ce programme, on demande à l'étudiant de se présenter, à son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant qui obtient 75 % ou plus n'a aucun cours correctif de français à suivre;
- l'étudiant dont la note se situe entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français; (FRN-1113 Principes de la rédaction);
- l'étudiant dont la note est inférieure à 60 % doit réussir deux cours correctifs de français : (FRN-1900 Grammaire et rédaction et FRN-1113 Principes de la rédaction).

Candidat non francophone

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé de ce programme, on demande à l'étudiant de se présenter, à son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test d'expression écrite du français (TEEF). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant qui obtient 75 % ou plus au TEEF n'a aucun cours correctif de français à suivre;
- l'étudiant dont la note se situe entre 60 % et 75 % au TEEF doit réussir un cours correctif de français (FRN-1113 Principes de la rédaction);
- l'étudiant dont la note est inférieure à 60 % au TEEF doit réussir deux cours correctifs de français (FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II et FRN-1113 Principes de la rédaction).

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en communication publique est un programme contingenté à 195 places à l'automne et à 55 places à l'hiver.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

COMMUNICATION PUBLIQUE

39

<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication			3
<u>COM-1001</u>	Recherche et traitement de l'information			3
<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois			3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques			3
<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec			3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication			3
<u>COM-1051</u>	Techniques de recherche en communication			3
<u>COM-2000</u>	Argumentation et communication			3
<u>COM-2152</u>	Communication, information et vie politique			3
<u>COM-4001</u>	Économie de la communication			3
<u>COM-3000</u>	Éthique de la communication publique			3
<u>COM-2404</u>	Médias numériques et société			3
<u>COM-3002</u>	Champs de recherche et enjeux de la communication publique			3


AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION













51

RÈGLE 1 - 30 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1004</u>	Journalisme et société		3
<u>COM-2003</u>	Initiation au journalisme écrit		3
<u>COM-2004</u>	Collecte de l'information		3

<u>COM-2005</u>	Initiation au journalisme audio		3
<u>COM-2006</u>	Initiation au journalisme télévisuel		3
<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude	 	3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	  	3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques	 	3
<u>COM-2302</u>	Éléments de relations de presse		3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations	 	3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3
<u>COM-2402</u>	Créativité publicitaire		3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias		3
<u>COM-3001</u>	Droit et déontologie du journalisme		3
<u>COM-3100</u>	Analyse critique de l'information journalistique		3
<u>COM-3101</u>	Journalismes spécialisés		3
<u>COM-3102</u>	Production journalistique multimédia		6
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3200</u>	Techniques de recherche en publicité		3
<u>COM-3300</u>	Pratiques avancées de relations publiques		3
<u>COM-3302</u>	Plan tactique de communication		3
<u>COM-3303</u>	Plan stratégique de communication		3
<u>COM-3304</u>	Plan de communication marketing I		3
<u>COM-3305</u>	Plan de communication marketing II		3
<u>COM-3306</u>	Persuasion publicitaire		3
<u>COM-3402</u>	Production publicitaire		3
<u>COM-4002</u>	Marketing, publicité et relations publiques		3

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS

Stage			
<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique		6
OU			
2 cours parmi :			
<u>COM-1005</u>	Communication scientifique		3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>COM-2102</u>	Information internationale	 	3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	  	3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises		3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial		3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900







RÈGLE 3 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Toutes les disciplines sauf COM.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour terminer son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours FRN-1113, les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à ANL-2020 ne sont pas contributives au programme.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
JOURNALISME		51

<u>COM-1004</u>	Journalisme et société		3
<u>COM-2003</u>	Initiation au journalisme écrit		3
<u>COM-2004</u>	Collecte de l'information		3
<u>COM-2005</u>	Initiation au journalisme audio		3
<u>COM-2006</u>	Initiation au journalisme télévisuel		3
<u>COM-3001</u>	Droit et déontologie du journalisme		3
<u>COM-3100</u>	Analyse critique de l'information journalistique		3
<u>COM-3101</u>	Journalismes spécialisés		3
<u>COM-3102</u>	Production journalistique multimédia		6







RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS:

Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique		6
-----------------	---------------------------------	--	---

OU

2 cours parmi :

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique		3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>COM-2102</u>	Information internationale		3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	 	3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises		3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial		3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique		3



COM-4150

Communication interculturelle internationale



3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900

RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Toutes les disciplines sauf COM.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour terminer son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours FRN-1113, les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à ANL-2020 ne sont pas contributives au programme.

PUBLICITÉ SOCIALE**51**

<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-2402</u>	Créativité publicitaire			3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias			3
<u>COM-3200</u>	Techniques de recherche en publicité			3
<u>COM-3304</u>	Plan de communication marketing I			3
<u>COM-3305</u>	Plan de communication marketing II			3
<u>COM-3306</u>	Persuasion publicitaire			3
<u>COM-3402</u>	Production publicitaire			3
<u>COM-4002</u>	Marketing, publicité et relations publiques			3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique			6
-----------------	---------------------------------	--	--	---

OU

2 cours parmi :

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique			3
-----------------	----------------------------	--	--	---

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>COM-2102</u>	Information internationale	 	3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	  	3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises		3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial		3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900











RÈGLE 2 - RÉUSSIR 15 CRÉDITS PARMIS:



Toutes les disciplines sauf COM.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour terminer son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours FRN-1113, les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à ANL-2020 ne sont pas contributeurs au programme.

RELATIONS PUBLIQUES

51

<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude	 	3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	  	3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques	 	3
<u>COM-2302</u>	Éléments de relations de presse		3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations	 	3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3300</u>	Pratiques avancées de relations publiques		3

<u>COM-3302</u>	Plan tactique de communication		3
<u>COM-3303</u>	Plan stratégique de communication		3
<u>COM-4002</u>	Marketing, publicité et relations publiques		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique		6
-----------------	---------------------------------	---	---

OU

2 cours parmi :

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique		3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>COM-2102</u>	Information internationale		3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	 	3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises		3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial		3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900

RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Toutes les disciplines sauf COM.





L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour terminer son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours FRN-1113, les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à ANL-2020 ne sont pas contributives au programme.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
-------	-------	--	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I			3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II			3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>DES-3504</u>	Pratique professionnelle			3	
<u>EPS-2307</u>	Organisation d'événements sportifs			3	
<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets				3
<u>MNG-2108</u>	Réaliser son projet entrepreneurial				3
<u>SVS-1119</u>	Gestion des organismes communautaires			3	
<u>SVS-1120</u>	Économie sociale et intervention			3	

PROFIL INTERNATIONAL











<u>EHE-1COM</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en communication publique			12 à 18
-----------------	--	--	--	---------

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12




<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable				3
-----------------	-------------------------------------	---	---	---	---




RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS PARI:

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique			3	
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3	
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques				3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques			3	
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3	
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises			3	
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale			3	

Le cours COM-3513 Sujet spécial en communication publique pourrait aussi être choisi, dans la mesure où le sujet a un lien avec le développement durable.

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-2303</u>	Anthropologie et environnement			3	
<u>ANT-2304</u>	Anthropologie et développement			3	
<u>BIO-1910</u>	Écologie et pollution			3	
<u>BIO-4900</u>	Écologie et environnement			3	
<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable			3	
<u>DDU-2200</u>	Projet d'intervention dans la communauté I			3	
<u>DDU-2201</u>	Projet d'intervention dans la communauté II			3	
<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I				3
<u>DDU-3001</u>	Stage en développement durable II			3	
<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I				3
<u>DDU-3011</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II			3	
<u>DRT-1721</u>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable				3
<u>ECN-1140</u>	Énergie et problèmes économiques internationaux			3	
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques				3

<u>MNG-2110</u>	Développement durable et gestion des organisations		3
<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales		3
<u>SOC-2114</u>	Environnement et société		3

Tout autre cours de la liste des cours en développement durable pourra être reconnu s'il est jugé pertinent par la direction du programme.

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.fish.ulaval.ca

Département d'information et de communication

www.com.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-11-03 08:41:54 / 2016-11-30 11:56:34

Version archivée

BACCALaurÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE (B. ENS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour transmettre le riche héritage de la langue anglaise. Vous serez capable de communiquer clairement et correctement à l'oral et à l'écrit. Vous pourrez élaborer des stratégies d'enseignement et les adapter aux situations d'apprentissage. Vous serez également à même de concevoir des outils pour évaluer les acquis. De plus, vous saurez planifier et organiser des cours ainsi que superviser un groupe d'élèves.



CONCENTRATIONS

- Anglais-espagnol

Le programme est aussi offert sans concentration.

PERSONNALITÉ TYPE

Aimer l'anglais et les cultures qui s'y rattachent. Aimer se sentir utile, aider et transmettre des connaissances. Être créatif, avoir une bonne capacité d'adaptation et d'improvisation. Être polyvalent et avoir une bonne culture générale. Être patient et organisé. Accorder de la valeur au savoir et à la culture générale.

AVENIR

Votre formation vous permettra de travailler dans les commissions scolaires, les établissements privés, les écoles de langues ou les programmes de formation des adultes. La demande pour les professeurs d'anglais est très forte dans plusieurs pays du monde, notamment au Japon et dans d'autres pays d'Asie. Vous pourrez enseigner ici, mais également à travers le monde.

Ce diplôme ainsi qu'une recommandation favorable des autorités compétentes vous permettront d'obtenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR).

Professions

- Professeur d'anglais
- Professeur d'espagnol

Employeurs

- Écoles primaires ou secondaires, publiques ou privées
- Écoles de langues ou programmes de formation des adultes
- Collèges

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en linguistique (didactique des langues), en psychopédagogie et en technologie éducative.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions d'études dans une université aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Allemagne, en Espagne, au Mexique, au Danemark ou en Corée du Sud. Avec Échanges Canada, vous pourriez aller étudier à la Simon Fraser University, à Burnaby, en Colombie-Britannique, ou à l'University of Regina, en Saskatchewan. Si vous choisissez la concentration en anglais et en espagnol, vous pourrez enseigner pendant l'été dans un pays hispanophone. De façon similaire, le stage international et interculturel vous donnera la possibilité d'enseigner l'été, pendant neuf semaines, en Inde. Avec le projet innovateur en apprentissage par le service communautaire, vous pourriez vous impliquer dans une école ou dans un autre organisme lié à la communauté anglophone environnante afin d'améliorer vos connaissances culturelles et linguistiques associées à la langue anglaise.

Stages et formation pratique

La plupart des cours sont donnés en anglais, ce qui vous permettra de consolider votre maîtrise de cette langue. Vous bénéficierez d'une formation pratique qui facilitera votre intégration au milieu scolaire avec les quatre stages obligatoires au primaire et au secondaire, en anglais seulement ou en anglais et en espagnol (peuvent parfois se faire dans votre région d'origine du Québec). Le programme d'études comporte par ailleurs le cours Portfolio Project qui vous donne des outils pour entrer plus aisément sur le marché du travail.

- C** Certains cours à distance
- j** Échanges Canada
- k** Profil international
- l** Stage international et interculturel
- r** Stages
- q** Stages rémunérés

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

Reconnaissance

CRÉDITS

d'acquis maximale:
60 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde, vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

CONCENTRATIONS

- Anglais-espagnol

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Susan Parks

418 656-2131 poste 6367

susan.parks@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC d'un collège anglophone

OU

- DEC d'un collège francophone
ET
- Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca

Le candidat qui désire s'inscrire au programme avec la concentration anglais-espagnol doit également passer, dès la première session, un test de compétence standardisé en langue espagnole et faire la preuve qu'il a atteint des compétences de niveau intermédiaire II.

Note : Une exemption au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant terminé un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET
- Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

Le candidat qui désire s'inscrire au programme avec la concentration anglais-espagnol doit également passer, dès la première session, un test de compétence standardisé en langue espagnole et faire la preuve qu'il a atteint des compétences de niveau intermédiaire II.

Note : Une exemption au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

Le candidat qui désire s'inscrire au programme avec la concentration anglais-espagnol doit également passer, dès la première session, un test de compétence standardisé en langue espagnole et faire la preuve qu'il a atteint des compétences de niveau intermédiaire II.

Note : Une exemption au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 60 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir un cours correctif de français.

Le candidat dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 681 sur 990 au Test de français international (TFI). Ce test doit avoir été passé depuis moins d'un an et le candidat doit fournir, avec la demande d'admission, un document officiel attestant du résultat.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 55 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 60 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le cours correctif de français qui aurait été imposé.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL









Le baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde est un programme à capacité d'accueil limitée à 80 places.











DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE		87
<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Fiction	3
<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics	3
<u>ANG-1029</u>	Content-based Writing I : TESL	3
<u>DID-1920</u>	Introduction to Second Language Teaching	3
<u>ANG-2029</u>	Content-based Writing II : TESL	 2
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition	 3
<u>DID-1921</u>	Computer Applications in ESL Teaching I	 2
<u>DID-2919</u>	ESL Pedagogy I	 3
<u>ANG-2006</u>	Children's Literature	3
<u>DID-2921</u>	ESL Pedagogy II	3
<u>DID-2922</u>	Computer Applications in ESL Teaching II	1
<u>PPG-1906</u>	Enfance et adolescence	3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry	 3
<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre	 3
<u>DID-2926</u>	Culture and ESL Pedagogy	 2
<u>DID-2938</u>	ESL Pedagogy : Teaching Young Children	 2

<u>DID-2924</u>	ESL Testing and Evaluation		3
<u>DID-2925</u>	ESL Literacy and Language Arts		3
<u>DID-2928</u>	Classroom Management		2
<u>EDC-1901</u>	Formation éthique et enseignement	 	3
<u>ANG-3029</u>	Action Research Writing Projects : TESL		2
<u>DID-3920</u>	ESL Pedagogy III		3
<u>PPG-1907</u>	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire		3
<u>ADS-1910</u>	Aspects sociaux de l'éducation	 	2
<u>DID-3921</u>	On-line TESL Reflective Seminar		1
<u>DID-3922</u>	Portfolio Project	 	2

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:

L'étudiant doit choisir l'une des deux séquences de stages suivantes :


<u>DID-1930</u>	Stage I au secondaire : anglais		2
<u>DID-2931</u>	Stage II au primaire : anglais		2

OU

<u>DID-1931</u>	Stage I au primaire : anglais		2
<u>DID-2930</u>	Stage II au secondaire : anglais		2

RÈGLE 2 - 17 CRÉDITS PARMIS:

L'étudiant doit choisir l'une des deux séquences de stages suivantes :

<u>DID-2932</u>	Stage III au secondaire : anglais		5
<u>DID-3931</u>	Stage IV au primaire : anglais		12


OU

<u>DID-2933</u>	Stage III au primaire : anglais		5
<u>DID-3930</u>	Stage IV au secondaire : anglais		12

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION**33**

ANG-1001	English Grammar: Verbal Forms	3
ANG-2002	English Grammar: Nominal Forms	 3
ANG-2003	History of the English Language	3
ANG-2500	General and Contrastive Phonetics	3

RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARI:


ANG-2007	Language Policy and Practice	3
ANG-2501	Introduction to Semantics	 3
ANG-2502	Understanding Grammar	3
ANG-3500	Introduction to Syntax	3
ANG-3501	Historical Grammar	3
ANG-3502	Introduction to English Morphology	3
ANG-3510	Research in Second Language Pronunciation	3
ANG-3511	Phonology	3
ANG-3512	The Verb System of English	 3
ANG-3513	The Noun Phrase in English	3
ANG-3514	Explorations in Pragmatics	3
DID-2929	Teaching Grammar in ESL Classes	 3
LNG-2001	Sociolinguistique et analyse du discours	3
LNG-2004	Psycho et neurolinguistique	 3

L'étudiant peut choisir LNG-2001 OU LNG-2004. Un seul des deux cours peut être contributeur au programme.



RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARI:

<u>ANG-2061</u>	Young Adult Literature	3
<u>ANG-2070</u>	Literary Theory in English	3
<u>ANG-3020</u>	Medieval and Renaissance British Literature	3
<u>ANG-3025</u>	Shakespeare	3




RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>ANG-2001</u>	Survey of British Literature	3
<u>ANG-2004</u>	Survey of American Literature	3
<u>ANG-2008</u>	Survey of Canadian Literature	3
<u>ANG-2010</u>	Survey of Postcolonial Literatures	 3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>ANG-2011</u>	African Literature	3
<u>ANG-2012</u>	South Asian Literature	3
<u>ANG-2020</u>	Eighteenth-Century British Literature	3
<u>ANG-2030</u>	Nineteenth-Century British Literature	3
<u>ANG-2035</u>	Irish Literature	 3
<u>ANG-2040</u>	American Literature (1850-1940)	3
<u>ANG-2041</u>	American Literature (1940-present)	 3
<u>ANG-2102</u>	The Nineteenth Century American Novel	3
<u>ANG-3100</u>	English Canadian Literature in Quebec	3
<u>ANG-3110</u>	Special Topics in Postcolonial Literature	3
<u>ANG-3140</u>	Special Topics in American Literature	3
<u>ANG-3150</u>	Special Topics in English-Canadian Literature	3

RÈGLE 5 - 6 CRÉDITS PARMİ:

<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		3
<u>DID-2935</u>	Field Study Training		6
<u>DID-2936</u>	Special Project in ESL Teaching		3
<u>DID-2937</u>	International and Intercultural Training		6

ou parmi les cours portant les sigles suivants :


ALL, ANT, ARA, ARV, CHN, CIN, COM, EAN, ESG, ESP, ETH, ETN, FRN, GGR, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LNG, LIT, LOA, MSL, MUS, PHI, POL, POR, PSY, PTR, RUS, SOC, THL

CONCENTRATIONS

Cours	Titre		Crédits exigés
ANGLAIS-ESPAGNOL			33


















<u>DID-2934</u>	Didactica del español		3
<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3

RÈGLE 1 - 3 À 18 CRÉDITS PARMİ:

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-2001</u>	Survey of British Literature		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2004</u>	Survey of American Literature		3
<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3

ANG-2008	Survey of Canadian Literature		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-3510</u>	Research in Second Language Pronunciation		3

RÈGLE 2 - 6 À 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		 1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		 3
<u>DID-2935</u>	Field Study Training		6
<u>ESP-1002</u>	Conversación		 3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		 3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	 	3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad		3
<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo		 3
<u>ESP-2003</u>	Culture de l'Amérique latine	 	 3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual		3
<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo		 3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad		3
<u>ESP-2101</u>	Morfología y sintaxis		 3
<u>ESP-2102</u>	Semántica y pragmática		3
<u>ESP-2200</u>	Literatura y cultura hispanoamericanas : orígenes-S. XIX		3
<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)		 3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

<u>EHE-1ALS</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde	12 à 18
-----------------	---	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-12-21 08:53:17 / 2016-11-30 11:56:34

Version cachée

BACCALaurÉAT EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (B. ENS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Grâce au baccalauréat en enseignement du français, langue seconde, vous acquerrez les habiletés et les connaissances qui feront de vous un enseignant compétent, capable de communiquer clairement et correctement autant à l'oral qu'à l'écrit. Au moyen de la linguistique et de la littérature, vous approfondirez votre connaissance du français sous toutes ses formes. Vous acquerrez des connaissances théoriques et pratiques en pédagogie essentielles à l'exercice de la profession. Vous saurez planifier un cours ainsi que superviser et encadrer les progrès d'un groupe d'élèves. Vous serez également en mesure d'utiliser et de concevoir des outils d'apprentissage.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer la langue française et la culture qui s'y rattache. Aimer transmettre des connaissances et se sentir utile. Être créatif et avoir une bonne capacité d'adaptation et d'improvisation. Posséder une bonne culture générale et être polyvalent. Avoir un bon sens de l'organisation et être patient. Accorder de la valeur à la culture générale et à la connaissance.

AVENIR

En tant que spécialiste de l'enseignement du français, langue seconde vous pourriez travailler dans des écoles anglophones primaires ou secondaires, avec des adultes ou des immigrants. Le taux de placement dans ce programme est excellent, puisque le nombre de places est déterminé par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR).

Ce diplôme ainsi qu'une recommandation favorable des autorités compétentes vous permettront d'obtenir un brevet d'enseignement du MEESR.

Professions

- Professeur de français, langue seconde

Employeurs

- Écoles de langues
- Écoles primaires ou secondaires, publiques ou privées
- Programmes de formation des adultes et des immigrants

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en linguistique (didactique des langues), en psychopédagogie et en technologie éducative.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions d'études dans une université étrangère.

Stages et formation pratique

Un des attraits du programme d'enseignement du français, langue seconde est la place importante que la formation pratique y occupe, puisque vous réaliserez cinq stages en enseignement au primaire, au secondaire et aux adultes. Ces stages se déroulent dans différents milieux: écoles primaires et secondaires, centres de formation aux adultes, milieux de francisation ou écoles de langues.

- C** Certains cours à distance
- k** Profil international
- |** Stage international et interculturel
- r** Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
60 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;

- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Christel Freu

Directeur associé

Marc Lafontaine

418 656-2131 poste 7638

marc.lafontaine@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

Études au Canada hors Québec

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES) aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Admission hors contingent d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MEES et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Admission hors contingent d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MEES et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement du français, langue seconde, est un programme contingenté à 40 places. Admission hors contingent d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MELS et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.







DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme



ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE			120
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>DID-2960</u>	Didactique d'une langue seconde au primaire		3
<u>LNG-1900</u>	Concepts linguistiques en didactique des langues		3
<u>PPG-1906</u>	Enfance et adolescence		3
<u>DID-2961</u>	Analyse et correction phonétique		3
<u>DID-2962</u>	Didactique du français langue seconde (secondaire)		3
<u>DID-2963</u>	Gestion de la classe en L2		2
<u>DID-2964</u>	Didactique de l'oral		3
<u>DID-2965</u>	Didactique du français langue seconde aux adultes		3
<u>DID-2966</u>	Problèmes de grammaire et enseignement du français L2 I		3
<u>LIT-1003</u>	Lire le roman		3
<u>LNG-3103</u>	Linguistique et acquisition d'une langue seconde I		3
<u>DID-1962</u>	Problèmes de grammaire et enseignement du français L2 II		3
<u>DID-3960</u>	Développement de la littératie en langue seconde		3
<u>DID-3961</u>	Didactique du français (accueil et immersion)		3
<u>LIT-1118</u>	La littérature française des origines à nos jours		3
<u>DID-3962</u>	Didactique de la grammaire et du lexique		3
<u>DID-3963</u>	Utilisation des TIC en enseignement du FL2		3
<u>LIT-1117</u>	La littérature québécoise des origines à nos jours		3



<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3104</u>	Linguistique et acquisition d'une langue seconde II		3
<u>DID-3964</u>	Évaluation en langues secondes ou étrangères		3
<u>PPG-1907</u>	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire		3
<u>ADS-1910</u>	Aspects sociaux de l'éducation	 	2
<u>DID-3965</u>	Portfolio en L2		1
<u>LNG-2004</u>	Psycho et neurolinguistique		3

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS




en choisissant l'une des deux paires suivantes :

<u>DID-2100</u>	Stage I d'observation guidée au primaire		2
<u>DID-2111</u>	Stage II d'observation guidée au secondaire		2




ou

<u>DID-2101</u>	Stage I d'observation guidée au secondaire		2
<u>DID-2110</u>	Stage II d'observation guidée au primaire		2

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-3100</u>	Stage III d'initiation à l'enseignement du FL2 au primaire		6
<u>DID-3101</u>	Stage III d'initiation à l'enseignement du FL2 au secondaire		6
<u>DID-3102</u>	Stage III d'initiation à l'enseignement du FL2 aux adultes		6









RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-3110</u>	Stage IV de responsabilisation en enseignement du FL2 au primaire		6
<u>DID-3111</u>	Stage IV de responsabilisation en enseignement du FL2 au secondaire		6
<u>DID-3112</u>	Stage IV de responsabilisation en enseignement du FL2 aux adultes		6

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine			3
<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine			3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française			3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique			3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie			3
<u>FRN-1112</u>	Introduction à la lexicologie et à la lexicographie			3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes			3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones			3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires			3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français			3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord			3
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires			3
<u>LIT-1106</u>	Introduction aux littératures de la francophonie			3
<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse			3
<u>LIT-1908</u>	Lire la poésie et le théâtre			3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada			3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique			3

RÈGLE 5 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ADS-1902</u>	Éducation et milieux défavorisés			3
<u>ADS-1904</u>	Système scolaire du Québec			3
<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel	 		3
<u>ADS-1912</u>	Réussite scolaire des filles et des garçons			3
<u>ANT-1201</u>	Le Québec : perspectives anthropologiques			3
				

<u>ANT-1304</u>	Sexualités et cultures		3
<u>ANT-1701</u>	Introduction aux peuples autochtones du Canada		3
<u>ANT-1901</u>	Diversité culturelle : contexte et enjeux		3
<u>ANT-2302</u>	Minorités et ethnicité		3
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>DID-3976</u>	Projet d'enseignement en FL2		 3
<u>DID-3977</u>	Projet interculturel de didactique du français langue seconde I		6
<u>DID-3978</u>	Projet interculturel de didactique du français langue seconde II		6
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>ETN-1122</u>	Légendes et récits de l'Amérique française		3
<u>GGR-1000</u>	Introduction à la carte du monde	 	 3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada		3
<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles		 3
<u>PHI-1900</u>	Principes de logique		 3
<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions		 3
<u>SCR-2105</u>	L'islam		 3

RÈGLE 6 - 3 CRÉDITS PARMIS

les cours de langues allemande, arabe, chinoise, japonaise ou russe

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1ELS</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde	12 à 18
-----------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

Droits de scolarité



› Bourses et aide financière

› Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-08-24 09:58:00 / 2016-11-30 11:56:34

Version archivée

BACCALAURÉAT EN HISTOIRE (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce baccalauréat présente un vaste panorama de l'histoire du monde en explorant les grandes périodes historiques, de l'Antiquité jusqu'au cœur de l'actualité. Il comprend l'étude des civilisations occidentales et non occidentales et des sociétés de proximité. L'expérimentation de diverses démarches et la connaissance de grandes approches de l'histoire, de même que la réflexion sur la production des connaissances historiques, complètent les savoirs incontournables sur le passé.

Cette formation vous permettra de développer des bases solides pour la recherche, l'analyse, l'argumentation, la synthèse et la communication. Ces capacités vous permettront de réfléchir sur une diversité de situations et d'expériences humaines pour mieux comprendre le monde actuel. Dans un souci humaniste et éthique, ce programme favorise l'autonomie intellectuelle et l'esprit critique. Enfin, l'analyse des espaces-temps, leur mise en contexte et l'ouverture sur le monde vous permettront de développer votre capacité à vous adapter, comme citoyens, aux changements actuels et de décrypter les débats sociopolitiques.



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'histoire et les grands processus de transformation des sociétés. Faire preuve de rigueur, d'ouverture sur le monde et de sens critique. Vouloir améliorer ses habiletés pour la communication ou la vulgarisation de l'histoire. Chercher à s'épanouir en développant la capacité de concevoir et de mettre en perspective des situations humaines dans le temps et l'espace (aimer chercher, analyser, investiguer).

AVENIR

Les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être que permet d'acquérir le baccalauréat en histoire sont applicables et transposables dans une grande variété de domaines. Les diplômés empruntent plusieurs trajectoires et s'impliquent dans des univers très divers comme les médias, les sites historiques, les musées, les centres de documentation (bibliothèques et archives), l'édition, la fonction publique et le secteur privé.

Professions

- Agent de développement culturel ou économique
- Agent de ressources humaines ou de relations publiques
- Conseiller politique
- Documentaliste, archiviste, libraire, éditeur, conservateur
- Enseignant au collégial
- Guide animateur ou concepteur d'expositions
- Historien public, entrepreneur, chargé de projet
- Recherche et journaliste

Employeurs

- Associations à vocation historique
- Bibliothèques et centres d'archives
- Collèges et universités
- Entreprises touristiques
- Fonction publique

- Médias (radio, télévision, journaux, sites Web, etc.)
- Monde des affaires
- Municipalités
- Ministères
- Musées, parcs et sites historiques

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en histoire.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le Département des sciences historiques est composé de six disciplines: l'archéologie, l'archivistique, l'ethnologie, l'histoire, l'histoire de l'art et la muséologie. Cette situation unique permet d'élargir vos approches de l'étude du passé.

Vous aurez aussi la possibilité d'étudier dans une autre université grâce au profil international (États-Unis, France, Mexique) et au programme Échanges Canada (York et Calgary). Vous pourrez également participer à des stages ponctuels de mobilité (langue et culture chinoises, patrimoine bâti et paysages culturels in situ, etc.). Situé dans la ville de Québec, le Département des sciences historiques s'insère dans un milieu propice à l'étude de terrain.

Vous côtoierez des professeurs qui sont des chercheurs chevronnés. Leur accessibilité vous permettra d'intégrer un milieu intellectuel dynamique et de tirer profit d'échanges stimulants.

j Échanges Canada

k Profil international

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme vise l'acquisition par l'étudiant d'une formation fondamentale en histoire, c'est-à-dire l'acquisition d'une culture historique et le développement d'une attitude éthique et scientifique dans la pratique de l'histoire. Cette formation fondamentale s'acquiert tant par la diversité et l'approfondissement des connaissances relatives au passé que par l'apprentissage de méthodes d'analyse variées et l'initiation complémentaire à des approches et des démarches d'autres disciplines pertinentes à l'étude du passé.

Au terme de son baccalauréat, l'étudiant aura appris à « penser historiquement », c'est-à-dire à étudier et à situer les collectivités dans le temps. Deux voies principales s'offrent alors: poursuivre des études supérieures et des recherches en histoire ou dans des domaines connexes ou se diriger vers le marché du travail mettant à profit, de façon autonome, ses connaissances et ses habiletés documentaires et méthodologiques.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Savoir documenter, analyser, synthétiser et transmettre une connaissance du passé dans une démarche éthique et scientifique;
- posséder une vision critique des problématiques, des interprétations et des conditions de validation des connaissances historiques.

Objectifs particuliers

Du point de vue des connaissances, la personne diplômée aura fait la preuve de sa capacité à :

- acquérir des connaissances fondamentales sur l'histoire de la civilisation occidentale et, en particulier, celle du Canada et du Québec;
- acquérir des connaissances générales sur l'évolution de l'humanité et sur les autres civilisations;
- connaître la diversité des temps et des thématiques;
- connaître la diversité des rapports des collectivités à leur passé;
- approfondir les approches disciplinaires historiques par la connaissance de l'histoire de l'histoire, de la pratique actuelle de l'histoire et d'autres approches disciplinaires en liaison avec l'histoire.

Du point de vue des savoir-faire, l'étudiant devra développer ses habiletés à conduire une démarche historique complète et, de ce fait, à réaliser les opérations suivantes :

- poser une interrogation historique;
- repérer et sélectionner l'information pertinente à l'étude d'une question historique: mise en contexte et lecture critique; replacer les témoignages, les phénomènes et les processus historiques dans le contexte de leur espace-temps;
- traiter et analyser l'information historique par le maniement des concepts pertinents à la démarche scientifique, l'utilisation des méthodes d'analyse propres à différentes thématiques et la maîtrise du sens de la durée, de la transitivité et des réalités sociales, et de leur combinaison entre eux;

- synthétiser l'information et l'interprétation historiques;
- diffuser et transmettre des connaissances historiques par écrit, oralement ou par d'autres moyens novateurs;
- réaliser une production historique à l'intention de publics variés.

Du point de vue des attitudes face aux conditions de production du savoir historique, l'étudiant sera en mesure de :

- relativiser la production du savoir historique dans le temps;
- respecter les conditions éthiques et scientifiques de production du savoir;
- développer un sens de la propriété et de l'honnêteté intellectuelles.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Patrick Baker

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Note : Table d'arrimage des cégeps et de l'Université Laval

Une entente d'arrimage a été conclue avec le Département des sciences historiques : depuis janvier 2007, le titulaire d'un DEC en sciences humaines qui a réussi deux cours d'histoire avec une note de 80 % et plus a la possibilité de remplacer un cours obligatoire d'introduction de première année par un cours spécialisé. Ce cours spécialisé doit être « en lien » avec le deuxième cours d'histoire fait au cégep. Aussi, une lettre signée du professeur avec lequel il a suivi ce deuxième cours doit accompagner la demande de modification du cheminement.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.


Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme



ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
HISTOIRE			45
<u>HST-1000</u>	Lecture critique en histoire		3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada		3
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)		3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles	 D	3
<u>HST-1009</u>	Recherche et rédaction en histoire		6
<u>HST-2001</u>	Histoire de l'histoire		3
<u>HST-2000</u>	Analyse critique des sources		3
<u>HST-3001</u>	L'histoire aujourd'hui		3
<u>HST-3003</u>	Activité d'intégration et de transition		3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARI:			
<u>GPL-2600</u>	Séminaire interdisciplinaire I		3
<u>GPL-2601</u>	Séminaire interdisciplinaire II		3
<u>HST-2600</u>	Séminaire d'histoire européenne I		3
<u>HST-2601</u>	Séminaire d'histoire européenne II		3
<u>HST-2602</u>	Séminaire d'histoire européenne III		3
<u>HST-2603</u>	Séminaire d'histoire européenne IV		3
<u>HST-2604</u>	Séminaire d'histoire européenne V		3
<u>HST-2605</u>	Séminaire d'histoire européenne VI		3
<u>HST-2606</u>	Séminaire d'histoire des Amériques I		3

HST-2607	Séminaire d'histoire des Amériques II		3
HST-2608	Séminaire d'histoire des Amériques III		3
HST-2609	Séminaire d'histoire des Amériques IV		3
HST-2610	Séminaire d'histoire des Amériques V		3
HST-2611	Séminaire d'histoire des Amériques VI		3
HST-2612	Séminaire d'histoire non occidentale I		3
HST-2613	Séminaire d'histoire non occidentale II		3
HST-2614	Séminaire d'histoire non occidentale III		3
HST-2615	Séminaire d'histoire non occidentale IV		3
HST-2616	Séminaire d'histoire non occidentale V		3
HST-2617	Séminaire d'histoire non occidentale VI		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARI:

HST-2100	Histoire de la Grèce antique		3
HST-2101	Le monde romain		3

AUTRES ACTIVITÉS


Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES	45
-------------------------	-----------

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

Afrique, Asie, Amérique latine et monde musulman





ETN-1007	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
HST-1305	Histoire générale de l'Amérique latine		3
HST-1350	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3


HST-1355	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
HST-2302	Question d'histoire africaine		3
HST-2308	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
HST-2350	L'Afrique au XXe siècle		3
HST-2351	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
HST-2352	Question d'histoire non occidentale I		3
HST-2353	Question d'histoire non occidentale II		3
HST-2354	Question d'histoire non occidentale III		3
HST-2355	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3
HST-2356	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)		3
HST-2357	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
HST-2358	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3

Il est possible de faire jusqu'à 18 crédits additionnels de cette liste; ils s'afficheront avec les autres cours d'histoire dans la règle suivante.



RÈGLE 2 - 21 À 24 CRÉDITS PARMIS:

Histoire ancienne



HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	 	3
HST-2100	Histoire de la Grèce antique		3
HST-2101	Le monde romain		3
HST-2102	Monde hellénistique		3
HST-2103	Démocratie athénienne		3
HST-2104	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
HST-2106	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle		3
HST-2108	Question d'histoire ancienne I		3
HST-2109	Question d'histoire ancienne II		3

<u>HST-2110</u>	Monde de l'Antiquité tardive (IVe-VIe siècles)	3
<u>HST-2111</u>	L'Égypte romaine et byzantine : histoire, sociétés, cultures	3
Europe médiévale		
<u>HST-2150</u>	Formation de l'espace européen, 500-1600	3
<u>HST-2152</u>	Les moines et la société au Moyen Âge	3
<u>HST-2153</u>	Question d'histoire médiévale I	3
<u>HST-2154</u>	Question d'histoire médiévale II	3
<u>HST-2155</u>	Question d'histoire médiévale III	3
<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)	3
<u>HST-2157</u>	Les structures de la société féodale, IXe-XIIIe siècles	 3
Europe moderne		
<u>HST-1320</u>	Introduction à l'histoire européenne 1750-1914	3
<u>HST-2200</u>	La Renaissance (1450-1610)	3
<u>HST-2201</u>	L'éducation en Europe moderne	3
<u>HST-2202</u>	Religions et sociétés en Europe moderne	3
<u>HST-2203</u>	Vies et pratiques politiques sous l'Ancien Régime	3
<u>HST-2204</u>	Europe des Lumières	3
<u>HST-2205</u>	Relations internationales à l'époque moderne	3
<u>HST-2206</u>	Question d'histoire d'Europe moderne I	3
<u>HST-2207</u>	Question d'histoire d'Europe moderne II	3
<u>HST-2208</u>	Question d'histoire d'Europe moderne III	3
<u>HST-2209</u>	Question d'histoire d'Europe moderne IV	3
<u>HST-2265</u>	L'Europe dans le monde, le monde dans l'Europe : les mondialisations 1780-1914	3

Europe contemporaine




<u>HST-2250</u>	La Révolution française		3
<u>HST-2251</u>	Relations internationales en Europe		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est		3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques		3
<u>HST-2255</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine I		3
<u>HST-2256</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine II		3
<u>HST-2258</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine IV		3
<u>HST-2259</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine V		3
<u>HST-2260</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine III		3
<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-2263</u>	Désintégration de la Yougoslavie et émergence des États successeurs		3

Monde contemporain


<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique		3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-2257</u>	Question d'histoire du monde contemporain II		3
<u>HST-2264</u>	Désintégration de l'Empire ottoman et émergence de nouveaux États dans les Balkans, XIXe-XXe siècles		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)		3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981		3
<u>HST-2306</u>	Question d'histoire du monde contemporain I		3
<u>HST-2307</u>	Question d'histoire des États-Unis		3
<u>HST-3020</u>	Ordre mondial au XXIe siècle : problématiques et perspectives		3

Histoire du Québec et du Canada

a) Des origines à nos jours


<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec		3
<u>HST-2402</u>	Histoire des femmes au Québec		3
<u>HST-2403</u>	Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle		3
<u>HST-2404</u>	Histoire de la ville de Québec		3
<u>HST-2405</u>	État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960		3
<u>HST-2406</u>	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord		3
<u>HST-2408</u>	Histoire du catholicisme québécois		3

b) Avant la Confédération






<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale		3
<u>HST-2425</u>	L'espace nord-atlantique au XVIe siècle		3
<u>HST-2426</u>	Population et société au Québec, XVIIe-XIXe siècle		3
<u>HST-2427</u>	Histoire maritime de la Nouvelle-France		3
<u>HST-2428</u>	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles		3
<u>HST-2429</u>	Amérique du Nord britannique, 1760-1867		3
<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France		3
<u>HST-2431</u>	Vie culturelle en Nouvelle-France		3
<u>HST-2432</u>	Genre et postcolonialisme au Québec : une histoire transatlantique		3
<u>HST-2433</u>	La Guerre de la Conquête et son époque, 1740-1783		3

c) Après la Confédération








<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-2451</u>	Mutations du travail au Québec au XXe siècle		3
<u>HST-2452</u>	Partis politiques de Laurier à King		3

<u>HST-2453</u>	Nationalisme au Canada français		3
<u>HST-2454</u>	Avènement de la consommation de masse au Québec		3
<u>HST-2455</u>	Histoire, mémoire, identité : Québec et Canada contemporains		3
<u>HST-2456</u>	Histoire sociale du Québec		3
<u>HST-2457</u>	Histoire économique du Québec		3
<u>HST-2458</u>	Culture politique au Canada et au Québec au XXe siècle		3
<u>HST-2459</u>	Question d'histoire du Canada I		3
<u>HST-2460</u>	Question d'histoire du Canada II		3
<u>HST-2461</u>	Question d'histoire du Canada III		3
<u>HST-2462</u>	Question d'histoire du Québec I		3
<u>HST-2463</u>	Question d'histoire du Québec II		3
<u>HST-2464</u>	Question d'histoire du Québec III		3
<u>HST-2465</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France I		3
<u>HST-2466</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France II		3
<u>HST-2467</u>	Question d'histoire de l'Amérique du Nord britannique		3
<u>HST-2468</u>	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867		3
<u>HST-2469</u>	Les années 1960, le Québec et le monde		3

Autres cours

<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	 	3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons		3

<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-1900</u>	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	 	3
<u>HST-2302</u>	Question d'histoire africaine		3
<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
<u>HST-2350</u>	L'Afrique au XXe siècle		3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
<u>HST-2352</u>	Question d'histoire non occidentale I		3
<u>HST-2353</u>	Question d'histoire non occidentale II		3
<u>HST-2354</u>	Question d'histoire non occidentale III		3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3
<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)		3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3
<u>HST-2407</u>	Francophonies nord-américaines : état des lieux		3
<u>HST-2500</u>	Les âges de la vie en Occident, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HST-2501</u>	Question d'histoire générale		3
<u>HST-2502</u>	Histoire et communication		3
<u>HST-2503</u>	Histoire et méthodes		3
<u>HST-2504</u>	Projet-Programme d'emploi		3
<u>HST-2506</u>	Lectures dirigées		3
		 	

<u>HST-2900</u>	Christianisme du second millénaire			3
<u>HST-3901</u>	Histoire et citoyenneté			3
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire			3
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine			3
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de mémoires			3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMİ

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues doit réussir 3 crédits de niveau supérieur en anglais ou dans une autre langue moderne.

RÈGLE 4 - 12 À 18 CRÉDITS PARMİ

Les cours portant les sigles ALL, ANL (excluant les cours inférieurs à ANL-3010), ANT, ARA, CHN, COM, DRT, EAN, ECN, ESG, FRN (excluant les cours correctifs de français), GGR, GRC, ITL, JAP, LAT, LIT, LNG, LOA, PHI, POL, POR, PSY, RUS, SCR, SOC, THL

RÈGLE 5 - 0 À 6 CRÉDITS PARMİ

les cours portant les sigles ARL, ETN, GAD, HAR, MSL, PTR

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1HST</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en histoire	12 à 18
-----------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore

découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

BACCALAURÉAT EN HISTOIRE DE L'ART (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le baccalauréat en histoire de l'art vous présente un panorama des manifestations artistiques au fil du temps et des civilisations. Ce programme vous permettra d'acquérir une connaissance générale des grandes périodes de l'art occidental, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, et d'entrer en contact avec les techniques artistiques majeures et avec les processus de création. Les cours portent sur différents types d'expression artistique: architecture, peinture, sculpture, arts graphiques, photographie, design et arts médiatiques contemporains.

Vous acquerrez des connaissances historiques et techniques sur les oeuvres, des méthodes d'analyse de la production artistique et des clés de compréhension pour aborder les textes théoriques de la discipline. Vous apprendrez à utiliser les instruments de recherche documentaire en anglais et en français. Vous développerez votre habileté à communiquer vos connaissances et vos réflexions sur l'activité artistique. Le programme offre une introduction à la muséologie et aux pratiques de communication propres à l'histoire de l'art.



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'histoire de l'humanité et pour ses formes d'expression artistique. Aimer chercher, approfondir, analyser. Avoir le sens de l'observation. Aimer transmettre son savoir, communiquer son enthousiasme. Faire preuve de rigueur et de sens critique. Avoir de l'imagination ainsi qu'un esprit novateur. Posséder des habiletés pour la communication et la vulgarisation.

AVENIR

Ce programme vous prépare à assumer différentes fonctions en lien avec l'art. Vous pourrez envisager une carrière en enseignement ou un travail dans le monde des galeries, du patrimoine, des musées, des maisons de la culture et des lieux consacrés à la diffusion de l'art. Les médias et les périodiques spécialisés pourraient également profiter de vos connaissances et de vos compétences.

Professions

- Commissaire d'exposition
- Communicateur culturel
- Consultant en patrimoine architectural
- Documentaliste
- Enseignant

Employeurs

- Écoles secondaires et cégeps
- Galeries d'art et centres d'artistes
- Médias culturels
- Ministères gouvernementaux
- Municipalités
- Musées
- Organismes en tourisme culturel

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en histoire de l'art et en muséologie.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Étudier l'histoire de l'art à l'Université Laval, c'est profiter à la fois d'une formation théorique pointue et d'une approche concrète qui vous familiariseront avec la pratique de l'histoire de l'art en milieu professionnel. Vous acquerez une vaste culture générale en arts et vous développerez une excellente maîtrise de l'expression écrite et orale. Le programme privilégie une formation continue, en commençant par l'acquisition de connaissances et des méthodes de la discipline.

Vous tirerez profit de nombreuses ressources mises à votre disposition. Une médiathèque est entièrement consacrée aux principales références en histoire de l'art et en histoire de l'architecture. Vous pourrez y utiliser des postes informatiques pour la consultation de bases de données et aurez accès à des salles de travail. Les cours sont donnés dans différents environnements numériques.

Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions en France.

k Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les objectifs généraux du baccalauréat en histoire de l'art sont les suivants :

- la connaissance générale de l'art des grandes périodes de l'histoire de l'art occidental;
- la connaissance d'usage des méthodes de travail en histoire de l'art, ce qui comporte la capacité d'utiliser les instruments de recherche documentaire de la discipline afin de repérer la documentation de base sur un sujet dans au moins deux langues;
- la capacité d'utiliser cette documentation, de façon scientifique, dans un esprit critique, ce qui inclut la connaissance de la méthodologie, soit les principes fondamentaux de la logique et de la théorie de la connaissance;
- l'approfondissement d'un ou de plusieurs champs de l'histoire de l'art occidental;
- la connaissance des disciplines connexes (histoire, ethnologie, archéologie, critique littéraire, etc.);
- la capacité de communiquer oralement et par écrit les résultats d'une recherche, en respectant les principes de base de la communication scientifique.

Grâce aux connaissances et aux méthodes acquises, le bachelier, sous réserve de répondre aux exigences des programmes visés, peut soit accéder à la recherche aux cycles supérieurs, soit parfaire sa formation dans un domaine spécialisé comme la muséologie, l'archivistique, la conservation, la communication, l'enseignement, etc., conduisant au marché du travail.

La formation donnée dans le cadre du baccalauréat prépare l'étudiant au marché du travail dans le domaine de l'histoire de l'art en lui offrant une connaissance de base de l'ensemble des principales périodes de l'art en Occident de même qu'un regard sur l'art non occidental dans certains cours.

En première année, le programme est axé sur une série de cours obligatoires, dont l'objectif est d'offrir une vue d'ensemble sur les principales manifestations artistiques occidentales, du Moyen Âge à nos jours, ainsi qu'un contact diversifié avec les techniques artistiques majeures et le processus même de la création artistique. Ce bloc obligatoire occupe toute la première année. Il vise l'acquisition de connaissances générales et d'un vocabulaire spécialisé assez étendu.

Le champ de connaissances s'élargit et se spécialise ensuite par une série de cours à option poursuivant l'exploration des périodes historiques amorcée dans les cours obligatoires et permettant à l'étudiant d'approfondir celles qui l'intéressent davantage. Dans ce deuxième temps, celui-ci est appelé à raffiner sa perception des oeuvres en développant, outre ses connaissances, des méthodes d'analyse. Les cours obligatoires de méthodologie, de même que l'exposition continue à la méthode dans les cours spécialisés spécialisés (périodisations,

théories, historiographie, iconographie, art et institutions, etc.), préparent l'étudiant à une recherche approfondie et à une présentation écrite correcte, cohérente et nuancée de ses idées, tandis qu'une initiation à la communication orale est donnée dans les séminaires de spécialisation.

Le programme offre aussi la possibilité d'un séminaire pratique en milieu professionnel et d'un cours-voyage en histoire de l'art.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Luc Lévesque

418 656-2131 poste 5008

luc.levesque@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire

en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES



Cours	Titre	Crédits exigés
	HISTOIRE DE L'ART	75

HAR-1000	Méthodologie de l'histoire de l'art		3
HAR-1002	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
HAR-1003	L'architecture de la Renaissance à 1900		3
HAR-1005	Art et architecture du Moyen Âge		3
HAR-1006	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
HAR-1004	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
HAR-1010	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe		3
HAR-1011	Art contemporain		3
HAR-1012	Les arts visuels au Québec et au Canada, 1880-1950		3

RÈGLE 1 - 30 CRÉDITS PARMIS:


L'étudiant doit suivre des cours dans un minimum de quatre périodisations

Périodisation I. Antiquité et Moyen Âge

ARL-1500	Archéologie romaine		3
ARL-1501	Archéologie grecque		3
ARL-2151	Archéologie médiévale		3
HAR-2151	L'art roman		3
HAR-2152	L'art gothique		3
HAR-2153	La sculpture et le corps au Moyen Âge		3
HAR-2154	La peinture médiévale		3
HAR-2155	Art du haut Moyen Âge		3
HAR-2156	Art et dévotion à la fin du Moyen Âge		3

Périodisation II. Période moderne, XVe-XVIIIe siècles


HAR-2175	L'art en Europe, 1580-1700		3
HAR-2178	La Renaissance italienne		3

<u>HAR-2179</u>	Maniérismes, 1520-1600		3
<u>HAR-2181</u>	Baroque européen et colonial		3
<u>HAR-2182</u>	L'art en Europe du Nord, 1400-1600		3
<u>HAR-2206</u>	Architecture française, XVe-XIXe siècles		3
<u>HAR-2250</u>	Néoclassicisme		3

Périodisation III. XIXe et XXe siècles

<u>HAR-2180</u>	Art et histoire		3
<u>HAR-2207</u>	Architecture néogothique, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HAR-2211</u>	Histoire du design		3
<u>HAR-2253</u>	Le symbolisme et ses antécédents		3
<u>HAR-2254</u>	Le romantisme en Europe		3
<u>HAR-2258</u>	L'histoire de l'art au féminin		3
<u>HAR-2264</u>	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		3
<u>HAR-2265</u>	Cubismes et futurisme		3
<u>HAR-2266</u>	Dada et surréalisme		3
<u>HAR-2305</u>	Arts de l'Empire britannique (1750-1920)		3
<u>HAR-2312</u>	Approches occidentales du jardin		3


Périodisation IV. Art contemporain et XXIe siècle

<u>HAR-2202</u>	Architecture et postmodernité		3
<u>HAR-2212</u>	Pratiques architecturales contemporaines		3
<u>HAR-2257</u>	L'art qui se fait		3
<u>HAR-2310</u>	Photographie et postphotographie		3
<u>HAR-2311</u>	Minimalisme et postminimalisme		3
<u>HAR-2316</u>	L'art contemporain et le corps		3


Périodisation V. Arts des Amériques, XVIIe - XXIe siècles

<u>HAR-2201</u>	Architecture de la ville de Québec		3
<u>HAR-2203</u>	Architecture en Amérique du Nord, XVIIe-XIXe siècles		3
<u>HAR-2210</u>	Histoire de l'architecture du mouvement moderne en Amérique		3
<u>HAR-2256</u>	L'art américain depuis 1945		3
<u>HAR-2303</u>	L'art actuel au Québec		3
<u>HAR-2304</u>	Les arts au Québec avant 1880		3
<u>HAR-2308</u>	Ouest américain (1830-1920)		3
<u>HAR-2309</u>	L'artiste et ses doubles en Amérique du Nord		3
<u>HAR-2313</u>	Art canadien dans un contexte international (1880-1920)		3
<u>HAR-2315</u>	Art américain, 1890-1945		3
<u>HAR-2330</u>	Arts, histoire et culture visuelle à Québec		3

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:**Théories, historiographie et iconographie**

<u>HAR-2000</u>	Histoire de l'histoire de l'art		3
<u>HAR-2050</u>	Iconographie de l'art chrétien		3
<u>HAR-2183</u>	La théorie des arts en Europe, 1430-1700		3
<u>HAR-2208</u>	Histoire et théorie de l'urbanisme		3
<u>HAR-2213</u>	Architecture et patrimoine : une introduction historique		3
<u>HAR-2214</u>	Histoire de l'architecture : théories et méthodes		3
<u>HAR-2267</u>	Théories des avant-gardes		3
<u>HAR-2350</u>	Théories et méthodes de l'art contemporain		3
<u>HAR-2405</u>	Histoire des matériaux et des techniques		3

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Arts et institutions**

HAR-2400	L'art et le musée		3
HAR-2404	Exposer l'art : histoire et discours		3
MSL-1000	Introduction à la muséologie		3

RÈGLE 4 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:**Séminaires de spécialisation**

HAR-2100	Séminaire I		3
HAR-2101	Séminaire II		3
HAR-2102	Séminaire III		3
HAR-2103	Séminaire IV		3
HAR-2104	Séminaire V		3
HAR-2105	Séminaire VI		3

RÈGLE 5 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Formations particulières**

HAR-2314	Cours-voyage en histoire de l'art I		3
HAR-2403	Cours-voyage en histoire de l'art II		6
HAR-2450	Initiative d'étudiant		3
HAR-2454	Séminaire pratique en milieu professionnel		3
HAR-2700	Lectures		3

AUTRES ACTIVITÉS**AUTRES EXIGENCES****15****RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS**

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau avancé I en anglais (TOEIC : 750) ou réussir le cours ANL-3010 Advanced English I.

L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou des cours d'une autre langue moderne (allemand [ALL]; anglais, langue [ANL]; arabe [ARA]; chinois [CHN]; espagnol langue [ESG]; italien [ITL]; japonais [JAP]; portugais [POR]; russe [RUS]) ou ancienne (latin [LAT]; grec [GRC]; langues orientales [LOA]).

Le cours ANL-2020 Intermediate English II peut être contributoire à cette règle.

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS:

tous les cours de premier cycle offerts en archéologie, archivistique, ethnologie, études patrimoniales, histoire, muséologie, excluant les cours des séries 800 et 900

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

tous les cours de premier cycle portant les sigles ALL, ANL, ANT, ARA, ARC, ARV, CIN, CHN, COM, EAN, ESG, FRN, GGR, ITL, JAP, LAT, LIT, LNG, LOA, PHI, POL, POR, PSY, RUS, SCR, SOC, THL. D'autres cours peuvent être reconnus avec l'approbation de la direction de programme.

Note : Les cours d'anglais de niveau élémentaire et le cours ANL-2010 Intermediate English I peuvent être contributoires à cette règle. Le cours de français correctif n'est pas contributoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1HAR</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en histoire de l'art	12 à 18
-----------------	---	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-06-06 09:19:11 / 2016-11-30 11:56:34

Version archivée

BACCALAURÉAT EN LITTÉRATURES

ET LINGUISTIQUE ANGLAISES (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le baccalauréat en littératures et linguistique anglaises vous initiera à l'étude scientifique des langues et à la théorie littéraire. En optant pour la concentration en linguistique, vous acquerrez des connaissances approfondies sur le fonctionnement de la langue anglaise; en choisissant la concentration en littérature, vous étudierez les oeuvres présentes et passées de la littérature d'expression anglaise et les principaux genres littéraires.



CONCENTRATIONS

- Littérature
- Linguistique

Le programme est aussi offert sans concentration.

PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour la langue anglaise. Aimer lire et écrire. Avoir de la facilité à assimiler les langues. Être curieux et avoir de l'intérêt pour la recherche. Posséder un certain sens critique et aimer la précision. Avoir des habiletés en rédaction, en lecture et en analyse de textes.

AVENIR

Votre formation vous permettra d'envisager différents types d'emploi, que vous ayez choisi de vous spécialiser en linguistique anglaise ou en littératures d'expression anglaise. Vous pourriez vous orienter vers l'enseignement, la conception d'outils d'apprentissage de l'anglais, des services de rédaction et de révision ou le secteur du tourisme.

Professions

- Agent culturel
- Concepteur d'outils d'apprentissage de l'anglais
- Enseignant au collégial (avec un diplôme de cycle supérieur)
- Formateur
- Rédacteur
- Réviseur

Employeurs

- Collèges publics ou privés
- Entreprises culturelles
- Fonction publique
- Librairies
- Maisons d'édition
- Médias
- Musées et sites patrimoniaux

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en linguistique, en traduction ou en orthophonie.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le programme en littératures et linguistique anglaises vous offre une formation diversifiée touchant, entre autres, aux littératures canadienne-anglaise, américaine et britannique et à la linguistique théorique et appliquée.

Grâce au profil international, vous pourriez, par exemple, faire une ou deux sessions d'études aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Danemark, en Allemagne ou en Australie. Avec Échanges Canada, vous pourriez aller étudier à l'Université Simon Fraser, à Burnaby en Colombie-Britannique ou à l'Université de Regina en Saskatchewan.

j Échanges Canada

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La longue tradition de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines se traduit dans des réalisations aussi importantes que le *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, l'*Atlas historique du Québec*, le *Dictionnaire biographique du Canada*, le *Trésor de la langue française au Québec*, *La vie littéraire au Québec* et plusieurs autres.

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 5 centres de recherche (CELAT, CIEQ, CIRAL, CRILCQ, CIERL)
- 6 chaires de recherche, dont 3 Chaires de recherche du Canada
- 15 groupes de recherche répartis au sein des départements
- 5 laboratoires de recherche (LARC, LANTISS, LAMIC, EX SITU, LEEM)
- 2 instituts multifacultaires (IEA, IPAC)

La recherche à la Faculté s'articule autour de cinq axes majeurs:

- Communications, culture et société
- Création et recherche-crédation
- Langues, littératures et Francophonie
- Mémoire et patrimoine
- Numérique et sciences humaines

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Perfectionner sa connaissance pratique de la langue anglaise;
- s'initier aux principaux genres littéraires par la fréquentation de la littérature anglaise.

Concentration linguistique

- Acquérir une connaissance approfondie de la linguistique anglaise.

Concentration littérature

- Acquérir une connaissance approfondie des oeuvres présentes et passées de la littérature d'expression anglaise, de l'histoire de cette littérature et de la théorie littéraire.

CONCENTRATIONS

- Littérature
- Linguistique

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean-Philippe Marcoux

418 656-2131 poste 3841

jean-philippe.marcoux@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

Pour les étudiants des cégeps, une cote minimale de rendement de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributoires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise et ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, et ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.




Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES			48
<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Fiction		3
<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics		3
<u>ANG-1003</u>	Written Communication I		3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry		3
<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3
<u>ANG-2004</u>	Survey of American Literature		3
<u>ANG-2001</u>	Survey of British Literature		3

<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2008</u>	Survey of Canadian Literature		3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics		3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARI:


<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3
-----------------	--------------------------	---	---

et tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant les sigles ANL, ANG et FLE et des cours de la série 800. Les cours portant les sigles suivants sont particulièrement recommandés : LNG, LIT, CIN, THT, ESP, HST, LAT, GRC, HST, POL, PHI, THL, PSY et EAN.

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION		42

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3





RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARI:

<u>ANG-2006</u>	Children's Literature		3
<u>DID-1920</u>	Introduction to Second Language Teaching		3
<u>DID-2924</u>	ESL Testing and Evaluation		3

RÈGLE 3 - 27 À 39 CRÉDITS PARI:

Linguistique

<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3

<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		3
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition		3
<u>ANG-3500</u>	Introduction to Syntax		3
<u>ANG-3501</u>	Historical Grammar		3
<u>ANG-3502</u>	Introduction to English Morphology		3
<u>ANG-3510</u>	Research in Second Language Pronunciation		3
<u>ANG-3511</u>	Phonology		3
<u>ANG-3512</u>	The Verb System of English		3
<u>ANG-3513</u>	The Noun Phrase in English		3
<u>ANG-3514</u>	Explorations in Pragmatics		3

Littérature

<u>ANG-2010</u>	Survey of Postcolonial Literatures		3
<u>ANG-2011</u>	African Literature		3
<u>ANG-2012</u>	South Asian Literature		3
<u>ANG-2020</u>	Eighteenth-Century British Literature		3
<u>ANG-2030</u>	Nineteenth-Century British Literature		3
<u>ANG-2035</u>	Irish Literature		3
<u>ANG-2040</u>	American Literature (1850-1940)		3
<u>ANG-2041</u>	American Literature (1940-present)		3
<u>ANG-2050</u>	Contemporary Canadian Literature		3
<u>ANG-2061</u>	Young Adult Literature		3
<u>ANG-2070</u>	Literary Theory in English		3
<u>ANG-3020</u>	Medieval and Renaissance British Literature		3

ANG-3025	Shakespeare	3
ANG-3030	Modern British Literature	3
ANG-3100	English Canadian Literature in Quebec	3
ANG-3110	Special Topics in Postcolonial Literature	3
ANG-3140	Special Topics in American Literature	3
ANG-3150	Special Topics in English-Canadian Literature	3

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
LINGUISTIQUE		42

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:

ANG-1001	English Grammar: Verbal Forms	3
ANG-2002	English Grammar: Nominal Forms	3



RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARI:

ANG-2006	Children's Literature	3
DID-1920	Introduction to Second Language Teaching	3
DID-2924	ESL Testing and Evaluation	3

RÈGLE 3 - 15 À 18 CRÉDITS PARI:

ANG-2500	General and Contrastive Phonetics	3
ANG-2502	Understanding Grammar	3
ANG-3500	Introduction to Syntax	3
ANG-3501	Historical Grammar	3
ANG-3502	Introduction to English Morphology	3

ANG-3511 Phonology 3

RÈGLE 4 - 9 À 24 CRÉDITS PARMİ:

ANG-2007 Language Policy and Practice 3

ANG-2503 Special Project: Community Service and Language Learning  1

ANG-2504 Special Project: Community Service and Language Learning  3

ANG-2515 Language Acquisition  3

ANG-3510 Research in Second Language Pronunciation 3

ANG-3512 The Verb System of English  3

ANG-3513 The Noun Phrase in English 3

ANG-3514 Explorations in Pragmatics 3

LITTÉRATURE

42

ANG-2010 Survey of Postcolonial Literatures  3

ANG-2070 Literary Theory in English 3

RÈGLE 1 - 0 À 3 CRÉDITS PARMİ:

ANG-2020 Eighteenth-Century British Literature 3

ANG-3020 Medieval and Renaissance British Literature 3

ANG-3025 Shakespeare 3


RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMİ:

ANG-2030 Nineteenth-Century British Literature 3


ANG-2035 Irish Literature  3

ANG-3030 Modern British Literature 3

RÈGLE 3 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-2040</u>	American Literature (1850-1940)		3
<u>ANG-2041</u>	American Literature (1940-present)		3
<u>ANG-3140</u>	Special Topics in American Literature		3

RÈGLE 4 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-2050</u>	Contemporary Canadian Literature		3
<u>ANG-3100</u>	English Canadian Literature in Quebec		3
<u>ANG-3150</u>	Special Topics in English-Canadian Literature		3


RÈGLE 5 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-2011</u>	African Literature		3
<u>ANG-2012</u>	South Asian Literature		3
<u>ANG-3110</u>	Special Topics in Postcolonial Literature		3

RÈGLE 6 - 0 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-2006</u>	Children's Literature		3
<u>ANG-2061</u>	Young Adult Literature		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>DID-1920</u>	Introduction to Second Language Teaching		3
<u>DID-2924</u>	ESL Testing and Evaluation		3

RÈGLE 7 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1LLA

Études - Profil international - Baccalauréat en littératures et linguistique anglaises

12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-03 14:58:51 / 2016-03-10 14:20:02

Version archivée

BACCALaurÉAT EN SCIENCES DU LANGAGE (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous initiera à la linguistique et à ses principales sous-disciplines en vous familiarisant avec les différentes théories linguistiques qui se sont développées au cours de l'histoire ainsi qu'avec leur application à l'étude de différentes langues, plus particulièrement celle du français, de son évolution et de son usage, notamment en Amérique du Nord. Vous serez initié à l'utilisation des technologies de l'information dans la gestion et l'exploitation des données linguistiques.



CONCENTRATIONS

- Linguistique française et littérature
- Linguistique informatique
- Linguistique et psychologie
- Langues et linguistique
- Rédaction

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PERSONNALITÉ TYPE

Vouloir comprendre le fonctionnement, l'usage et le rôle de la langue dans une communauté linguistique. Aimer lire et écrire. S'intéresser à la communication orale et écrite, au processus d'apprentissage des langues et au traitement informatique du langage. Avoir une bonne capacité d'analyse et d'abstraction. Avoir le souci du détail et de la précision.

AVENIR

Les études en sciences du langage débouchent sur de nombreuses perspectives d'emploi dans différents domaines selon le cheminement suivi dans le programme: enseignement collégial, rédaction, terminologie (élaboration de dictionnaires et d'ouvrages de référence), production de banques de données linguistiques, édition de textes et de manuels, conception de logiciels de correction ou de traduction, recherche sur l'intelligence artificielle ou la reconnaissance et la génération automatiques de la parole, analyse de discours, enseignement des langues, rééducation et troubles du langage, audiologie, etc. Certaines professions, comme celles d'orthophoniste, de linguiste informaticien ou de terminologue, requièrent une spécialisation acquise au deuxième cycle, alors que la recherche universitaire en linguistique exige des études de doctorat.

Professions

- Concepteur de logiciels de monitoring et d'analyse de textes
- Enseignant

- Linguiste
- Linguiste informaticien
- Orthophoniste (avec la maîtrise)
- Spécialiste du français
- Terminologue ou lexicographe

Employeurs

- Collèges
- Compagnies de logiciels de correction ou de traduction
- Fonction publique
- Maisons d'édition
- Office québécois de la langue française
- Universités

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en linguistique et en traduction. La concentration en linguistique et psychologie comporte tous les préalables nécessaires à l'admission à la maîtrise en orthophonie.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Choisir d'étudier les sciences du langage, c'est opter pour une formation de haut niveau soutenue par des recherches de pointe dans plusieurs secteurs de la linguistique et de l'étude du français. Le Département de langues, linguistique et traduction compte en effet de nombreux groupes de recherche dynamiques dans plusieurs champs d'études. Pendant votre formation, vous aurez accès à des laboratoires informatiques multifonctions avec logiciels d'apprentissage de langues, applications spécialisées pour la phonétique et la phonologie, etc.

Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions d'études dans une université en France.

k Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme vise à initier l'étudiant aux différentes théories linguistiques, à lui faire acquérir une connaissance scientifique du français et une formation de base dans les nouvelles technologies du langage; il vise aussi à lui faire aborder ou poursuivre l'étude d'une autre langue, ancienne ou moderne.

Objectifs particuliers

Ce programme vise à donner à l'étudiant :

- une vue d'ensemble sur les principales conceptions, écoles et théories linguistiques qui se sont développées au cours de l'histoire;
- une présentation des plus importantes théories récentes;
- une introduction aux principales sous-disciplines de la linguistique dans le cadre de certaines de ces théories avec une initiation aux méthodes auxquelles elles recourent;
- une introduction aux champs d'études pluridisciplinaires dont la linguistique est une des parties intégrantes;
- une description générale des principales caractéristiques de la langue française contemporaine et un aperçu sur les grandes lignes de son évolution;
- une description des principales caractéristiques actuelles de la langue française en Amérique du Nord et une introduction à son histoire externe et interne;
- une initiation pratique à l'informatique axée sur la gestion et l'exploitation des données linguistiques;
- la possibilité d'approfondir et d'élargir cette formation de base par un début de spécialisation en linguistique théorique et appliquée ou en linguistique française et par des cours de langue choisis en fonction de cette spécialisation;
- la possibilité de parfaire cette formation par d'autres cours de linguistique théorique ou appliquée, de linguistique française ou relevant de disciplines connexes.

CONCENTRATIONS

- Linguistique française et littérature
- Linguistique informatique
- Linguistique et psychologie
- Langues et linguistique

- Rédaction

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Claudia Borgonovo

418 656-2131 poste 2422

claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC obtenu dans un collège francophone
OU
- Tout DEC obtenu dans un collège anglophone et avoir réussi :
- un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET
- Formation jugée satisfaisante en français

OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en français

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.







Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES DU LANGAGE			36
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2002</u>	Syntaxe formelle		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>LNG-2000</u>	Phonologie I		3
<u>LNG-2003</u>	Linguistique informatique I		3
<u>LNG-2004</u>	Psycho et neurolinguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3005</u>	Histoire de la linguistique		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

54

L'étudiant doit choisir une concentration.

RÈGLE 1 - 42 CRÉDITS

Réussir les cours prévus à sa concentration.

RÈGLE 2 - 12 CRÉDITS






L'étudiant doit réussir 12 crédits dans une seule langue moderne (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe) ou ancienne (grec, latin). Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit avoir atteint le niveau intermédiaire II dans une langue moderne.



CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUES ET LINGUISTIQUE		42

Avec l'accord de la direction de programme, l'étudiant peut également s'initier à un autre domaine de spécialisation, notamment à l'allemand par les cours ALL-3101, ALL-3102 et ALL-3103.





RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:


Linguistique		
<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage	3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues	3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues	3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies	3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française	 3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes	3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones	 3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires	3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français	 3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle	3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe	 3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage	3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales	 3
<u>LNG-2103</u>	Sujets spéciaux I	3

<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>LNG-3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3300</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-3500</u>	Stage de recherche en sciences du langage		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-3700</u>	Projet étudiant I		3






RÈGLE 2 - 24 CRÉDITS PARI:

Linguistique anglaise

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-1003</u>	Written Communication I		3
<u>ANG-1006</u>	Theory and Practice in Analyzing Texts		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition		3
<u>ANG-3500</u>	Introduction to Syntax		3
<u>ANG-3501</u>	Historical Grammar		3










<u>ANG-3511</u>	Phonology		3
<u>ANG-3512</u>	The Verb System of English		3
<u>ANG-3513</u>	The Noun Phrase in English		3
<u>ANG-3514</u>	Explorations in Pragmatics		3

Linguistique espagnole

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad		3
<u>ESP-2101</u>	Morfología y sintaxis		3
<u>ESP-2102</u>	Semántica y pragmática		3

LINGUISTIQUE ET PSYCHOLOGIE

42






<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>ORT-1001</u>	Neurosciences et langage	  	3
<u>PSA-1101</u>	Développement cognitif de l'enfant	 	3
<u>PSY-1007</u>	Processus cognitifs	 	3
<u>PSY-2107</u>	Psycholinguistique développementale		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Formation complémentaire




<u>MAT-1904</u>	Méthodes quantitatives I		3
<u>STT-1000</u>	Probabilités et statistique		 3
<u>STT-1920</u>	Méthodes statistiques		 3



RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>PSY-1002</u>	Neuropsychologie et neurosciences I		3
<u>PSY-1003</u>	Psychologie de la perception		 3
<u>PSY-1103</u>	Psychologie g�rontologique		 3
<u>PSY-1104</u>	Psychologie de la famille		3
<u>PSY-3000</u>	Neuropsychologie et neurosciences II		 3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:





Linguistique

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage		3
<u>DID-1960</u>	Initiation � la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Th�ories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue fran�aise		 3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et soci�t�s francophones		 3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du fran�ais		 3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2103</u>	Sujets sp�ciaux I		3
<u>LNG-2104</u>	Sujets sp�ciaux II		3


<u>LNG-3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3
<u>LNG-3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3300</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-3500</u>	Stage de recherche en sciences du langage		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-3700</u>	Projet étudiant I		3

LINGUISTIQUE FRANÇAISE ET LITTÉRATURE

42

<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires		3
<u>LIT-1101</u>	La littérature française moderne		3
<u>LIT-1102</u>	Histoire de la littérature québécoise		3
<u>LNG-3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:






<u>LIT-1003</u>	Lire le roman		3
<u>LIT-1004</u>	Lire la poésie et l'essai		3
<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-1103</u>	Présentation des méthodes critiques		3


RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage		3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-2103</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3300</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-3500</u>	Stage de recherche en sciences du langage		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-3700</u>	Projet étudiant I		3







LINGUISTIQUE INFORMATIQUE

42

<u>IFT-1004</u>	Introduction à la programmation			3
<u>IFT-1700</u>	Programmation de base en Visual Basic .Net			3
				

LNG-2102	Traitement des données orales		3
<u>LNG-3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3







RÈGLE 1 - 21 À 27 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage		3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2103</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>LNG-3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3300</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-3500</u>	Stage de recherche en sciences du langage		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-3700</u>	Projet étudiant I		3





RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARI:



<u>LNG-3106</u>	Sémantique formelle		3
<u>LNG-3107</u>	Grammaires d'unification		3

RÉDACTION**42**

<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		 3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		 3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents		 3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite		 3

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARI:

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage		3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		 3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		 3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		 3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		 3

LNG-2103	Sujets spéciaux I		3
LNG-2104	Sujets spéciaux II		3
LNG-3006	Diachronie et diversité linguistique		3
LNG-3100	Phonologie II		3
LNG-3101	Linguistique informatique II		3
LNG-3102	Traitement automatique du langage		3
LNG-3105	Psychosystématique du verbe français		3
LNG-3300	Sujets spéciaux I		3
LNG-3500	Stage de recherche en sciences du langage		3
LNG-3600	Projet étudiant II		3
LNG-3700	Projet étudiant I		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1SLA	Études - Profil international - Baccalauréat en sciences du langage	12 à 18
--------------------------	---	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-10-26 09:07:42 / 2016-11-30 11:56:34

Version archivée

BACCALAURÉAT EN THÉÂTRE (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce baccalauréat vous invite à découvrir toutes les facettes du théâtre et à approfondir plus particulièrement la dramaturgie et la mise en scène. Vous acquerrez une connaissance globale, à la fois théorique et pratique, de ce qu'est l'art théâtral et de ce qu'il a été à différents moments de l'histoire.

Votre formation vous permettra d'élaborer une réflexion critique et esthétique de l'activité théâtrale et de saisir les enjeux sociaux et artistiques du théâtre. Vous acquerrez des connaissances sur les différentes formes de théâtre ainsi que des méthodes d'analyse de textes et de la représentation théâtrale. Vous aurez aussi l'occasion de développer votre potentiel en perfectionnant les instruments que sont votre voix, votre corps, votre sensibilité et votre intellect.



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers du théâtre. Aimer la lecture et le travail de création. Aimer la scène et le contact avec le public. Être prêt à travailler à forfait et selon un horaire variable. Être sensible et curieux. Avoir le sens de l'observation, être motivé et persévérant. Avoir une bonne forme physique. Aimer le travail d'équipe.

AVENIR

Nos finissants peuvent trouver différents emplois intéressants dans le domaine des arts de la scène et de la culture.

Le baccalauréat en théâtre vise à développer un certain nombre de qualités et de compétences essentielles à votre préparation au marché du travail, telles que:

- la gestion de la complexité du phénomène théâtral, tant sous ses aspects théoriques que sous ses manifestations pratiques;
- la sensibilité à la culture théâtrale et artistique ainsi qu'aux diverses mutations qui caractérisent le champ artistique contemporain
- une culture générale dans le champ des arts et de la scène qui permet de saisir les enjeux interdisciplinaires et interculturels ainsi que les changements politiques et sociaux de l'art théâtral.

Certaines professions (metteur en scène, critique de théâtre) peuvent exiger une expérience pertinente dans le domaine ou une formation complémentaire aux cycles supérieurs.

Professions

- Adjoint à la direction artistique
- Adjoint à la direction générale de compagnies de théâtre
- Animateur en théâtre d'intervention
- Assistant metteur en scène
- Critique de théâtre
- Directeur artistique
- Directeur général
- Dramaturge
- Enseignant en théâtre (activité parascolaire)
- Metteur en scène
- Régisseur de plateau
- Responsable des communications
- Responsable du développement des publics

Employeurs

- Compagnies de théâtre
- Écoles (activités parascolaires)
- Entreprises d'animation
- Festivals
- Journaux et médias électroniques
- Organismes communautaires
- Troupes de théâtre d'intervention

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en littérature et arts de la scène et de l'écran.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions d'études en France ou au Costa Rica.

Stages et formation pratique

Ce baccalauréat est ouvert à la réalité et aux besoins du monde théâtral. Des activités pédagogiques variées et novatrices (exposés théâtraux, ateliers de marionnettes, performances multimédias, interventions in situ, etc.) vous rendront apte à travailler dans les secteurs de la création théâtrale, de l'animation, de la gestion de projet ou de l'assistance à la mise en scène. Deux studios de théâtre et des salles de répétition seront à votre disposition de même que des studios de production (son, tournage et montage vidéo).

i Profil entrepreneurial

k Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider

à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en théâtre vise l'atteinte des objectifs suivants :

- acquérir une connaissance globale, à la fois diachronique et synchronique, théorique et pratique, de ce qu'est l'art théâtral;
- intégrer des méthodes et des outils de travail théoriques et pratiques, tant disciplinaires qu'interdisciplinaires;
- développer un esprit critique à l'égard des enjeux artistiques et sociaux du théâtre, ainsi que des qualités personnelles indispensables au travail en équipe (responsabilité, collégialité, etc.);
- développer l'individu global (voix, corps, sensibilité, intellect) et stimuler son potentiel créatif.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Liviu Dospinescu

418 656-2131 poste 5624

Liviu.Dospinescu@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
THÉÂTRE		75
<u>THT-1001</u>	Théâtre et arts du spectacle I	3
<u>THT-1002</u>	Travail théâtral I : l'acteur et l'appareil de la perception	3

<u>THT-1010</u>	Théâtre du Québec : la scène québécoise		3
<u>THT-1300</u>	Dramaturgie I : analyse dramaturgique		3
<u>THT-1004</u>	Théâtre et arts du spectacle II		3
<u>THT-1400</u>	Mise en scène I : langages scéniques		3
<u>THT-1600</u>	Synthèse et portfolio I		1
<u>THT-2000</u>	Travail théâtral II : l'acteur et l'appareil de l'expression		3
<u>THT-2121</u>	Fondements du théâtre I : théâtre et société		3
<u>THT-2122</u>	Fondements du théâtre II : théâtre et réalité		3
<u>THT-2300</u>	Dramaturgie II : formes dramaturgiques		3
<u>THT-2400</u>	Mise en scène II : mise en espace		3
<u>THT-3000</u>	Travail théâtral III : la parole théâtrale		3
<u>THT-2002</u>	Analyse de la représentation		3
<u>THT-2123</u>	Fondements du théâtre III : théâtre et spectaculaire		3
<u>THT-2124</u>	Fondements du théâtre IV : le corps au théâtre		3
<u>THT-2600</u>	Synthèse et portfolio II		1
<u>THT-3002</u>	Travail vocal et corporel		3
<u>THT-3400</u>	Mise en scène III : direction d'acteurs		3
<u>THT-2410</u>	La production au théâtre		3
<u>THT-3300</u>	Dramaturgie III : projet dramaturgique		3
<u>THT-3501</u>	Projet final I		3
<u>THT-3502</u>	Projet final II - Activité d'intégration		3
<u>THT-3600</u>	Synthèse et portfolio III		1

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:









<u>THT-1011</u>	Dramaturgie du Québec		3
<u>THT-2010</u>	Voyage dans l'univers de Robert Lepage	 	3

<u>THT-2110</u>	Sujet spécial		3
<u>THT-2150</u>	Critique dramatique		3
<u>THT-2204</u>	Écriture dramatique		3
<u>THT-2210</u>	Atelier spécial		3
<u>THT-2211</u>	Ateliers marionnettes		3
<u>THT-2212</u>	Atelier cycles Repère		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre		Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES			15

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARI:





<u>ANL-2010</u>	Intermediate English I			3
<u>ANL-2020</u>	Intermediate English II			3
<u>FRN-1113</u>	Principes de la rédaction			3
<u>PHI-1061</u>	Penser par nous-mêmes : raison et émotion			3
<u>PHI-1062</u>	Penser par nous-mêmes : valeurs et vérités			3
<u>PHI-1900</u>	Principes de logique			3
<u>PSY-1903</u>	Théâtre et psychologie de la perception			3

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermédiaire II en anglais pour compléter le programme. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis le niveau intermédiaire II (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur (ANG, ANL), des cours d'une autre langue, ancienne (GRC, LAT) ou moderne (ALL, CHN, ESG, ESP, JAP, ITL, POR, RUS), ou d'autres cours parmi les disciplines complémentaires à la formation en théâtre (ARV, CIN, CRL, EAN, FRN, HAR, LIT, MUS, PHI, SOC, SVS), à l'exception de ceux de la série 800.

D'autres cours peuvent être reconnus par la direction de programme. L'étudiant doit fournir une justification pour les cours proposés.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT-1000, ENT-3000 et ENT 3010.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL			9
Le cours THT-2410, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.			
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I		3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

[EHE-1THT](#) Études - Profil international - Baccalauréat en théâtre 12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines
www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures
www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770
1 877 606-5566, poste 7770
info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-10-25 09:41:30 / 2016-11-30 11:56:34

Version archivée

BACCALURÉAT EN TRADUCTION (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme forme des traducteurs travaillant principalement de l'anglais vers le français, et accessoirement du français vers l'anglais et de l'espagnol vers le français. Cette formation vous permettra d'atteindre une grande maîtrise du français ainsi qu'un excellent niveau de compréhension de l'anglais écrit et de bonnes compétences rédactionnelles. Vous acquerrez les techniques du métier, une vaste culture générale et une connaissance des milieux de la traduction. Vous vous familiariserez avec des outils informatiques tels que les banques de données terminologiques et les mémoires de traduction. Vous apprendrez à appliquer les principes de la traduction et de la terminologie à plusieurs domaines spécialisés: économie, commerce et finance, droit, médecine, sciences, audiovisuel, littérature.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer apprendre et maîtriser les langues. Aimer la recherche et l'analyse. Aimer l'expression écrite et être soucieux de la qualité du français. Aimer lire. Aimer résoudre des problèmes. Avoir un esprit analytique. Savoir faire preuve de minutie et de rigueur. Être curieux et ouvert d'esprit. Avoir une grande capacité de concentration.

AVENIR

Ce programme vous prépare à travailler principalement comme traducteur ou terminologue pour les gouvernements, les organismes internationaux, les services linguistiques d'entreprises, les cabinets de traduction ou en tant que travailleur autonome.

Professions

- Rédacteur
- Réviseur
- Terminologue
- Traducteur

Employeurs

- Cabinets de traduction
- Gouvernements fédéral et provinciaux
-

- Grandes entreprises avec services linguistiques
- Maisons d'édition
- Organismes internationaux
- Travail autonome

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en traduction et en terminologie.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions en Espagne, en Suisse, en Italie ou au Brésil. Échanges Canada pourrait vous amener à étudier à l'Université York, à Toronto.

Avec le profil entrepreneurial, vous pourriez vous préparer efficacement pour devenir traducteur autonome, établir une microentreprise ou créer un cabinet de traduction.

Stages et formation pratique

Le baccalauréat en traduction est reconnu pour la qualité de sa formation pratique. Vous aurez la possibilité d'effectuer un ou plusieurs stages en traduction ou en terminologie, d'une durée de deux à huit semaines à temps plein ou l'équivalent à temps partiel, et d'acquérir de l'expérience au cabinet de traduction étudiant Langulaire, où vos productions seront révisées par des professionnels. Vous disposerez aussi de laboratoires informatiques accessibles et bien équipés en outils d'aide à la traduction

j Échanges Canada

i Profil entrepreneurial

k Profil international

r Stages

q Stages rémunérés

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission,

d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Former des traducteurs professionnels possédant une culture générale de niveau universitaire et maîtrisant les principes, les méthodes et les techniques de la traduction et de la terminologie. À la fin de ses études, l'étudiant doit :

- avoir acquis une excellente maîtrise du français standard (langue écrite correcte et claire) ainsi qu'un excellent niveau de compréhension de l'anglais écrit;
- écrire l'anglais correctement et clairement;
- savoir utiliser et évaluer les ouvrages de référence et les ressources électroniques;
- être pleinement au fait des mécanismes de la traduction en anglais et en français et, éventuellement, en espagnol;
- avoir acquis les principes, les méthodes et les techniques de la terminologie;
- avoir reçu une initiation à plusieurs types de traduction spécialisée.

ORDRE PROFESSIONNEL

Le baccalauréat en traduction de l'Université Laval donne droit aux titres de traducteur agréé et de terminologue agréé, délivrés par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ).

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Jolicoeur

418 656-2131 poste 5743

louis.jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais, les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale

Note : Le programme vise à former des traducteurs francophones qui traduiront surtout de l'anglais au français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

-

Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais, les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais, les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme






ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES






Cours	Titre	Crédits exigés
	TRADUCTION	63

<u>TRD-1000</u>	Introduction à la traduction		3
<u>TRD-1001</u>	Lexique et dictionnaires		3
<u>TRD-1002</u>	Essential English Grammar for Writing I		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit	 	3
<u>TRD-2212</u>	Outils informatiques du traducteur ou du terminologue		3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite	 	3
<u>TRD-1005</u>	Traduction générale I		3
<u>TRD-1006</u>	Essential English Grammar for Writing II		3
<u>TRD-1010</u>	Terminologie et recherche documentaire		3
<u>TRD-2000</u>	Grammaire et stylistique différentielles		3
<u>TRD-2001</u>	Traduction générale II		3
<u>TRD-2209</u>	General Translation		3
<u>TRD-2210</u>	Terminologie avancée		3
<u>TRD-3006</u>	Traduction et révision	  	3

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS:

Spécialisation et formation complémentaire en traduction

<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)		3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3
<u>TRD-2152</u>	Traduction technique		3
<u>TRD-2201</u>	Traduction: sujet libre		3
<u>TRD-2202</u>	Traduction commerciale		3
<u>TRD-2203</u>	Traduction juridique		3
<u>TRD-2204</u>	Traduction littéraire		3
<u>TRD-2205</u>	Traduction médicale et pharmaceutique		3

<u>TRD-2206</u>	Traduction économique et financière		3
<u>TRD-2208</u>	Traduction scientifique		3
<u>TRD-2211</u>	Traduction et adaptation audiovisuelles		3
<u>TRD-2213</u>	Traduction administrative		3
<u>TRD-3102</u>	Specialized Translation		3
<u>TRD-3110</u>	Théorie de la traduction		3
<u>TRD-3111</u>	Histoire de la traduction		3
<u>TRD-3209</u>	Stage court de traduction ou de terminologie I		3
<u>TRD-3210</u>	Stage court de traduction ou de terminologie II		3
<u>TRD-3211</u>	Stage long de traduction ou de terminologie		6
<u>TRD-3212</u>	Projet étudiant en traduction		3
<u>TRD-4300</u>	Initiation à l'interprétation		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

27

RÈGLE 1 - 0 À 9 CRÉDITS

Choisir les cours de langues de niveau débutant (niveau 1000) parmi : Allemand (ALL), Arabe (ARA), Chinois (CHN), Espagnol (ESG), Italien (ITL), Japonais (JAP) Polonais (PLN), Portugais (POR), Russe (RUS)

RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS





Choisir les cours de langues de niveau intermédiaire (niveau 2000) ou avancé (niveau 3000) parmi : Allemand (ALL), Arabe (ARA), Chinois (CHN), Espagnol (ESG), Italien (ITL), Japonais (JAP), Polonais (PLN), Portugais (POR), Russe (RUS)

RÈGLE 3 - 9 À 18 CRÉDITS PARMIS:









Cours de rédaction

<u>ANG-1003</u>	Written Communication I		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3
<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents	 	3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I		3
<u>FRN-2210</u>	Rédaction administrative		3
<u>FRN-2211</u>	Rédaction en milieu culturel		3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-3200</u>	Adaptation de textes spécialisés		3
<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II		3
<u>RED-2000</u>	Rédaction et genres numériques		3

RÈGLE 4 - 0 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3

RÈGLE 5 - 0 À 15 CRÉDITS PARMIS:





<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	 		3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>MNG-2908</u>	Mon projet professionnel en action			3
<u>MNG-4145</u>	Travail autonome et microentreprise			3

ou l'ensemble des cours de premier cycle, à l'exception des cours indiqués aux règles 1 à 4, des cours FRN-1113, ANG-1001 et ANG-2002, et ceux portant les sigles FLE, FLS et TRD et les cours FRN de la série 900.







L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT-1000, ENT-3000, ENT-3010 et un cours parmi MNG-2003, MNG-2103 ou MNG-4145.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre			Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL				12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I			3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II			3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets	 		3
<u>MNG-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME			3
<u>MNG-4145</u>	Travail autonome et microentreprise			3

Le cours MNG-2103 est également offert en version anglaise : MNG-3101.

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1TRD</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en traduction			12 à 18
-----------------	--	--	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité

- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-09-01 12:43:16 / 2016-11-30 11:56:34

Version archivée

BACCALURÉAT EN ÉTUDES ANCIENNES (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le programme de baccalauréat en études anciennes vous permettra de mieux connaître les sources gréco-romaines et judéo-chrétiennes de la civilisation occidentale et, par cette connaissance des racines de notre culture, de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons.

Vous approfondirez les littératures, l'histoire, l'archéologie, la philosophie, les langues et les sciences religieuses des civilisations antiques du bassin méditerranéen. À cette fin, vous apprendrez le grec ancien et le latin et vous pourrez vous initier à d'autres langues anciennes (hébreu, sanskrit, copte, syriaque, éthiopien, égyptien hiéroglyphique). Parallèlement, le programme vous permettra d'acquérir une méthode de travail et d'assimiler les concepts de base et les principes fondamentaux propres à au moins un champ de connaissances dans le domaine des études anciennes. Le corps enseignant se compose de professeurs provenant de plusieurs facultés et départements qui mettent leurs ressources en commun (Département des littératures, Département des sciences historiques, Faculté de philosophie et Faculté de théologie et de sciences religieuses).



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour la littérature et l'histoire ainsi que pour d'autres langues et cultures. Aimer apprendre, analyser et comprendre. Avoir de la facilité à apprendre des langues. Avoir un esprit humaniste. Être habile à communiquer, verbalement et à l'écrit, et à vulgariser.

AVENIR

Ce diplôme en études anciennes ne correspond pas à un créneau précis du marché de l'emploi; en revanche, il ouvre la porte à des postes très divers. La perspective multidisciplinaire de ce programme vous aidera à acquérir une grande polyvalence, une qualité recherchée par plusieurs employeurs, et une grande culture générale, atout également très prisé. En ajoutant à votre formation un certificat ou un programme court spécialisé, vous pourrez également vous diriger vers certains secteurs plus pointus: enseignement collégial, muséologie, archivistique, conservation des patrimoines, restauration, etc.

L'esprit critique et d'analyse, l'ouverture sur le monde et la formation en langues constituent des atouts indéniables sur le marché de l'emploi.

Professions

- Agent de développement culturel
- Agent de recherche
- Agent du patrimoine
- Correcteur
- Enseignant (avec les diplômes demandés)
- Guide touristique
- Rédacteur

Employeurs

- Bibliothèques
- Centres d'archives
- Collèges
- Établissements culturels
- Fonction publique
- Maisons d'édition
- Musées ou sites patrimoniaux
- Universités

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs dans toutes les disciplines liées aux études anciennes.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

L'Université Laval est une des rares universités au Canada à intégrer, dans un même programme, l'étude de l'Antiquité gréco-romaine, du Proche-Orient ancien et de la tradition judéo-chrétienne. Le programme en études anciennes se démarque par ailleurs de celui des autres universités canadiennes et européennes par sa souplesse, son approche résolument multidisciplinaire (littératures, histoire, archéologie, philosophie, sciences des religions, etc.) et son vaste éventail de cours de langues anciennes classiques et orientales. Cela en fait l'un des programmes les plus riches et les plus dynamiques au pays.

Ce programme à dimension humaine vous offre un excellent encadrement. Vous pourrez bénéficier, entre autres, des programmes de tutorat et de parrainage qui visent à mieux vous intégrer en vous donnant la possibilité de recevoir les conseils pratiques d'autres étudiants et de professeurs. Les associations étudiantes, particulièrement dynamiques, vous aideront dans tous les domaines de votre vie universitaire. Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions d'études à Strasbourg en France, à Naples en Italie ou à Munich en Allemagne.

C Certains cours à distance

i Profil entrepreneurial

k Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La longue tradition de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines se traduit dans des réalisations aussi importantes que le *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, l'*Atlas historique du Québec*, le *Dictionnaire biographique du Canada*, le *Trésor de la langue française au Québec*, *La vie littéraire au Québec* et plusieurs autres.

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 5 centres de recherche (CELAT, CIEQ, CIRAL, CRILCQ, CIERL)
- 6 chaires de recherche, dont 3 Chaires de recherche du Canada
- 15 groupes de recherche répartis au sein des départements
- 5 laboratoires de recherche (LARC, LANTISS, LAMIC, EX SITU, LEEM)
- 2 instituts multifacultaires (IEA, IPAC)

La recherche à la Faculté s'articule autour de cinq axes majeurs:

- Communications, culture et société
- Création et recherche-crédation
- Langues, littératures et Francophonie
- Mémoire et patrimoine
- Numérique et sciences humaines

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

La formation offerte par le programme de baccalauréat en études anciennes est fondamentale et polyvalente. Basée sur l'étude des sources gréco-romaines et judéo-chrétiennes de la civilisation occidentale, elle a pour but une meilleure connaissance des racines de notre culture, mais aussi une appréhension plus avisée et plus large du monde qui nous entoure. Grâce à un large éventail de cours en littératures, histoire, archéologie, philosophie, langues et sciences religieuses, le bachelier, au sortir de son cursus, aura acquis tout à la fois un savoir précis sur les faits et les pensées de l'Antiquité, une capacité accrue de réflexion et d'expression et une ouverture plus grande à la compréhension de l'altérité.

OBJECTIFS

Au terme de son programme d'études, l'étudiant devrait avoir acquis:

Sur le plan du champ d'études:

- une connaissance générale de l'évolution des civilisations antiques du bassin méditerranéen et de leurs principales réalisations culturelles, religieuses, politiques, sociales, économiques et matérielles;
- une connaissance élémentaire ou plus poussée, d'une ou des deux langues classiques et, éventuellement, d'autres langues anciennes;
- une discipline de l'esprit par l'apprentissage de la méthode, des concepts de base et des principes fondamentaux propres à au moins un champ de connaissance dans le domaine des études anciennes;
- la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans un style scientifique approprié;
- un certain sens critique qui lui permette de formuler des questions pertinentes, de dégager les enjeux d'un problème et d'utiliser ses connaissances pour évaluer des situations ainsi que pour choisir des interprétations et des solutions possibles;
- la capacité d'utiliser les outils de base indispensables à l'étude de l'antiquité (bases de données, dictionnaires et encyclopédies, répertoires, périodiques).

Sur le plan de l'intégration des connaissances:

- une intégration de ses connaissances des sources gréco-romaines et judéo-chrétiennes de la civilisation occidentale qui lui permette de les appliquer et de les communiquer correctement;
- une capacité accrue d'analyse et de synthèse;
- le goût et la capacité d'enrichir ses connaissances et sa culture;
- la capacité de faire un usage diversifié de ses connaissances des sources de la civilisation occidentale dans différents domaines d'études ou d'activité;
- la capacité de percevoir les limites de sa discipline et de les situer par rapport à d'autres disciplines ou champs d'études;
- la capacité de percevoir l'originalité des expériences anciennes et l'influence de l'héritage gréco-romain et judéo-chrétien sur la culture occidentale et sur les problèmes éthiques actuels.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II.

L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

Alban.Baudou@lit.ulaval.ca

Pour information

gestion.ean@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES ANCIENNES		42

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3
<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I		3
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires		3
<u>EAN-1000</u>	Sources et méthodes en études anciennes I		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine		 3
<u>GRC-1000</u>	Initiation au grec ancien I		3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>LAT-2000</u>	Initiation au latin II		3
<u>EAN-2000</u>	Sources et méthodes en études anciennes II		3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3
<u>GRC-2000</u>	Initiation au grec ancien II		3
<u>HST-1900</u>	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge		 3
<u>EAN-3000</u>	Séminaire de fin de programme		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

48







RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

ANL-2010 à ANL-3799, ALL-1020 à ALL-3799, ESG-1020 à ESG-3799, ITL-1020 à ITL-3799 ou parmi les cours de grec, de latin, de langues anciennes ou parmi ceux d'une autre langue seconde. Pour compléter son programme, l'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I en allemand, en espagnol ou en italien (résultat de 4).



RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARL-1500</u>	Archéologie romaine		3
<u>ARL-1501</u>	Archéologie grecque		3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARI:


<u>PHI-1000</u>	Platon		3
<u>PHI-1004</u>	Aristote		3
<u>PHI-1110</u>	À l'origine de la philosophie : les Présocratiques	 	3
<u>PHI-1126</u>	Philosophes médiévaux		3
<u>PHI-1138</u>	Éthiques anciennes		3
<u>PHI-1139</u>	Le stoïcisme		3
<u>PHI-2002</u>	Philosophie au Moyen Âge		3
<u>PHI-2103</u>	Philosophie hellénistique		3
<u>PHI-2112</u>	Néoplatonisme		3
<u>PHI-2126</u>	Philosophie politique ancienne		3


RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>PHI-1126</u>	Philosophes médiévaux		3

RÈGLE 5 - 30 À 33 CRÉDITS PARI:

Archéologie

<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant		3

<u>ARL-2000</u>	Histoire de la pensée archéologique		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>ARL-2300</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient I		3
<u>ARL-2500</u>	Questions d'archéologie grecque		3
<u>ARL-2501</u>	Questions d'archéologie romaine		3



Civilisation

<u>EAN-2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome		3
-----------------	---------------------------------------	---	---

Étymologie







<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
-----------------	------------------------------	---	---




Histoire

<u>HST-2001</u>	Histoire de l'histoire		3
<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne		3
<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
<u>HST-2108</u>	Question d'histoire ancienne I		3
<u>HST-2109</u>	Question d'histoire ancienne II		3
<u>HST-2110</u>	Monde de l'Antiquité tardive (IVe-VIe siècles)		3




L'étudiant peut s'inscrire à l'un des séminaires d'histoire européenne (HST-2600 à HST-2605) dans la mesure où le cours choisi porte sur l'Antiquité.

Histoire des religions

<u>EAN-2251</u>	Religions en Grèce et à Rome		3
<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions	 	3
<u>SCR-2102</u>	L'hindouisme		3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme	 	3

<u>THL-1005</u>	Les premiers livres de la Bible	 	3
<u>THL-2204</u>	L'Apocalypse de Jean		3

Langues anciennes

<u>GRC-2001</u>	Initiation au grec ancien III		3
<u>GRC-3051</u>	Auteurs grecs		3
<u>LAT-2001</u>	Initiation au latin III		3
<u>LAT-3051</u>	Auteurs latins		3
<u>LOA-1050</u>	Initiation à la langue sanskrite I		3
<u>LOA-2010</u>	Hébreu biblique I		3
<u>LOA-2020</u>	Initiation à la langue copte I		3
<u>LOA-2030</u>	Initiation à la langue syriaque I		3
<u>LOA-2040</u>	Initiation à la langue éthiopienne I		3
<u>LOA-2050</u>	Initiation à la langue sanskrite II		3
<u>LOA-2060</u>	Initiation à l'égyptien pharaonique I		3
<u>LOA-3010</u>	Hébreu biblique II		3
<u>LOA-3020</u>	Initiation à la langue copte II		3
<u>LOA-3030</u>	Initiation à la langue syriaque II		3
<u>LOA-3040</u>	Initiation à la langue éthiopienne II		3
<u>LOA-3050</u>	Initiation à la langue sanskrite III		3
<u>LOA-3060</u>	Initiation à l'égyptien pharaonique II	 	3


Langue allemande

<u>ALL-1101</u>	Lecture en allemand I		3
<u>ALL-1102</u>	Lecture en allemand II		3

L'étudiant qui souhaite poursuivre aux études supérieures gagnera à suivre le cours ALL-1101.

Linguistique

<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
Littératures			
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2108</u>	Question de littérature ancienne I		3
<u>EAN-2109</u>	Question de littérature ancienne II		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2111</u>	Représentation théâtrale (théâtre classique)		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>SCR-2111</u>	Littérature gnostique et manichéenne		3
<u>THL-2002</u>	Littérature chrétienne ancienne		3
Muséologie			
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3
Philosophie			
<u>PHI-1000</u>	Platon		3
<u>PHI-1004</u>	Aristote		3
<u>PHI-1110</u>	À l'origine de la philosophie : les Présocratiques	 	3
<u>PHI-1126</u>	Philosophes médiévaux		3
<u>PHI-1138</u>	Éthiques anciennes		3
<u>PHI-1139</u>	Le stoïcisme		3

<u>PHI-2002</u>	Philosophie au Moyen Âge		3
<u>PHI-2103</u>	Philosophie hellénistique		3
<u>PHI-2112</u>	Néoplatonisme		3
<u>PHI-2126</u>	Philosophie politique ancienne		3

Sujets spéciaux

<u>EAN-3500</u>	Sujets spéciaux		3
-----------------	-----------------	---	---

Théorie littéraire

<u>LIT-1103</u>	Présentation des méthodes critiques		3
-----------------	-------------------------------------	--	---





L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours EAN-2300, ENT-1000, ENT-3000 et ENT-3010.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
-------	-------	--	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL 12

Selon la nature de son projet, l'étudiant peut remplacer le cours EAN-2300 par un autre cours dans un domaine pertinent : muséologie, théâtre d'intervention, archéologie, histoire, didactique, rhétorique, etc. Les crédits associés au profil entrepreneurial sont comptabilisés dans la règle 5.

<u>EAN-2300</u>	Entreprendre en études anciennes		3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1EAN</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en études anciennes		12 à 18
-----------------	--	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière

› Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-11-17 08:37:43 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

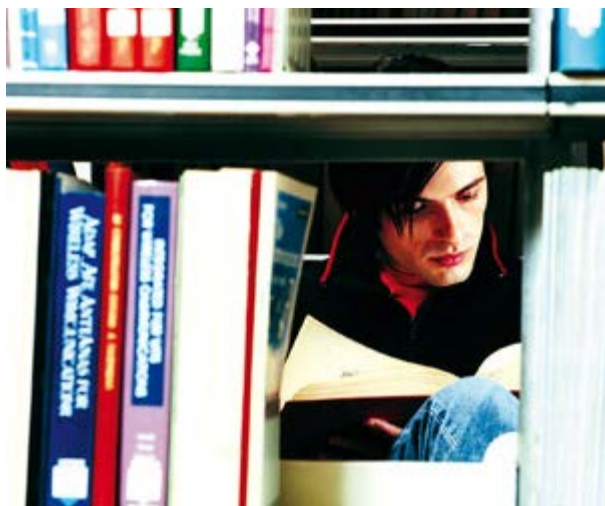
BACCALURÉAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous fera découvrir la richesse des littératures d'expression française à différentes époques et vous proposera un survol des littératures étrangères. Vous serez initié aux différentes théories et méthodologies des études littéraires et à différents champs d'études: création littéraire, théâtre, études cinématographiques, langue française, rédaction professionnelle, études anciennes. Vous pourrez choisir d'approfondir vos connaissances en fonction de vos champs d'intérêt en optant pour une des six concentrations offertes. Vous développerez votre sens critique et une aptitude à penser la littérature au regard de la vie sociale, intellectuelle et culturelle. Vous acquerrez une bonne maîtrise de l'expression orale et écrite.



CONCENTRATIONS

- Création littéraire et médiatique

- Études cinématographiques
- Littératures ancienne et moderne
- Littératures francophone et comparée
- Littérature moderne (française et québécoise)
- Langue française et rédaction professionnelle

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PERSONNALITÉ TYPE

Aimer la lecture, l'écriture et les arts. Être curieux et avoir de l'intérêt pour la recherche. Faire preuve de sens critique et aimer la précision. Avoir des aptitudes pour l'écriture, la lecture et l'analyse de textes. Être imaginatif et créatif.

AVENIR

Le programme en études littéraires vous prépare à occuper des emplois qui exigent une bonne maîtrise de l'expression orale et écrite, une grande capacité d'analyse et de synthèse ainsi qu'une vaste culture. Le programme vise principalement l'enseignement, notamment au niveau collégial. Toutefois, plusieurs diplômés travaillent dans des maisons d'édition, dans des librairies et dans des salons du livre ou comme recherchiste, rédacteur, réviseur, journaliste ou responsable des communications.

Professions

- Acheteur pour une librairie
- Critique ou chroniqueur littéraire
- Écrivain
- Enseignant au collégial
- Organisateur d'expositions
- Recherchiste
- Rédacteur-réviseur
- Responsable des communications
- Scénariste

Employeurs

- Collèges et écoles privées
- Fonction publique
- Journaux et revues
- Librairies
- Maisons d'édition
- Salons du livre

- Universités

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en études littéraires et en littérature et arts de la scène et de l'écran.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La nature multidisciplinaire du Département des littératures (littératures d'expression française, anglaise et espagnole, création littéraire, théâtre, cinéma, études anciennes) vous permettra d'intégrer un milieu stimulant où les échanges sont nombreux. Les multiples projets et regroupements scientifiques animés ou dirigés par les professeurs et par les associations étudiantes des programmes de littératures dynamisent l'enseignement, génèrent de nombreuses activités scientifiques et culturelles et favorisent une intégration rapide au monde de la recherche.

Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions d'études en France, en Italie, aux Pays-Bas ou au Brésil.

C Certains cours à distance

i Profil entrepreneurial

k Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en études littéraires offre une formation dans les littératures d'expression française et permet d'acquérir une spécialisation

dans l'une des six concentrations du programme.

Au terme de son baccalauréat, l'étudiant pourra poursuivre des études de deuxième et troisième cycles ou se diriger vers des professions qui exigent d'allier à de bonnes qualités de communication orale et écrite une culture solide et de grandes capacités d'analyse et de synthèse (ex.: rédacteur, enseignant, critique littéraire, chercheur, etc.).

OBJECTIFS

Objectif général

Les cours du tronc commun offrent une initiation aux champs d'études représentés dans les concentrations. Cette formation conjugue l'acquisition de bases culturelles et méthodologiques à une approche des études littéraires comme lieu de convergence des littératures française, québécoise et francophone ainsi que différentes formes d'arts comme le théâtre, la création littéraire et le cinéma.

Au terme de sa formation, l'étudiant aura fait la preuve de :

- son aptitude à appréhender la littérature selon une perspective historique;
- sa capacité d'élaborer des repères méthodologiques et théoriques pour l'analyse littéraire;
- sa familiarité avec l'exercice du sens critique;
- sa propension à penser la littérature et la création au regard de la vie sociale, intellectuelle et culturelle;
- sa maîtrise d'une expression orale et écrite convaincante et argumentée.

Objectifs particuliers

Selon la concentration choisie, l'étudiant aura, de plus :

Création littéraire et médiatique

- acquis un ensemble de connaissances pour l'aider à développer des aptitudes essentielles à la création de textes littéraires de qualité;
- expérimenté des procédés propres à la création.

Études cinématographiques

- enrichi ses connaissances de l'histoire du cinéma et de l'esthétique du film;
- acquis une bonne connaissance du langage cinématographique;
- apprivoisé certaines approches et diverses méthodes susceptibles de contribuer à la lecture du fait communicationnel que constituent les textes filmiques.

Langue française et rédaction professionnelle

- acquis une excellente maîtrise de la langue française;
- acquis les éléments de formation nécessaires à la rédaction, à la révision et à la correction des textes.

Littératures ancienne et moderne

- acquis une formation solide et cohérente des littératures grecque et latine, de la littérature française et de la littérature québécoise.

Littérature moderne (française et québécoise)

- acquis une formation solide et cohérente de la littérature française moderne et de la littérature québécoise moderne.

Littératures francophone et comparée

- acquis une formation solide et cohérente des littératures francophone et comparée tout en ayant abordé les littératures française et québécoise.

Remarques

Le baccalauréat en études littéraires donne accès à des études de deuxième cycle en études littéraires ou en littérature et arts de la scène et de l'écran, à condition d'avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, d'au moins 3,2 sur 4,33.

Pour être admis à la maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, l'étudiant doit avoir suivi une concentration dans la spécialisation visée.

CONCENTRATIONS

- Création littéraire et médiatique
- Études cinématographiques
- Littératures ancienne et moderne
- Littératures francophone et comparée
- Littérature moderne (française et québécoise)
- Langue française et rédaction professionnelle

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Andrée Mercier

418 656-2131 poste 5349

andree.mercier@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.






Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.



Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme**ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES**

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES LITTÉRAIRES			33
<u>CRL-1000</u>	Le langage comme matériau d'expression		3
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires		3
<u>LIT-1003</u>	Lire le roman		3
<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-1102</u>	Histoire de la littérature québécoise		3
<u>LIT-1004</u>	Lire la poésie et l'essai		3
<u>LIT-1101</u>	La littérature française moderne		3
<u>LIT-1106</u>	Introduction aux littératures de la francophonie		3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3

<u>LIT-1103</u>	Présentation des méthodes critiques		3
<u>LIT-1005</u>	Approches de la culture numérique	 	3

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
CRÉATION LITTÉRAIRE ET MÉDIATIQUE		57

<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)		3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature		3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS


Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.




Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMI:

Histoire de la langue

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3



<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit	 	3




RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:**Cinéma**



<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Théâtre**



<u>THT-1001</u>	Théâtre et arts du spectacle I		3
<u>THT-1004</u>	Théâtre et arts du spectacle II		3

RÈGLE 5 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:**Pratique de l'écrit**

<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2006</u>	Écriture du récit		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves		3
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades		3

CRL-2302	Atelier de récitation de textes littéraires		3
<u>CRL-3700</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>CRL-3701</u>	Sujets spéciaux II		3





RÈGLE 6 - 6 CRÉDITS PARMİ:**Littératures ancienne, française, québécoise, francophone et universelle**

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine		3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine		3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine		3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3

<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance		3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I		3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II		3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III		3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I		3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II		3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III		3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3



<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise		3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec		3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II		3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III		3

<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle	3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle	3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle	3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles	3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise	3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I	3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II	3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III	3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III	3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I	3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II	3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III	3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I	3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II	3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III	3
<u>LIT-2189</u>	Introduction à la littérature antillaise	3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle	3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle	3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation	3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I	3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II	3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III	3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I	 3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II	3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III	3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I	3

<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II		3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3
<u>THT-1010</u>	Théâtre du Québec : la scène québécoise		3
<u>THT-1011</u>	Dramaturgie du Québec		3




RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Théories et approches littéraires

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3

<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 8 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>CRL-3000</u>	Projet de création : roman, récit ou nouvelle		3
<u>CRL-3001</u>	Projet de création : théâtre, écritures médiatiques et cinématographiques		3
<u>CRL-3002</u>	Projet de création : poésie, essai, chanson ou prose poétique		3
<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3

RÈGLE 9 - 9 CRÉDITS PARI:


<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents	 	3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I		3

<u>FRN-2210</u>	Rédaction administrative		3
<u>FRN-2211</u>	Rédaction en milieu culturel		3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-3200</u>	Adaptation de textes spécialisés		3
<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LIT-1905</u>	Oeuvres littéraires I		3
<u>LIT-1906</u>	Oeuvres littéraires II (théâtre et poésie)		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite	 	3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, EAN, ESG, ESP, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

57

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3
<u>CIN-1001</u>	Le cinéma comme phénomène de communication		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS









Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Histoire de la langue

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit	 	3




RÈGLE 3 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Théâtre



<u>THT-1001</u>	Théâtre et arts du spectacle I		3
<u>THT-1004</u>	Théâtre et arts du spectacle II		3

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Littératures ancienne, française, québécoise, francophone et universelle


<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3

<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine		3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine		3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine		3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance		3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I		3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II		3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III		3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3







<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I		3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II		3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III		3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3

<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec	3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal	3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone	3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours	3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise	3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II	3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec	3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917	3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours	3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I	3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II	3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I	3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II	3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle	3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I	3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II	3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III	 3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle	3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle	3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle	3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles	3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise	3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I	3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II	3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III	3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III	3

LIT-2181	Littérature française du XIXe siècle I		3
LIT-2182	Littérature française du XIXe siècle II		3
LIT-2183	Littérature française du XIXe siècle III		3
LIT-2184	Littérature française du XXe siècle I		3
LIT-2185	Littérature française du XXe siècle II		3
LIT-2186	Littérature française du XXe siècle III		3
LIT-2189	Introduction à la littérature antillaise		3
LIT-2191	La littérature française du XXIe siècle		3
LIT-2192	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
LIT-2193	Littérature de grande consommation		3
LIT-2194	Littératures comparées I		3
LIT-2195	Littératures comparées II		3
LIT-2196	Littératures comparées III		3
LIT-2198	Littérature universelle I		3
LIT-2199	Littérature universelle II		3
LIT-2200	Littérature universelle III		3
LIT-2204	Littérature de la francophonie I		3
LIT-2205	Littérature de la francophonie II		3
LIT-2206	Littérature de la francophonie III		3
LIT-2207	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
LIT-2208	Littérature franco-ontarienne		3
LIT-2209	Littérature acadienne		3
LIT-2210	Essai francophone		3
LIT-2211	Fictions de la Franco-Amérique		3
LIT-2212	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3

<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3
<u>THT-1010</u>	Théâtre du Québec : la scène québécoise		3
<u>THT-1011</u>	Dramaturgie du Québec		3


RÈGLE 5 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:**Études cinématographiques**


<u>CIN-1100</u>	Cinéastes I		3
<u>CIN-1101</u>	Cinéastes II		3
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
<u>CIN-1103</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques II		3
<u>CIN-1104</u>	Cinéma québécois	 	3
<u>CIN-1105</u>	Cinéma étatsunien		3
<u>CIN-1106</u>	Sociologie de l'industrie cinématographique		3
<u>CIN-1108</u>	Production cinématographique		3
<u>CIN-1301</u>	Cinéma actuel		3
<u>CIN-2100</u>	Le documentaire		3
<u>CIN-2101</u>	Cinéma et société		3
<u>CIN-2102</u>	Cinéma et narration		3
<u>CIN-2103</u>	Cinéma et interdisciplinarité		3
<u>CIN-2104</u>	Lectures filmiques		3
<u>CIN-2105</u>	Littératures télévisuelles		3
<u>CIN-2201</u>	Cinéma expérimental		3
<u>CIN-2220</u>	Cinéma et sexualité		3
<u>CIN-2221</u>	Cinéma, femme et société		3
<u>CIN-2303</u>	Critique filmique		3
<u>CIN-3100</u>	Sujets spéciaux II		3

RÈGLE 6 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Création littéraire et médiatique**

<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)		3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature		3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)		3
<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2006</u>	Écriture du récit		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves		3
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades		3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires		3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Théories et approches littéraires**

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3

<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 8 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:**Projet de recherche**





<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	---	---

RÈGLE 9 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3

FRN-2116	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents		3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I		3
<u>FRN-2210</u>	Rédaction administrative		3
<u>FRN-2211</u>	Rédaction en milieu culturel		3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-3200</u>	Adaptation de textes spécialisés		3
<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LIT-1905</u>	Oeuvres littéraires I		3
<u>LIT-1906</u>	Oeuvres littéraires II (théâtre et poésie)		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, EAN, ESG, ESP, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction			3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique			3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit			3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I			3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :


allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.




RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:**Cinéma**

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique			3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film			3

RÈGLE 3 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Théâtre**




<u>THT-1001</u>	Théâtre et arts du spectacle I			3
<u>THT-1004</u>	Théâtre et arts du spectacle II			3



RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:**Littératures ancienne, française, québécoise, francophone et universelle**

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque			3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine			3










LIT-2112	Régime		3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I		3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II		3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III		3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3

<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise		3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec		3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II		3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III		3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle		3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle		3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle		3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III		3





<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I		3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II		3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III		3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I		3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II		3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III		3
<u>LIT-2189</u>	Introduction à la littérature antillaise		3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle		3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation		3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I		3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II		3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III		3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I		3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II		3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III		3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I		3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II		3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3

<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3
<u>THT-1010</u>	Théâtre du Québec : la scène québécoise		3
<u>THT-1011</u>	Dramaturgie du Québec		3

RÈGLE 5 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:**Langue française**

<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française			3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique			3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie			3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire			3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones			3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires			3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français			3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord			3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique			3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours			3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique			3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite			3

RÈGLE 6 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:**Rédaction professionnelle**


<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies			3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents			3
<u>FRN-2210</u>	Rédaction administrative			3
<u>FRN-2211</u>	Rédaction en milieu culturel			3
				

<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-3200</u>	Adaptation de textes spécialisés		3


RÈGLE 7 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:**Projet de recherche**

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	---	---

RÈGLE 8 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Théories et approches littéraires**

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 9 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
-----------------	-------------------------------	---	---

<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)		3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature		3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)		3
<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2006</u>	Écriture du récit		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2300</u>	Création littéraire et autres arts		3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LIT-1905</u>	Oeuvres littéraires I		3
<u>LIT-1906</u>	Oeuvres littéraires II (théâtre et poésie)		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3

<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET MODERNE

57

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS









Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Histoire de la langue


<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit	 	3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Cinéma

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Théâtre**

<u>THT-1001</u>	Théâtre et arts du spectacle I		3
<u>THT-1004</u>	Théâtre et arts du spectacle II		3

RÈGLE 5 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:**Littérature ancienne**

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance		3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3

<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I		3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II		3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III		3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I		3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II		3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III		3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2122</u>	Arts et littérature en France au XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3

RÈGLE 6 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Littérature moderne

<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse		3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3


<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise		3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec		3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3

<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II		3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III		3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle		3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle		3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle		3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III		3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I		3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II		3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III		3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I		3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II		3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III		3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle		3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Littératures francophone, universelle et comparée



<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine		3
-----------------	-----------------------------------	--	---

<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine		3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine		3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-2189</u>	Introduction à la littérature antillaise		3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation		3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I		3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II		3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III		3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I		3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II		3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III		3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I		3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II		3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3

RÈGLE 8 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Théories et approches littéraires



<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3

<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3





RÈGLE 9 - 0 À 3 CRÉDITS PARI:**Projet de recherche**

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	---	---

RÈGLE 10 - 9 CRÉDITS PARI:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3



<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite	 	3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, FRN, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

LITTÉRATURE MODERNE (FRANÇAISE ET QUÉBÉCOISE)

57

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS









Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Histoire de la langue

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit	 	3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Cinéma

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique	3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film	3

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Théâtre**

<u>THT-1001</u>	Théâtre et arts du spectacle I	3
<u>THT-1004</u>	Théâtre et arts du spectacle II	 3



RÈGLE 5 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:**Littérature française**

<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne	3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne	3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle	 3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle	3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle	3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I	3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II	3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle	3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I	3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II	3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III	 3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle	3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle	3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle	3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles	3

LIT-2181	Littérature française du XIXe siècle I		3
LIT-2182	Littérature française du XIXe siècle II		3
LIT-2183	Littérature française du XIXe siècle III		3
LIT-2184	Littérature française du XXe siècle I		3
LIT-2185	Littérature française du XXe siècle II		3
LIT-2186	Littérature française du XXe siècle III		3
LIT-2191	La littérature française du XXIe siècle		3
LIT-2212	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
LIT-2603	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3

RÈGLE 6 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:




Littérature québécoise

LIT-1903	Littérature pour la jeunesse		3
LIT-2132	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
LIT-2137	Conte littéraire québécois		3
LIT-2138	Roman québécois I		3
LIT-2139	Roman québécois II		3
LIT-2140	Roman québécois III		3
LIT-2141	Roman québécois IV		3
LIT-2142	Roman québécois V		3
LIT-2143	Roman québécois VI		3
LIT-2144	La paralittérature au Québec		3
LIT-2145	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
LIT-2146	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
LIT-2147	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
LIT-2148	La chanson québécoise		3

<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec		3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III		3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>THT-1010</u>	Théâtre du Québec : la scène québécoise		3
<u>THT-1011</u>	Dramaturgie du Québec		3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:





Littérature ancienne

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3

<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance		3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I		3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II		3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III		3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I		3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II		3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III		3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2122</u>	Arts et littérature en France au XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I		3

<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II	3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III	3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition	3

RÈGLE 8 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:**Littératures francophone, universelle et comparée**

<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine	3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise	3
<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine	3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine	 3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle	3
<u>LIT-2189</u>	Introduction à la littérature antillaise	3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation	3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I	3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II	3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III	3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I	 3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II	3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III	3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I	3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II	3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III	3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada	 3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne	3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne	3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique	 3


RÈGLE 9 - 6 CRÉDITS PARMIS:**Théories et approches littéraires**

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3







RÈGLE 10 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:**Projet de recherche**

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	---	---

RÈGLE 11 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3



<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite	 	3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, FRN, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

LITTÉRATURE FRANCOPHONE ET COMPARÉE

57

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS




Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :






allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Histoire de la langue

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3

<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit	 	3



RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARI:**Cinéma**



<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:**Théâtre**




<u>THT-1001</u>	Théâtre et arts du spectacle I		3
<u>THT-1004</u>	Théâtre et arts du spectacle II		3

RÈGLE 5 - 9 À 18 CRÉDITS PARI:**Littérature francophone**

<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine		3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine		3
<u>LIT-2189</u>	Introduction à la littérature antillaise		3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I		3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II		3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3

<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3



RÈGLE 6 - 3 À 12 CRÉDITS PARMİ:**Littérature comparée et universelle**

<u>ANG-2001</u>	Survey of British Literature		3
<u>ANG-2004</u>	Survey of American Literature		3
<u>ANG-2008</u>	Survey of Canadian Literature		3
<u>ANG-3101</u>	The Twentieth Century American Novel		3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature		3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual		3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual		3
<u>ESP-2203</u>	Cervantes y la novela moderna		3
<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine		3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation		3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I		3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II		3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III		3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I		3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II		3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III		3



RÈGLE 7 - 6 À 12 CRÉDITS PARMİ:

Littératures ancienne, française, québécoise et comparée



<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance		3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I		3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II		3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III		3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3

<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I		3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II		3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III		3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3

<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal	3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone	3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours	3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise	3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II	3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec	3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917	3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours	3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I	3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II	3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I	3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II	3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle	3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I	3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II	3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III	 3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle	3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle	3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle	3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles	3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise	3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I	3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II	3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III	3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III	3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I	3

<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II		3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III		3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I		3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II		3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III		3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle		3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>THT-1010</u>	Théâtre du Québec : la scène québécoise		3
<u>THT-1011</u>	Dramaturgie du Québec		3

RÈGLE 8 - 6 CRÉDITS PARMIS:**Théories et approches littéraires**





<u>ANG-3201</u>	Literary Criticism		3
<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3

<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 9 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:**Projet de recherche**

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	---	---

RÈGLE 10 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite	 	3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, FRN, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, PLN, POR, RUS, THT.





PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------












PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

Le cours ENT-1000 est également offert en version anglaise : ENT-1010.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I			3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II			3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MNG-1101</u>	Gestion de la PME et sa croissance				3
<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets				3
<u>MNG-2102</u>	Entrepreneuriat, PME et société				3
<u>MNG-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME				3
<u>MNG-2108</u>	Réaliser son projet entrepreneurial				3
<u>MRK-2102</u>	Comportement du consommateur				3
<u>SVS-1119</u>	Gestion des organismes communautaires				3
<u>SVS-1120</u>	Économie sociale et intervention				3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1ELI Études - Profil international - Baccalauréat en études littéraires

12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

BACCALAURÉAT INTÉGRÉ EN LANGUE FRANÇAISE ET RÉDACTION PROFESSIONNELLE (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce baccalauréat vous permettra de maîtriser pleinement la langue française et de devenir un rédacteur professionnel efficace, capable de rédiger aussi bien un article de vulgarisation scientifique, un rapport administratif qu'une chronique pour un magazine ou une page Web. Vous serez initié aux différents aspects sociolinguistiques de la langue française (lexicologie, lexicographie, sociolinguistique et phonétique, etc.).

Vous acquerez la maîtrise de l'écriture professionnelle dans toutes ses dimensions, selon les normes de l'édition et les règles de plusieurs genres d'écriture, et vous serez en mesure d'adapter vos stratégies en fonction du contexte de communication. Vous pourrez rédiger, entre autres, des textes promotionnels, des textes relevant du domaine culturel et des articles de vulgarisation. Vous pourrez également réviser tous les genres de textes. Vous maîtriserez les étapes de production d'un texte, de la collecte de données à la rédaction, en passant par la révision et l'édition, et vous saurez utiliser les principaux outils de travail d'un rédacteur et d'un réviseur professionnel.



CONCENTRATIONS

- Communication publique
- Création littéraire
- Sur mesure

- Traduction

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PERSONNALITÉ TYPE

Aimer comprendre et analyser la langue et sa structure. Aimer lire et écrire. Avoir le souci de la clarté et de la précision. Aimer donner une forme concrète à une idée. Être créatif, imaginatif et posséder des habiletés en vulgarisation. Être polyvalent et déterminé.

AVENIR

Ce programme vous prépare à l'exercice des professions de rédacteur, de réviseur, de correcteur d'épreuves, de chargé d'édition ou de conseiller linguistique. Les perspectives d'emploi en rédaction professionnelle sont nombreuses. On trouve des professionnels de l'écriture au sein des entreprises commerciales, des maisons d'édition et de nombreux organismes privés et publics.

Professions

- Agent d'information
- Chargé d'édition
- Conseiller linguistique
- Correcteur d'épreuves
- Recherchiste
- Rédacteur
- Réviseur

Employeurs

- Entreprises de différents secteurs
- Fonction publique
- Magazines et journaux
- Maisons d'édition
- Organismes privés et publics
- Travail autonome

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en linguistique et en communication publique.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Grâce au profil international, vous pourriez faire une ou deux sessions d'études en France, notamment à l'Université Paris-Sorbonne.

Stages et formation pratique

Le programme se distingue par le nombre de pratiques d'écriture simulant une situation réelle, et cela, dans presque tous les cours de rédaction. Le corps enseignant est constitué de professionnels de la rédaction spécialisée qui vivent de leur plume. À la fin du programme, vous pourrez faire un vaste projet de rédaction et un stage de 8 à 15 semaines, ce qui vous permettra de vivre une expérience enrichissante en milieu de travail.

- c** Certains cours à distance
- i** Profil entrepreneurial
- k** Profil international
- m** Programme multidisciplinaire
- r** Stages
- q** Stages rémunérés

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Développer les compétences nécessaires à l'exercice professionnel d'une fonction liée à la rédaction/révision en langue française. Acquérir une excellente maîtrise de la langue française.

Objectifs particuliers

- Maîtriser et comprendre la langue française et ses subtilités;
- être capable d'adapter l'écrit en fonction des différents genres d'écriture;
- savoir effectuer les différents types de révision professionnelle;
- maîtriser toutes les étapes de production d'un écrit professionnel de l'idéation à la diffusion;
- savoir choisir les stratégies d'écriture en fonction du contexte de communication et du mode de diffusion;
- savoir exploiter les principaux outils du rédacteur/réviseur;
- développer un esprit analytique et une capacité d'écriture synthétique;
- connaître les exigences particulières de la profession de rédacteur/réviseur et ses règles d'éthique.

CONCENTRATIONS

- Communication publique
- Création littéraire
- Sur mesure
- Traduction

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. L'étudiant qui choisit ce profil remplace deux cours à option en langue française par deux cours tirés du profil entrepreneurial ainsi que le projet ou le stage en rédaction par le portfolio entrepreneurial.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Clerc

isabelle.clerc@lli.ulaval.ca

Directrice associée

Anne Fonteneau

418 656-2131 poste 2602

anne.fonteneau@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines
- Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal

de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.












Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LANGUE FRANÇAISE ET RÉDACTION PROFESSIONNELLE			54
FRN-1102	Démarche de rédaction		3
FRN-1103	Révision linguistique		3
TRD-1003	Expression écrite	 	3
TRD-1004	Grammaire du français écrit	 	3
FRN-2208	Synthèse de documents	 	3
FRN-2209	Réécriture et révision I		3
FRN-2212	Textes de magazine		3
FRN-2214	Textes de promotion		3
FRN-2210	Rédaction administrative		3
FRN-2211	Rédaction en milieu culturel		3
FRN-3200	Adaptation de textes spécialisés		3

<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II		3
<u>RED-2000</u>	Rédaction et genres numériques		3
<u>RED-3000</u>	Stratégie informationnelle en environnement numérique	 	3
<u>RED-3500</u>	Stage en rédaction ou révision professionnelles		6
<u>RED-3510</u>	Projet de rédaction ou de révision professionnelles		6

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------





AUTRES EXIGENCES

36



L'étudiant doit choisir une concentration.



RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

Langue française

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>TRD-1001</u>	Lexique et dictionnaires		3

Linguistique

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage		3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3

<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-2004</u>	Psycho et neurolinguistique		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>LNG-3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3

Note 1 - Il est recommandé de suivre le cours LNG-1000 avant tout autre, et de suivre, en priorité, les cours suivants : FRN-1110, FRN-2119, FRN-2120, EAN-2200 et TRD-1001.

Note 2 - Il est toutefois recommandé à l'étudiant qui souhaite poursuivre des études de deuxième cycle en linguistique de s'inscrire aux cours suivants : FRN-1109, FRN-1110, FRN-1111, LNG-2001 et LNG-2004 (ce sont les préalables à la maîtrise en linguistique).

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou parmi les cours d'une autre langue moderne ou ancienne. Les cours d'anglais dont le niveau est inférieur à ANL-2020 ne sont pas contributeurs.







RÈGLE 3 - 15 CRÉDITS

L'étudiant doit satisfaire aux exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
COMMUNICATION PUBLIQUE		15

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:




<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication	 	3
<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois	 	3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques	 	3
<u>COM-1004</u>	Journalisme et société		3




<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec			3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication			3
<u>COM-2000</u>	Argumentation et communication			3
<u>COM-2003</u>	Initiation au journalisme écrit			3
<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	 		3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques			3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-3300</u>	Pratiques avancées de relations publiques			3
<u>COM-3302</u>	Plan tactique de communication			3

CRÉATION LITTÉRAIRE

15

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:




<u>CRL-1000</u>	Le langage comme matériau d'expression			3
<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)			3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature			3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)			3
<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)			3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (conte et nouvelle)			3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie			3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique			3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson			3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film			3

<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves		3
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades		3
<u>CRL-2300</u>	Création littéraire et autres arts		3

TRADUCTION

15

L'étudiant devra au préalable réussir le test d'aptitude à la traduction.

<u>TRD-1000</u>	Introduction à la traduction		3
<u>TRD-1005</u>	Traduction générale I		3
<u>TRD-1010</u>	Terminologie et recherche documentaire		3
<u>TRD-2000</u>	Grammaire et stylistique différentielles		3
<u>TRD-2001</u>	Traduction générale II		3

SUR MESURE

15

L'étudiant doit concevoir un programme cohérent de cours et soumettre à la Direction de programme, pour approbation, un document décrivant les objectifs particuliers de sa concentration sur mesure et justifiant le choix des cours proposés. La mention XXX-COURS signifie que les cours à suivre ne sont pas encore inscrits au dossier.

XXX-COURS





PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------










PROFIL ENTREPRENEURIAL

12



<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I			3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II			3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets	 		3
<u>MNG-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME			3
<u>MNG-2108</u>	Réaliser son projet entrepreneurial			3
<u>MNG-4145</u>	Travail autonome et microentreprise			3
<u>MNG-4146</u>	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif			3

Le cours MNG-2103 est également offert en version anglaise : MNG-3101.

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1LRP</u>	Études - Profil international - Bacc. intégré en langue française et rédaction professionnelle	12 à 18
-----------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

› Droits de scolarité

› Bourses et aide financière

› Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-06-10 08:36:56 / 2016-11-30 11:56:34

Version archivée

BACCALaurÉAT INTÉGRÉ EN SCIENCES HISTORIQUES ET ÉTUDES PATRIMONIALES (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

Ce baccalauréat pluridisciplinaire propose des combinaisons variées. Il vous offre une formation fondamentale dans la discipline de votre choix tout en vous initiant aux disciplines voisines. Durant vos études, vous intégrerez les notions essentielles et les méthodes propres aux sciences historiques. Vous assimilerez les enjeux institutionnels et professionnels de la consignation, de l'interprétation et de la diffusion du patrimoine culturel, le tout dans une perspective critique et éthique. Vous saisirez également les dimensions internationales et interculturelles du patrimoine.



CONCENTRATIONS

- Gestion des archives et des documents administratifs
- Archéologie
- Ethnologie
- Histoire de l'art
- Histoire
- Muséologie

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'humain et la culture. Désirer connaître et comprendre les origines et l'évolution de l'humanité et des cultures. Aimer lire

et découvrir. Être patient et persévérant. Faire preuve d'initiative et d'organisation.

AVENIR

Avec votre formation en sciences historiques et études patrimoniales, vous serez prêt à entreprendre une carrière dans le champ du patrimoine culturel. Vos compétences multidisciplinaires et votre polyvalence seront recherchées par des employeurs de différents secteurs, notamment les musées, les lieux d'interprétation, les centres d'archives, les services gouvernementaux et municipaux, les organismes culturels et les organismes de conservation et de mise en valeur du patrimoine.

Professions

- Agent culturel
- Agent de recherche
- Analyste
- Chargé de projet

Employeurs

- Centres d'archives
 - Fonction publique
 - Municipalités
 - Musées
 - Organismes culturels
-

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en ethnologie, en histoire, en archivistique, en histoire de l'art, en muséologie et dans des disciplines rattachées au patrimoine.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Ce programme vous permettra d'étudier les fondements des sciences historiques tout en vous spécialisant. Plusieurs cours vous permettront d'assimiler vos connaissances.

Dans certaines concentrations, un stage est proposé. Le profil entrepreneurial vous offrira l'occasion de développer votre sens de l'initiative.

Grâce au profil international, vous pourriez étudier pendant une session en Suisse, en Chine, au Sénégal ou en Allemagne. Avec Échanges Canada, vous pourriez suivre une session à l'Université de Calgary, en Alberta. Le Département des sciences historiques offre également la possibilité de participer à un stage ou à un séminaire-stage en Chine pendant huit semaines.

- C** Certains cours à distance
 - j** Échanges Canada
 - i** Profil entrepreneurial
 - k** Profil international
 - m** Programme multidisciplinaire
 - r** Stages
 - S** Programme unique au Québec
-

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
 - Détail des droits de scolarité
 - Calculateur de budget
 - Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger
-

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Basé sur le constat que la complémentarité entre l'histoire, l'ethnologie, l'histoire de l'art, l'archivistique, l'archéologie et la muséologie constitue un élément essentiel à l'étude du patrimoine culturel, ce baccalauréat offre à l'étudiant un programme riche et flexible, lui permettant de tirer profit des six disciplines du Département des sciences historiques. Dans le but de mieux préparer l'étudiant à un marché du travail qui demande non seulement des compétences multiples, mais aussi la capacité de les utiliser simultanément et de façon complémentaire, le programme permet à chaque étudiant de développer des orientations thématiques personnelles tout en profitant des cours offerts dans toutes les disciplines du Département des sciences historiques.

Le programme offre à la fois une bonne diversification disciplinaire et une concentration suffisante pouvant mener aux études avancées dans une discipline principale. De cette manière, l'étudiant est appelé à acquérir une part de formation fondamentale choisie parmi les six disciplines du programme, tout en développant sa compréhension des disciplines voisines. Au bout du compte, il aura acquis la capacité d'étudier les traces du passé dans une perspective multidisciplinaire. Il aura aussi acquis une compréhension des enjeux théoriques et pratiques de la consignation, du classement et de l'interprétation des traces culturelles dans une perspective patrimoniale. Il pourra ainsi poursuivre des études avancées dans sa discipline principale ou intégrer le marché du travail comme intervenant dans le champ du patrimoine culturel.

OBJECTIFS

Le diplômé de ce programme sera capable :

- d'intégrer les approches de plusieurs sciences historiques dans l'étude du patrimoine;
- d'analyser les rapports au passé, en tenant compte de la variété des pratiques, des conceptions et des expressions qu'ils supposent;
- de mener une recherche ou une intervention professionnelle, en respectant les principes scientifiques fondamentaux des disciplines historiques;
- de comprendre des systèmes de pratiques institutionnelles et professionnelles dans le champ des sciences historiques;
- de considérer les dimensions internationales et interculturelles du patrimoine;
- de manifester un sens des responsabilités individuelles, notamment dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire;
- de faire preuve de perspective critique et éthique dans le domaine du patrimoine.

CONCENTRATIONS

- Gestion des archives et des documents administratifs
- Archéologie
- Ethnologie
- Histoire de l'art
- Histoire
- Muséologie

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Laurier Turgeon

418 656-2131 poste 7200

laurier.turgeon@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.



Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES HISTORIQUES ET ÉTUDES PATRIMONIALES			36
<u>ARL-1003</u>	Archéologie analytique		3
<u>HAR-1000</u>	Méthodologie de l'histoire de l'art		3
<u>HST-1000</u>	Lecture critique en histoire		3
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire	 	3
<u>HST-1009</u>	Recherche et rédaction en histoire		6
<u>PTR-1001</u>	Patrimoine et rapports au passé		3
<u>ETN-1002</u>	Méthodologies de terrain : entrevue et observation	 	3

<u>GAD-1000</u>	Concepts et méthodes archivistiques		3
<u>HST-2000</u>	Analyse critique des sources		3
<u>PTR-3000</u>	Séminaire : sciences historiques et études du patrimoine		3
<u>PTR-3001</u>	Projet interdisciplinaire de fin d'études		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES **54**

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

ANL-2010 à ANL-3799




ou parmi les cours d'une autre langue seconde.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues.




RÈGLE 2 - 18 CRÉDITS

Outre les 6 crédits de la règle 1 de sa concentration, l'étudiant doit réussir 6 crédits dans deux autres concentrations (18 crédits au total).

Archéologie

<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3




			
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien		3
Ethnologie			
<u>ETN-1000</u>	Introduction à l'ethnologie		3
<u>ETN-1003</u>	Dynamiques des pratiques culturelles		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels		3
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord		3
<u>ETN-1114</u>	Costume et culture	  	3
<u>ETN-1116</u>	Paroles et imaginaires		3
Gestion des archives et des documents administratifs			
<u>GAD-1002</u>	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire	 	3
<u>GAD-1003</u>	Organisation et législation dans un service	  	3
<u>GAD-1100</u>	Histoire des archives et de l'archivistique		3
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de mémoires		3
Histoire			
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques	 	3
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)		3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles	 	3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3

<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-3901</u>	Histoire et citoyenneté	 	3

Histoire de l'art

<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>HAR-1002</u>	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
<u>HAR-1003</u>	L'architecture de la Renaissance à 1900		3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
<u>HAR-1007</u>	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920		3
<u>HAR-1009</u>	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970		3
<u>HAR-1010</u>	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe		3
<u>HAR-2201</u>	Architecture de la ville de Québec		3
<u>HAR-2203</u>	Architecture en Amérique du Nord, XVIIe-XIXe siècles		3






Muséologie

<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de mémoires		3

RÈGLE 3 - 21 CRÉDITS PARMIS

les cours de sa concentration

RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARI:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
<u>RUS-1100</u>	Littérature russe		3
<u>RUS-2100</u>	Lecture et analyse de textes		3
<u>SVS-1117</u>	Intervention en contexte interculturel		3

ou parmi les cours portant les sigles ADM, ALL, ANG, ANT, ARC, ARV, BIO, CIN, COM, DRT, EAN, ECN, ESP, FRN, GGR, GRC, IFT, LAT, LIT, LNG, MNG, PHI, POL, PSY, SCR, SIO, SOC, THL, THT

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE		36

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

Approche des disciplines

<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3

<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien		3
-----------------	--------------------	--	---

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS

tous les cours de premier cycle portant le sigle ARL, à l'exception de ceux des séries 800 et 900

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
-----------------	-------------------------------------	---	---

<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
-----------------	---	---	---

ou parmi les cours portant les sigles ANT, BIO, GGR

ETHNOLOGIE**36****RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:**

Approche des disciplines

<u>ETN-1000</u>	Introduction à l'ethnologie		3
-----------------	-----------------------------	---	---

<u>ETN-1003</u>	Dynamiques des pratiques culturelles		3
-----------------	--------------------------------------	---	---

<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
-----------------	--------------------------------------	---	---

<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels		3
-----------------	------------------	--	---

<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
-----------------	---	--	---

<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord		3
-----------------	--	---	---

<u>ETN-1114</u>	Costume et culture	  	3
-----------------	--------------------	---	---

<u>ETN-1116</u>	Paroles et imaginaires		3
-----------------	------------------------	--	---

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:


<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
-----------------	-------------------------------------	---	---



<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
-----------------	---------------------------------------	--	---

<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons		3
-----------------	---------------------------------------	--	---

<u>ETN-1102</u>	Patrimoine religieux		3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires		3
<u>ETN-1106</u>	Culture populaire urbaine		3
<u>ETN-1108</u>	Art et iconographie de la culture populaire		3
<u>ETN-1109</u>	Ethnologie du patrimoine		3
<u>ETN-1112</u>	Manières d'habiter		3
<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien		3
<u>ETN-1116</u>	Paroles et imaginaires		3
<u>ETN-1120</u>	Patrimoine et nouvelles technologies	 	3
<u>ETN-1122</u>	Légendes et récits de l'Amérique française		3
<u>ETN-2005</u>	Pratiques ethnologiques		3
<u>ETN-2100</u>	Approches qualitatives et collaboratives		3
<u>ETN-2200</u>	Communication et performance		3
<u>ETN-2203</u>	Immigration et interculturalité		3
<u>ETN-2204</u>	Étude de la vie privée		3
<u>ETN-2206</u>	Patrimoine culturel immatériel et musées		3
<u>ETN-2250</u>	Lectures dirigées		3
<u>ETN-3001</u>	Tourisme et patrimoine		3
<u>ETN-3100</u>	Enseigner sa culture		3
<u>ETN-3500</u>	Projet spécial		3
<u>ETN-3501</u>	Stage en milieu professionnel		3
<u>ETN-4000</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARI:

<u>DRT-1004</u>	Droit des personnes physiques et de la famille		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6







<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
<u>SVS-1117</u>	Intervention en contexte interculturel		3

ou parmi les cours portant les sigles ADM, ANT, GGR, LNG, PSY, SOC

GESTION DES ARCHIVES ET DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

36


RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>GAD-1002</u>	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire			3	
<u>GAD-1003</u>	Organisation et législation dans un service				3
<u>GAD-1100</u>	Histoire des archives et de l'archivistique			3	
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de mémoires			3	

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>GAD-2100</u>	Acquisition, évaluation, sélection et conservation			3
<u>GAD-2101</u>	Classement et instruments de recherche			3
<u>GAD-2102</u>	Diffusion, référence et recherche			3
<u>GAD-2103</u>	Traitement de documents actifs			3
<u>GAD-2104</u>	Calendrier - documents semi-actifs			3
<u>GAD-2105</u>	Préservation et conservation des archives			3
<u>GAD-2106</u>	Classification, métadonnées, accès aux documents numériques			3
<u>GAD-3000</u>	Stage en archivistique			3
<u>GAD-3100</u>	Projet programme-emploi			3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable			3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine			6










PTR-1002 Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine  3

ou parmi les cours portant les sigles COM, DRT, FRN, IFT, MNG, SIO

HISTOIRE

36

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques	 	3
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)		3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles	 	3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-3901</u>	Histoire et citoyenneté	 	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARI:


Séminaires

<u>HST-2600</u>	Séminaire d'histoire européenne I		3
<u>HST-2601</u>	Séminaire d'histoire européenne II		3
<u>HST-2602</u>	Séminaire d'histoire européenne III		3
<u>HST-2603</u>	Séminaire d'histoire européenne IV		3


<u>HST-2604</u>	Séminaire d'histoire européenne V		3
<u>HST-2605</u>	Séminaire d'histoire européenne VI		3
<u>HST-2606</u>	Séminaire d'histoire des Amériques I		3
<u>HST-2607</u>	Séminaire d'histoire des Amériques II		3
<u>HST-2608</u>	Séminaire d'histoire des Amériques III		3
<u>HST-2609</u>	Séminaire d'histoire des Amériques IV		3
<u>HST-2610</u>	Séminaire d'histoire des Amériques V		3
<u>HST-2611</u>	Séminaire d'histoire des Amériques VI		3
<u>HST-2612</u>	Séminaire d'histoire non occidentale I		3
<u>HST-2613</u>	Séminaire d'histoire non occidentale II		3
<u>HST-2614</u>	Séminaire d'histoire non occidentale III		3
<u>HST-2615</u>	Séminaire d'histoire non occidentale IV		3
<u>HST-2616</u>	Séminaire d'histoire non occidentale V		3
<u>HST-2617</u>	Séminaire d'histoire non occidentale VI		3

RÈGLE 3 - 18 CRÉDITS PARI:

Histoire ancienne

<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne		3
<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
<u>HST-2105</u>	Impérialisme romain		3
<u>HST-2106</u>	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle		3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome		3
<u>HST-2108</u>	Question d'histoire ancienne I		3
<u>HST-2109</u>	Question d'histoire ancienne II		3



Europe médiévale

<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>HST-2150</u>	Formation de l'espace européen, 500-1600		3
<u>HST-2152</u>	Les moines et la société au Moyen Âge		3
<u>HST-2153</u>	Question d'histoire médiévale I		3
<u>HST-2154</u>	Question d'histoire médiévale II		3
<u>HST-2155</u>	Question d'histoire médiévale III		3
<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)		3

Europe moderne

<u>HST-2200</u>	La Renaissance (1450-1610)		3
<u>HST-2201</u>	L'éducation en Europe moderne		3
<u>HST-2202</u>	Religions et sociétés en Europe moderne		3
<u>HST-2203</u>	Vies et pratiques politiques sous l'Ancien Régime		3
<u>HST-2204</u>	Europe des Lumières		3
<u>HST-2206</u>	Question d'histoire d'Europe moderne I		3
<u>HST-2207</u>	Question d'histoire d'Europe moderne II		3
<u>HST-2208</u>	Question d'histoire d'Europe moderne III		3
<u>HST-2209</u>	Question d'histoire d'Europe moderne IV		3

Europe contemporaine


<u>HST-2250</u>	La Révolution française		3
<u>HST-2251</u>	Relations internationales en Europe		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est		3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques		3
<u>HST-2255</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine I		3

<u>HST-2256</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine II	3
<u>HST-2257</u>	Question d'histoire du monde contemporain II	3
<u>HST-2258</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine IV	3
<u>HST-2259</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine V	3
<u>HST-2260</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine III	3
<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)	3

Monde contemporain





<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique	3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989	3
<u>HST-2302</u>	Question d'histoire africaine	3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)	3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981	3
<u>HST-2306</u>	Question d'histoire du monde contemporain I	3
<u>HST-2307</u>	Question d'histoire des États-Unis	3
<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine	3

Monde non occidental

<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)	3
<u>HST-2350</u>	L'Afrique au XXe siècle	 3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)	3
<u>HST-2352</u>	Question d'histoire non occidentale I	3
<u>HST-2353</u>	Question d'histoire non occidentale II	3
<u>HST-2354</u>	Question d'histoire non occidentale III	3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)	3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)	3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)	3

Histoire du Québec et du Canada

Des origines à nos jours

<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale		3
<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec		3
<u>HST-2402</u>	Histoire des femmes au Québec		3
<u>HST-2403</u>	Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle		3
<u>HST-2404</u>	Histoire de la ville de Québec		3
<u>HST-2405</u>	État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960		3
<u>HST-2406</u>	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord		3
<u>HST-2407</u>	Francophonies nord-américaines : état des lieux		3
<u>HST-2408</u>	Histoire du catholicisme québécois		3

Avant la Confédération




<u>HST-2425</u>	L'espace nord-atlantique au XVIe siècle		3
<u>HST-2426</u>	Population et société au Québec, XVIIe-XIXe siècle		3
<u>HST-2427</u>	Histoire maritime de la Nouvelle-France		3
<u>HST-2428</u>	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles		3
<u>HST-2429</u>	Amérique du Nord britannique, 1760-1867		3
<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France		3


Après la Confédération

<u>HST-2451</u>	Mutations du travail au Québec au XXe siècle		3
<u>HST-2452</u>	Partis politiques de Laurier à King		3
<u>HST-2453</u>	Nationalisme au Canada français		3
<u>HST-2454</u>	Avènement de la consommation de masse au Québec		3
<u>HST-2455</u>	Histoire, mémoire, identité : Québec et Canada contemporains		3



<u>HST-2456</u>	Histoire sociale du Québec	3
<u>HST-2457</u>	Histoire économique du Québec	3
<u>HST-2459</u>	Question d'histoire du Canada I	3
<u>HST-2460</u>	Question d'histoire du Canada II	3
<u>HST-2461</u>	Question d'histoire du Canada III	3
<u>HST-2462</u>	Question d'histoire du Québec I	3
<u>HST-2463</u>	Question d'histoire du Québec II	3
<u>HST-2464</u>	Question d'histoire du Québec III	3
<u>HST-2465</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France I	3
<u>HST-2466</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France II	3
<u>HST-2467</u>	Question d'histoire de l'Amérique du Nord britannique	3
<u>HST-2468</u>	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867	3
<u>HST-2469</u>	Les années 1960, le Québec et le monde	3

Autres cours

<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine	 3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine	3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle	 3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons	3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires	3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960	 3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque	3
<u>HST-2500</u>	Les âges de la vie en Occident, XVIIIe-XXe siècles	3
<u>HST-2501</u>	Question d'histoire générale	3
<u>HST-2502</u>	Histoire et communication	3
<u>HST-2503</u>	Histoire et méthodes	3

<u>HST-2504</u>	Projet-Programme d'emploi		3
<u>HST-2506</u>	Lectures dirigées		3
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de mémoires		3

RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARMİ:


<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3


ou parmi les cours portant les sigles ANT, COM, DRT, EAN, ECN, FRN, GGR, LIT, LNG, PHI, POL, PSY, SOC, THL, SCR

HISTOIRE DE L'ART**36****RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMİ:**

<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>HAR-1002</u>	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
<u>HAR-1003</u>	L'architecture de la Renaissance à 1900		3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
<u>HAR-1007</u>	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920		3
<u>HAR-1009</u>	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970		3
<u>HAR-1010</u>	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe		3
<u>HAR-2201</u>	Architecture de la ville de Québec		3
<u>HAR-2203</u>	Architecture en Amérique du Nord, XVIIe-XIXe siècles		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMİ:

Art médiéval		
<u>HAR-2151</u>	L'art roman	3
Art de la période moderne		
<u>HAR-2175</u>	L'art en Europe, 1580-1700	3
<u>HAR-2176</u>	L'art en France, 1500-1700	3
<u>HAR-2177</u>	Théories italiennes	3
<u>HAR-2178</u>	La Renaissance italienne	3
<u>HAR-2179</u>	Maniérismes, 1520-1600	3
<u>HAR-2180</u>	Art et histoire	3
<u>HAR-2206</u>	Architecture française, XVe-XIXe siècles	 3
<u>HAR-2212</u>	Pratiques architecturales contemporaines	3
Art des XIXe et XXe siècles		
<u>HAR-2200</u>	Villes modernes et banlieues	3
<u>HAR-2202</u>	Architecture et postmodernité	3
<u>HAR-2205</u>	La ville et son image	3
<u>HAR-2250</u>	Néoclassicisme	3
<u>HAR-2251</u>	Surréalisme	3
<u>HAR-2252</u>	Expressionnisme allemand	3
<u>HAR-2253</u>	Le symbolisme et ses antécédents	3
<u>HAR-2254</u>	Le romantisme en Europe	3
HAR-2255	Art contemporain	3
<u>HAR-2256</u>	L'art américain depuis 1945	3
<u>HAR-2257</u>	L'art qui se fait	3
<u>HAR-2258</u>	L'histoire de l'art au féminin	3

HAR-2259	Cubismes	3
HAR-2260	Les Avant-gardes russes	3
HAR-2261	Cobra et ses environs	3
HAR-2262	Dada	3
HAR-2263	Futurisme italien	3
HAR-2264	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle	3
HAR-2310	Photographie et postphotographie	3
HAR-2311	Minimalisme et postminimalisme	3
HAR-2316	L'art contemporain et le corps	 3

Art du Québec, du Canada et de l'Amérique (XVIe-XIXe siècles)


HAR-2300	La peinture au Québec de 1791 à 1867	3
HAR-2302	L'art précolombien	3
HAR-2303	L'art actuel au Québec	3
HAR-2305	Arts de l'Empire britannique (1750-1920)	3
HAR-2306	L'image rurale dans les arts plastiques au Québec : 1860-1930	3
HAR-2308	Ouest américain (1830-1920)	3
HAR-2309	L'artiste et ses doubles en Amérique du Nord	3
HAR-2313	Art canadien dans un contexte international (1880-1920)	3
HAR-2315	Art américain, 1890-1945	3

Méthodologie

HAR-2204	Histoire de la critique architecturale	3
HAR-2350	Théories et méthodes de l'art contemporain	3

Pratiques de l'histoire de l'art

HAR-1400	Voyage d'étude d'art I	1
--------------------------	------------------------	---

HAR-1401	Voyage d'étude d'art II	1
<u>HAR-1402</u>	Voyage d'étude d'art III	1
<u>HAR-2400</u>	L'art et le musée	3
<u>HAR-2401</u>	Travaux pratiques	3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie	 3





Autres cours

<u>HAR-2211</u>	Histoire du design	3
<u>HAR-2312</u>	Approches occidentales du jardin	3
<u>HAR-2450</u>	Initiative d'étudiant	3
<u>HAR-2451</u>	Lecture I	1
<u>HAR-2452</u>	Lecture II	2

Questions d'art

<u>HAR-2500</u>	Question d'art I	3
<u>HAR-2501</u>	Question d'art II	3
<u>HAR-2502</u>	Question d'art III	3
<u>HAR-2503</u>	Question d'art IV	3
<u>HAR-2504</u>	Question d'art V	3
<u>HAR-2505</u>	Question d'art VI	3
<u>HAR-2506</u>	Question d'art VII	3
<u>HAR-2507</u>	Question d'art VIII	3
<u>HAR-2508</u>	Question d'art IX	3
<u>HAR-2509</u>	Question d'art X	3
<u>HAR-2510</u>	Question d'art XI	3
<u>HAR-2511</u>	Question d'art XII	3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMI:




<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
<u>RUS-1100</u>	Littérature russe		3
<u>RUS-2100</u>	Lecture et analyse de textes		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANT, ARC, ARV, CIN, EAN, ESP, GRC, LAT, LIT, PHI, POL, SOC, THT

MUSÉOLOGIE

36

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de mémoires		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:

Art et musée

<u>HAR-1002</u>	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
<u>HAR-1007</u>	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920		3
<u>HAR-2264</u>	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		3
<u>HAR-2303</u>	L'art actuel au Québec		3
<u>HAR-2400</u>	L'art et le musée		3
<u>HAR-2402</u>	Préservation des oeuvres d'art et des biens culturels		3

Société et musée		
ARL-1500	Archéologie romaine	3
ETN-1102	Patrimoine religieux	3
ETN-1115	Étude du quotidien	3
ETN-1120	Patrimoine et nouvelles technologies	3
ETN-2005	Pratiques ethnologiques	3
ETN-2201	Ethnologie industrielle	3
ETN-2206	Patrimoine culturel immatériel et musées	3
ETN-2900	Traditions et action culturelle	3
ETN-3100	Enseigner sa culture	3
ETN-3500	Projet spécial	3
GAD-2100	Acquisition, évaluation, sélection et conservation	3
GAD-2101	Classement et instruments de recherche	3
GAD-2102	Diffusion, référence et recherche	3
HST-2502	Histoire et communication	3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:





DDU-1200	Patrimoine et développement durable	3
GPL-3004	Séminaire-stage interculturel en Chine	6
PTR-1002	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine	3

ou parmi les cours portant les sigles ANT, COM, DRT, EAN, ECN, FRN, GGR, LIT, LNG, PHI, POL, PSY, SOC, THL, SCR

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		9

Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir un cours à déterminer avec la direction de programme, selon la concentration choisie.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I			3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II			3

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1PTR</u>	Études - Profil international - Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales	12 à 18
-----------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-11-10 15:58:48 / 2016-11-30 11:56:34

Version archivée

BACCALaurÉAT INTÉGRÉ EN ÉTUDES INTERNATIONALES ET LANGUES MODERNES (B.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous acquerrez une vision d'ensemble des enjeux internationaux ainsi que des connaissances sur le monde et les relations internationales et interculturelles dans une perspective multidisciplinaire: histoire, géographie, communication, politique, économie, anthropologie, etc. Vous développerez également votre autonomie ainsi que votre esprit d'analyse et de synthèse. Vous deviendrez polyglotte et adopterez une

spécialité en choisissant deux concentrations en langues et une concentration disciplinaire.



CONCENTRATIONS

L'étudiant doit choisir trois concentrations : une première langue d'études, une deuxième langue d'études et une discipline :

Compétence langagière : première langue d'études

Allemand
Anglais
Arabe
Chinois
Espagnol
Italien
Japonais
Portugais
Russe

Compétence langagière : deuxième langue d'études

Allemand
Anglais
Arabe
Chinois
Espagnol
Italien
Japonais
Portugais
Russe

Discipline

Communication publique
Développement international
Économique
Environnement
Politique

PERSONNALITÉ TYPE

Avoir un intérêt marqué pour l'apprentissage des langues modernes et les maîtriser avec facilité. S'intéresser aux aspects politiques, historiques, géographiques et culturels de différents pays, et vouloir les comparer dans une perspective internationale. Avoir une grande curiosité intellectuelle. Aimer analyser et résoudre des problèmes. Avoir le sens critique et stratégique développé. Avoir des aptitudes pour la communication. Aimer prendre des décisions et assumer des responsabilités.

AVENIR

Vous serez en mesure de traiter des dossiers liés à des questions internationales dans différents secteurs, notamment en développement, en coopération, en culture, en environnement et en santé, tant dans les institutions publiques que dans les organisations à but non lucratif et les entreprises privées, et ce, à l'échelle nationale et internationale.

Professions

- Adjoint administratif
- Agent de développement
- Agent de liaison ou de promotion
- Analyste des relations internationales et des politiques
- Chargé de projet
- Conseiller
- Coordonnateur

Employeurs

- Ambassades ou consulats
 - Entreprises de divers secteurs économiques à l'international
 - Médias
 - Organismes culturels, environnementaux ou humanitaires
 - Organismes publics et parapublics
-

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en science politique, en communication publique et en études internationales.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Vous profiterez d'une formation multidisciplinaire: les cours offerts proviennent d'un grand nombre de programmes répartis dans onze facultés. L'accent mis sur la maîtrise de deux langues secondes vise à répondre aux exigences d'une carrière internationale.

Le profil international vous permettra de faire une ou deux sessions d'études à l'étranger dans l'une de nos universités partenaires, et ce, dans plusieurs pays et sur plusieurs continents, par exemple en Argentine, en Allemagne, en Australie, en Chine, au Costa Rica, en Espagne, au Japon, en Italie, en Russie ou en Uruguay.

Stages et formation pratique

Vous aurez différentes possibilités de stages rémunérés ou non. La nature du stage est déterminée par la concentration et la langue principale choisies, et sa durée est de deux ou de quatre mois.

- c** Certains cours à distance
- j** Échanges Canada
- f** Profil développement durable
- k** Profil international
- m** Programme multidisciplinaire
- r** Stages
- q** Stages rémunérés

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, chaque département a un champ d'expertise et une personnalité qui lui est propre, et le corps enseignant, composé de près de 300 membres, reflète bien cette pluralité. Quel que soit votre champ d'études, vous rencontrerez des professeurs et des chargés de cours aux compétences reconnues et d'une grande disponibilité. Ils sauront susciter votre intérêt et vous aider à développer vos talents et vos connaissances.

Des humanités numériques aux secrets des arts anciens, des langues d'hier à celles d'aujourd'hui, des histoires d'ici à celles d'ailleurs, des questions qui vous interpellent aux enjeux qui secouent notre monde, de découvertes en création, les professeurs et les chargés de cours ne manquent pas d'expérience! Leur savoir-faire est incomparable et vous assure des programmes d'études à la fine pointe du savoir et des pratiques professionnelles actuelles.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, la vitalité de la recherche et de la création est tangible: les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours s'investissent activement dans des projets fondamentaux et audacieux qu'ils initient, réalisent et font rayonner. Les nombreux contrats et subventions que leur réputation et la qualité de leurs travaux permettent de décrocher chaque année dotent la Faculté d'un environnement d'expérimentation et de recherche unique et propice à la formation d'une relève de haut niveau. Avec ses 15 infrastructures de recherche (chaires, centres, laboratoires et instituts) qui comptent parmi les plus performantes et innovantes de leur domaine, la Faculté fait déjà plein de projets pour vous!

Participez avec nous à l'avancement des idées et du savoir en sciences humaines, en arts et en lettres!

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
45 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Programme de formation résolument multidisciplinaire, le baccalauréat en études internationales et langues modernes a pour objectif de former l'étudiant pour qu'il soit apte à mener une carrière internationale dans divers domaines d'activité. Dans cet esprit, le programme vise à outiller l'étudiant dans deux langues modernes afin qu'il soit en mesure d'interpréter correctement la réalité d'une ou plusieurs aires culturelles ou géographiques et de prendre la responsabilité de dossiers liés à des questions internationales dans différents secteurs (développement international, coopération internationale, culture, environnement, santé, etc.) dans la langue du pays concerné.

Le baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes vise l'atteinte des objectifs suivants :

- le développement d'un esprit critique à l'égard des enjeux internationaux;
- l'acquisition de deux langues modernes;
- le développement de qualités personnelles nécessaires à l'exercice d'une profession aux facettes multiples.

À la fin du programme d'études, l'étudiant aura acquis :

- des connaissances sur le monde, les réalités internationales et les relations entre les cultures;
- des méthodes et des outils de travail pour recueillir, analyser et traiter l'information;
- une connaissance disciplinaire en sciences humaines (histoire, géographie, communication, science politique, économie, anthropologie, sociologie, linguistique, littérature) lui permettant d'analyser et d'interpréter des problèmes d'ordre international;
- des connaissances liées à la culture et à la civilisation des régions correspondant aux langues étudiées.

Il aura atteint :

- des compétences de niveau intermédiaire ou de niveau avancé élevé dans l'utilisation d'une deuxième et d'une troisième langue.

Il aura développé :

- des qualités personnelles et scientifiques essentielles à l'exercice d'un emploi aux exigences multiples (sens éthique, sens de l'organisation, initiative, autonomie, esprit d'analyse et de synthèse, sens critique, jugement, capacité d'adaptation).

CONCENTRATIONS

L'étudiant doit choisir trois concentrations : une première langue d'études, une deuxième langue d'études et une discipline :

Compétence langagière : première langue d'études

Allemand
Anglais
Arabe
Chinois
Espagnol
Italien
Japonais
Portugais
Russe

Compétence langagière : deuxième langue d'études

Allemand
Anglais
Arabe
Chinois
Espagnol
Italien
Japonais

Portugais

Russe

Discipline

Communication publique

Développement international

Économique

Environnement

Politique

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Emilia Ines Deffis

418 656-2131 poste 7449

emilia.deffis@lit.ulaval.ca

Pour information

gestion.int@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en anglais. La réussite du cours ANL-2020 Intermediate English II ou un résultat d'au moins 675 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

La demande d'admission doit être accompagnée du choix des langues d'études. Prière de remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/gestion-des-etudes/formulaires-et-guides-utiles/choix-de-langues-detudes-a-ladmission/>.

De plus, le candidat choisissant comme première ou deuxième langue d'études :

- l'anglais : doit faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé II. La réussite du cours ANL-3020 Advanced English II ou un résultat d'au moins 825 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'espagnol : doit faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. La réussite du cours ESG-2020 Espanol intermedio II satisfait à l'exigence. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'allemand, l'arabe, le chinois, l'italien, le japonais, le portugais ou le russe : peut le faire même s'il ne possède pas de connaissance préalable. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en anglais. La réussite du cours ANL-2020 Intermediate English II ou un résultat d'au moins 675 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres.

La demande d'admission doit être accompagnée du choix des langues d'études. Prière de remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/gestion-des-etudes/formulaires-et-guides-utiles/choix-de-langues-detudes-a-ladmission/>.

Le candidat choisissant comme première ou deuxième langue d'études :

- l'anglais : doit faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé II. La réussite du cours ANL-3020 Advanced English II ou un résultat d'au moins 825 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'espagnol : doit faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. La réussite du cours ESG-2020 Espanol intermedio II satisfait à l'exigence. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'allemand, l'arabe, le chinois, l'italien, le japonais, le portugais ou le russe : peut le faire même s'il ne possède pas de connaissance préalable. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en anglais. La réussite du cours ANL-2020 Intermediate English II ou un résultat d'au moins 675 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres.

La demande d'admission doit être accompagnée du choix des langues d'études. Prière de remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/gestion-des-etudes/formulaires-et-guides-utiles/choix-de-langues-detudes-a-ladmission/>.

Le candidat choisissant comme première ou deuxième langue d'études :

- l'anglais : doit faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé II. La réussite du cours ANL-3020 Advanced English II ou un résultat d'au moins 825 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'espagnol : doit faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. La réussite du cours ESG-2020 Espanol intermedio II satisfait à l'exigence. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'allemand, l'arabe, le chinois, l'italien, le japonais, le portugais ou le russe : peut le faire même s'il ne possède pas de connaissance préalable. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme










ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES INTERNATIONALES ET LANGUES MODERNES		18

L'étudiant doit choisir trois concentrations :

- une concentration disciplinaire (21 crédits);
- une langue principale (30 crédits);
- une langue secondaire (21 crédits).

S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

<u>COM-2102</u>	Information internationale	 	3
<u>GGR-1000</u>	Introduction à la carte du monde	  	3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles	 	3
<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique		3
<u>ETN-1001</u>	Exercices méthodologiques	 	3

HST-3020

Ordre mondial au XXIe siècle : problématiques et perspectives



3

CONCENTRATIONS



Cours	Titre	Crédits exigés
ALLEMAND (PREMIÈRE LANGUE)		30

RÈGLE 1 - 15 À 30 CRÉDITS PARMIS:







<u>ALL-1010</u>	Allemand élémentaire I		3
<u>ALL-1020</u>	Allemand élémentaire II		3
<u>ALL-1101</u>	Lecture en allemand I		3
<u>ALL-2010</u>	Deutsch : Mittelstufe I		3
<u>ALL-2020</u>	Deutsch : Mittelstufe II		3
<u>ALL-2100</u>	Phonetik		3
<u>ALL-3010</u>	Deutsch : Oberstufe I		3
<u>ALL-3020</u>	Deutsch : Oberstufe II		3
<u>ALL-3101</u>	Praktisches Deutsch		3
<u>ALL-3102</u>	Deutsch schreiben		3
<u>ALL-3103</u>	Übersetzung		3

RÈGLE 2 - 0 À 15 CRÉDITS PARMIS:






<u>ALL-2200</u>	Les espaces germanophones et leur culture		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde		3









<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945			3

ANGLAIS (PREMIÈRE LANGUE)**30**



<u>ANG-1003</u>	Written Communication I			3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II			3
<u>ANL-3900</u>	Workplace English			3
<u>TRD-1002</u>	Essential English Grammar for Writing I			3
<u>TRD-1006</u>	Essential English Grammar for Writing II			3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARI:







<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Fiction			3
<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics			3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry			3
<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre			3
<u>ANG-1006</u>	Theory and Practice in Analyzing Texts			3
<u>ANG-2001</u>	Survey of British Literature			3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language			3
<u>ANG-2004</u>	Survey of American Literature			3
<u>ANG-2006</u>	Children's Literature			3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar			3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature			3
<u>ECN-1130</u>	Relations économiques Canada-États-Unis			3
<u>GGR-2514</u>	Géographie des États-Unis			3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis			3


<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)			3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)			3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981			3
<u>POL-1001</u>	Politique et démocratie au Canada et au Québec			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2200</u>	Institutions politiques américaines			3
<u>POL-2313</u>	Relations internationales des États-Unis			3
<u>POL-2320</u>	Dynamique du système américain			3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3
<u>TRD-2209</u>	General Translation			3

ARABE (PREMIÈRE LANGUE)**30**

<u>ARA-1010</u>	Arabe élémentaire I			3
<u>ARA-1020</u>	Arabe élémentaire II			3
<u>ARA-2010</u>	Arabe intermédiaire I			3
<u>ARA-2020</u>	Arabe intermédiaire II			3
<u>ARA-3010</u>	Arabe avancé I			3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:


<u>ANT-1102</u>	Anthropologie du religieux			3
<u>ANT-1202</u>	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation			3
<u>ANT-1206</u>	Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb			3
<u>ARA-1200</u>	Maroc : langue et culture			3

<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques	 	3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2315</u>	Guerres et paix au Moyen-Orient		3
<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions	 	3
<u>SCR-2105</u>	L'islam	 	3
<u>SCR-2122</u>	Étude de textes arabes		3

CHINOIS (PREMIÈRE LANGUE)**30****RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:**




<u>CHN-1010</u>	Chinois élémentaire I		3
<u>CHN-1020</u>	Chinois élémentaire II		3
<u>CHN-1021</u>	Chinois intensif élémentaire		6
<u>CHN-2010</u>	Chinois intermédiaire I		3
<u>CHN-2020</u>	Chinois intermédiaire II		3
<u>CHN-3010</u>	Chinois avancé I		3
<u>CHN-3020</u>	Chinois avancé II		3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
<u>CHN-2300</u>	Immersion en langue et culture chinoises (offert en Chine)		6




<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est			3
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud	DD		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine			6
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est			3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)			3
<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	D		3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	D		3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie			3
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés			3
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale			3
<u>SOC-2131</u>	Chine, Inde et mondialisation	D		3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme	D		3
<u>SCR-2121</u>	Introduction aux religions chinoises	D		3

ESPAGNOL (PREMIÈRE LANGUE)**30**

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I	D		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II			3
<u>ESP-1002</u>	Conversación			3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I			3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II			3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1200</u>	Anthropologie du Mexique	D		3
		D		

ANT-1203	Anthropologie de l'Amérique du Sud			3
<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos			3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	 		3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad			3
<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo			3
<u>ESP-2003</u>	Culture de l'Amérique latine	 		3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual			3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual			3
<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo			3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad			3
<u>ESP-2200</u>	Literatura y cultura hispanoamericanas : orígenes-S. XIX			3
<u>ESP-2204</u>	Cine y literaturas hispánicas			3
<u>GIE-4038</u>	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina			3
<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine			3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien			3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation			3
<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)			3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)			3

RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ITL-1010</u>	Italiano elementare I		3
<u>ITL-1020</u>	Italiano elementare II		3
<u>ITL-2010</u>	Italiano intermedio I		3
<u>ITL-2020</u>	Italiano intermedio II		3
<u>ITL-3010</u>	Italiano avanzato I		3
<u>ITL-3020</u>	Italiano avanzato II		3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3
<u>EAN-2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome		3
<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
<u>HAR-2177</u>	Théories italiennes		3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques	 	3
<u>HST-1900</u>	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	 	3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome		3
<u>HST-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945		3

JAPONAIS (PREMIÈRE LANGUE)

30

RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>JAP-1010</u>	Japonais élémentaire I		3
<u>JAP-1020</u>	Japonais élémentaire II		3
<u>JAP-1021</u>	Japonais intensif élémentaire		6
<u>JAP-2010</u>	Japonais intermédiaire I		3
<u>JAP-2020</u>	Japonais intermédiaire II		3
<u>JAP-3010</u>	Japonais avancé I		3
<u>JAP-3020</u>	Japonais avancé II		3













RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est		3
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud	 	3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde		 3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales		 3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie		 3
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés		3
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale		3

RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>POR-1010</u>	Portugais élémentaire I		3
<u>POR-1011</u>	Portugais intensif élémentaire 1		3
<u>POR-1020</u>	Portugais élémentaire II		3
<u>POR-1021</u>	Portugais intensif élémentaire		6
<u>POR-1022</u>	Portugais intensif élémentaire 2		3
<u>POR-2010</u>	Portugais intermédiaire I		3
<u>POR-2020</u>	Portugais intermédiaire II		3
<u>POR-3010</u>	Portugais avancé I		3
<u>POR-3020</u>	Portugais avancé II		3












RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud		3
<u>ANT-1208</u>	Brésil pluriel		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3
<u>GIE-4038</u>	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina		3
<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation	 	3

RUSSE (PREMIÈRE LANGUE)**30****RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:**





<u>RUS-1010</u>	Russe élémentaire I		3
<u>RUS-1020</u>	Russe élémentaire II		3
<u>RUS-1021</u>	Russe intensif élémentaire		6
<u>RUS-2010</u>	Russe intermédiaire I		3
<u>RUS-2020</u>	Russe intermédiaire II		3
<u>RUS-3010</u>	Russe avancé I		3

RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:


<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
<u>GGR-2503</u>	Géographie de la Russie et des républiques périphériques		 3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est		3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde		 3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales		 3
<u>POL-2300</u>	La Russie post-soviétique		3
<u>RUS-1100</u>	Littérature russe		3
<u>RUS-2100</u>	Lecture et analyse de textes		3

ALLEMAND (DEUXIÈME LANGUE)**21**


RÈGLE 1 - 12 À 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>ALL-1010</u>	Allemand élémentaire I		3
<u>ALL-1020</u>	Allemand élémentaire II		3
<u>ALL-1101</u>	Lecture en allemand I		3
<u>ALL-2010</u>	Deutsch : Mittelstufe I		3
<u>ALL-2020</u>	Deutsch : Mittelstufe II		3
<u>ALL-2100</u>	Phonetik		3
<u>ALL-3010</u>	Deutsch : Oberstufe I		3
<u>ALL-3020</u>	Deutsch : Oberstufe II		3
<u>ALL-3101</u>	Praktisches Deutsch		3
<u>ALL-3102</u>	Deutsch schreiben		3
<u>ALL-3103</u>	Übersetzung		3

RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ALL-2200</u>	Les espaces germanophones et leur culture		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945		3

ANGLAIS (DEUXIÈME LANGUE)**21**

<u>ANG-1003</u>	Written Communication I		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3

<u>TRD-1002</u>	Essential English Grammar for Writing I			3
-----------------	---	---	--	---


<u>TRD-1006</u>	Essential English Grammar for Writing II			3
-----------------	--	---	---	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Fiction			3
-----------------	--------------------------------	--	--	---

<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics			3
-----------------	-----------------------------	--	--	---

<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry			3
-----------------	-------------------------	--	---	---

<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre			3
-----------------	--------------------------	--	---	---

<u>ANG-1006</u>	Theory and Practice in Analyzing Texts			3
-----------------	--	--	--	---

<u>ANG-2001</u>	Survey of British Literature			3
-----------------	------------------------------	--	--	---



<u>ANG-2003</u>	History of the English Language			3
-----------------	---------------------------------	--	--	---

<u>ANG-2004</u>	Survey of American Literature			3
-----------------	-------------------------------	--	--	---

<u>ANG-2006</u>	Children's Literature			3
-----------------	-----------------------	--	--	---

<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar			3
-----------------	-----------------------	--	--	---

<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature			3
-----------------	---	--	--	---

<u>ANL-3900</u>	Workplace English			3
-----------------	-------------------	---	---	---

<u>ECN-1130</u>	Relations économiques Canada-États-Unis			3
-----------------	---	--	---	---



<u>GGR-2514</u>	Géographie des États-Unis			3
-----------------	---------------------------	---	--	---

<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis			3
-----------------	----------------------------------	--	---	---

<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)			3
-----------------	---	--	--	---

<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)			3
-----------------	---	--	--	---



<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981			3
-----------------	----------------------------	--	--	---

<u>POL-1001</u>	Politique et démocratie au Canada et au Québec			3
-----------------	--	---	---	---

<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
-----------------	--	---	---	---

<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
-----------------	--	---	---	---





<u>POL-2200</u>	Institutions politiques américaines			3
-----------------	-------------------------------------	--	--	---

<u>POL-2313</u>	Relations internationales des États-Unis		3
<u>POL-2320</u>	Dynamique du système américain		3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>TRD-2209</u>	General Translation		3









ARABE (DEUXIÈME LANGUE)








21

RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARA-1010</u>	Arabe élémentaire I		3
<u>ARA-1020</u>	Arabe élémentaire II		3
<u>ARA-1200</u>	Maroc : langue et culture	 	3
<u>ARA-2010</u>	Arabe intermédiaire I		3
<u>ARA-2020</u>	Arabe intermédiaire II		3
<u>ARA-3010</u>	Arabe avancé I		3

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1102</u>	Anthropologie du religieux		3
<u>ANT-1202</u>	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation	 	3
<u>ANT-1206</u>	Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb		3
<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques	 	3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3

<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2315</u>	Guerres et paix au Moyen-Orient			3
<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions			3
<u>SCR-2105</u>	L'islam			3
<u>SCR-2122</u>	Étude de textes arabes			3




CHINOIS (DEUXIÈME LANGUE)


21

RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS:




<u>CHN-1010</u>	Chinois élémentaire I			3
<u>CHN-1020</u>	Chinois élémentaire II			3
<u>CHN-1021</u>	Chinois intensif élémentaire			6
<u>CHN-2010</u>	Chinois intermédiaire I			3
<u>CHN-2020</u>	Chinois intermédiaire II			3
<u>CHN-3010</u>	Chinois avancé I			3
<u>CHN-3020</u>	Chinois avancé II			3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS:













<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui			3
<u>CHN-2300</u>	Immersion en langue et culture chinoises (offert en Chine)			6
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est			3
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud			3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine			6
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est			3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)			3
<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)			3

<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie			3
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés			3
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale			3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme			3
<u>SCR-2121</u>	Introduction aux religions chinoises			3
<u>SOC-2131</u>	Chine, Inde et mondialisation			3

ESPAGNOL (DEUXIÈME LANGUE)**21**

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I			3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II			3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I			3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II			3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:




<u>ANT-1200</u>	Anthropologie du Mexique			3
<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud			3
<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos			3
<u>ESP-1002</u>	Conversación			3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	 		3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad			3
<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo			3
<u>ESP-2003</u>	Culture de l'Amérique latine	 		3
				

<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual			3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual			3
<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo			3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad			3
<u>ESP-2200</u>	Literatura y cultura hispanoamericanas : orígenes-S. XIX			3
<u>ESP-2204</u>	Cine y literaturas hispánicas			3
<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine			3
<u>GIE-4038</u>	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina			3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien			3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation			3
<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)			3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)			3

ITALIEN (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ITL-1010</u>	Italiano elementare I			3
<u>ITL-1020</u>	Italiano elementare II			3
<u>ITL-2010</u>	Italiano intermedio I			3
<u>ITL-2020</u>	Italiano intermedio II			3
<u>ITL-3010</u>	Italiano avanzato I			3



<u>ITL-3020</u>	Italiano avanzato II		3
-----------------	----------------------	--	---

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARI:

<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3
<u>EAN-2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome		3
<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
<u>HAR-2177</u>	Théories italiennes		3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques	 	3
<u>HST-1900</u>	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	 	3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome		3
<u>HST-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945		3

JAPONAIS (DEUXIÈME LANGUE)**21****RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARI:**

<u>JAP-1010</u>	Japonais élémentaire I		3
<u>JAP-1020</u>	Japonais élémentaire II		3



<u>JAP-1021</u>	Japonais intensif élémentaire		6
<u>JAP-2010</u>	Japonais intermédiaire I		3
<u>JAP-2020</u>	Japonais intermédiaire II		3
<u>JAP-3010</u>	Japonais avancé I		3
<u>JAP-3020</u>	Japonais avancé II		3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARI:













<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est		3
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud	 	3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie		3
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés		3
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale		3

PORTUGAIS (DEUXIÈME LANGUE)**21****RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARI:**


<u>POR-1010</u>	Portugais élémentaire I		3
<u>POR-1011</u>	Portugais intensif élémentaire 1		3
<u>POR-1020</u>	Portugais élémentaire II		3

<u>POR-1021</u>	Portugais intensif élémentaire		6
<u>POR-1022</u>	Portugais intensif élémentaire 2		3
<u>POR-2010</u>	Portugais intermédiaire I		3
<u>POR-2020</u>	Portugais intermédiaire II		3
<u>POR-3010</u>	Portugais avancé I		3
<u>POR-3020</u>	Portugais avancé II		3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARI:







<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud		3
<u>ANT-1208</u>	Brésil pluriel		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3
<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde		 3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales		 3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation		 3

RUSSE (DEUXIÈME LANGUE)**21****RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARI:**





<u>RUS-1010</u>	Russe élémentaire I		3
<u>RUS-1020</u>	Russe élémentaire II		3
<u>RUS-1021</u>	Russe intensif élémentaire		6
<u>RUS-2010</u>	Russe intermédiaire I		3

<u>RUS-2020</u>	Russe intermédiaire II			3
<u>RUS-3010</u>	Russe avancé I			3
RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:				
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I			3
<u>GGR-2503</u>	Géographie de la Russie et des républiques périphériques			3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale			3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est			3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques			3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2300</u>	La Russie post-soviétique			3
<u>RUS-1100</u>	Littérature russe			3
<u>RUS-2100</u>	Lecture et analyse de textes			3

COMMUNICATION PUBLIQUE**21**

<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication			3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques			3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication			3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois			3
<u>COM-1004</u>	Journalisme et société			3
<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec			3







<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-2000</u>	Argumentation et communication			3
<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	 		3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques			3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias			3
<u>COM-3001</u>	Droit et déontologie du journalisme			3
<u>COM-4001</u>	Économie de la communication			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 		3
<u>LMO-2500</u>	Stage I			3
<u>LMO-2510</u>	Stage II			6
<u>LMO-2530</u>	Stage - Simulation			3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise			3

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

21

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS

Réflexion/analyse (anthropologie et sociologie)

<u>AGN-4900</u>	Introduction à l'agriculture tropicale	 		3
<u>ANT-1101</u>	Évolution, génétique et identité humaine			3
<u>ANT-1102</u>	Anthropologie du religieux			3
<u>ANT-1200</u>	Anthropologie du Mexique			3
<u>ANT-1202</u>	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation			3

<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud			3
<u>ANT-1204</u>	Anthropologie de la Caraïbe			3
<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui			3
<u>ANT-1206</u>	Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb			3
<u>ANT-1304</u>	Sexualités et cultures			3
<u>ANT-1501</u>	Anthropologie des Amérindiens			3
<u>ANT-1600</u>	La Caraïbe : religion, santé et expressions artistiques			3
<u>ANT-1901</u>	Diversité culturelle : contexte et enjeux			3
<u>ANT-1902</u>	Expérience internationale et choc culturel			3
<u>ANT-2000</u>	Théories de la culture			3
<u>ANT-2100</u>	Anthropologie politique			3
<u>ANT-2301</u>	Paysanneries et mondialisations			3
<u>ANT-2302</u>	Minorités et ethnicité			3
<u>ANT-2304</u>	Anthropologie et développement			3
<u>ANT-2310</u>	Anthropologie des conflits et de la violence			3
<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels			3
<u>ETN-1110</u>	Pratiques langagières			3
<u>GGR-2513</u>	Géographie de la mondialisation			3
<u>GGR-3100</u>	Géographie sociale et culturelle			3
<u>HST-2468</u>	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2306</u>	Relations internationales en Afrique			3
<u>POL-2307</u>	Systèmes politiques d'Afrique			3
<u>SOC-2106</u>	Sociologie de l'Afrique noire			3

<u>SOC-2113</u>	Sociologie de la culture			3
<u>SOC-2136</u>	Ethnicité dans les sociétés contemporaines			3
Intervention (gestion de projet/santé communautaire)				
<u>AGC-3100</u>	Développement rural et Tiers-Monde			3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 		3
<u>CTB-1000</u>	Comptabilité générale			3
<u>ECN-1000</u>	Principes de microéconomie	 		3
<u>ECN-1010</u>	Principes de macroéconomie			3
<u>ECN-1110</u>	Économie du développement			3
<u>ECN-1150</u>	Économie de l'environnement	 		3
<u>ECN-2903</u>	Environnement économique international			3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement			3
<u>GIE-2100</u>	Développement international : acteurs et processus			3
<u>GIE-2101</u>	Gestion de projets internationaux			3
<u>GIE-2102</u>	Enjeux éthiques de la gestion de l'aide internationale			3
<u>LMO-2500</u>	Stage I			3
<u>LMO-2510</u>	Stage II			6
<u>LMO-2530</u>	Stage - Simulation			3
<u>MED-1101</u>	Introduction à la santé mondiale			3
<u>MNG-1000</u>	L'entreprise et sa gestion	 		3
<u>MNG-1001</u>	Comportement organisationnel	 		3
<u>MNG-1900</u>	Gestion des ressources humaines			3
<u>MNG-2100</u>	Fondements du management international			3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise			3

<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3	
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme			3	
<u>SOC-1100</u>	Stratification et classes sociales				3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation			3	
<u>SOC-2105</u>	Sociologie du travail			3	
<u>SOC-2107</u>	Sociologie des organisations			3	
<u>SOC-2129</u>	Sociétés comparées d'Amérique latine			3	
<u>SVS-1101</u>	Étude des communautés			3	
<u>SVS-1102</u>	Pauvreté et sous-développement			3	
<u>SVS-1117</u>	Intervention en contexte interculturel			3	
<u>SVS-1119</u>	Gestion des organismes communautaires			3	
<u>THL-2112</u>	Théologies de la libération			3	









Les cours CTB-1000, MNG-1000, MNG-1001 et MNG-2100 sont également offerts en version anglaise : CTB-1106, MNG-1002, MNG-1103 et MNG-2101.

ÉCONOMIQUE

21

<u>ECN-1000</u>	Principes de microéconomie				3
<u>ECN-1010</u>	Principes de macroéconomie				3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>AGC-2001</u>	Économie des ressources naturelles et de l'environnement				3
<u>AGC-4003</u>	Commerce agroalimentaire et institutions internationales				3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public				3
<u>CTB-1000</u>	Comptabilité générale				3
<u>ECN-1110</u>	Économie du développement				3



<u>ECN-1130</u>	Relations économiques Canada-États-Unis			3
<u>ECN-1140</u>	Énergie et problèmes économiques internationaux	 		3
<u>ECN-1150</u>	Économie de l'environnement	 		3
<u>ECN-2050</u>	Relations économiques internationales			3
<u>ECN-2903</u>	Environnement économique international			3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement			3
<u>GIE-1100</u>	Stages à l'étranger			3
<u>GIE-4038</u>	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina			3
<u>LMO-2500</u>	Stage I			3
<u>LMO-2510</u>	Stage II			6
<u>LMO-2530</u>	Stage - Simulation			3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise			3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3
<u>POL-2900</u>	Introduction à l'économie politique internationale			3
<u>SOC-2142</u>	Sociologie économique			3

Les cours AGC-4003 et ECN-2050 peuvent être choisis en troisième année.






Le cours CTB-1000 est également offert en version anglaise : CTB-1106.

ENVIRONNEMENT

21





<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	 		3
-----------------	-------------------------------------	---	---	---

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARI:

<u>BIO-1910</u>	Écologie et pollution	 		3
<u>BIO-4900</u>	Écologie et environnement			3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3

<u>DDU-2000</u>	Aménagement durable du territoire	 		3
<u>ENV-1010</u>	Fondements de la conservation de l'environnement			3
<u>GCI-1003</u>	Eaux vives	 		3
<u>GCI-3001</u>	Impacts environnementaux			3
<u>GGR-1003</u>	Dynamique de la surface terrestre			3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement			3
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	 		3
<u>GGR-1008</u>	Environnements naturels	 		3
<u>GGR-2300</u>	Biogéographie			3
<u>GGR-2301</u>	Géomorphologie			3
<u>GGR-2305</u>	Climatologie			3
<u>GGR-2512</u>	Géopolitique de l'eau	 		3
<u>GGR-4500</u>	Problèmes environnementaux en biogéographie			3
<u>GLG-1000</u>	Planète Terre	 		3
<u>GLG-1900</u>	Géologie pour ingénieurs	 		3
<u>LMO-2500</u>	Stage I			3
<u>LMO-2510</u>	Stage II			6
<u>LMO-2530</u>	Stage - Simulation			3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise			3
<u>PHI-2141</u>	Éthique et sciences biologiques : volet environnement			3
<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	 		3






L'étudiant admis au profil en développement durable doit s'inscrire à un stage en développement durable (DDU-3000) ou au Projet d'intégration dirigé en développement durable I (DDU-3010) et à deux cours parmi BIO-1910, DDU-2000, ENV-1010, POL-2207

<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARI:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 		3
<u>DRT-1009</u>	Droit international public général			3
<u>GGR-2101</u>	Géographie politique			3
<u>GGR-2512</u>	Géopolitique de l'eau	 		3
<u>HST-2251</u>	Relations internationales en Europe			3
<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles			3
<u>HST-2468</u>	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867			3
<u>LMO-2500</u>	Stage I			3
<u>LMO-2510</u>	Stage II			6
<u>LMO-2530</u>	Stage - Simulation			3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise			3
<u>POL-1001</u>	Politique et démocratie au Canada et au Québec			3
<u>POL-1002</u>	Histoire politique contemporaine			3
<u>POL-1007</u>	Forces politiques			3
<u>POL-1008</u>	Les idées politiques modernes et contemporaines			3
<u>POL-2200</u>	Institutions politiques américaines			3
<u>POL-2301</u>	Relations internationales avant 1945			3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945			3
<u>POL-2308</u>	Problèmes de relations internationales			3



<u>POL-2312</u>	Relations internationales du Canada et du Québec		3
<u>POL-2313</u>	Relations internationales des États-Unis		3
<u>POL-2318</u>	Violence, conflits et politique		3
<u>POL-2320</u>	Dynamique du système américain		3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>POL-2404</u>	Communication et médiatisation du politique		3
<u>POL-2504</u>	Les idées politiques depuis le XXe siècle		3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation	 	3
<u>SOC-2136</u>	Ethnicité dans les sociétés contemporaines		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE		12

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	  	3
-----------------	-------------------------------------	---	---

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:


<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	  	3
-----------------	----------------------------------	---	---

<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	  	3
-----------------	---	---	---

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>BIO-1910</u>	Écologie et pollution	 	3
-----------------	-----------------------	---	---

<u>DDU-2000</u>	Aménagement durable du territoire	  	3
-----------------	-----------------------------------	---	---

<u>ENV-1010</u>	Fondements de la conservation de l'environnement		3
-----------------	--	---	---

<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	  	3
-----------------	------------------------------	---	---

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-12-01 09:14:05 / 2016-11-30 11:56:34

Version archivée

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ D'UNE LANGUE SECONDE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au cours de votre formation, vous acquerez les connaissances théoriques et pratiques qui vous permettront d'offrir un enseignement de qualité dans la langue que vous désirez enseigner. Vous développerez les habiletés nécessaires pour mettre à profit différents outils d'enseignement des langues. Vous approfondirez vos compétences pour créer de nouveaux outils d'enseignement. Vous aurez aussi la possibilité d'effectuer un stage d'enseignement d'une langue seconde.

- **Cours de soir**: certains cours sont offerts en soirée, formule intéressante pour vous permettre de vous perfectionner tout en respectant vos obligations professionnelles.
- **Temps complet ou partiel**: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse d'abord aux enseignants en exercice et aux personnes qui détiennent un brevet d'enseignement, mais toute personne souhaitant enseigner une langue seconde pourra bénéficier de la formation offerte.

AVENIR

Le certificat d'aptitude à l'enseignement spécialisé d'une langue seconde est une formation complémentaire qui ne conduit pas à une autorisation d'enseigner du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Si vous ne détenez pas le permis d'enseignement du MELS, les débouchés de cette formation, au Québec, se limitent à l'enseignement aux adultes dans certains établissements. Par contre, si vous êtes détenteur du permis d'enseignement, cette formation élargira l'éventail des postes d'enseignant que vous pourrez occuper.

Comme le certificat est reconnu par la majorité des provinces canadiennes, vous pourrez également postuler pour des emplois un peu partout au Canada. Par ailleurs, plusieurs pays sollicitent également des candidats ayant cette formation.

Professions

- Enseignant de langue seconde
-

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pertinentes à l'exercice de la profession. Développer les habiletés nécessaires à l'utilisation adéquate des outils d'enseignement des langues et à la création de nouveaux outils. Renforcer les attitudes et les comportements répondant aux exigences de la profession.

Remarque

Le certificat d'aptitude à l'enseignement spécialisé d'une langue seconde (CAESLS) ne conduit pas à une autorisation d'enseigner du ministère de l'Éducation.

RESPONSABLE

Christel Freu

Directeur associé

Marc Lafontaine

418 656-2131 poste 7638

marc.lafontaine@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Tous les cours de ce certificat peuvent être reconnus dans le cadre du Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'hiver. Le candidat doit communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

- Tout DEC
OU
- Diplôme d'enseignement

OU

- Enseignant en exercice (attestation de l'employeur à fournir)

ET

- Posséder une connaissance suffisante du français; parler et écrire couramment la langue que l'on se propose d'enseigner. Des épreuves d'admission (entrevue et rédaction) permettent de mesurer la maîtrise de ces langues et, au besoin, une scolarité préparatoire peut être exigée. Le comité d'admission convoque lui-même le candidat.

Exemptions : si la langue que le candidat souhaite enseigner est sa langue maternelle, il n'aura pas à se soumettre à l'entrevue orale. Dans le cas où le candidat se dédie à l'enseignement du français et qu'il a déjà réussi le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) avec une note de 70 % ou plus à chacune des épreuves, le candidat sera exempté de la rédaction.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

OU

- Diplôme d'enseignement

OU

- Enseignant en exercice (attestation de l'employeur à fournir)

ET

- Posséder une connaissance suffisante du français; parler et écrire couramment la langue que l'on se propose d'enseigner. Des épreuves d'admission permettent de mesurer la maîtrise de ces langues et, au besoin, une scolarité préparatoire peut être exigée. Le comité d'admission convoque lui-même le candidat.

Exemptions : si la langue que le candidat souhaite enseigner est sa langue maternelle, il n'aura pas à se soumettre à l'entrevue orale. Dans le cas où le candidat se dédie à l'enseignement du français et qu'il a déjà réussi le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) avec une note de 70 % ou plus à chacune des épreuves, le candidat sera exempté de la rédaction.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

-

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Diplôme d'enseignement
OU
- Enseignant en exercice (attestation de l'employeur à fournir)

ET

- Posséder une connaissance suffisante du français; parler et écrire couramment la langue que l'on se propose d'enseigner. Des épreuves d'admission permettent de mesurer la maîtrise de ces langues et, au besoin, une scolarité préparatoire peut être exigée. Le comité d'admission convoque lui-même le candidat.

Exemptions : si la langue que le candidat souhaite enseigner est sa langue maternelle, il n'aura pas à se soumettre à l'entrevue orale. Dans le cas où le candidat se dédie à l'enseignement du français et qu'il a déjà réussi le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) avec une note de 70 % ou plus à chacune des épreuves, le candidat sera exempté de la rédaction.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés



<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>DID-2964</u>	Didactique de l'oral		3
<u>DID-2961</u>	Analyse et correction phonétique		3
<u>DID-3960</u>	Développement de la littératie en langue seconde		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:



<u>DID-2960</u>	Didactique d'une langue seconde au primaire		3
<u>DID-2965</u>	Didactique du français langue seconde aux adultes		3
<u>DID-2980</u>	Didactique d'une langue seconde au secondaire		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

L'étudiant doit avoir terminé et réussi sa scolarité préparatoire, le cas échéant, avant de pouvoir s'inscrire à l'un ou l'autre des cours DID-3980 ou DID-3981. Il doit en outre avoir réussi le cours de didactique correspondant au niveau scolaire du stage ou du projet d'enseignement visé.

<u>DID-3980</u>	Projet d'enseignement en langue seconde ou en langue étrangère		3
<u>DID-3981</u>	Stage d'enseignement d'une langue seconde ou d'une langue étrangère		3

RÈGLE 3 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-3961</u>	Didactique du français (accueil et immersion)		3
<u>DID-3962</u>	Didactique de la grammaire et du lexique		3
<u>DID-3963</u>	Utilisation des TIC en enseignement du FL2		3
<u>DID-3964</u>	Évaluation en langues secondes ou étrangères		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences

Version: 2016-08-24 09:58:00 / 2015-04-01 14:59:19

Version archivée

CERTIFICAT EN ARCHIVISTIQUE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Située au carrefour de l'information, de l'organisation, de la conservation et de la mémoire, l'archivistique est transdisciplinaire et fait appel aux sciences de l'information, aux sciences de la gestion et aux sciences humaines et sociales. Ancré dans la pratique, ce programme vise à initier à cette discipline et à vous préparer au marché du travail. Vous maîtriserez les méthodologies et les principes fondamentaux reconnus à l'échelle internationale en archivistique. Vous vous familiariserez aussi avec le réseau d'archives québécois et le milieu professionnel. Technologies de l'information, lois, principes de gestion, histoire sont autant de facettes que vous aborderez. Vous apprendrez à traiter les documents anciens et contemporains dans une perspective globale et intégrée, en adoptant des pratiques éprouvées.

Conférences, expérimentation d'applications technologiques, visites de centres d'archives sont également au programme. Vous aurez l'occasion de mettre en pratique votre savoir au Laboratoire virtuel en gestion des documents d'archives numériques, à partir d'études de cas et en réalisant un stage en milieu de travail.

- **Stage:** possibilité d'effectuer un stage sur le terrain, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitae.
- **À distance:** peut être suivi à distance, en tout ou en partie. Une formule qui offre toute la souplesse que vous souhaitez pour concilier les études avec les autres sphères de votre vie.
- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Le programme offre deux possibilités de spécialisation: la gestion des documents administratifs et la gestion des documents historiques. À ces deux spécialisations s'ajoutent des préoccupations transversales, l'une en gestion des documents numériques et l'autre en gestion du patrimoine documentaire.

FORMATION À DISTANCE



Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail qui souhaite suivre une formation structurée en archivistique, en complément à une formation dans un autre domaine ou en vue de poursuivre au baccalauréat ou à la maîtrise.

AVENIR

Depuis quelques années, les archivistes sont très recherchés sur le marché du travail. Tous les organismes, publics ou privés (ministères, municipalités, petites et grandes entreprises, institutions culturelles, etc.), ont besoin de professionnels compétents pour gérer leurs documents. L'usage des technologies de l'information par les administrations fait que l'on doit de plus en plus se préoccuper de la gestion et de la conservation des documents numériques.

Jumelé à une autre formation  notamment en histoire, en histoire de l'art, en droit, en administration, en communication, en géographie  ce certificat vous ouvre des portes pour décrocher un emploi.

Professions

- Archiviste
- Conseiller en gestion des documents numériques
- Analyste en gestion documentaire
- Coordonnateur, contrôle de la documentation
- Spécialiste, gestion des dossiers
- Rechercheur

Employeurs

- Centres d'archives
- Musées
- Organismes publics (ministères, conseils, sociétés d'État, municipalités, etc.)
- Entreprises privées

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en sciences historiques et études patrimoniales.

Ce certificat peut en outre vous permettre d'accéder aux études de 2e cycle, notamment à la maîtrise en histoire - archivistique, si vous détenez un grade de bachelier. Une expérience de travail pertinente est également exigée pour être admissible à la maîtrise avec essai.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Apprendre les principes fondamentaux acceptés sur les plans international et national.

Acquérir les méthodes et les techniques scientifiques propres à la profession.

Connaître les contextes historique et administratif des documents.

Se familiariser avec le réseau d'archives québécois et le milieu professionnel.

Renforcer l'esprit scientifique (critique).

Accroître les aptitudes à bien communiquer l'information oralement et par écrit.

Acquérir les aptitudes nécessaires au travail en équipe.

Apprendre à manipuler et à traiter les documents anciens et contemporains.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

flsh@flsh.ulaval.ca

Directrice associée

Marie-Josée Allard

flsh@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHIVISTIQUE			30

<u>GAD-1000</u>	Concepts et méthodes archivistiques		3
<u>GAD-1001</u>	Initiation au travail scientifique		3
<u>GAD-1002</u>	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire		3
<u>GAD-1003</u>	Organisation et législation dans un service		3
<u>GAD-3000</u>	Stage en archivistique		3

RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARI:

Documents historiques

<u>GAD-1100</u>	Histoire des archives et de l'archivistique		3
<u>GAD-2100</u>	Acquisition, évaluation, sélection et conservation		3
<u>GAD-2101</u>	Classement et instruments de recherche		3
<u>GAD-2102</u>	Diffusion, référence et recherche		3
<u>GAD-2105</u>	Préservation et conservation des archives		3
<u>PTR-1001</u>	Patrimoine et rapports au passé		3

Documents administratifs

<u>GAD-2103</u>	Traitement de documents actifs		3
<u>GAD-2104</u>	Calendrier - documents semi-actifs		3
<u>GAD-2106</u>	Classification, métadonnées, accès aux documents numériques		3
<u>GAD-3100</u>	Projet programme-emploi		3
<u>MNG-1000</u>	L'entreprise et sa gestion		3
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire		3
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de mémoires		3

Le cours MNG-1000 est également offert en version anglaise : MNG-1002.

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARI:

les disciplines portant les sigles suivants (à l'exception des cours des séries 800) : ARL, COM, DRT, ETN, HAR, HST, IFT, MNG, MSL, SIO ou parmi les cours de langue seconde

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-03-23 09:26:02 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN ARCHÉOLOGIE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au cours de votre formation, vous vous familiariserez avec les différentes dimensions de la discipline archéologique. Vous découvrirez les archéologies de différentes cultures et de différentes époques. Vous aiguiserez votre sens critique par rapport aux différentes productions issues du milieu archéologique et aux problèmes qui se posent dans le domaine. Les connaissances que vous acquerez vous permettront de vous exprimer de façon éclairée et rigoureuse sur des sujets en lien avec l'archéologie et de collaborer à des projets ou à des réalisations dans ce domaine.

- **Stage:** possibilité d'effectuer un stage sur le terrain, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitae.
- **Certains cours à distance:** peut être en partie suivi à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.
- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail intéressée par l'archéologie. Il constitue un excellent complément à une formation en histoire ou en anthropologie, par exemple.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce certificat peut être intégré dans un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en archéologie.

Ce certificat peut en outre vous permettre d'accéder aux études de 2e cycle, à la maîtrise en archéologie, si vous détenez un grade de bachelier.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

L'ensemble des activités du programme est orienté vers une formation de base en archéologie. Par formation de base, on entend l'acquisition d'habiletés conceptuelles et méthodologiques utiles à la compréhension des objets de la discipline et à une pratique sociale, ne permettant pas comme tel une pratique de la profession d'archéologue, mais pouvant y mener. Par archéologie, on entend une discipline scientifique dont le sujet d'études est la relation entre le comportement humain et la culture matérielle de tous les endroits et de toutes les époques.

OBJECTIFS

Au terme de son programme de formation, l'étudiant devra :

- avoir acquis les connaissances de base de la discipline archéologique, tant sur le plan conceptuel que méthodologique;

-

- connaître des archéologies de différentes aires culturelles et de différentes époques;
- avoir acquis un esprit de synthèse face aux problèmes archéologiques;
- être capable de situer la discipline archéologique parmi les autres disciplines;
- avoir formé son sens critique par rapport à la production scientifique en archéologie;
- avoir aiguisé son sens de l'éthique archéologique;
- vouloir continuer à approfondir ses connaissances, sa culture générale et sa formation en archéologie;
- pouvoir s'exprimer de façon rigoureuse sur des sujets archéologiques;
- appliquer les méthodes et techniques de l'archéologie;
- pouvoir collaborer à des projets ou à des réalisations archéologiques.

Note : ce programme de formation générale ne forme pas à la pratique professionnelle de la discipline archéologique, niveau de compétence qui s'acquiert par des études de deuxième cycle dans ce domaine.

RESPONSABLE

Christel Freu

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 12621

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE		30
ARL-1001	L'humanité avant l'histoire	3
ARL-1003	Archéologie analytique	3
ARL-2000	Histoire de la pensée archéologique	3



<u>ARL-3000</u>	Éthique en archéologie		3
-----------------	------------------------	---	---

RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
-----------------	------------------------------------	---	---

<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
-----------------	--	---	---

<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
-----------------	-------------------------------	--	---

<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
-----------------	---	--	---

<u>ARL-1104</u>	Archéologie environnementale		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>ARL-1107</u>	Zooarchéologie		3
-----------------	----------------	--	---

<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant		3
-----------------	-----------------------	--	---

<u>ARL-1301</u>	Archéologie préhistorique du Nord-Est américain		3
-----------------	---	--	---

<u>ARL-1302</u>	Archéologie de l'Arctique		3
-----------------	---------------------------	---	---

<u>ARL-1500</u>	Archéologie romaine		3
-----------------	---------------------	--	---

<u>ARL-1501</u>	Archéologie grecque		3
-----------------	---------------------	--	---

<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
-----------------	-----------------------	---	---

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Archéologie environnementale

<u>ARL-2200</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie I		3
-----------------	---	--	---

<u>ARL-2201</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie II		3
-----------------	--	--	---

<u>ARL-2202</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie III		3
-----------------	---	--	---

<u>ARL-2203</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie IV		3
-----------------	--	--	---






<u>ARL-2308</u>	Laboratoire de zooarchéologie		3
-----------------	-------------------------------	---	---


<u>BIO-2203</u>	Entomologie		3
-----------------	-------------	--	---

<u>GLG-1002</u>	Matériaux de l'écorce terrestre		3
-----------------	---------------------------------	--	---

<u>GML-1001</u>	Matériaux de l'ingénieur	 	3
-----------------	--------------------------	---	---



<u>STT-1000</u>	Probabilités et statistique	 	3
Archéologie préhistorique			
<u>ANT-1501</u>	Anthropologie des Amérindiens		3
<u>ARL-2301</u>	Questions de préhistoire et protohistoire I : lithique		3
<u>ARL-2302</u>	Questions de préhistoire et protohistoire II		3
<u>ARL-2303</u>	Questions de préhistoire et protohistoire III		3
<u>ARL-2304</u>	Questions de préhistoire et protohistoire IV		3
Archéologie du Proche-Orient			
<u>ARL-2300</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient I		3
<u>ARL-2305</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient II		3
<u>ARL-2306</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient III		3
<u>ARL-2307</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient IV		3
Archéologie historique			
<u>ARL-2400</u>	Laboratoire d'archéologie historique		3
<u>ARL-2401</u>	Questions d'archéologie historique I		3
<u>ARL-2402</u>	Questions d'archéologie historique II		3
<u>ARL-2403</u>	Questions d'archéologie historique III		3
<u>ARL-2404</u>	Questions d'archéologie historique IV		3
<u>ETN-1002</u>	Méthodologies de terrain : entrevue et observation	 	3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale		3
<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France		3
Archéologie classique			
<u>ARL-2101</u>	Archéologie du Proche-Orient hellénistique et romain		3

ARL-2500	Questions d'archéologie grecque		3
ARL-2501	Questions d'archéologie romaine		3
ARL-2502	Questions d'archéologie classique I		3
ARL-2503	Questions d'archéologie classique II		3
ARL-2504	Questions d'archéologie classique III		3
ARL-2505	Questions d'archéologie classique IV		3
GRC-1000	Initiation au grec ancien I		3
GRC-2000	Initiation au grec ancien II		3
LAT-1000	Initiation au latin I		3
LAT-2000	Initiation au latin II		3

RÈGLE 3 - 0 À 3 CRÉDITS PARI:

Autres cours

ARL-3650	Lecture I		1
ARL-3651	Lecture II		2
ARL-3652	Projet étudiant		3

RÈGLE 4 - 0 OU 10 CRÉDITS

Initiation à la fouille

ARL-2001	Stage de fouilles archéologiques		6
ARL-2002	Techniques de fouilles		3
SLS-2902	Sols en archéologie		1

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus

encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

CERTIFICAT EN COMMUNICATION PUBLIQUE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Opter pour le certificat en communication publique, c'est explorer l'univers de l'information et des médias au Québec et ailleurs. À travers les cours offerts, vous vous familiariserez avec les rouages de l'environnement média dans lequel vous évoluez. Vous serez à même d'observer les différentes facettes du monde des communications et de vous faire une idée générale du rôle et des effets des médias sur la société. Vous ferez une incursion à travers les différents métiers de la communication. En plus d'étudier les modèles de la communication publique et de mieux connaître le vocabulaire scientifique du domaine, vous aurez l'occasion de vous familiariser avec les secteurs de la communication: journalisme, relations publiques, publicité, etc.

- **À distance:** peut être suivi à distance, en tout ou en partie. Une formule qui offre toute la souplesse que vous souhaitez pour concilier les études avec les autres sphères de votre vie.
- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail qui souhaite s'initier à la communication. Si vous avez terminé une formation spécialisée dans un autre domaine et que vous souhaitez diffuser vos connaissances, participer aux enjeux débattus sur la place publique dans votre domaine ou comprendre les rouages du monde des médias, ce certificat est un bon tremplin.

AVENIR

Jumelé à une formation spécialisée dans un autre domaine, le certificat en communication est un atout incontestable pour vous démarquer dans votre profession.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en communication publique.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme est destiné à l'étudiant qui, ne désirant pas devenir spécialiste de la communication publique, est néanmoins intéressé à s'initier à ce champ d'études et de travail. Il vise les objectifs suivants :

- offrir à l'étudiant la possibilité de s'initier au vocabulaire scientifique et aux modèles qu'on utilise pour étudier la communication, en particulier la communication publique;
- faire prendre conscience à l'étudiant des diverses caractéristiques de l'environnement-média dans lequel vivent les citoyens et les citoyennes, en particulier au Québec;
- fournir à l'étudiant une idée sommaire mais juste de l'impact et des effets des médias sur les individus et sur la société.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Véronique Nguyen-Duy

418 656-2131 poste 3383

premier-cycle@com.ulaval.ca

Pour information

Gestion des études - 1er cycle

418 656-5212

premier-cycle@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Note : Pour le collégien, une cote de rendement au collégial minimale de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
COMMUNICATION PUBLIQUE			30
<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication	 	3
<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois	 	3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication	 	3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques	 	3
<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec	 	3
<u>COM-4001</u>	Économie de la communication	 	3
RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:			
<u>COM-1004</u>	Journalisme et société		3
<u>COM-1005</u>	Communication scientifique		3
<u>COM-2102</u>	Information internationale	 	3
<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude	 	3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	  	3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations	 	3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias		3
<u>COM-4002</u>	Marketing, publicité et relations publiques		3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques		3

COM-4150 Communication interculturelle internationale



3

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARI:

ANL-2010 Intermediate English I



3

ESG-1010 Español elemental I



3

ou tout cours de langue anglaise ou espagnole de niveau supérieur.

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-31 09:33:27 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN CRÉATION LITTÉRAIRE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Explorer votre imaginaire. Utiliser votre créativité. Expérimenter différents procédés propres à la création littéraire. Créer de toutes pièces des textes littéraires de qualité. Voilà le rendez-vous auquel le certificat en création littéraire vous convie. Un programme structuré qui vous donnera des outils pour utiliser le langage comme matériau d'expression. Roman, conte, nouvelle, récit, théâtre, scénario... Autant de genres littéraires qui possèdent leurs propres caractéristiques et qui obéissent à des règles précises que vous serez amené à découvrir et à mieux maîtriser. Ce certificat est résolument axé sur la pratique de la création littéraire actuelle. Les professeurs, pour la plupart écrivains eux-mêmes, mettent l'accent sur l'apprentissage lors d'ateliers d'écriture.

- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Cours de soir:** certains cours sont offerts en soirée, formule intéressante pour vous permettre de vous perfectionner tout en respectant vos obligations professionnelles.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail qui s'intéresse à la création de textes littéraires.

AVENIR

Le certificat en création littéraire peut vous aider à décrocher du travail comme rédacteur et comme réviseur linguistique. Vous y développerez aussi des aptitudes qui pourraient vous mener à écrire des oeuvres de fiction.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en études littéraires avec concentration en création littéraire.

Ce certificat peut en outre vous permettre d'accéder aux études de 2e cycle, notamment à la maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran - avec mémoire (M.A.), si vous détenez un grade de bachelier.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme vise à permettre à l'étudiant d'acquérir un ensemble de connaissances pour l'aider à développer des aptitudes essentielles à la création de textes littéraires de qualité.

Objectifs particuliers

Connaissance du langage comme matériau d'expression.

Exploration de l'imaginaire et expérimentation des procédés propres à la création.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Esther Pelletier

418 656-2131 poste 2280

esther.pelletier@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la




Structure du programme





ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
CRÉATION LITTÉRAIRE		30
<u>CRL-1000</u>	Le langage comme matériau d'expression	3
<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)	3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature	 3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)	 3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:



La pratique de l'écrit

<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)	3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (conte et nouvelle)	3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie	3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai	3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique	 3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson	3
<u>CRL-2006</u>	Écriture du récit	3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film	3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)	3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte	 3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents	 3

<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves		
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades		3
<u>CRL-2300</u>	Création littéraire et autres arts		3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires		3
<u>CRL-3700</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>CRL-3701</u>	Sujets spéciaux II		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Les projets longs

<u>CRL-3000</u>	Projet de création : roman, récit ou nouvelle		3
<u>CRL-3001</u>	Projet de création : théâtre, écritures médiatiques et cinématographiques		3
<u>CRL-3002</u>	Projet de création : poésie, essai, chanson ou prose poétique		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-03-11 13:50:10 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN ETHNOLOGIE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le certificat en ethnologie vous propose d'étudier la culture du Québec en la situant dans le contexte nord-américain. Au cours de cette formation, vous analyserez les différentes facettes qui composent la culture québécoise, du patrimoine à la littérature, en passant par la diversité culturelle, la langue et l'histoire. Vous interpréterez les faits de culture à travers des pratiques traditionnelles et contemporaines.

Vous vous familiariserez aussi avec différentes méthodes de recherche, de la collecte à l'analyse des données. Vous serez aux premières loges pour comprendre la société québécoise et pour la connaître sous tous ses angles.

- **À distance:** peut être suivi à distance, en tout ou en partie. Une formule qui offre toute la souplesse que vous souhaitez pour concilier les études avec les autres sphères de votre vie.
- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail avide d'approfondir sa connaissance de la culture nord-américaine et de la culture québécoise et qui s'intéresse à l'humain et au patrimoine. Il offre un bon complément à d'autres formations en sciences humaines, comme celles en muséologie, en études littéraires ou en communication.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en ethnologie et patrimoine.

Ce certificat peut en outre vous permettre d'accéder aux études de 2e cycle, à la maîtrise en ethnologie et patrimoine - avec mémoire, si vous détenez un grade de bachelier.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

Reconnaissance

CRÉDITS

d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Sensibiliser à l'ethnologie et à la connaissance de sa culture, en l'occurrence la culture nord-américaine, plus particulièrement celle touchant le territoire du Québec et ses foyers de migration.

OBJECTIFS

S'initier aux concepts de l'ethnologie en situant la discipline au sein des sciences humaines et sociales.

Acquérir des méthodes de recherche, de la cueillette à l'analyse des données, dans une perspective ethnologique.

Interpréter divers aspects de la culture à travers des pratiques culturelles traditionnelles et contemporaines.

Améliorer la communication sous diverses formes.

Accroître l'autonomie.

Aiguiser le sens critique.

Révéler une capacité d'adaptation.

Se conformer aux règles de l'éthique professionnelle.

Acquérir des compétences techniques.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.









Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ETHNOLOGIE			30
<u>ETN-1000</u>	Introduction à l'ethnologie		3
<u>ETN-1001</u>	Exercices méthodologiques	 	3
<u>ETN-1002</u>	Méthodologies de terrain : entrevue et observation	 	3
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire	 	3
RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARI:			
<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
<u>ETN-1003</u>	Dynamiques des pratiques culturelles		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>ETN-1102</u>	Patrimoine religieux		3
<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels		3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires		3
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord		3
<u>ETN-1109</u>	Ethnologie du patrimoine		3
<u>ETN-1110</u>	Pratiques langagières		3
<u>ETN-1111</u>	Arts et design du quotidien		3
<u>ETN-1112</u>	Manières d'habiter		3
<u>ETN-1114</u>	Costume et culture	  	3
<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien		3

<u>ETN-1116</u>	Paroles et imaginaires		3
<u>ETN-1117</u>	Question d'ethnologie I		3
<u>ETN-1118</u>	Question d'ethnologie II		3
<u>ETN-1119</u>	Question d'ethnologie III		3
<u>ETN-1120</u>	Patrimoine et nouvelles technologies	 	3
<u>ETN-1122</u>	Légendes et récits de l'Amérique française		3
<u>ETN-1123</u>	Ethnologie urbaine		3
<u>ETN-2006</u>	Documenter les objets et collections		3
<u>ETN-2100</u>	Approches qualitatives et collaboratives		3
<u>ETN-2210</u>	Séminaire thématique en ethnologie		3
<u>ETN-2250</u>	Lectures dirigées		3
<u>ETN-3001</u>	Tourisme et patrimoine		3
<u>ETN-3500</u>	Projet spécial		3
<u>ETN-4000</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3
<u>ETN-4002</u>	Nouveaux musées, villes et tourisms		3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3
<u>PTR-1001</u>	Patrimoine et rapports au passé		3
<u>PTR-2000</u>	Ateliers de construction de mémoires		3

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1201</u>	Le Québec : perspectives anthropologiques		3
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>COM-2002</u>	Francophonie institutionnelle en Amérique du Nord		3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	  	3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 	3

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3	
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord			3	
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement			3	
<u>GGR-1051</u>	Création et mise en valeur des attraits touristiques			3	
<u>GGR-2102</u>	Géographie régionale du Québec			3	
<u>GGR-2401</u>	Migrations internationales			3	
<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec			3	
<u>HST-2406</u>	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord			3	
<u>HST-2407</u>	Francophonies nord-américaines : état des lieux			3	
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada			3	
<u>MNG-1000</u>	L'entreprise et sa gestion				3
<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets				3
<u>MNG-2602</u>	Gestion d'un événement				3
<u>SOC-2136</u>	Ethnicité dans les sociétés contemporaines			3	

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou

rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-06-15 08:42:48 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le certificat en francophonie nord-américaine vous propose d'explorer la réalité des différentes communautés francophones réparties sur notre continent. Au cours de cette formation, vous serez à même de circonscrire le concept de francophonie, et plus spécifiquement dans le contexte nord-américain. Sur cette base, vous aurez l'occasion d'approfondir une réflexion critique à l'égard des réalités vécues par ces différentes collectivités et d'en mesurer toute la diversité. Vous aurez aussi l'occasion de mieux comprendre les enjeux auxquels les communautés francophones d'Amérique du Nord sont confrontées tant sur le plan linguistique que sur les plans culturel et géopolitique.

- **À distance:** peut être suivi à distance, en tout ou en partie. Une formule qui offre toute la souplesse que vous souhaitez pour concilier les études avec les autres sphères de votre vie.
- **Temps partiel:** peut uniquement être suivi à temps partiel. En conséquence, plus de deux sessions sont requises pour compléter le programme.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme est offert entièrement à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail ♦ professionnels des milieux publics et privés, journalistes, membres d'ONG, etc. ♦ qui s'intéresse aux questions liées à la francophonie nord-américain. Il sera particulièrement utile aux étudiants qui prévoient poursuivre des études aux cycles supérieurs pour approfondir ces questions ou qui souhaitent travailler dans un secteur où ils auront la possibilité d'aborder et d'analyser des questions liées aux collectivités francophones sur le territoire de l'Amérique du Nord.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le certificat vise à amener l'étudiant à acquérir une bonne connaissance des multiples aspects définissant les communautés francophones en Amérique du Nord. Il propose une approche multidisciplinaire et transversale de la francophonie nord-américaine, dans une perspective historique, politique, culturelle et linguistique.

Il a pour objectifs de :

- définir le concept de francophonie, en particulier dans le contexte nord-américain, et amener l'étudiant à développer une réflexion critique;
- sensibiliser l'étudiant aux principaux enjeux géopolitiques, culturels et linguistiques auxquels sont confrontées les communautés francophones d'Amérique du Nord;
- témoigner de la diversité culturelle des francophones en Amérique du Nord et de la richesse de ses communautés.

Le certificat s'adresse à tout étudiant qui souhaite élargir ses horizons ainsi qu'à tout candidat désireux d'approfondir certaines questions liées à la francophonie nord-américaine, entre autres en vue de se préparer aux études supérieures.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce certificat ne peut être suivi qu'à temps partiel.

RESPONSABLE

Christel Freu

Directrice associée

Julie de Blois

418 656-2131 poste 2724

julie.deblois@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS












Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINNE			30
PTR-1002	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
HST-2407	Francophonies nord-américaines : état des lieux		3
RÈGLE 1 - 24 CRÉDITS PARMIS:			
COM-2002	Francophonie institutionnelle en Amérique du Nord		3
ETN-1107	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord		3
ETN-1122	Légendes et récits de l'Amérique française		3
FRN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
GPL-2610	Projet étudiant en francophonie nord-américaine		3
HST-2262	Histoire de la première France coloniale		3
HST-2406	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord		3
LIT-2207	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
LIT-2211	Fictions de la Franco-Amérique		3
LIT-2212	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
PTR-1000	Expressions de mémoire	 	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-08-23 10:20:32 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au cours de cette formation axée sur la pratique, vous apprendrez à vous exprimer sans difficulté dans un français correct et juste, tant à l'oral qu'à l'écrit. Vous approfondirez vos connaissances en grammaire française et enrichirez votre vocabulaire. Vous serez appelé à rédiger des textes en français. Vous aurez aussi l'occasion d'explorer les cultures et les littératures française et québécoise.

Cette formation permet d'atteindre un niveau de maîtrise de la langue adéquat pour les études universitaires, vous permettant de vous exprimer avec justesse et précision, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Cheminement régulier ou intensif: selon vos disponibilités et vos préférences.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout étudiant non francophone ayant atteint un niveau avancé en français et qui souhaite en parfaire la maîtrise, tant à l'oral qu'à l'écrit, de façon à s'exprimer avec fluidité et justesse dans différents contextes universitaires.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

En ajoutant la maîtrise d'une seconde langue à vos compétences, vous augmentez vos chances de succès lors de vos études universitaires en français.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme en français, langue seconde, vise à donner à l'étudiant non francophone une formation en langue écrite et parlée, afin qu'il soit capable de communiquer sans difficulté en français. Le programme est axé principalement sur les études de langue.

Objectifs particuliers

- Amélioration de la compréhension et de l'expression orales et écrites;
- acquisition des connaissances de grammaire.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

418 656-2131 poste 2749

Diane.Huot@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC délivré par un collège anglophone du Québec, incluant une concentration en français (FR-601 ou FR-602) ou un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires, incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années, incluant un minimum de 200 heures de cours de français
OU
 - Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures, incluant un minimum de 200 heures de cours de français
- ET
- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Note : Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours

Titre



Crédits exigés

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

30



RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

Rédaction

<u>FLS-1006</u>	Rédaction de textes académiques I		3
<u>FLS-2004</u>	Rédaction de textes académiques II		3
<u>FLS-3002</u>	Rédaction de textes académiques III		3


RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARI:

Grammaire

<u>FLS-1001</u>	Grammaire pratique I (le nom)		3
<u>FLS-1002</u>	Grammaire de l'oral I		3
<u>FLS-2000</u>	Grammaire pratique II (le verbe)		3
<u>FLS-2005</u>	Grammaire de l'oral II		3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARI:

Compréhension et expression orale

<u>FLS-1004</u>	Phonétique pratique I		3
<u>FLS-1005</u>	Communication orale I		3
<u>FLS-2002</u>	Phonétique pratique II		3
<u>FLS-2003</u>	Communication orale II		3
<u>FLS-3007</u>	Phonétique pratique III		3

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARI:

Civilisation et littératures françaises et québécoises

<u>FLS-1000</u>	Civilisation française		3
-----------------	------------------------	--	---

FLS-1003	Textes littéraires I		3
FLS-1007	Civilisation québécoise		3
FLS-2001	Textes littéraires II		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

Admission



- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-08 08:50:20 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU DE BASE)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au cours de cette formation, vous participerez à des conversations sur des sujets concrets. Vous développerez des aptitudes linguistiques qui vous permettront d'exprimer des souhaits, des sentiments et des désirs de façon adéquate dans un français approprié. Vous accroîtrez votre compréhension de la langue française jusqu'à bien saisir le ton, la nature, le registre et le niveau de langue de différentes communications écrites ou orales. Vous rédigerez des textes expressifs et aurez l'occasion de débattre sur différents sujets actuels. Tout cela dans une formule vous permettant d'enrichir votre culture et d'acquérir une foule de connaissances générales.

- **Cours de soir**: certains cours sont offerts en soirée, formule intéressante pour vous permettre de vous perfectionner tout en respectant vos obligations professionnelles.
- **Cheminement régulier ou intensif**: selon vos disponibilités et vos préférences.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français et qui souhaite communiquer clairement dans cette langue, tant à l'oral qu'à l'écrit, sur des sujets d'intérêt général et, de façon plus particulière, aux étudiants étrangers non francophones qui souhaitent mener des études universitaires en français.

AVENIR

Maîtriser le français en plus de votre langue maternelle: un passeport pour la francophonie et un atout incontestable pour votre carrière!

POURSUITE DES ÉTUDES

La réussite de ce programme pourrait vous permettre d'entrer en année préparatoire dans certains programmes de premier cycle. Référez-vous au tableau des niveaux requis par programme pour plus de précisions.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme amène l'étudiant non francophone à communiquer clairement en français, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets d'intérêt général. Ce faisant, le programme lui permet de développer ses habiletés d'analyse et de synthèse, son sens critique et sa curiosité; de diversifier ses capacités de communication ainsi que d'accroître sa formation par l'acquisition de compétences dans un domaine pratique, tout en enrichissant sa culture et ses connaissances générales.

À la fin de ses études, l'étudiant sera capable:

- de comprendre divers types de documents oraux et d'en percevoir le ton, la nature, le registre et le niveau de langue;
- de saisir les éléments essentiels et secondaires d'un discours oral;
- de participer à des conversations sur des sujets concrets: expression, avec une phonétique adéquate, de désirs, souhaits, sentiments, en respectant, de façon plus manifeste, les registres et les niveaux de langue;
- de comprendre l'essentiel des textes de nature expressive et argumentative portant sur des sujets tels les sondages, les opinions, les critiques, etc.;

- de dégager des éléments d'information précis comportant des points de vue diversifiés;
- de rédiger des textes expressifs;
- d'exprimer et de défendre ses points de vue en respectant le code écrit de la langue française (orthographe et organisation textuelle, registres et niveaux de langue).

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

2 sessions d'automne ou d'hiver et 1 session d'été

OU

3 sessions d'été

OU

3 sessions d'automne et d'hiver

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux élémentaire ou intermédiaire I (automne/hiver) ou intensif I, II ou III (printemps/ été)

Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux élémentaire ou intermédiaire I (automne/hiver) ou intensif I, II ou III (printemps/ été)

Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET
- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux élémentaire ou intermédiaire I (automne/hiver) ou intensif I, II ou III (printemps/ été)

Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU DE BASE)

RÈGLE 1 - RÉUSSIR LA RÈGLE 1

<u>FLE-2114</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire)		3
<u>FLE-2145</u>	Communication orale : expression et compréhension (intermédiaire)		3
<u>FLE-2214</u>	Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)		3

et l'un des deux cours suivants :

<u>FLE-1222</u>	Correction phonétique I		3
<u>FLE-2432</u>	Correction phonétique II		3

OU

RÈGLE 2 - RÉUSSIR LA RÈGLE 2

<u>FLE-2141</u>	Français intensif III : langue orale et écrite		4
<u>FLE-2142</u>	Français intensif III : correction phonétique		1
<u>FLE-2143</u>	Français intensif III : expression et compréhension orales		1











OU

RÈGLE 3 - RÉUSSIR LA RÈGLE 3

<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite		4
<u>FLE-2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique		1
<u>FLE-2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales		1

RÈGLE 4 - 18 À 24 CRÉDITS PARMIS:

<u>FLE-1141</u>	Français intensif I : langue orale et écrite		5
<u>FLE-1142</u>	Français intensif I : correction phonétique		1

FLE-1221	Langue orale et écrite (élémentaire)		6
FLE-1223	Communication orale et écrite (élémentaire)		3
FLE-1241	Français intensif II : langue orale et écrite		4
FLE-1242	Français intensif II : correction phonétique		1
FLE-1243	Français intensif II : expression et compréhension orales		1
FLE-1400	Initiation au français en milieu québécois		3
FLE-2003	Étude active du français parlé et écrit I		3
FLE-2215	Langue orale et écrite intermédiaire II		3
FLE-2245	Communication orale (intermédiaire II)		3
FLE-2314	Communication écrite (intermédiaire II)		3
FLE-2432	Correction phonétique II		3
FLE-3141	Français intensif V : langue orale et écrite		4
FLE-3142	Français intensif V : correction phonétique		1
FLE-3143	Français intensif V : expression et compréhension orales		1
FLE-3221	Langue orale et écrite (intermédiaire-avancé)		3
FLE-3411	Rédaction et stylistique (intermédiaire-avancé)	 	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU INTERMÉDIAIRE AVANCÉ)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au cours de cette formation, vous participerez à des conversations sur des sujets abstraits et des concepts relativement complexes. Vous serez en mesure d'exprimer des souhaits et des hypothèses et de commenter des événements de façon nuancée dans un français approprié. Vous accroîtrez votre compréhension de la langue française jusqu'à bien saisir les idées essentielles et secondaires de documents informatifs, descriptifs et argumentatifs, de même que de textes écrits de nature expressive et argumentative. Vous serez en mesure de saisir le ton et le registre d'un discours écrit. Vous approfondirez vos compétences à l'écrit, en produisant des textes expressifs et argumentatifs. Vous serez même en mesure de transformer un texte en y modifiant le point de vue, les repères temporels, les registres et les niveaux de langue. Tout cela dans une formule vous permettant d'enrichir votre culture et d'acquérir une foule de connaissances générales.

- **Cours de soir:** certains cours sont offerts en soirée, formule intéressante pour vous permettre de vous perfectionner tout en respectant vos obligations professionnelles.
- **Cheminement régulier ou intensif:** selon vos disponibilités et vos préférences.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français et qui souhaite communiquer clairement en français, tant à l'oral qu'à l'écrit, sur des sujets d'intérêt général.

AVENIR

Maîtriser le français en plus de votre langue maternelle: un passeport pour la francophonie et un atout incontestable pour votre carrière.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce certificat permet aux non-francophones d'atteindre un niveau suffisamment élevé de compétence en français pour intégrer certains programmes d'études réguliers en arts, en lettres, en sciences, en sciences humaines, en sciences sociales et en musique. Référez-vous au tableau des niveaux requis par programme pour plus de précisions.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme amène l'étudiant non francophone à communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon cohérente, structurée et nuancée, sur des sujets disciplinaires. Ce faisant, le programme lui permet de développer ses habiletés d'analyse et de synthèse, son sens critique et sa curiosité; de renforcer ses capacités de communication en français sur les plans de la qualité de la langue, de la précision et de l'efficacité et d'accroître sa formation par l'acquisition de compétences dans un domaine pratique tout en enrichissant sa culture et ses connaissances générales.

À la fin de ses études, l'étudiant sera capable:

- de comprendre les idées essentielles et secondaires de documents authentiques informatifs, descriptifs et argumentatifs de diverses régions francophones;
- de participer à des conversations sur des sujets abstraits;
- d'exprimer, avec une phonétique adéquate, des souhaits et des hypothèses;
- d'émettre une appréciation nuancée sur des événements, en respectant les registres et les niveaux de langue;
- de comprendre la plupart des textes écrits de nature expressive/argumentative, d'en dégager des éléments d'information précis et d'en distinguer les idées principales et secondaires;
- de saisir le ton et le registre d'un discours écrit;
- de produire des textes expressifs/argumentatifs en maîtrisant le code épistolaire et ses tournures formelles;
- d'adapter ou de transformer un document écrit en y modifiant les points de vue, les repères temporels, les registres et les niveaux de langue.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

2 sessions d'automne ou d'hiver (2 x 12 cr) et 1 période de printemps ou d'été (6 cr.)

OU

5 périodes de printemps ou d'été (5 x 6 cr.)

OU

1 session d'automne ou d'hiver (12 cr.) et 3 périodes de printemps ou d'été (3 x 6 cr)

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux intermédiaire II ou intermédiaire-avancé (automne/hiver) ou intensif IV, V ou avancé (printemps/été)

Note : Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études

préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux intermédiaire II ou intermédiaire-avancé (automne/hiver) ou intensif IV, V ou avancé (printemps/été)

Note : Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux intermédiaire II ou intermédiaire-avancé (automne/hiver) ou intensif IV, V ou avancé (printemps/été)

Note : Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU INTERMÉDIAIRE)

RÈGLE 1 - RÉUSSIR LA RÈGLE 1

<u>FLE-3221</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire-avancé)	 3
<u>FLE-3411</u>	Rédaction et stylistique (intermédiaire-avancé)	  3

OU


RÈGLE 2 - RÉUSSIR LA RÈGLE 2

<u>FLE-3211</u>	Langue orale et écrite (avancé)	3
-----------------	---------------------------------	---

FLE-3213 Expression orale (avancé) 1

RÈGLE 3 - 24 À 26 CRÉDITS PARMIS:

FLE-2003 Étude active du français parlé et écrit I  3

FLE-2214 Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)  3

FLE-2215 Langue orale et écrite intermédiaire II  3

FLE-2241 Français intensif IV : langue orale et écrite 4

FLE-2242 Français intensif IV : correction phonétique 1

FLE-2243 Français intensif IV : expression et compréhension orales 1

FLE-2245 Communication orale (intermédiaire II)  3

FLE-2314 Communication écrite (intermédiaire II)  3

FLE-2432 Correction phonétique II  3

FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I  3

FLE-3114 Étude active du français parlé II 3

FLE-3141 Français intensif V : langue orale et écrite 4

FLE-3142 Français intensif V : correction phonétique 1

FLE-3143 Français intensif V : expression et compréhension orales 1

FLE-3212 Phonétique corrective avancée II 2

FLE-3214 Compréhension orale avancée 1 2

FLE-3216 Le Québec et sa culture : une initiation 2

FLE-3217 Le Québec et sa littérature : une initiation 2




FLE-3219 Vocabulaire français : enrichissement  3

FLE-3311 Grammaire avancée du français 3

FLE-3312 Rédaction et stylistique françaises 3

FLE-3313 Expression orale (supérieur) 1

FLE-3314 Étude de textes oraux 2

FLE-3412	Textes disciplinaires		3
FLE-3413	Communication orale en public (intermédiaire-avancé)		3
FLE-3415	Roman québécois moderne		3
FLE-3416	Littérature et cinéma québécois		3
FLE-3417	Arts et traditions populaires du Québec		3
FLE-3418	Vocabulaire français		3
FLE-3419	Langue française au Québec		3
FLE-3700	Étude du français langue étrangère 3 (cours à distance)		3
FRN-3003	Français avancé : grammaire et rédaction II		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770
1 877 606-5566, poste 7770
info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN HISTOIRE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au cours de votre formation, vous ferez un périple à travers les époques ou les grandes périodes qui ont jalonné l'histoire et qui ont façonné notre société. Vous apprendrez à suivre une démarche structurée et rigoureuse pour étudier l'histoire. Vous amorcerez une réflexion sur différents thèmes historiques et sur la façon dont l'histoire permet de mieux comprendre le monde actuel. En outre, tout au long de votre formation, vous développerez votre capacité d'analyse, aiguiserez votre esprit critique et développerez vos aptitudes en communication orale et écrite.

- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail qui souhaite s'initier aux grandes civilisations et aux époques qui ont marqué l'histoire et qui veulent mieux comprendre comment la société d'aujourd'hui est marquée par l'influence des différents événements qui ont jalonné notre évolution.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Plusieurs cours de ce certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en histoire ou en sciences historiques et études patrimoniales.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Contribuer à la formation intellectuelle de l'étudiant :

- par l'apprentissage de la démarche historique de base;
- par la réflexion sur la nature de la discipline historique, ce qui conduit à une meilleure connaissance du monde actuel et de la spécificité de la démarche historique qui le saisit;
- par l'acquisition de connaissances sur de grandes périodes de l'histoire et sur des thèmes historiques donnés.

RESPONSABLE

Patrick Baker

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

-

- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la

preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.





Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE		30

<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles	 	3
<u>HST-2001</u>	Histoire de l'histoire		3
<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques	 	3
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)		3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3

<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
-----------------	-----------------	--	---

RÈGLE 2 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>HST-1000</u>	Lecture critique en histoire		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>HST-1009</u>	Recherche et rédaction en histoire		6
-----------------	------------------------------------	---	---

<u>HST-2000</u>	Analyse critique des sources		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>HST-3001</u>	L'histoire aujourd'hui		3
-----------------	------------------------	---	---

Afrique, Asie, Amérique latine et monde musulman


<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
-----------------	---------------------------------------	--	---

<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
-----------------	--	--	---

<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
-----------------	--	--	---

<u>HST-2302</u>	Question d'histoire africaine		3
-----------------	-------------------------------	--	---

<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
-----------------	--	--	---

<u>HST-2350</u>	L'Afrique au XXe siècle		3
-----------------	-------------------------	---	---

<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
-----------------	--	--	---

<u>HST-2352</u>	Question d'histoire non occidentale I		3
-----------------	---------------------------------------	--	---

<u>HST-2353</u>	Question d'histoire non occidentale II		3
-----------------	--	--	---

<u>HST-2354</u>	Question d'histoire non occidentale III		3
-----------------	---	--	---

<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3
-----------------	---	--	---

<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)		3
-----------------	--	--	---

<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
-----------------	---	--	---

<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3
-----------------	---	--	---

Histoire ancienne

<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
-----------------	---------------------	--	---

<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne		3
-----------------	-----------------------	---	---

<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne	3
<u>HST-2105</u>	Impérialisme romain	3
<u>HST-2106</u>	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle	3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome	3
<u>HST-2108</u>	Question d'histoire ancienne I	3
<u>HST-2109</u>	Question d'histoire ancienne II	3



Europe médiévale

<u>HST-2150</u>	Formation de l'espace européen, 500-1600	3
<u>HST-2152</u>	Les moines et la société au Moyen Âge	3
<u>HST-2153</u>	Question d'histoire médiévale I	3
<u>HST-2154</u>	Question d'histoire médiévale II	3
<u>HST-2155</u>	Question d'histoire médiévale III	3
<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)	3

Europe moderne

<u>HST-2200</u>	La Renaissance (1450-1610)	3
<u>HST-2201</u>	L'éducation en Europe moderne	3
<u>HST-2202</u>	Religions et sociétés en Europe moderne	3
<u>HST-2203</u>	Vies et pratiques politiques sous l'Ancien Régime	3
<u>HST-2204</u>	Europe des Lumières	3
<u>HST-2205</u>	Relations internationales à l'époque moderne	3
<u>HST-2206</u>	Question d'histoire d'Europe moderne I	3
<u>HST-2207</u>	Question d'histoire d'Europe moderne II	3
<u>HST-2208</u>	Question d'histoire d'Europe moderne III	3
<u>HST-2209</u>	Question d'histoire d'Europe moderne IV	3

Europe contemporaine


<u>HST-2250</u>	La Révolution française		3
<u>HST-2251</u>	Relations internationales en Europe		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est		3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques		3
<u>HST-2255</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine I		3
<u>HST-2256</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine II		3
<u>HST-2258</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine IV		3
<u>HST-2259</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine V		3
<u>HST-2260</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine III		3
<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-2263</u>	Désintégration de la Yougoslavie et émergence des États successeurs		3

Monde contemporain

<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique		3
<u>HST-2257</u>	Question d'histoire du monde contemporain II		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)		3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981		3
<u>HST-2306</u>	Question d'histoire du monde contemporain I		3
<u>HST-2307</u>	Question d'histoire des États-Unis		3

Histoire du Québec et du Canada

a) Des origines à nos jours :

<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec		3
<u>HST-2402</u>	Histoire des femmes au Québec		3

<u>HST-2403</u>	Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle	3
<u>HST-2404</u>	Histoire de la ville de Québec	3
<u>HST-2405</u>	État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960	3
<u>HST-2408</u>	Histoire du catholicisme québécois	3



b) Avant la Confédération :

<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale	3
<u>HST-2425</u>	L'espace nord-atlantique au XVIe siècle	3
<u>HST-2426</u>	Population et société au Québec, XVIIe-XIXe siècle	3
<u>HST-2427</u>	Histoire maritime de la Nouvelle-France	3
<u>HST-2428</u>	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles	3
<u>HST-2429</u>	Amérique du Nord britannique, 1760-1867	3
<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France	3
<u>HST-2431</u>	Vie culturelle en Nouvelle-France	3
<u>HST-2432</u>	Genre et postcolonialisme au Québec : une histoire transatlantique	3







c) Après la Confédération :

<u>HST-2451</u>	Mutations du travail au Québec au XXe siècle	3
<u>HST-2452</u>	Partis politiques de Laurier à King	3
<u>HST-2453</u>	Nationalisme au Canada français	3
<u>HST-2454</u>	Avènement de la consommation de masse au Québec	3
<u>HST-2455</u>	Histoire, mémoire, identité : Québec et Canada contemporains	3
<u>HST-2456</u>	Histoire sociale du Québec	3
<u>HST-2457</u>	Histoire économique du Québec	3
<u>HST-2458</u>	Culture politique au Canada et au Québec au XXe siècle	3
<u>HST-2459</u>	Question d'histoire du Canada I	3



HST-2460	Question d'histoire du Canada II		3
HST-2461	Question d'histoire du Canada III		3
HST-2462	Question d'histoire du Québec I		3
HST-2463	Question d'histoire du Québec II		3
HST-2464	Question d'histoire du Québec III		3
HST-2465	Question d'histoire de la Nouvelle-France I		3
HST-2466	Question d'histoire de la Nouvelle-France II		3
HST-2467	Question d'histoire de l'Amérique du Nord britannique		3
HST-2468	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867		3
HST-2469	Les années 1960, le Québec et le monde		3

Autres cours

HST-2407	Francophonies nord-américaines : état des lieux		3
HST-2500	Les âges de la vie en Occident, XVIIIe-XXe siècles		3
HST-2501	Question d'histoire générale		3
HST-2502	Histoire et communication		3
HST-2503	Histoire et méthodes		3
HST-2506	Lectures dirigées		3
HST-2900	Christianisme du second millénaire	 	3
HST-3901	Histoire et citoyenneté	 	3
THL-2302	Histoire du catholicisme québécois		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours

réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

CERTIFICAT EN HISTOIRE DE L'ART

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le certificat vous permet d'obtenir une vision générale des arts dans une perspective historique, tant en ce qui concerne les arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques) que l'architecture. Il offre une initiation aux méthodes de travail de la discipline et prépare à la compréhension des principaux documents utilisés pour la recherche en art. Par la mise en situation de l'oeuvre dans un contexte global, vous serez à même de développer une nouvelle compréhension de l'héritage visuel du monde occidental. En plus de former à l'histoire des formes artistiques, le certificat offre la possibilité de développer un savoir critique plus avancé, en concentrant vos cours dans un domaine particulier.

- **Cours de soir**: certains cours sont offerts en soirée, formule intéressante pour vous permettre de vous perfectionner tout en respectant vos obligations professionnelles.
- **Temps complet ou partiel**: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail qui vise l'obtention d'un diplôme en histoire de l'art. Par exemple, le certificat complète efficacement une formation en enseignement des arts plastiques, en traduction, en architecture. En raison de sa flexibilité, il rejoint également toute personne désireuse d'approfondir sa culture personnelle.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Les cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en histoire de l'art.

Le certificat peut en outre vous permettre d'accéder aux études de 2e cycle, à la maîtrise en histoire de l'art, si vous détenez un grade de bachelier dans une autre discipline.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de certificat en histoire de l'art vise à donner à l'étudiant une introduction générale aux méthodes de travail en histoire de l'art et des connaissances de base en art dans les domaines (architecture, peinture, sculpture, etc.) et les périodes de son choix, du Moyen Âge à nos jours.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Luc Lévesque

418 656-2131 poste 5008

luc.levesque@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés

<u>HAR-1000</u>	Méthodologie de l'histoire de l'art		3
-----------------	-------------------------------------	--	---

RÈGLE 1 - 27 CRÉDITS PARMIS:

Périodisation I. Antiquité et Moyen Âge

<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
-----------------	----------------------------------	--	---

<u>HAR-2151</u>	L'art roman		3
-----------------	-------------	--	---

<u>HAR-2152</u>	L'art gothique		3
-----------------	----------------	---	---

<u>HAR-2153</u>	La sculpture et le corps au Moyen Âge		3
-----------------	---------------------------------------	--	---

<u>HAR-2154</u>	La peinture médiévale		3
-----------------	-----------------------	--	---

<u>HAR-2155</u>	Art du haut Moyen Âge		3
-----------------	-----------------------	--	---

<u>HAR-2156</u>	Art et dévotion à la fin du Moyen Âge		3
-----------------	---------------------------------------	--	---

Périodisation II. Période moderne, XVe-XVIIIe siècles

<u>HAR-1002</u>	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
-----------------	--------------------------------	--	---

<u>HAR-1003</u>	L'architecture de la Renaissance à 1900		3
-----------------	---	--	---

<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
-----------------	---------------------------------------	--	---


<u>HAR-2175</u>	L'art en Europe, 1580-1700		3
-----------------	----------------------------	--	---

<u>HAR-2178</u>	La Renaissance italienne		3
-----------------	--------------------------	--	---

<u>HAR-2179</u>	Maniérismes, 1520-1600		3
-----------------	------------------------	--	---

<u>HAR-2181</u>	Baroque européen et colonial		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>HAR-2182</u>	L'art en Europe du Nord, 1400-1600		3
-----------------	------------------------------------	--	---

<u>HAR-2206</u>	Architecture française, XVe-XIXe siècles		3
-----------------	--	---	---



<u>HAR-2250</u>	Néoclassicisme		3
-----------------	----------------	--	---

Périodisation III. XIXe et XXe siècles




<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
<u>HAR-1010</u>	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe		3
<u>HAR-2180</u>	Art et histoire		3
<u>HAR-2207</u>	Architecture néogothique, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HAR-2211</u>	Histoire du design		3
<u>HAR-2253</u>	Le symbolisme et ses antécédents		3
<u>HAR-2254</u>	Le romantisme en Europe		3
<u>HAR-2258</u>	L'histoire de l'art au féminin		3
<u>HAR-2264</u>	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		3
<u>HAR-2265</u>	Cubismes et futurisme		3
<u>HAR-2266</u>	Dada et surréalisme		3
<u>HAR-2305</u>	Arts de l'Empire britannique (1750-1920)		3
<u>HAR-2312</u>	Approches occidentales du jardin		3

Périodisation IV. Art contemporain et XXIe siècle

<u>HAR-1011</u>	Art contemporain		3
<u>HAR-2202</u>	Architecture et postmodernité		3
<u>HAR-2212</u>	Pratiques architecturales contemporaines		3
<u>HAR-2257</u>	L'art qui se fait		3
<u>HAR-2310</u>	Photographie et postphotographie		3
<u>HAR-2311</u>	Minimalisme et postminimalisme		3
<u>HAR-2316</u>	L'art contemporain et le corps		3

Périodisation V. Arts des Amériques, XVIIe - XXIe siècles

<u>HAR-1012</u>	Les arts visuels au Québec et au Canada, 1880-1950		3
<u>HAR-2201</u>	Architecture de la ville de Québec		3
<u>HAR-2203</u>	Architecture en Amérique du Nord, XVIIe-XIXe siècles		3

<u>HAR-2210</u>	Histoire de l'architecture du mouvement moderne en Amérique		3
<u>HAR-2256</u>	L'art américain depuis 1945		3
<u>HAR-2303</u>	L'art actuel au Québec		3
<u>HAR-2308</u>	Ouest américain (1830-1920)		3
<u>HAR-2309</u>	L'artiste et ses doubles en Amérique du Nord		3
<u>HAR-2313</u>	Art canadien dans un contexte international (1880-1920)		3
<u>HAR-2315</u>	Art américain, 1890-1945		3
<u>HAR-2330</u>	Arts, histoire et culture visuelle à Québec		3

Théories, historiographie et iconographie

<u>HAR-2000</u>	Histoire de l'histoire de l'art		3
<u>HAR-2050</u>	Iconographie de l'art chrétien		3
<u>HAR-2183</u>	La théorie des arts en Europe, 1430-1700		3
<u>HAR-2208</u>	Histoire et théorie de l'urbanisme		3
<u>HAR-2209</u>	Histoire et théorie de l'architecture contemporaine		3
<u>HAR-2214</u>	Histoire de l'architecture : théories et méthodes		3
<u>HAR-2267</u>	Théories des avant-gardes		3
<u>HAR-2350</u>	Théories et méthodes de l'art contemporain		3
<u>HAR-2405</u>	Histoire des matériaux et des techniques		3

Art et institutions

<u>HAR-2400</u>	L'art et le musée		3
<u>HAR-2404</u>	Exposer l'art : histoire et discours		3

Formation particulière

<u>HAR-2314</u>	Cours-voyage en histoire de l'art I		3
---------------------------------	-------------------------------------	--	---

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-06-06 09:19:11 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN JOURNALISME

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous êtes mordru d'information et avez une bonne plume? Le journalisme a tout pour vous combler. Le certificat en journalisme vous ouvre les portes de l'univers médiatique. Au cours de votre formation, vous acquerrez des méthodes et des techniques propres à la démarche journalistique. Vous développerez votre sens critique et serez en mesure de jeter un regard éclairé sur les pratiques des différents médias.

Ancré dans la pratique, ce programme vous donnera l'occasion de réaliser un stage et de publier vos textes dans le journal étudiant *L'Exemplaire*, en plus de développer vos compétences en rédaction. Vous acquerrez les fondements de la technique journalistique et apprendrez à monter des dossiers d'information. Un programme rigoureux et structuré qui vous permettra de vous familiariser avec le monde de l'information.

- **Stage:** possibilité d'effectuer un stage sur le terrain, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitæ.
- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'une expérience pertinente. Il vous permettra d'entrer dans le monde journalistique et de vous spécialiser dans un domaine. Il offre un excellent complément de formation et prépare à la vie professionnelle.

AVENIR

La formation théorique et pratique que vous propose le certificat en journalisme vous permettra d'acquérir à la fois une expertise et de l'expérience en plus de développer votre réseau de contacts. Votre formation universitaire ou votre expérience professionnelle préalable constitue le fondement à partir duquel vous construirez votre nouvelle carrière de journaliste. Le certificat en journalisme vous apportera les connaissances supplémentaires dont vous avez besoin pour rédiger des articles, des chroniques, des éditoriaux, des critiques d'oeuvres littéraires, musicales ou artistiques; pour produire des capsules et des chroniques d'information radiophonique; pour recevoir, analyser,

vérifier les informations ou en évaluer l'exactitude; pour recueillir des informations au moyen d'entrevues, d'enquêtes ou d'observations; pour effectuer des recherches et des sondages; et pour tirer votre épingle du jeu dans le cadre de conférences de presse ou d'événements.

Professions

- Journaliste
- Recherchiste
- Attaché de presse

Employeurs

- Journaux et médias électroniques
- Entreprises privées
- Gouvernements

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours du certificat peuvent être reconnus si vous êtes admis au baccalauréat en communication publique.

De plus, ce certificat vous permet d'accéder aux études de 2^e cycle, à la maîtrise en communication publique - journalisme international ou scientifique, si vous détenez un grade de bachelier.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

L'objectif premier du programme est l'acquisition de la méthode et de la technique propres à l'exercice de la profession journalistique; il vise donc à donner une bonne initiation à la démarche journalistique et aux pratiques des différents médias.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Véronique Nguyen-Duy

418 656-2131 poste 3383

premier-cycle@com.ulaval.ca

Pour information

Gestion des études - 1er cycle

418 656-5212

premier-cycle@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Posséder un minimum de trois années d'expérience professionnelle en journalisme ou en tout autre secteur d'activité jugé de portée équivalente

OU

- Grade universitaire de premier cycle

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Condition d'admission supplémentaire pour le candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ce résultat doit être transmis au Bureau du registraire au plus tard le 1^{er} mars pour l'admission à la session d'automne, et au plus tard le 1^{er} novembre pour l'admission à la session d'hiver.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements : <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
- ET
- Posséder un minimum de trois années d'expérience professionnelle en journalisme ou en tout autre secteur d'activité jugé de portée équivalente

OU

- Grade universitaire de premier cycle

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Condition d'admission supplémentaire pour le candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ce résultat doit être transmis au Bureau du registraire au plus tard le 1^{er} mars pour l'admission à la session d'automne, et au plus tard le 1^{er} novembre pour l'admission à la session d'hiver.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements : <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET
- Posséder un minimum de trois années d'expérience professionnelle en journalisme ou en tout autre secteur d'activité jugé de portée équivalente

OU
- Grade universitaire de premier cycle ou l'équivalent

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le **Tableau d'équivalences**.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Condition d'admission supplémentaire pour le candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ce résultat doit être transmis au Bureau du registraire au plus tard le 1^{er} mars pour l'admission à la session d'automne, et au plus tard le 1^{er} novembre pour l'admission à la session d'hiver.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements : <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Candidat francophone

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé de ce programme, on demande à l'étudiant de se présenter, à son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant qui obtient 75 % ou plus n'a aucun cours correctif de français à suivre;
- l'étudiant dont la note se situe entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français; (FRN-1113 Principes de la rédaction);
- l'étudiant dont la note est inférieure à 60 % doit réussir deux cours correctifs de français : (FRN-1900 Grammaire et rédaction et FRN-1113 Principes de la rédaction).

Candidat non francophone

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé de ce programme, on demande à l'étudiant de se présenter, à son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test d'expression écrite du français (TEEF). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu :





- l'étudiant qui obtient 75 % ou plus au TEEF n'a aucun cours correctif de français à suivre;
- l'étudiant dont la note se situe entre 60 % et 75 % au TEEF doit réussir un cours correctif de français (FRN-1113 Principes de la rédaction);
- l'étudiant dont la note est inférieure à 60 % au TEEF doit réussir deux cours correctifs de français (FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II et FRN-1113 Principes de la rédaction).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
JOURNALISME			30
COM-1004	Journalisme et société		3
COM-2003	Initiation au journalisme écrit		3
COM-2004	Collecte de l'information		3
COM-2005	Initiation au journalisme audio		3
COM-2006	Initiation au journalisme télévisuel		3
COM-3001	Droit et déontologie du journalisme		3
COM-3102	Production journalistique multimédia		6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

Stage			
COM-3500	Stage en communication publique		6
Cours			
COM-2102	Information internationale	 	3
COM-3100	Analyse critique de l'information journalistique		3
COM-3101	Journalismes spécialisés		3
COM-3103	Journalisme économique		3
COM-4101	Journalisme scientifique		3

Tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception du cours COM-3513 et de ceux des séries 800 et 900.

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-11-03 08:41:54 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN LANGUE ALLEMANDE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Cette formation est axée sur la pratique et la communication en langue allemande. Vous acquerez les compétences suffisantes pour participer activement à une conversation. Vous développerez aussi des aptitudes en expression et en compréhension écrites. De plus, vous vous familiariserez avec différents lieux géographiques et avec la culture des pays germanophones. Tout au long de votre formation, vous approfondirez vos connaissances générales.

- **Cours de soir**: certains cours sont offerts en soirée, formule intéressante pour vous permettre de vous perfectionner tout en respectant vos obligations professionnelles.
- **Temps partiel**: peut uniquement être suivi à temps partiel. En conséquence, plus de deux sessions sont requises pour compléter le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout étudiant dont la langue maternelle n'est pas l'allemand, qui n'a pas fait ses études dans cette langue et qui souhaite pouvoir communiquer en langue allemande. Ce certificat peut aussi être effectué parallèlement à une autre formation.

AVENIR

La maîtrise de l'allemand vous ouvrira des portes sur le plan professionnel. Vous multiplierez ainsi vos options sur le marché du travail. En effet, la maîtrise de la langue allemande dans une société de plus en plus tournée vers l'Europe et l'international constitue un atout majeur.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation langagière rigoureuse axée sur la communication et l'acquisition de certaines compétences socioculturelles minimales.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Birgit Herrmann

418 656-2131 poste 7756

birgit.herrmann@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

-

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
 - Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
 - Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
- ET
- Test de classement obligatoire à l'inscription

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS






Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LANGUE ALLEMANDE			30
ALL-2200	Les espaces germanophones et leur culture		3
ALL-3020	Deutsch : Oberstufe II		3
RÈGLE 1 - 24 CRÉDITS PARI:			
ALL-1010	Allemand élémentaire I		3
ALL-1020	Allemand élémentaire II		3
ALL-1101	Lecture en allemand I		3
ALL-1102	Lecture en allemand II		3
ALL-2010	Deutsch : Mittelstufe I		3
ALL-2020	Deutsch : Mittelstufe II		3
ALL-2100	Phonetik		3
ALL-3010	Deutsch : Oberstufe I		3
ALL-3101	Praktisches Deutsch		3
ALL-3102	Deutsch schreiben		3
ALL-3103	Übersetzung		3
ALL-3500	Projet en langue allemande		3
HST-2252	La Deuxième Guerre mondiale		3

HST-2261	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)		3
HST-2301	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
POL-1003	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
POL-2302	Relations internationales en Europe depuis 1945		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-10-25 09:41:30 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN LANGUE ESPAGNOLE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Tout au long de votre formation, vous apprendrez à vous exprimer de façon claire et cohérente en espagnol, tant à l'oral qu'à l'écrit. Vous développerez aussi votre capacité d'exprimer des opinions éclairées en espagnol sur des questions liées au monde hispanique. Vous aurez l'occasion de parfaire vos connaissances et de vous initier aux concepts fondamentaux liés aux études hispaniques. Le programme est pensé de façon à aiguiser votre capacité d'analyse et votre esprit critique.

Ce programme est axé sur la pratique. Au cours de votre formation, vous aurez l'occasion de converser et de travailler votre prononciation avec des assistants dont la langue maternelle est l'espagnol. Vous pourrez également contribuer à la rédaction du journal *La Ventana Hispanica* et assister gratuitement aux conférences du *Cercle Cervantes*.

- **Certains cours à distance:** peut être en partie suivi à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.
- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout étudiant dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol, qui n'a pas fait ses études dans cette langue et qui souhaite approfondir sa connaissance de l'espagnol, quel que soit son cheminement scolaire précédent. Ce certificat peut aussi être effectué parallèlement à une autre formation.

AVENIR

L'espagnol est parlé par plus de 400 millions de personnes, ce qui en fait la troisième langue la plus parlée au monde. La maîtriser est un atout incontestable sur les plans professionnel et personnel. Langue officielle de l'Union européenne, du Mercosur et des Nations unies, l'espagnol est de plus en plus présent dans les échanges internationaux, car les pays d'Amérique latine connaissent une forte croissance économique et deviennent des partenaires commerciaux importants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de certificat en langue espagnole vise à approfondir chez l'étudiant sa connaissance de cette langue et lui offre la possibilité de s'initier à la culture hispanique.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant :

- de parfaire ses connaissances en espagnol afin de s'exprimer clairement dans cette langue, de façon efficace, avec précision et logique, oralement et par écrit. Il développera aussi sa capacité de formuler des opinions éclairées en espagnol sur des questions relatives aux études hispaniques;
 - de parfaire ses connaissances et sa culture et de s'initier aux principes, aux concepts fondamentaux et aux méthodes des disciplines liées aux études hispaniques;
 - de développer ses capacités d'analyse et de synthèse ainsi que son esprit critique.
-

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

418 656-2131 poste 7275

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte, en espagnol, de compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

-

Être âgé de 21 ans ou plus

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte, en espagnol, de compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans l'institution fréquentée, l'Université peut y suppléer. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte, en espagnol, de compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans l'institution fréquentée, l'Université peut y suppléer. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS






Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT












La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LANGUE ESPAGNOLE			30
<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos		3
<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	 	3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad		3
<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo		3
<u>ESP-2003</u>	Culture de l'Amérique latine	  	3
ESP-2004	Problemas de gramática		3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual		3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual		3
<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo	 	3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad		3
<u>LNG-1901</u>	Introducción a la lingüística		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-09-12 09:07:46 / 2016-03-10 14:20:02

Version archivée

CERTIFICAT EN LINGUISTIQUE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le certificat en linguistique vous permet de vous initier à l'étude du langage de différents points de vue. Que vous choisissiez la concentration en linguistique française, la concentration en linguistique générale ou la concentration en linguistique et psychologie, vous pourrez approfondir vos connaissances dans le domaine qui présente le plus d'intérêt pour vous.

■

Certains cours à distance: peut être en partie suivi à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

CONCENTRATIONS

- Linguistique française
- Linguistique générale
- Linguistique et psychologie

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne qui souhaite s'initier à la linguistique et à l'étude scientifique de la langue française ou qui désire approfondir sa maîtrise de la langue française, quelle que soit sa formation préalable, qu'elle soit récemment diplômée du collège, qu'elle veuille faire de cette formation une composante de son baccalauréat multidisciplinaire ou qu'elle s'oriente vers la maîtrise en orthophonie.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours de ce certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter par la suite un baccalauréat en sciences du langage.

La concentration en linguistique et psychologie inclut tous les préalables requis pour avoir accès à la maîtrise en orthophonie.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme offre une formation de base en linguistique.

Objectifs particuliers

La concentration en **linguistique française** est axée sur l'analyse scientifique du français et de son usage : phonétique, lexicologie et grammaire. Le choix des cours optionnels permet d'approfondir ses connaissances en lexicographie, en histoire de la langue française, en analyse textuelle, en analyse du discours et en sociolinguistique, ou de s'initier à la linguistique générale ou aux méthodes de traitement informatique du langage.

La concentration en **linguistique générale** propose une initiation aux théories et méthodes qui ont cours dans les principaux domaines de la linguistique : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique. Le choix des cours optionnels permet d'approfondir ses connaissances dans ces différents domaines et dans l'étude de la langue française, ou de s'initier aux méthodes de traitement informatique du langage.

La concentration en **linguistique et psychologie** confère la formation de base requise dans ces deux domaines pour avoir accès à la maîtrise en orthophonie.

CONCENTRATIONS

- Linguistique française
- Linguistique générale
- Linguistique et psychologie

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Claudia Borgonovo

418 656-2131 poste 2422

claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC émis par un collège francophone
OU
- Tout DEC émis par un collège anglophone et avoir réussi un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en français. Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en français

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

LINGUISTIQUE

3

L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique	3
-----------------	--	---

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

27

RÈGLE 1 - 27 CRÉDITS





L'étudiant doit satisfaire aux exigences de sa concentration.








CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

LINGUISTIQUE ET PSYCHOLOGIE

27




<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique	3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie	 3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire	 3
<u>LNG-2000</u>	Phonologie I	 3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales	 3

<u>ORT-1001</u>	Neurosciences et langage	 		3
<u>PSA-1101</u>	Développement cognitif de l'enfant			3
<u>PSY-1007</u>	Processus cognitifs			3





RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MAT-1904</u>	Méthodes quantitatives I			3
<u>STT-1000</u>	Probabilités et statistique			3
<u>STT-1920</u>	Méthodes statistiques			3

LINGUISTIQUE FRANÇAISE**27**

<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique			3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie			3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire			3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord			3




RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues			3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française			3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes			3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones			3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires			3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français			3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle			3
<u>LNG-2000</u>	Phonologie I			3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours			3


<u>LNG-2002</u>	Syntaxe formelle		3
<u>LNG-2003</u>	Linguistique informatique I		3
<u>LNG-2004</u>	Psycho et neurolinguistique		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>LNG-3005</u>	Histoire de la linguistique		3
<u>LNG-3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

27

<u>LNG-2000</u>	Phonologie I		3
<u>LNG-2002</u>	Syntaxe formelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3

FRN-1110	Linguistique française : lexicologie		3
FRN-1111	Linguistique française : grammaire		3
FRN-2114	Analyse linguistique de textes		3
FRN-2115	Langue et sociétés francophones		3
FRN-2116	Lexicographie et dictionnaires		3
FRN-2119	Normes et usages du français		3
FRN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
FRN-3103	Analyse conversationnelle		3
LNG-2001	Sociolinguistique et analyse du discours		3
LNG-2003	Linguistique informatique I		3
LNG-2004	Psycho et neurolinguistique		3
LNG-2102	Traitement des données orales		3
LNG-3005	Histoire de la linguistique		3
LNG-3006	Diachronie et diversité linguistique		3
LNG-3100	Phonologie II		3
LNG-3101	Linguistique informatique II		3
LNG-3102	Traitement automatique du langage		3
LNG-3105	Psychosystématique du verbe français		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-01 13:56:04 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN LITTÉRATURE FRANÇAISE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Parcourez les principaux courants qui ont façonné la littérature d'hier à aujourd'hui. Avec l'histoire en arrière-plan, vous étudierez des oeuvres, des périodes, des thèmes qui ont animé la vie littéraire française, du Moyen Âge au XXI^e siècle. Vous découvrirez les auteurs marquants de toutes ces époques. Vous serez appelé à réfléchir sur le phénomène littéraire et sur la place qu'il occupe dans la vie sociale. Roman, théâtre, essai et poésie sont autant de genres que vous aurez l'occasion d'explorer tout au long de votre formation. Vous aborderez également des questions de méthodologie et de recherche en études littéraires. Ce certificat est une bonne façon d'améliorer votre capacité de rédaction et d'analyse de textes. Ainsi, au terme de votre formation, vous aurez une vue d'ensemble de la littérature française et aurez approfondi vos compétences langagières.

- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme offre un complément pertinent et intéressant à toute formation dans un domaine connexe: histoire, histoire de l'art, rédaction, communication, etc. En outre, par la perspective historique et sociale qu'il adopte, ce certificat vous permettra d'approfondir votre culture générale.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en études littéraires.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Procurer à l'étudiant une initiation solide et cohérente au domaine littéraire français et à l'étude de la littérature française.

Objectifs particuliers

Aider l'étudiant à se perfectionner dans l'utilisation du français oral et écrit.

Procurer une vue d'ensemble de la littérature française par l'étude d'oeuvres, de périodes, de thèmes, de la vie littéraire, etc.

Amener à connaître les auteurs les plus marquants.

Initier à la réflexion sur le phénomène littéraire et sur sa place dans la vie sociale et individuelle.

Initier à la production d'études sur des sujets littéraires.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Andrée Mercier

418 656-2131 poste 5349

andree.mercier@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Dans ce contexte, il est incompatible avec le programme suivant :

- certificat en littérature québécoise.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés

<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires		3
<u>LIT-1003</u>	Lire le roman		3
<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-1004</u>	Lire la poésie et l'essai		3
<u>LIT-1101</u>	La littérature française moderne		3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:



Moyen Âge et Renaissance

<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance		3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I		3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II		3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III		3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3

Littérature française des XVIIe et XVIIIe siècles

<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I		3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II		3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III		3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2122</u>	Arts et littérature en France au XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3

Littérature française des XIXe, XXe et XXIe siècles

<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II		3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III		3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle		3

<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle		3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle		3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I		3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II		3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III		3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I		3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II		3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III		3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux mentionnés dans la règle précédente et les cours des séries 800 et 900 portant le sigle LIT

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines
www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770
1 877 606-5566, poste 7770
info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-03 14:58:51 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Parcourez les principaux courants qui ont façonné la littérature québécoise d'hier à aujourd'hui. Avec l'histoire en arrière-plan, vous étudierez des oeuvres et des thèmes qui ont animé la vie littéraire d'ici, de la fondation du Québec à nos jours. Vous découvrirez les auteurs marquants du Québec. Vous serez appelé à réfléchir sur le phénomène littéraire et sur la place qu'il occupe dans la vie sociale. Roman, théâtre, poésie sont autant de genres que vous aurez l'occasion d'explorer tout au long de votre formation. Vous aborderez également des questions de méthodologie et de recherche en études littéraires. Ce certificat est une bonne façon d'améliorer votre capacité de rédaction et d'analyse de textes. Ainsi, au terme de votre formation, vous aurez une vue d'ensemble de la littérature québécoise et aurez approfondi vos compétences langagières.

- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme offre un complément pertinent et intéressant à toute formation dans un domaine connexe: histoire, histoire de l'art, rédaction, communication, etc. En outre, par la perspective historique et sociale qu'il adopte, ce certificat vous permettra d'approfondir votre culture générale.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en études littéraires.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Procurer à l'étudiant une initiation solide et cohérente au domaine littéraire québécois et à l'étude de la littérature québécoise.

Objectifs particuliers

Aider l'étudiant à se perfectionner dans l'utilisation du français oral et écrit.

Procurer une vue d'ensemble de la littérature québécoise par l'étude d'oeuvres, de périodes, de thèmes, de la vie littéraire, etc.

Amener à connaître les auteurs les plus marquants.

Initier à la réflexion sur le phénomène littéraire et sur sa place dans la vie sociale et individuelle.

Initier à la production d'études sur des sujets littéraires.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Andrée Mercier

418 656-2131 poste 5349

andree.mercier@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Dans le cadre du baccalauréat multidisciplinaire, ce programme est incompatible avec le programme suivant :

- certificat en littérature française.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS


Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le [Test de français international \(TFI\)](#) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE		30
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	 3

LIT-1003	Lire le roman		3
<u>LIT-1004</u>	Lire la poésie et l'essai		3
<u>LIT-1102</u>	Histoire de la littérature québécoise		3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Roman, conte et nouvelle

<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3

Poésie et chanson

<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III		3

Essai et prose d'idées

<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
-----------------	---	---	---

LIT-2149	L'essai et la prose d'idées au Québec II	3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec	3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917	3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours	3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III	3
<u>LIT-2180</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec IV	3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle	3

Divers

<u>LIT-2128</u>	Littérature de la Nouvelle-France	3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I	3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours de littérature mentionnés dans la règle précédente et les cours des séries 800 et 900 portant le sigle LIT

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines
www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770
1 877 606-5566, poste 7770
info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-09-23 08:39:46 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous permettra de vous initier au fonctionnement de la langue anglaise, de perfectionner vos compétences grammaticales et rédactionnelles en langue anglaise, d'acquérir des connaissances sur les cultures de langue anglaise et d'étudier quelques ouvrages présents ou passés de la littérature d'expression anglaise. Voilà autant de compétences clés qui vous permettront de vous démarquer dans votre champ d'expertise. Un atout incontestable pour votre avenir. En plus du cheminement sans concentration, vous pouvez opter pour une formation avec l'une des deux concentrations en linguistique ou en littérature anglaise, selon vos intérêts et vos objectifs professionnels.

- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail qui a déjà un niveau avancé en anglais, mais qui souhaite perfectionner cette langue tout en apprenant davantage sur la culture et la littérature anglaise. Quel que soit votre domaine d'expertise, la connaissance de l'anglais demeure un atout tant professionnel que personnel.

AVENIR

Une bonne maîtrise de la langue anglaise figure parmi les compétences les plus recherchées par les employeurs. Le certificat en littératures et linguistique anglaises, c'est en quelque sorte un passeport vers un meilleur emploi et la chance de discuter avec autrui aux quatre coins du monde.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Les cours du certificat seront reconnus si vous souhaitez poursuivre vos études au baccalauréat en littératures et linguistique anglaises.

Ce certificat peut en outre vous permettre d'accéder aux études de 2e cycle, à la maîtrise en littératures d'expression anglaise ou aux programmes de deuxième cycle en traduction, si vous détenez un grade de bachelier. Une expérience de travail pertinente est également exigée pour être admissible à la maîtrise avec essai.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Perfectionner ses compétences en langue anglaise (rédaction, grammaire, etc.);
- s'initier aux principes et concepts de base en linguistique;
- prendre connaissance des ouvrages de base en littératures d'expression anglaise.

Concentration littérature

- Approfondir ses connaissances de la littérature d'expression anglaise par la lecture et l'analyse d'ouvrages de fiction, de poésie, de théâtre et d'essais.

Concentration linguistique

- Approfondir ses connaissances en lien avec la linguistique et ses sous-domaines (syntaxe, sémantique, linguistique historique, etc.).

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean-Philippe Marcoux

418 656-2131 poste 3841

jean-philippe.marcoux@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC d'un collège anglophone

OU

- DEC d'un collège francophone
ET

Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.












DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES		30
<u>ANG-1003</u>	Written Communication I	3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II	3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:		
<u>ANG-2001</u>	Survey of British Literature	3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language	3
<u>ANG-2004</u>	Survey of American Literature	3
<u>ANG-2008</u>	Survey of Canadian Literature	3
RÈGLE 2 - 18 CRÉDITS PARMIS:		
<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Fiction	3

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics		3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry		3
<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3
<u>ANG-2006</u>	Children's Literature		3
<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
<u>ANG-2010</u>	Survey of Postcolonial Literatures		3
<u>ANG-2011</u>	African Literature		3
<u>ANG-2012</u>	South Asian Literature		3
<u>ANG-2020</u>	Eighteenth-Century British Literature		3
<u>ANG-2030</u>	Nineteenth-Century British Literature		3
<u>ANG-2035</u>	Irish Literature		3
<u>ANG-2040</u>	American Literature (1850-1940)		3
<u>ANG-2041</u>	American Literature (1940-present)		3
<u>ANG-2050</u>	Contemporary Canadian Literature		3
<u>ANG-2061</u>	Young Adult Literature		3
<u>ANG-2070</u>	Literary Theory in English		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		3
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition		3
<u>ANG-3020</u>	Medieval and Renaissance British Literature		3
<u>ANG-3025</u>	Shakespeare		3

ANG-3030	Modern British Literature	3
ANG-3100	English Canadian Literature in Quebec	3
ANG-3110	Special Topics in Postcolonial Literature	3
ANG-3140	Special Topics in American Literature	3
ANG-3150	Special Topics in English-Canadian Literature	3
ANG-3500	Introduction to Syntax	3
ANG-3501	Historical Grammar	3
ANG-3502	Introduction to English Morphology	3
ANG-3510	Research in Second Language Pronunciation	3
ANG-3511	Phonology	3
ANG-3512	The Verb System of English	 3
ANG-3513	The Noun Phrase in English	3
ANG-3514	Explorations in Pragmatics	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines
www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770
1 877 606-5566, poste 7770
info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-03 14:58:51 / 2015-04-01 14:59:19

Version archivée

CERTIFICAT EN RÉDACTION PROFESSIONNELLE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au cours de cette formation axée sur la pratique, vous produirez et analyserez des textes de tous genres. Vous apprendrez à maîtriser les règles qui régissent les différents genres, comme le texte pour le web, le texte muséologique, le texte journalistique, etc. Vous approfondirez vos compétences en révision linguistique. Ce certificat vous offre de nombreux outils qui vous aideront à rédiger des textes dans une langue appropriée, selon une logique cohérente et en fonction de votre lectorat. Vous développerez votre capacité d'analyse et de synthèse et acquerez une méthode de travail qui fera de vous un rédacteur rigoureux et efficace.

- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail qui souhaite développer sa maîtrise de la langue française et aux personnes qui utilisent la langue écrite comme moyen de communication.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Il offre un complément de choix à une formation en communication publique ou en journalisme. Tous les cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en rédaction professionnelle.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiant d'acquérir les éléments de formation nécessaires à la rédaction et à la révision de différents genres d'écrits.

Objectifs particuliers

Maîtriser et comprendre la langue française et ses subtilités;

Apprendre à utiliser les principaux outils du rédacteur/réviseur;

Acquérir une méthode de travail;

Être capable d'adapter l'écrit en fonction des différents genres d'écriture;

Développer un esprit analytique et une capacité d'écriture synthétique.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

En raison de l'enchaînement des cours et des préalables, l'étudiant admis à la session d'hiver pourrait se voir contraint au régime à temps partiel à sa première session au programme ou être amené à compléter ce dernier en plus de deux sessions. L'étudiant aura intérêt à entreprendre ses démarches d'admission tôt s'il veut s'assurer d'une place dans les cours.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Clerc

isabelle.clerc@lli.ulaval.ca

Directrice associée

Anne Fonteneau

418 656-2131 poste 2602

anne.fonteneau@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.




En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme





ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
RÉDACTION PROFESSIONNELLE			30
FRN-1102	Démarche de rédaction		3
FRN-1103	Révision linguistique		3
TRD-1004	Grammaire du français écrit	 	3



<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents			3
<u>FRN-2210</u>	Rédaction administrative			3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite			3

RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Rédaction et révision professionnelles

<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I			3
<u>FRN-2211</u>	Rédaction en milieu culturel			3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine			3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion			3
<u>FRN-3200</u>	Adaptation de textes spécialisés			3
<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II			3
<u>RED-2000</u>	Rédaction et genres numériques			3

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies			3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français			3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord			3
<u>TRD-1001</u>	Lexique et dictionnaires			3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-10-17 08:54:11 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN THÉÂTRE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le certificat en théâtre s'articule autour de la théorie, de la critique et de l'histoire du théâtre. Au cours de cette formation, vous explorerez les moments marquants de l'histoire du théâtre en ce qui a trait aux formes dramatiques et aux conditions matérielles de production. Vous analyserez l'évolution du théâtre contemporain au Québec. Vous étudierez les principales théories du théâtre contemporain de façon à aiguiser votre capacité d'analyse du phénomène théâtral. Vous serez appelé à émettre la critique orale et écrite d'une représentation théâtrale sur les plans de son esthétique, de sa signification, de sa réalisation et de son interprétation. Vous développerez une bonne compréhension des exigences de la pratique théâtrale grâce à une initiation aux techniques de base, notamment de la mise en scène.

Vos collègues et vous aurez à votre disposition deux studios de théâtre, des salles de répétition et des studios de production (son, tournage et montage vidéo).

- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Le certificat en théâtre offre une formation complémentaire à une formation plus poussée en littérature ou en cinéma, par exemple. Il permet de développer les connaissances et la rigueur d'analyse qui vous permettront de communiquer sur le fait théâtral de façon juste et pertinente.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en théâtre. Certains cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en études littéraires.

Ce certificat peut en outre vous permettre d'accéder aux études de 2e cycle, à la maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, si vous détenez un grade de bachelier.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation en théorie, en critique et en histoire du théâtre, ainsi qu'une initiation à la pratique théâtrale, afin de lui permettre de devenir un informateur compétent (enseignant, critique et chercheur).

Il peut aussi fournir une culture d'appoint pour tout agent de l'activité culturelle ou pour tout amateur de théâtre.

Objectifs particuliers

L'étudiant sera en mesure de :

- décrire les moments marquants de l'histoire du théâtre sur le plan des formes dramatiques et des conditions matérielles de réalisation;
- analyser l'évolution du théâtre contemporain au Québec, sur le plan des formes dramatiques et des conditions matérielles de réalisation;
- expliquer les théories des principaux « théoriciens-praticiens » du théâtre, surtout contemporains;
- appliquer au théâtre (texte et représentation) une méthode d'analyse fondée sur une des principales théories d'interprétation des objets culturels (sociologique ou sémiologique);
- faire la critique orale et écrite d'une représentation théâtrale quant à son esthétique, sa signification, sa réalisation et son interprétation;
- comprendre les exigences de la pratique à travers une initiation aux techniques de base (jeu, mise en scène).

RESPONSABLE

Directeur du programme

Liviu Dospinescu

418 656-2131 poste 5624

Liviu.Dospinescu@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS










Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
THÉÂTRE			30
<u>THT-1001</u>	Théâtre et arts du spectacle I		3
<u>THT-1002</u>	Travail théâtral I : l'acteur et l'appareil de la perception		3
<u>THT-1010</u>	Théâtre du Québec : la scène québécoise		3
<u>THT-1300</u>	Dramaturgie I : analyse dramaturgique		3
<u>THT-1400</u>	Mise en scène I : langages scéniques		3
<u>THT-1004</u>	Théâtre et arts du spectacle II		3
RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARI:			
<u>THT-1011</u>	Dramaturgie du Québec		3
<u>THT-2000</u>	Travail théâtral II : l'acteur et l'appareil de l'expression		3
<u>THT-2002</u>	Analyse de la représentation		3
<u>THT-2010</u>	Voyage dans l'univers de Robert Lepage	 	3
<u>THT-2110</u>	Sujet spécial		3
<u>THT-2121</u>	Fondements du théâtre I : théâtre et société		3
<u>THT-2122</u>	Fondements du théâtre II : théâtre et réalité		3
<u>THT-2123</u>	Fondements du théâtre III : théâtre et spectaculaire		3
<u>THT-2124</u>	Fondements du théâtre IV : le corps au théâtre		3
<u>THT-2150</u>	Critique dramatique		3
<u>THT-2204</u>	Écriture dramatique		3

<u>THT-2300</u>	Dramaturgie II : formes dramaturgiques	3
<u>THT-2400</u>	Mise en scène II : mise en espace	3

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

Les cours offerts dans les disciplines complémentaires à la ou tout autre cours autorisé par la direction du programme. formation en théâtre (ARV, CIN, CRL, EAN, HAR, FRN, LIT, MUS, PHI, SOC, SVS), les cours de langue ancienne (GRC, LAT) ou moderne (ALL, ANG, ANL CHN, ESG, ESP, ITL, JAP, POR, RUS),

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-10-17 08:54:11 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN ÉTUDES ANCIENNES - ÉTUDES CLASSIQUES

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Grâce à un amalgame de cours de base et de cours plus spécialisés, notamment en histoire, en philosophie, en archéologie et en latin, vous acquerrez une vision générale des mondes grec et romain. Vous parcourrez les grands jalons de l'évolution des civilisations grecque et romaine et de leurs principales institutions. Vous étudierez des oeuvres littéraires marquantes de l'Antiquité. Vous ferez une incursion à travers les principaux aspects des mythologies gréco-romaine et judéo-chrétienne pour constater leur influence sur notre propre culture. Si vous le souhaitez, vous pourrez même vous initier à des langues classiques ou à une autre langue ancienne.

- **Certains cours à distance:** peut être en partie suivi à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.
- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

L'origine de la culture occidentale vous fascine? Au carrefour de l'histoire, de la littérature et de l'étude des langues, le certificat en études anciennes permet d'approfondir votre connaissance d'une ère majeure de l'évolution du monde, soit l'Antiquité. Une bonne façon de parfaire

vosre maîtrise des principales caractéristiques d'une période significative dans l'évolution de notre monde et un complément idéal à une formation en histoire, en sociologie ou en littérature.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce certificat peut être intégré dans un baccalauréat multidisciplinaire. Tous les cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en études anciennes.

Ce certificat peut en outre vous permettre d'accéder aux études de 2e cycle, à la maîtrise en études anciennes, si vous détenez un grade de bachelier.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme offre à l'étudiant l'occasion d'un apprentissage élémentaire des études classiques. La formation, fondamentale et polyvalente, est offerte par un programme intégré de cours de base et de cours plus spécialisés permettant à l'étudiant d'acquérir une vision générale des mondes grec et romain, notamment du point de vue littéraire et historique. Le programme n'exige pas l'apprentissage d'une langue ancienne, mais en offre la possibilité.

OBJECTIFS

Les objectifs du certificat en études classiques sont:

- d'acquérir une connaissance générale de l'évolution des mondes grec et romain et de quelques-unes de leurs institutions;
- de connaître l'histoire des littératures grecque et latine et leur influence sur la littérature postérieure;
- de prendre contact, en traduction ou dans la langue originale, avec les principales oeuvres littéraires grecques et latines;
- de découvrir les principaux aspects des mythologies gréco-romaine et judéo-chrétienne et leur influence sur la culture occidentale;
- de prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle grecque et romaine;
- de connaître l'influence des langues grecque et latine sur la formation de la langue française;
- d'acquérir une connaissance, élémentaire ou plus avancée, des langues classiques ou d'une autre langue ancienne.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

Alban.Baudou@lit.ulaval.ca

Pour information

gestion.ean@fsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS





Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES CLASSIQUES			30
EAN-1001	Histoire de la littérature grecque		3
HST-2100	Histoire de la Grèce antique		3
EAN-1002	Histoire de la littérature latine	 	3
HST-2101	Le monde romain		3



EAN-2001 Mythologie gréco-romaine  3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

ARL-1500 Archéologie romaine 3

ARL-1501 Archéologie grecque 3

EAN-2100 Épopée grecque et latine 3

EAN-2103 La poésie en Grèce 3

EAN-2104 La poésie à Rome 3

EAN-2105 Rhétorique ancienne 3

EAN-2107 Roman grec et latin 3

EAN-2108 Question de littérature ancienne I 3

EAN-2109 Question de littérature ancienne II 3

EAN-2110 Annalistes et historiens grecs et latins 3

EAN-2112 Le théâtre en Grèce et à Rome 3

EAN-2150 La vie quotidienne en Grèce et à Rome  3

EAN-2200 Étymologie grecque et latine  3

EAN-2251 Religions en Grèce et à Rome  3

GRC-1000 Initiation au grec ancien I  3

GRC-2000 Initiation au grec ancien II 3

GRC-2001 Initiation au grec ancien III  3

GRC-3051 Auteurs grecs 3








HAR-1001 L'art de l'Antiquité 3

HAR-1005 Art et architecture du Moyen Âge 3

HAR-2155 Art du haut Moyen Âge 3

HST-2102 Monde hellénistique 3

HST-2103 Démocratie athénienne  3

<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
<u>HST-2106</u>	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle		3
<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I		3
<u>LAT-2000</u>	Initiation au latin II		3
<u>LAT-2001</u>	Initiation au latin III		3
<u>LAT-3051</u>	Auteurs latins		3
<u>PHI-1000</u>	Platon		3
<u>PHI-1004</u>	Aristote		3
<u>PHI-1110</u>	À l'origine de la philosophie : les Présocratiques	 	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770
1 877 606-5566, poste 7770
info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-03-29 13:27:51 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au cours de votre formation, vous réfléchirez aux règles qui régissent la production filmique. Vous apprendrez quelques techniques de tournage et de montage. Vous développerez votre connaissance du cinéma québécois et du cinéma étatsunien. Vous acquerrez une bonne compréhension de la narration ainsi que des liens que le cinéma entretient avec d'autres arts.

- **Certains cours à distance:** peut être en partie suivi à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.
- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail intéressée à travailler dans le domaine du cinéma. Il offre aussi un complément solide à toute formation en lettres ou en arts visuels, de façon à vous permettre de développer un champ d'expertise complémentaire.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce certificat peut être intégré dans un baccalauréat multidisciplinaire. Plusieurs cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en études littéraires et quelques-uns également si vous poursuivez au baccalauréat en théâtre.

Ce certificat peut en outre vous permettre d'accéder aux études de 2^e cycle, à la maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, si vous détenez un grade de bachelier. Selon votre formation, il vous faudra peut-être réaliser une scolarité préparatoire.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Le certificat en études cinématographiques permet à l'étudiant :

- d'enrichir ses connaissances de l'histoire du cinéma et de l'esthétique du film;
- d'acquérir une bonne connaissance du langage cinématographique;
- d'approfondir certaines approches et diverses méthodes susceptibles de contribuer à la lecture du fait communicationnel que constituent les textes filmiques;
- de réfléchir aux règles qui président à la représentation et à la production filmiques dans le cadre de cours dédiés aux pratiques du cinéma.

Objectifs particuliers

Permettre à l'étudiant :

- de considérer les rapports du cinéma avec les autres arts (photographie, peinture, récit littéraire, etc.) et avec d'autres disciplines (littérature, histoire, sociologie, etc.);
- de réfléchir sur l'intégration des techniques numériques au cinéma;
- d'apprécier le poids idéologique et social des textes filmiques;
- de devenir un créateur conscient des enjeux esthétiques de l'art cinématographique.

Note : l'étudiant qui voudrait poursuivre ses études et accéder au programme de maîtrise en arts de la scène et de l'écran se verra imposer un certain nombre de crédits en corpus littéraire et en théorie de la littérature.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean-Pierre Sirois-Trahan

418 656-2131 poste 7074

jean-pierre.sirois-trahan@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES		30
<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique	3

<u>CIN-1001</u>	Le cinéma comme phénomène de communication		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3




RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:



Cours pratiques

<u>CIN-1108</u>	Production cinématographique		3
<u>CIN-1109</u>	Techniques de l'image		3
<u>CIN-1306</u>	Cinéma et technologies numériques		3
<u>CIN-2108</u>	Trame sonore		3
<u>CIN-2330</u>	Cinéma et composition d'images		3
<u>CIN-2340</u>	L'écriture du film		3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

Cours d'études

<u>CIN-1100</u>	Cinéastes I		3
<u>CIN-1101</u>	Cinéastes II		3
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
<u>CIN-1103</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques II		3
<u>CIN-1104</u>	Cinéma québécois	 	3
<u>CIN-1105</u>	Cinéma étatsunien		3
<u>CIN-1107</u>	Cinéma et intermédialité		3
<u>CIN-1301</u>	Cinéma actuel		3
<u>CIN-1307</u>	Cinéma et nouvelles pratiques numériques		3
<u>CIN-2100</u>	Le documentaire		3
<u>CIN-2101</u>	Cinéma et société		3
<u>CIN-2102</u>	Cinéma et narration		3
<u>CIN-2103</u>	Cinéma et interdisciplinarité		3

<u>CIN-2104</u>	Lectures filmiques		3
<u>CIN-2105</u>	Littératures télévisuelles		3
<u>CIN-2109</u>	Enquêtes		3
<u>CIN-2110</u>	Questions esthétiques : découpage et montage		3
<u>CIN-2201</u>	Cinéma expérimental		3
<u>CIN-2207</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>CIN-2220</u>	Cinéma et sexualité		3
<u>CIN-2221</u>	Cinéma, femme et société		3
<u>CIN-2301</u>	Intégration de l'esthétique du numérique au cinéma		3
<u>CIN-2302</u>	Nouvelle sociologie de l'industrie cinématographique		3
<u>CIN-2303</u>	Critique filmique		3
<u>CIN-2311</u>	Nouveaux problèmes du réalisme à l'écran		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-11-23 13:07:20 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

CERTIFICAT EN ÉTUDES RUSSES

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Fascinante, la civilisation russe est d'une grande richesse et gagne à être étudiée, connue, découverte. Le certificat en études russes vous ouvre la porte d'une culture et d'un univers différents. Au terme de cette formation, vous aurez suivi plusieurs cours de russe qui vous permettront d'acquérir une bonne maîtrise de la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit. Vous explorerez différentes facettes de cette civilisation, soit

son histoire, sa géographie, sa littérature et sa culture. Vous vous familiariserez avec la réalité russe contemporaine pour en dégager une compréhension d'ensemble. Découvertes et dépaysement garantis.

- **Cours de soir**: certains cours sont offerts en soirée, formule intéressante pour vous permettre de vous perfectionner tout en respectant vos obligations professionnelles.
- **Temps complet ou partiel**: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail qui souhaite développer ses compétences en langue russe et se familiariser avec les grands traits de cette culture.

AVENIR

Jumelé à une autre formation pertinente, le russe est un atout précieux si vous souhaitez travailler dans un organisme international; cette langue vous donnera accès à des sources d'information importantes pour mieux comprendre la politique internationale du passé et du présent. Un atout supplémentaire pour votre carrière.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis trois habiletés principales qui correspondent aux objectifs du programme :

- une connaissance de base de la langue russe;
- une connaissance de base des éléments constants de la réalité russe et soviétique, soit ses aspects géohistoriques;

- une compréhension d'ensemble de la réalité soviétique contemporaine.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alexandre Sadetsky

418 656-2131 poste 3322

Alexandre.Sadetsky@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS






Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES RUSSES			30
<u>RUS-2010</u>	Russe intermédiaire I		3
<u>RUS-2020</u>	Russe intermédiaire II		3
<u>GGR-2503</u>	Géographie de la Russie et des républiques périphériques	 	3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:			
<u>RUS-1010</u>	Russe élémentaire I		3
<u>RUS-1020</u>	Russe élémentaire II		3
<u>RUS-1021</u>	Russe intensif élémentaire		6
RÈGLE 2 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3

POL-2300	La Russie post-soviétique		3
RUS-1100	Littérature russe		3
RUS-2100	Lecture et analyse de textes		3
THT-1005	Théâtre et société		3
THT-2101	Courants théâtraux II : théâtre de la convention		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-08 08:50:20 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - DE BASE

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer assez clairement en français, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets d'intérêt général.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau de base).
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif II (printemps/été), ou au niveau intermédiaire I (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif II (printemps/été), ou au niveau intermédiaire I (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif II (printemps/été), ou au niveau intermédiaire I (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences. Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT



La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE - DE BASE	12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>FLE-2114</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire)		3
<u>FLE-2141</u>	Français intensif III : langue orale et écrite		4
<u>FLE-2142</u>	Français intensif III : correction phonétique		1
<u>FLE-2143</u>	Français intensif III : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-2214</u>	Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)		3

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>FLE-1222</u>	Correction phonétique I		3
<u>FLE-1223</u>	Communication orale et écrite (élémentaire)		3
<u>FLE-1241</u>	Français intensif II : langue orale et écrite		4
<u>FLE-1242</u>	Français intensif II : correction phonétique		1
<u>FLE-1243</u>	Français intensif II : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-1400</u>	Initiation au français en milieu québécois		3
<u>FLE-2003</u>	Étude active du français parlé et écrit I		3
<u>FLE-2145</u>	Communication orale : expression et compréhension (intermédiaire)		3
<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite		4
<u>FLE-2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique		1
<u>FLE-2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-2432</u>	Correction phonétique II		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants

 - › Admission

 - › Droits de scolarité

 - › Bourses et aide financière

 - › Bureau de la vie étudiante

 - › Résidences

 - › PEPS
-

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - DÉBUTANT

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral ou à l'écrit, dans certaines situations usuelles de communication.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau de base).
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : après le test de classement, avoir été classé au niveau intensif I (printemps/été), ou au niveau élémentaire (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

-

Être âgé de 21 ans ou plus

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : après le test de classement, avoir été classé au niveau intensif I (printemps/été), ou au niveau élémentaire (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session ; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : après le test de classement, avoir été classé au niveau intensif I (printemps/été), ou au niveau élémentaire (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme







ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE - DÉBUTANT		12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>FLE-1221</u>	Langue orale et écrite (élémentaire)	6
<u>FLE-1223</u>	Communication orale et écrite (élémentaire)	 3
<u>FLE-1241</u>	Français intensif II : langue orale et écrite	4
<u>FLE-1242</u>	Français intensif II : correction phonétique	1
<u>FLE-1243</u>	Français intensif II : expression et compréhension orales	1

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMI:

<u>FLE-1141</u>	Français intensif I : langue orale et écrite		5
<u>FLE-1142</u>	Français intensif I : correction phonétique		1
<u>FLE-1222</u>	Correction phonétique I		3
<u>FLE-1223</u>	Communication orale et écrite (élémentaire)		3
<u>FLE-1400</u>	Initiation au français en milieu québécois		3
<u>FLE-2114</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire)		3
<u>FLE-2145</u>	Communication orale : expression et compréhension (intermédiaire)		3
<u>FLE-2214</u>	Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - INTERMÉDIAIRE

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon assez cohérente, structurée et nuancée.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau de base).
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif III (printemps/été), ou au niveau intermédiaire II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif III (printemps/été), ou au niveau intermédiaire II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif III (printemps/été), ou au niveau intermédiaire II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE - INTERMÉDIAIRE		12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir les 6 crédits suivants :




<u>FLE-2215</u>	Langue orale et écrite intermédiaire II		3
<u>FLE-2314</u>	Communication écrite (intermédiaire II)		3

OU

Réussir 6 crédits suivants :

<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite		4
<u>FLE-2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique		1
<u>FLE-2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales		1

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>FLE-2003</u>	Étude active du français parlé et écrit I		3
<u>FLE-2141</u>	Français intensif III : langue orale et écrite		4
<u>FLE-2142</u>	Français intensif III : correction phonétique		1
<u>FLE-2143</u>	Français intensif III : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-2245</u>	Communication orale (intermédiaire II)		3
<u>FLE-2432</u>	Correction phonétique II		3

FLE-2700	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)	3
<u>FLE-3141</u>	Français intensif V : langue orale et écrite	4
<u>FLE-3142</u>	Français intensif V : correction phonétique	1
<u>FLE-3143</u>	Français intensif V : expression et compréhension orales	1

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - INTERMÉDIAIRE AVANCÉ

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon cohérente, structurée et nuancée.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau intermédiaire avancé).
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif IV, V ou avancé (printemps/été), ou au niveau intermédiaire-avancé II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif IV, V ou avancé (printemps/été), ou au niveau intermédiaire-avancé II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif IV, V ou avancé (printemps/été), ou au niveau intermédiaire-avancé II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés

RÈGLE 1 - 4 À 6 CRÉDITS

Réussir les 6 crédits suivants :

<u>FLE-3221</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire-avancé)		3
<u>FLE-3411</u>	Rédaction et stylistique (intermédiaire-avancé)	 	3

OU

Réussir les 6 crédits suivants :



<u>FLE-3141</u>	Français intensif V : langue orale et écrite		4
<u>FLE-3142</u>	Français intensif V : correction phonétique		1
<u>FLE-3143</u>	Français intensif V : expression et compréhension orales		1

OU

Réussir les 4 crédits suivants :

<u>FLE-3211</u>	Langue orale et écrite (avancé)		3
<u>FLE-3213</u>	Expression orale (avancé)		1

RÈGLE 2 - 6 À 8 CRÉDITS PARI:

<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite		4
<u>FLE-2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique		1
<u>FLE-2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-2432</u>	Correction phonétique II		3
<u>FLE-3002</u>	Français avancé : grammaire et rédaction I		3
<u>FLE-3114</u>	Étude active du français parlé II		3
<u>FLE-3212</u>	Phonétique corrective avancée II		2
<u>FLE-3214</u>	Compréhension orale avancée 1		2

FLE-3216	Le Québec et sa culture : une initiation		2
FLE-3217	Le Québec et sa littérature : une initiation		2
FLE-3219	Vocabulaire français : enrichissement		3
FLE-3311	Grammaire avancée du français		3
FLE-3312	Rédaction et stylistique françaises		3
FLE-3313	Expression orale (supérieur)		1
FLE-3314	Étude de textes oraux		2
FLE-3412	Textes disciplinaires		3
FLE-3413	Communication orale en public (intermédiaire-avancé)		3
FLE-3415	Roman québécois moderne		3
FLE-3416	Littérature et cinéma québécois		3
FLE-3417	Arts et traditions populaires du Québec		3
FLE-3418	Vocabulaire français		3
FLE-3419	Langue française au Québec		3
FLE-3700	Étude du français langue étrangère 3 (cours à distance)		3
FRN-3003	Français avancé : grammaire et rédaction II		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme sensibilise et initie le personnel administratif à l'importance d'une gestion efficace et rentable des documents dans les organisations contemporaines. À cet égard, l'information constitue une ressource essentielle au même titre que les ressources humaines, financières et matérielles.

OBJECTIFS

Objectif général

Sensibiliser l'étudiant à l'importance des ressources informationnelles dans le cadre des technologies et des processus administratifs actuels et en relation avec les diverses législations en vigueur.

Objectifs particuliers

Initier l'étudiant aux façons de faire, aux méthodes et aux principes professionnels concernant la gestion des documents administratifs.

Former la personne afin qu'elle puisse effectuer d'une manière professionnelle les tâches liées à la gestion des documents actifs et semi-actifs.

Situer la gestion documentaire dans le cycle complet de la vie des documents.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

flsh@flsh.ulaval.ca

Directrice associée

Marie-Josée Allard

flsh@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en archivistique;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle. Le candidat doit fournir un curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation au moment du dépôt de sa demande.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle. Le candidat doit fournir un curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation au moment du dépôt de sa demande.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle. Le candidat doit fournir un curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation au moment du dépôt de sa demande.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS			15
<u>GAD-1000</u>	Concepts et méthodes archivistiques		3
<u>GAD-1002</u>	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire	 	3
<u>GAD-1003</u>	Organisation et législation dans un service	  	3
<u>GAD-2103</u>	Traitement de documents actifs		3
<u>GAD-2104</u>	Calendrier - documents semi-actifs	 	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

› Droits de scolarité

› Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante



› Résidences

› PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN GESTION DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

9
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme vise l'approfondissement des principes de gestion des documents numériques dans le cadre des processus administratifs actuels et en relation avec les diverses législations en vigueur. Il s'adresse au professionnel du domaine documentaire qui veut mettre à jour ses connaissances ou acquérir une formation minimale dans le domaine.

OBJECTIFS

Familiariser l'étudiant avec les concepts des documents numériques.

Initier l'étudiant aux méthodes et outils de gestion des documents numériques.

Situer l'intervention de gestion des documents numériques dans le cadre de la gestion des archives dans les organisations.

Initier l'étudiant aux méthodes et outils de traitement et de conservation à long terme des documents numériques.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

flsh@flsh.ulaval.ca

Directrice associée

Marie-Josée Allard

flsh@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en archivistique;
 - baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle. Le candidat doit fournir un curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation au moment du dépôt de sa demande.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle. Le candidat doit fournir un curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation au moment du dépôt de sa demande.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
 - Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
 - Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
- ET
- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle. Le candidat doit fournir un curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation au moment du dépôt de sa demande.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
GESTION DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES		9

<u>GAD-1002</u>	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire			3
<u>GAD-2105</u>	Préservation et conservation des archives			3
<u>GAD-2106</u>	Classification, métadonnées, accès aux documents numériques			3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE ALLEMANDE

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Selon le niveau de l'étudiant à l'admission, ce programme donne une formation de niveau intermédiaire ou avancée en langue allemande. L'étudiant qui atteint le niveau le plus avancé est apte à se présenter au test de certification de l'Institut Goethe.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Birgit Herrmann

418 656-2131 poste 7756

birgit.herrmann@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Les cours ALL-1010 et ALL-1020 sont offerts à toutes les sessions. Les autres cours sont offerts à la session d'automne ou à la session d'hiver.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en langue allemande;
 - baccalauréat en études internationales et langues modernes;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC
- ET
- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'allemand ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en allemand.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
- ET
- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'allemand ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en allemand.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'allemand ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en allemand.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT





La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE ALLEMANDE		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ALL-1010</u>	Allemand élémentaire I		3
<u>ALL-1020</u>	Allemand élémentaire II		3
<u>ALL-1102</u>	Lecture en allemand II		3
<u>ALL-2010</u>	Deutsch : Mittelstufe I		3
<u>ALL-2020</u>	Deutsch : Mittelstufe II		3
<u>ALL-2100</u>	Phonetik		3
<u>ALL-3010</u>	Deutsch : Oberstufe I		3
<u>ALL-3020</u>	Deutsch : Oberstufe II		3
<u>ALL-3101</u>	Praktisches Deutsch		3
<u>ALL-3102</u>	Deutsch schreiben		3
<u>ALL-3103</u>	Übersetzung		3
<u>ALL-3500</u>	Projet en langue allemande		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-10-25 09:41:30 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE ANGLAISE

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une bonne connaissance de la langue anglaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

■

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Note : Le cours ANL-1020 Basic English II ne peut être intégré dans le baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC
- ET
- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en anglais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en anglais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en anglais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT















La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE ANGLAISE		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

ANL-1020	Basic English II		3
ANL-2010	Intermediate English I	 	3
ANL-2011	Intensive English II		6
ANL-2020	Intermediate English II	 	3
ANL-2021	Intensive English III		6
ANL-3010	Advanced English I	 	3
ANL-3011	Intensive English IV		6
ANL-3020	Advanced English II	 	3
ANL-3030	Advanced English III		3
ANL-3040	Advanced English IV		3
ANL-3900	Workplace English	 	3
ANL-3905	English for academic purposes		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-09-23 08:39:46 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE ARABE

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue arabe.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - baccalauréat en études internationales et langues modernes.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en arabe.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en arabe.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en arabe.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT





La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE ARABE		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARI:

ARA-1010	Arabe élémentaire I		3
ARA-1020	Arabe élémentaire II		3
ARA-1200	Maroc : langue et culture	 	3
ARA-2010	Arabe intermédiaire I		3
ARA-2020	Arabe intermédiaire II		3
ARA-3010	Arabe avancé I		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences

› PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE CHINOISE (12 CRÉDITS)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue chinoise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - baccalauréat en études internationales et langues modernes.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note - Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme**ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES**

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE CHINOISE (12 CRÉDITS)		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

CHN-1010	Chinois élémentaire I	 3
CHN-1020	Chinois élémentaire II	 3
CHN-1021	Chinois intensif élémentaire	6
CHN-2010	Chinois intermédiaire I	3
CHN-2020	Chinois intermédiaire II	 3
CHN-2300	Immersion en langue et culture chinoises (offert en Chine)	6
CHN-3010	Chinois avancé I	3
CHN-3020	Chinois avancé II	 3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences

› PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE CHINOISE (18 CRÉDITS)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

18
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue chinoise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - baccalauréat en études internationales et langues modernes.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

- ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note - Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme**ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES**

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE CHINOISE (18 CRÉDITS)		18

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:

CHN-1010	Chinois élémentaire I	 3
CHN-1020	Chinois élémentaire II	 3
CHN-1021	Chinois intensif élémentaire	6
CHN-2010	Chinois intermédiaire I	3
CHN-2020	Chinois intermédiaire II	 3
CHN-2300	Immersion en langue et culture chinoises (offert en Chine)	6
CHN-3010	Chinois avancé I	3
CHN-3020	Chinois avancé II	 3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences

› PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Versions archivées

MICROPROGRAMME EN LANGUE ESPAGNOLE (AVANCÉ)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau avancé en langue espagnole.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Quatre sessions régulières (automne et hiver) ou trois sessions comprenant une session d'été.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

418 656-2131 poste 7275

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - certificat en langue espagnole.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test d'équivalence obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire I. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Note - Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test d'équivalence obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire I. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test d'équivalence obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau

intermédiaire I. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE ESPAGNOLE (AVANCÉ)		12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>ESG-2020</u>	Español intermedio II	 	3
<u>ESG-3010</u>	Español avanzado I		3
<u>ESG-3020</u>	Español avanzado II		3

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
---------------------------------	---------------------------	---	---

<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-09-12 09:07:46 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE ESPAGNOLE (DE BASE)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une bonne connaissance de la langue espagnole.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT






La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE ESPAGNOLE (DE BASE)		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ESG-1010</u>	Español elemental I	 3
<u>ESG-1020</u>	Español elemental II	 3
<u>ESG-2010</u>	Español intermedio I	 3
<u>ESG-2020</u>	Español intermedio II	 3
<u>ESG-3010</u>	Español avanzado I	 3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

› Droits de scolarité

- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE ITALIENNE

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue italienne.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - baccalauréat en études internationales et langues modernes.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'italien ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en italien.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'italien ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en italien.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'italien ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en italien.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT




La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE ITALIENNE		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ITL-1010</u>	Italiano elementare I	 3
<u>ITL-1020</u>	Italiano elementare II	 3
<u>ITL-2010</u>	Italiano intermedio I	3
<u>ITL-2020</u>	Italiano intermedio II	 3
<u>ITL-3010</u>	Italiano avanzato I	3
<u>ITL-3020</u>	Italiano avanzato II	 3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

› Droits de scolarité

› Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante



› Résidences

› PEPS

Version: 2016-03-15 13:52:22 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE JAPONAISE (12 CRÉDITS)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue japonaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - baccalauréat en études internationales et langues modernes.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

-

- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE JAPONAISE (12 CRÉDITS)		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARI:

JAP-1010	Japonais élémentaire I	 3
JAP-1020	Japonais élémentaire II	 3
JAP-1021	Japonais intensif élémentaire	6
JAP-2010	Japonais intermédiaire I	3
JAP-2020	Japonais intermédiaire II	 3
JAP-3010	Japonais avancé I	3
JAP-3020	Japonais avancé II	 3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE JAPONAISE (18 CRÉDITS)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

18
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue japonaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - baccalauréat en études internationales et langues modernes.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE JAPONAISE (18 CRÉDITS)		18

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARI:

<u>JAP-1010</u>	Japonais élémentaire I	 3
<u>JAP-1020</u>	Japonais élémentaire II	 3
<u>JAP-1021</u>	Japonais intensif élémentaire	6
<u>JAP-2010</u>	Japonais intermédiaire I	3
<u>JAP-2020</u>	Japonais intermédiaire II	 3
<u>JAP-3010</u>	Japonais avancé I	3
<u>JAP-3020</u>	Japonais avancé II	 3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE PORTUGAISE (12 CRÉDITS)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau intermédiaire en langue portugaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - baccalauréat en études internationales et langues modernes.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT





La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE PORTUGAISE (12 CRÉDITS)		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

PQR-1010	Portugais élémentaire I	 3
PQR-1020	Portugais élémentaire II	 3
PQR-2010	Portugais intermédiaire I	3
PQR-2020	Portugais intermédiaire II	 3
PQR-3010	Portugais avancé I	3
PQR-3020	Portugais avancé II	 3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE PORTUGAISE (18 CRÉDITS)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

18
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau intermédiaire en langue portugaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - baccalauréat en études internationales et langues modernes.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.





En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LANGUE PORTUGAISE (18 CRÉDITS)			18
POR-1010	Portugais élémentaire I		3
POR-1020	Portugais élémentaire II		3
POR-2010	Portugais intermédiaire I		3
POR-2020	Portugais intermédiaire II		3
POR-3010	Portugais avancé I		3
POR-3020	Portugais avancé II		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants

- › Admission

- › Droits de scolarité

- › Bourses et aide financière

- › Bureau de la vie étudiante

- › Résidences

› PEPS

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN LANGUE RUSSE

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue russe.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en études russes;
 - baccalauréat en études internationales et langues modernes;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le russe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en russe.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat

titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le russe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en russe.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le russe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en russe.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.




En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LANGUE RUSSE			12
<u>RUS-2010</u>	Russe intermédiaire I		3
<u>RUS-2020</u>	Russe intermédiaire II		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:			
<u>RUS-1010</u>	Russe élémentaire I		3
<u>RUS-1020</u>	Russe élémentaire II		3
<u>RUS-1021</u>	Russe intensif élémentaire		6

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN ÉTUDES ANCIENNES - ÉTUDES GRECQUES

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme est un programme de formation continue à l'intention de l'enseignant du primaire, du secondaire et du collégial appelé à intégrer des éléments de civilisation et de langue grecques dans son enseignement. Il s'adresse également au public en général qui désire prendre ou reprendre contact avec les sources grecques de la civilisation occidentale. Le microprogramme permet au participant d'acquérir les éléments de connaissance linguistique, littéraire ou historique dont il a besoin dans son secteur d'activité. Selon les cas, il s'agit d'acquérir une connaissance de base ou de perfectionner une connaissance déjà acquise.

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance de base du grec ou en améliorer la maîtrise.

Connaître l'évolution du monde grec.

Connaître l'histoire de la littérature grecque et son influence sur la littérature postérieure.

Prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle grecque.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

Alban.Baudou@lit.ulaval.ca

Pour information

gestion.ean@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en études classiques;
 - baccalauréat en études anciennes;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

-

Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences. Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS




Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES GRECQUES			15
<u>GRC-1000</u>	Initiation au grec ancien I		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARI:			
<u>ARL-1501</u>	Archéologie grecque		3
<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3

EAN-2107	Roman grec et latin		3
EAN-2110	Annalistes et historiens grecs et latins		3
EAN-2200	Étymologie grecque et latine		3
GRC-2000	Initiation au grec ancien II		3
GRC-2001	Initiation au grec ancien III		3
GRC-3051	Auteurs grecs		3
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	 	3
HST-2100	Histoire de la Grèce antique		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN ÉTUDES ANCIENNES - ÉTUDES LATINES

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme est un programme de formation continue à l'intention de l'enseignant du primaire, du secondaire et du collégial appelé à intégrer des éléments de civilisation et de langue latines dans son enseignement. Il s'adresse également au public en général qui désire prendre ou reprendre contact avec les sources latines de la civilisation occidentale. Le microprogramme permettra au participant d'acquérir les éléments de connaissance linguistique, littéraire ou historique dont il a besoin dans son secteur d'activité. Selon les cas, il s'agira d'acquérir une connaissance de base ou de perfectionner une connaissance déjà acquise.

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance de base du latin ou en améliorer la maîtrise.

Connaître l'évolution du monde romain.

Connaître l'histoire de la littérature latine et son influence sur la littérature postérieure.

Prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle romaine.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

Alban.Baudou@lit.ulaval.ca

Pour information

gestion.ean@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en études classiques;
- baccalauréat en études anciennes;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#). Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours

Titre

Crédits exigés

ÉTUDES LATINES

15

<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I		3
-----------------	-----------------------	---	---

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARL-1500</u>	Archéologie romaine		3
-----------------	---------------------	--	---

<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine		 3
-----------------	-----------------------------------	---	---

<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3
-----------------	--------------------------	---	---

<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
-----------------	--------------------------	--	---

<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
-----------------	------------------	--	---

<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
-----------------	---------------------	--	---

<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
-----------------	---------------------	--	---

<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
-----------------	--	--	---

<u>EAN-2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome		3
-----------------	---------------------------------------	---	---


<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
-----------------	------------------------------	---	---

<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques	 	3
-----------------	---	---	---

<u>HST-2101</u>	Le monde romain		 3
-----------------	-----------------	--	---

<u>LAT-2000</u>	Initiation au latin II		 3
-----------------	------------------------	--	---

<u>LAT-2001</u>	Initiation au latin III		3
-----------------	-------------------------	--	---

<u>LAT-3051</u>	Auteurs latins		 3
-----------------	----------------	--	---

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore

découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-04-21 08:25:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MICROPROGRAMME EN ÉTUDES

ANGLAISES

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau avancé en langue anglaise.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean-Philippe Marcoux

418 656-2131 poste 3841

jean-philippe.marcoux@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en langue anglaise;

-

baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC d'un collège anglophone

OU

- DEC d'un collège francophone
ET

Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

Réussir le test de classement standardisé TOEFL ITP avec un résultat d'au moins 550 sur 677. Ce test mesure la maîtrise des compétences de compréhension écrite et orale en anglais universitaire. On peut s'inscrire à ce test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Pour plus d'information : www.etscanada.ca.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES ANGLAISES		12

ANG-1000	Literary Genres: Short Fiction	3
ANG-1003	Written Communication I	3
ANG-2000	Written Communication II	3



RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

ANG-2001	Survey of British Literature	3
ANG-2004	Survey of American Literature	3
ANG-2008	Survey of Canadian Literature	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-09-06 08:53:00 / 2015-04-01 14:59:19

Version archivée

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN RELATIONS

PUBLIQUES

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au terme de ce programme, vous pourrez utiliser de façon adéquate les connaissances et les habiletés propres aux relations publiques et élaborer des solutions à des situations communicationnelles d'une certaine complexité.

Si vous choisissez de vous inscrire à la maîtrise en communication publique - relations publiques, vous aurez la possibilité de faire reconnaître une partie des cours de ce diplôme d'études supérieures spécialisées.

- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir, en semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat dans un domaine autre que les relations publiques intéressé par l'analyse et la pratique professionnelle des relations publiques. Il s'adresse aussi à la personne sur le marché du travail qui souhaite mettre à jour ses connaissances.

AVENIR

Ce DESS vise la pratique professionnelle des relations publiques. La formation acquise s'applique toutefois à des secteurs d'emplois très variés: organisations gouvernementales, organismes publics de toute nature, entreprises privées, événements sportifs ou culturels, etc. Cette formation est complémentaire à de nombreuses autres professions, où elle s'avère un atout.

Professions

- Agent, conseiller, responsable des relations publiques
- Agent, conseiller, responsable, chargé de communication
- Agent des relations avec les médias
- Attaché de presse
- Conseiller, agent d'affaires publiques
- Coordonnateur
- Coordonnateur d'événements spéciaux

- Relationniste

Employeurs

- Agences de marketing, de publicité ou de relations publiques
 - Associations
 - Cégeps, universités et commissions scolaires
 - Entreprises de veille électronique (sites Web)
 - Entreprises manufacturières
 - Firmes de consultants
 - Gouvernements
 - Groupes d'intérêt public
 - Hôpitaux
 - Maisons d'édition
 - Maisons de sondage
 - Médias et communications (journaux, magazines, revues, télévision, radio)
 - Municipalités
 - Musées
 - Organismes culturels
 - Organismes sociaux (Croix-Rouge canadienne, Opération Enfant Soleil, etc.)
 - Sociétés commerciales (entreprises de service)
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de biddiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en information et en communication

Près d'une trentaine de professeurs et autant de diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient de plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi ces plates-formes, on compte près d'une dizaine de groupes de recherche, la Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia, le Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce diplôme vise une formation complémentaire en relations publiques. Au terme de ce programme d'études, le diplômé :

- saura utiliser de façon adéquate les connaissances et habiletés spécialisées propres aux relations publiques;
- sera en mesure de trouver des solutions à des situations communicationnelles d'une certaine complexité;
- pourra examiner, de façon critique, les pratiques propres aux relations publiques;
- pourra contribuer au développement des relations publiques.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Demers

418 656-2131 poste 2833

francois.demers@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline autre que les relations publiques.

Le candidat doit toutefois avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de diplomation ou de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences particulières

La demande d'admission doit être accompagnée :

- d'un relevé de notes à jour;

-

- d'un curriculum vitæ détaillé;
- d'une lettre de motivation pour des études en relations publiques.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

La direction de programme porte une attention particulière à la qualité du dossier universitaire. Une excellente connaissance du français et une capacité de lecture en anglais sont requises pour être admis au programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat.

Ce programme, lorsqu'il est suivi à temps complet, peut être achevé en une année. Cependant, pour répondre également aux besoins de personnes qui poursuivent leurs activités professionnelles, le programme accepte les inscriptions à temps partiel et offre des cours le soir.




En savoir plus sur les études universitaires au Québec.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
RELATIONS PUBLIQUES			30
COM-6050	Théories et pratiques des relations publiques		3
COM-6051	Marketing, publicité et relations publiques		3
COM-6052	Technologies et relations publiques	 	3
COM-6053	Rédaction spécialisée en relations publiques		3

<u>COM-6054</u>	Relations avec les médias		3
<u>COM-7026</u>	Plan de communication		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
<u>COM-6000</u>	Stratégies de communication institutionnelle		3
<u>COM-6001</u>	Études de cas en communication institutionnelle		3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie de la communication	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département d'information et de communication

www.com.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

Résidences



› PEPS

Version: 2016-09-23 08:39:46 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN TRADUCTION ET TERMINOLOGIE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme axé sur la traduction de l'anglais vers le français vous offre la possibilité d'opter pour un cheminement professionnel ou de vous orienter vers la recherche en traductologie.

La variété des cours offerts vous permettra de vous initier à différents domaines de spécialisation en traduction (littéraire, administrative et politique, juridique, commerciale, économique, scientifique, technique, en sciences humaines et sociales) ou d'approfondir vos connaissances et vos compétences traductionnelles dans ces domaines. Vous pourrez également vous initier à des secteurs connexes à la traduction et à la terminologie (terminotique, traductique, révision bilingue, interprétation).

Ce programme vous permettra d'acquérir des connaissances sur les aspects théoriques et pratiques de la terminologie et de ceux de la traduction, tant générale que spécialisée. Il vous permettra également d'approfondir votre connaissance des méthodes et des processus de traduction, d'améliorer votre qualité d'expression en français (langue d'arrivée) et d'amorcer une réflexion sur les pratiques de la traduction.

- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Didactique de l'interprétation (formation des interprètes)
- Didactique de la traduction (formation des traducteurs)
- Terminologie (terminologie bilingue, aménagement terminologique, néologie)
- Traduction littéraire (recherche et recherche-crédation)
- Traduction spécialisée (langues de spécialité, pratiques professionnelles)
- Traductologie (théories de la traduction et approches théoriques de la traduction)

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse essentiellement au candidat titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline que la traduction souhaitant compléter ses connaissances disciplinaires par une formation supérieure en traduction.

AVENIR

Le taux de placement est excellent dans cette discipline. Si le marché de l'emploi en traduction est ouvert, il n'en demeure pas moins sélectif. Vous acquerrez des compétences particulièrement prisées des employeurs, notamment l'aptitude au travail collaboratif et la qualité du français qui, de l'avis même de ces derniers, distinguent nettement l'Université Laval des autres universités du Canada.

Professions

- Chercheur
- Conseiller linguistique
- Correcteur
- Enseignant ou professeur
- Gestionnaire de projet dans le secteur langagier
- Interprète ou guide-interprète
- Rédacteur
- Rédacteur technique
- Réviseur ou réviseur-rédacteur
- Terminologue
- Traducteur ou traducteur-réviseur

Employeurs

- À son compte
 - Agences de publicité
 - Bureaux privés de traduction
 - Établissements d'enseignement
 - Gouvernements fédéral et provincial
 - Maisons d'édition
 - Médias
 - Organismes internationaux et autres organismes extraterritoriaux
 - Services linguistiques à l'intérieur d'entreprises (ex.: finance et assurances)
 - Tribunaux
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en traduction et terminologie

La plupart des recherches s'effectuent au sein des groupes et laboratoires du Département de langues, linguistique et traduction. Intégrés dans de nombreux réseaux de chercheurs et milieux de pratique, les professeurs en traduction et en terminologie sont notamment affiliés aux organismes suivants:

- Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)
- Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC)
-

Association des travailleurs autonomes et micro-entreprises en services linguistiques (ATAMESL)

- Association canadienne des écoles de traduction (ACET)
- Association canadienne de traductologie (ACT)
- Office québécois de la langue française (OQLF)
- Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et de la terminologie.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Jolicoeur

418 656-2131 poste 5743

louis.jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Sous réserve de l'approbation de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste de cours à option deux cours spécialisés du baccalauréat en traduction.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction et dont le statut d'agrément est accordé à la suite d'un examen.

S'il réussit à un examen d'admission comprenant une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais (pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction), le candidat suivant peut être admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33, qui veut une formation complémentaire en traduction générale et spécialisée.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.





En savoir plus sur les études universitaires au Québec.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TRADUCTION ET TERMINOLOGIE			30
TRD-7000	Traduction générale		3
TRD-7006	Terminologie bilingue		3
RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS:			
TRD-7003	Révision bilingue		3
TRD-7016	Théories de la traduction		3
TRD-7017	Histoire de la traduction et de la terminologie		3
RÈGLE 2 - 15 À 21 CRÉDITS PARMIS:			
LNG-7021	Lexicologie et lexicographie		3
TRD-7002	Lectures dirigées en traduction		3
TRD-7007	Traduction technique		3
TRD-7008	Traduction littéraire		3
TRD-7010	Traduction scientifique		3
TRD-7011	Linguistique différentielle		3
TRD-7012	Traduction économique		3
TRD-7013	Traduction spécialisée français-anglais		3
TRD-7015	Traduction juridique		3
TRD-7018	Traduction en sciences humaines et sociales		3
TRD-7024	Traduction d'édition		3
			

TRD-7025	Traductique et terminotique		3
TRD-7026	Sujets spéciaux en traduction		3
TRD-7027	Sujets spéciaux en terminologie		3
TRD-7028	Traduction : sujet libre		3
TRD-7029	Terminologie : sujet libre		3
TRD-7030	Traduction administrative et politique		3
TRD-7031	Lectures dirigées en terminologie		3
TRD-7032	Terminologie bilingue avancée		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.fish.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770
1 877 606-5566, poste 7770
info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-08-03 14:58:51 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DOCTORAT EN ARCHÉOLOGIE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE EN FRANÇAIS AU CANADA

EN BREF

Dans le cadre de vos études, vous bénéficierez de la présence de huit laboratoires de recherche, d'analyse et de restauration qui appliquent les nouvelles technologies dans le traitement des données archéologiques. Vous aurez l'occasion de découvrir un milieu de recherche dynamique privilégiant la diffusion et l'échange des résultats de recherche avec des chercheurs d'autres universités et avec le milieu professionnel. Les professeurs du Département des sciences historiques ont développé des réseaux de collaboration avec des chercheurs en Amérique du Nord, en Europe et au Proche-Orient.

Vous pourrez bénéficier du programme de cotutelle, très prisé au Département des sciences historiques, vous permettant ainsi d'effectuer une partie de vos études de 3e cycle à l'étranger. De plus, vous aurez la possibilité d'acquérir de l'expérience sur le terrain et en laboratoire en participant à des fouilles et en joignant une équipe de recherche spécialisée dans l'expertise que vous souhaitez développer.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape étant très importante pour la poursuite de vos études, elle est fortement recommandée, voire même obligatoire, selon le domaine d'études visé. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Les professeurs se distinguent par leurs champs de recherche diversifiés, tant par les aires culturelles (archéologie préhistorique et historique nord-américaine, etc.) que par les techniques d'analyse spécialisées (archéobotanique, céramologie, etc.).

- Archéologie classique et de céramologie
- Archéologie environnementale
- Archéologie historique
- Pierre taillée et préhistoire
- Proche-Orient
- Zooarchéologie

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement à la personne titulaire d'un diplôme de 2e cycle en archéologie ou l'équivalent.

AVENIR

Ce programme vous permettra d'accéder au titre d'archéologue, réservé aux détenteurs d'un diplôme de 2e ou de 3e cycle en archéologie, grâce aux compétences autant pratiques que théoriques que vous aurez développées qu'il s'agisse de la collecte, de l'analyse, de l'interprétation ou de la mise en valeur du matériel archéologique.

Le doctorat en archéologie vous offre deux avenues professionnelles supplémentaires: celle de l'enseignement universitaire et celle de la recherche fondamentale. Les perspectives d'emploi demeurent stables depuis plusieurs années, mais les postes permanents sont plutôt rares dans ce domaine. Plusieurs archéologues travaillent à forfait, sur des chantiers de fouilles durant la belle saison ou comme consultants.

Employeurs

- Centres d'interprétation
- Établissements d'enseignement
- Firmes privées d'archéologie
- Instituts de recherche, laboratoires d'archéologie
- Lieux historiques
- Musées

- Offices du tourisme
 - Organismes gouvernementaux (fédéral, provincial et municipal)
 - Parcs nationaux et provinciaux
 - Sociétés d'histoire, d'art et de conservation
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un

microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

S Programme unique en français au Canada

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en archéologie

Les programmes d'archéologie vous offrent une formation bien encadrée qui bénéficie d'un environnement pluridisciplinaire et de l'une des plus importantes infrastructures de recherche au Canada. Vous évoluerez dans un complexe unique regroupant huit laboratoires de recherche, d'analyse et de restauration équipés de technologies à la fine pointe pour le traitement des données archéologiques.

Le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et l'Institut d'études anciennes et médiévales (IEAM) sont deux regroupements importants qui accueillent des chercheurs en archéologie à l'Université Laval. Une collection de 700 000 objets d'intérêt scientifique ou patrimonial est à la disposition des étudiants et des professeurs. Les chercheurs débutants ont la possibilité de publier dans les *Cahiers d'archéologie du CELAT*.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Les champs de recherche en archéologie incluent, à la fois méthodes et théories, éléments de la culture matérielle (céramique, métal et artefacts divers), vestiges architecturaux, éléments environnementaux, documents d'archives, récits de voyages et tradition orale. L'étude des données archéologiques, suivant divers types d'analyse, ne vise pas tant la description en soi de ce corpus, comme l'explication des activités humaines passées dont on a retrouvé des traces dans différentes aires culturelles.

Champs de recherche des professeurs

Archéologie historique nord-américaine, XVI^e-XIX^e siècles : archéologie urbaine et environnementale; archéologie des contacts. Histoire de l'archéologie.

Réginald Auger

Archéologie environnementale avec spécialité en archéozoologie et analyse du paysage en préhistoire et à la période historique.

Allison Bain

Archéologie du Proche-Orient (Mésopotamie et Levant), du Néolithique au début de l'âge du fer : architecture, culture matérielle, analyse archéométrique, modes d'enregistrement et d'analyse géomatique.

Michel Fortin

Archéologie médiévale.

Didier Méhu

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Archéologie de l'Arctique et de l'Atlantique Nord. Archéologie préhistorique nord-américaine. Zooarchéologie, paléoéconomie, écologie historique, adaptations et économies maritimes, archéologie du paysage.

James Woollett

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur, qui se traduit dans une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Guillaume Latzko-Toth

418 656-2131 poste 5829

vice-doyen-rc@fsh.ulaval.ca

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 12621

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Modalités de la prélecture

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de sa thèse, il en remet le texte à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, la remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par la direction de programme. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la prélecture et fait rapport à la direction de programme. Ce n'est qu'après cette étape que l'étudiant peut obtenir de son directeur de recherche, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects de la thèse, l'autorisation du dépôt initial de sa thèse, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de prélecture dure environ un mois. De l'information supplémentaire est disponible à partir de la feuille de route de l'étudiant inscrit au doctorat sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

La maîtrise ès arts (archéologie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme.

Après avoir étudié le dossier du candidat et avoir pris connaissance du sujet de recherche, la direction de programme pourra lui imposer une scolarité préparatoire, de manière à s'assurer que le candidat aura la formation nécessaire pour entreprendre le projet de recherche proposé et le mener à terme.

Dossier de candidature

Trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant les travaux du candidat et une description de deux pages de ses intentions de recherche sont exigés.

De plus, le candidat qui fait une demande d'admission au doctorat doit l'accompagner d'une description préliminaire de son projet de recherche. Autant que possible, cette description comprendra les éléments suivants :

- titre au moins provisoire de la thèse;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti. Dès lors, ce dernier proposera également des noms de collègues en vue de la formation éventuelle d'un comité de direction de la thèse.

Si le projet de recherche nécessite une codirection, la signature du codirecteur pressenti doit apparaître au bas de la description préliminaire du projet de recherche soumis. Les tâches du codirecteur, notamment en regard de celles du directeur de recherche, doivent en outre être clairement précisées.

Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

Un candidat venant de l'Université Laval pourra être admis seulement si un professeur d'archéologie a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur d'archéologie du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département d'histoire, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de doctorat, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser à la direction de programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; cette dernière fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

Compétences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance suffisante de l'anglais. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-3010 Advanced English I avec au moins la note C ou s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 750 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Si le directeur de recherche le juge nécessaire, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat au doctorat. Cette exigence doit être inscrite dans l'offre d'admission faite au candidat.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE		18

<u>ARL-8000</u>	Séminaire de doctorat	6
-----------------	-----------------------	---

<u>ARL-8001</u>	Examen de doctorat	 6
-----------------	--------------------	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>ARL-7000</u>	Travaux pratiques sur le terrain	6
-----------------	----------------------------------	---

<u>ARL-7001</u>	Sujet spécial (archéologie)	6
-----------------	-----------------------------	---

<u>ARL-7002</u>	Méthodes et théories en archéologie I	6
-----------------	---------------------------------------	---

<u>ARL-7003</u>	Méthodes et théories en archéologie II	6
-----------------	--	---

<u>ARL-7004</u>	Travaux pratiques en laboratoire	6
-----------------	----------------------------------	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ARL-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1	 9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	--

<u>ARL-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2	 9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	--

<u>ARL-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3	 9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	--

<u>ARL-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4	 9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	--

<u>ARL-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5	 9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	--

[ARL-8806](#) Activité de recherche - thèse 6



9/activité temps
complet

[ARL-8807](#) Activité de recherche - thèse 7



9/activité temps
complet

[ARL-8808](#) Activité de recherche - thèse 8



9/activité temps
complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770
1 877 606-5566, poste 7770
info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-08-03 14:58:51 / 2016-03-17 12:35:10

Version archivée

DOCTORAT EN COMMUNICATION PUBLIQUE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

En réalisant ce doctorat, vous deviendrez un chercheur capable d'étudier et d'apprécier les phénomènes de communication publique. Au terme de votre formation, vous pourrez analyser les modes et les processus communicationnels employés lors de discussions sur des enjeux sociaux et lors de la tenue de débats publics.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Communication et culture
- Communication et intervention sociale
- Communication et politique
- Culture populaire
- Pratiques professionnelles de la communication
- Rédaction professionnelle et technique
- Représentation et discours publics

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au titulaire d'un diplôme de 2e cycle en communication ou en sciences sociales ou humaines intéressé par l'analyse des phénomènes de communication publique.

AVENIR

Les diplômés sont susceptibles de trouver des emplois dans des domaines aussi variés que l'analyse et la recherche dans les services de communication, l'analyse, la planification et la gestion des communications ainsi que l'enseignement et la recherche.

Employeurs

- Agences de marketing, de publicité ou de relations publiques
- Associations
- Centres de recherche
- Entreprises de veille électronique (sites Web)
- Entreprises manufacturières
- Établissements d'enseignement
- Firmes de consultants
- Gouvernements
- Groupes d'intérêt public
- Hôpitaux
- Laboratoires
- Maisons d'édition
- Maisons de sondage
- Médias et communications (journaux, magazines, revues, télévision, radio)

- Multinationales
 - Musées
 - ONG
 - Organismes culturels
 - Organismes sociaux (Croix-Rouge canadienne, Opération Enfant Soleil, etc.)
 - Organisations internationales
 - Sociétés commerciales (entreprises de service)
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en information et en communication

Près d'une trentaine de professeurs et autant de diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient de plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi ces plates-formes, on compte près d'une dizaine de groupes de recherche, la Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia, le Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises. Arnaud Anciaux, Henri Assogba, Michel Beauchamp, Ariane Bélanger-Gravel, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique. Michel Beauchamp, Ariane Bélanger-Gravel, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et

individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Arnaud Anciaux, Henri Assogba, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Guillaume Latzko-Toth, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
12 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de former un chercheur capable d'étudier et d'évaluer les phénomènes de communication publique.

Au terme de sa formation, l'étudiant devrait :

- être apte à analyser les modes et processus communicationnels de la discussion des enjeux sociaux et de la tenue des débats publics et à en fournir une évaluation critique;
- avoir acquis une connaissance scientifique multidisciplinaire du champ de la communication publique;
- avoir développé la capacité de son évaluation critique, notamment de son incidence éthique;
- savoir mener une recherche scientifique multidisciplinaire originale et autonome;
- savoir établir de nouvelles perspectives et activités de recherche en communication publique;
- savoir communiquer les résultats de cette recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Pour répondre aux exigences de la scolarité et des examens de doctorat, l'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant les trois premières sessions de son programme.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Demers

418 656-2131 poste 2833

francois.demers@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Examens de doctorat

Les examens de doctorat sont conformes à la politique institutionnelle en vigueur. Ils visent à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances et la formation adéquates pour la réalisation de son projet. Ils comportent chacun une épreuve écrite et une épreuve orale dont l'évaluation se fait devant un comité de professeurs. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves. La réussite des examens est une condition de poursuite du programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

L'admission au programme requiert l'obtention d'une maîtrise en communication.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline est admissible si le sujet de mémoire porte sur quelque aspect de la communication publique et dans la mesure où la formation antérieure comporte au moins 30 crédits de cours en communication. Dans le cas contraire, la direction de programme peut, si elle le juge nécessaire, imposer à l'étudiant une scolarité complémentaire.

Le candidat doit avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de cycle de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Dossier de candidature

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, une lettre de motivation et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande une brève description (de trois à cinq pages) du projet de recherche qu'il entend mener en indiquant en quoi ce projet relève d'au moins un des trois axes du programme :

- pratiques professionnelles de la communication publique;
- communication et intervention sociale;
- communication, représentations et discours publics.

Le projet de recherche doit contenir les éléments suivants :

- type de projet de recherche retenu;
- titre de la recherche (provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu;
- preuve de l'intérêt du sujet et aperçu de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

Choix du directeur de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département d'information et de communication accepte de diriger sa thèse. Il doit prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission, ou prendre contact avec la direction de programme qui pourra guider cette démarche.

Compétences linguistiques

Le candidat doit posséder une excellente maîtrise du français. La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de français et de lui imposer, si nécessaire, des cours d'appoint.

La capacité de lire et de comprendre des ouvrages et articles rédigés en anglais est également indispensable.

Critères de sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier de candidature. La sélection du candidat peut, au besoin, comporter une entrevue.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES




Cours

Titre

Crédits exigés

COMMUNICATION PUBLIQUE

24

<u>COM-8000</u>	Forum doctoral		3
<u>COM-8001</u>	Examen de doctorat I (volet rétrospectif)		6
<u>COM-8002</u>	Examen de doctorat II (volet prospectif)		3
<u>COM-8003</u>	Communication publique		3
<u>COM-8004</u>	Épistémologie de la communication publique		3
<u>COM-8005</u>	Méthodes de recherche en communication publique		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7002</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>COM-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		6
<u>COM-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		6
<u>COM-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
<u>COM-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>COM-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>COM-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		9/activité temps complet
<u>COM-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
<u>COM-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département d'information et de communication

www.com.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-10-17 08:54:11 / 2016-09-30 16:39:05

Version archivée

DOCTORAT EN ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE EN FRANÇAIS EN AMÉRIQUE DU NORD

EN BREF

Ce programme de doctorat en ethnologie et patrimoine, unique en Amérique du Nord, forme des chercheurs scientifiques de haut calibre capables d'innover et de devenir des leaders dans les domaines culturels, interculturels et du patrimoine. Votre fine compréhension de la société et votre excellente maîtrise des méthodologies de recherche, du travail sur le terrain et de la médiation culturelle et interculturelle vous permettront de répondre à des problématiques culturelles et sociales pertinentes dans des domaines variés.

Au cours de votre formation, plusieurs occasions d'échanges intellectuels et d'expériences pratiques s'offriront à vous: participation à des équipes interdisciplinaires, discussions et diffusion de vos travaux lors de colloques et de congrès, publications dans des revues scientifiques et professionnelles au sein des programmes d'ethnologies (ex.: *Ethnologies*, *Cahiers de l'ÉDIQ*, *Édiqscope*), etc. Le réseautage avec les milieux scientifiques nationaux et internationaux est également privilégié.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape étant très importante pour la poursuite de vos études, elle est fortement recommandée, voire même obligatoire, selon le domaine d'études visé. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Communication interculturelle (travail, santé, éducation et communication publique)
- Culture orale et matérielle
- Diversité culturelle et immigration
- Francophonie nord-américaine
- Modes de vie et rites de vie quotidienne
- Tourisme et patrimoine

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse prioritairement au candidat issu des sciences humaines et sociales; le candidat issu d'autres disciplines peut aussi être admis, selon son parcours et sa motivation.

AVENIR

Les personnes diplômées du doctorat en ethnologie et patrimoine se destinent à une carrière de professeur, de chercheur ou de cadre dans les domaines de la culture (conservation et mise en valeur du patrimoine, muséologie, politiques culturelles, tourisme), de l'interculturalité (accueil et intégration des immigrants, éducation et sensibilisation culturelles) et de l'éducation culturelle.

Professions

- Agent de développement culturel
- Entrepreneurs (firme de consultation, de recherche ou d'intervention)
- Professionnel de recherche
- Recherchiste dans les communications publiques

Employeurs

- Entreprises
 - Fonction publique
 - Ministères
 - Municipalités
 - Organismes communautaires
 - Organismes culturels publics et semi-publics (musées, centres d'interprétation)
 - Universités et autres établissements d'enseignement
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de biddiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

■

soutien informatique

- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

S Programme unique en français en Amérique du Nord

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en ethnologie et patrimoine

Les Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval mettent à la disposition des chercheurs une collection unique de documents manuscrits et multimédias. De plus, le Laboratoire d'enquête ethnologique et multimédia, rattaché à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique, est doté d'équipements modernes pour la réalisation d'enquêtes sous plusieurs formes ainsi que pour le traitement et la conservation de ressources du patrimoine immatériel.

Des pôles de recherche dynamiques, comme le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et l'Institut du patrimoine culturel (IPAC), témoignent de l'expertise de l'Université Laval et enrichiront votre formation.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Le programme touche les champs de la culture matérielle, de la francophonie nord-américaine, de l'interculturalité et de la médiation culturelle, de l'oralité, des patrimoines, de la ritualité et des pratiques coutumières.

Champs de recherche des professeurs

Histoire des musées. Politiques muséales. Collectionnement et langage des expositions. Patrimoines et mise en valeur.

Philippe Dubé

Relations interethniques et interculturelles. Littératures et pratiques orales. Québec, XX^e siècle.

Lucille Guilbert

Culture matérielle et champs coutumiers : costume, textile, intérieurs domestiques. Pratiques du quotidien. Arts et technologie.

Régionalismes. Amérique francophone, XVIII^e-XX^e siècles.

Jocelyne Mathieu

Patrimoine immatériel, mise en valeur et tourisme culturel, mise en scène du patrimoine. Ritualité contemporaine. Culture populaire et ethnologie urbaine.

Martine Roberge

Culture matérielle. Muséologie. Ethnologie du tourisme. Politiques de patrimonialisation. Communication, performance et théâtralité. Amérique du Nord, Méditerranée, Maghreb et Moyen-Orient.

Habib Saidi

Transferts culturels et métissages. Alimentation et pratiques alimentaires. Sémiologie de la culture matérielle. Ethnologie maritime.

Patrimoine ethnologique. Canada-France, XVI^e-XX^e siècles.

Laurier Turgeon

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme se caractérise par l'autonomie requise du chercheur, ce qui se traduit par une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme de doctorat exige trois sessions de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Pour information

gestion.lit@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Le séminaire et l'examen de doctorat sont conformes à la politique institutionnelle en vigueur. Le séminaire se veut un lieu de formation, de réflexion et d'échanges sur des méthodes de recherche directement liées au sujet de la thèse de l'étudiant. Quant à l'examen de doctorat, il vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances adéquates de la littérature, nécessaires à la réalisation de son projet. Il comporte une épreuve écrite et une épreuve orale, dont l'évaluation se fait devant un comité. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves, mais la réussite de l'examen est une condition de poursuite du programme. L'étudiant doit se réinscrire pour avoir le droit à la reprise. Il a le choix de s'inscrire à ces deux activités pendant sa première ou sa deuxième année, mais elles doivent être terminées au plus tard 24 mois après la première inscription au programme.

Autres activités (6 crédits)

Les 6 crédits d'activités à option ont pour objectif d'individualiser le cheminement de l'étudiant au doctorat pour lui permettre de répondre aux besoins particuliers de sa formation et aux exigences de sa recherche. Ces crédits peuvent être choisis parmi la liste des cours communs ci-dessous, les cours de cycles supérieurs du Département d'histoire, à l'extérieur du Département ou dans une autre université. Ces 6 crédits peuvent également être ouverts à la réalisation de sujets spéciaux. Ces cours doivent être approuvés par la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

Seuls les projets de recherche dans les champs mentionnés à la rubrique Recherche seront acceptés.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat peut être admis à la maîtrise seulement si un professeur en ethnologie accepte de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission. Il doit accompagner sa demande de trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et d'un exposé de son projet de recherche. Autant que possible, le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants :

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti par le candidat.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra, avec sa demande d'admission, soumettre trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche :

- titre provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter :

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur qui acceptera de le diriger et le faire approuver par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Une maîtrise en ethnologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de maîtrise.

Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine que l'ethnologie peut être admissible au doctorat sous réserve d'une scolarité

complémentaire en ethnologie.

Compétences linguistiques

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Le candidat non francophone, c'est-à-dire celui qui n'a fait ni ses études primaires ni ses études secondaires en français, doit, lorsqu'il poursuit des études supérieures, réussir un test pour non-francophones, soit le **Test de français international (TFI)**. Il est invité à passer ce test auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) dès la réception de son offre d'admission. Le résultat du TFI doit être acheminé directement au Bureau du registraire par l'établissement ETS. Le test doit avoir été passé au cours des deux années précédant le dépôt de la demande d'admission du candidat.

Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir le test d'expression écrite du français (TEEF). Selon le résultat, une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue, bien que généralement demandée, n'est exigée que si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier d'admission du candidat.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier (ébauche du projet de recherche approuvé par le directeur de recherche pressenti, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitæ), ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE		18
---------------------------------	--	-----------

<u>ETN-8000</u>	Séminaire de doctorat		6
<u>ETN-8001</u>	Examen de doctorat		6
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:			
<u>ETN-7000</u>	Coutumes et rituels		6
<u>ETN-7001</u>	Oralité et transmission		6
<u>ETN-7003</u>	Langue et littérature populaire		6
<u>ETN-7004</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		1
<u>ETN-7005</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		2
<u>ETN-7006</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		3
<u>ETN-7007</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		4
<u>ETN-7008</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		5
<u>ETN-7009</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		6
<u>ETN-7010</u>	Ethnologie de l'Amérique française		6
<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT		6
<u>ETN-7012</u>	Culture matérielle		6
<u>ETN-7013</u>	Problématiques de l'ethnologie		6
<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
<u>ETN-7016</u>	Patrimoines et patrimonialisation		6
<u>ETN-7017</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3
<u>ETN-7018</u>	Tourisme et patrimoine		3
<u>ETN-7019</u>	Nouveaux musées, villes et tourismes		3
<u>GPL-7902</u>	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)		3
<u>GPL-7903</u>	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)		6

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ETN-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		9/activité temps complet
<u>ETN-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		9/activité temps complet
<u>ETN-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
<u>ETN-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>ETN-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>ETN-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		9/activité temps complet
<u>ETN-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
<u>ETN-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-03-15 13:52:22 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DOCTORAT EN HISTOIRE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Grâce à cette formation, vous développerez votre aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome en privilégiant l'ouverture et l'interdisciplinarité. Les études doctorales vous ouvriront les portes des milieux scientifiques en histoire ainsi qu'en sciences sociales et humaines, et ce, à l'échelle internationale.

Ce doctorat offre la possibilité de participer au programme de cotutelle, très populaire au Département d'histoire, qui permet d'effectuer une partie de ses études dans une université étrangère et d'obtenir un double diplôme.

Il permet également de participer à une vie étudiante riche et active, animée notamment par ARTEFACT, l'association des étudiants de 2e et de 3e cycles du Département d'histoire. Celle-ci propose des activités de réseautage et de recherche, participe à différents comités départementaux et organise, chaque année, un colloque international étudiant dont elle publie les actes.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape étant très importante pour la poursuite de vos études, elle est fortement recommandée, voire même obligatoire, selon le domaine d'études visé. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Archivistique
- Histoire ancienne
- Histoire de l'Afrique
- Histoire de l'art de l'Amérique du Nord
- Histoire de l'art de l'Europe
- Histoire de l'Europe moderne et contemporaine
- Histoire de la Chine
- Histoire des États-Unis
- Histoire du Québec et du Canada
- Histoire internationale
- Histoire médiévale

CONCENTRATIONS

- Histoire de l'art

Le programme est aussi offert sans concentration.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au titulaire d'un diplôme de 2e cycle en histoire ou l'équivalent.

AVENIR

Les perspectives d'emploi au terme de cette formation touchent différents domaines: l'enseignement, la recherche, la culture, le patrimoine, les arts, le tourisme, l'archivistique et la communication (rédaction et journalisme).

Professions

- Agent de communication
- Agent de développement culturel
- Agent de recherche
- animateur/guide touristique
- Archiviste
- Conservateur
- Guide accompagnateur
- Historien
- Journaliste
- Professeur
- Rédacteur

Employeurs

- Bibliothèques, centres de documentation, centres d'archives
 - Centres et instituts de recherche
 - Entreprises de production de films et de matériel audiovisuel
 - Établissements d'enseignement
 - Gouvernements
 - Médias
 - Musées, centres d'interprétation, lieux historiques
 - Parcs nationaux et provinciaux
 - Sociétés d'histoire, d'art et de conservation
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos

études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en histoire

Les regroupements de recherche liés au Département des sciences historiques sauront enrichir votre formation notamment en histoire du Québec et du Canada. En voici quelques-uns:

- Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)
- Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec contemporain
- Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)
- Institut du patrimoine culturel (IPAC)

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

HISTOIRE

Histoire ancienne

Grèce ancienne. Histoire de la guerre et des institutions militaires dans les cités grecques. Comportements sociopolitiques des Grecs anciens. Étude des documents épigraphiques d'époque hellénistique et impériale.

Patrick Baker

Histoire romaine. Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du 1^{er} siècle avant J.C. à la fin de l'Antiquité (histoire des sociétés provinciales, notamment celle de l'Égypte romaine; histoire du travail; histoire des familles; droit et société). Histoire de l'Antiquité tardive et de la christianisation de l'Empire.

Christel Freu

Histoire de l'Europe

Moyen Âge

Histoire : Occident médiéval, VIII^e-XV^e siècles. Histoire sociale et histoire de l'Église (monarchisme, papauté). Représentations de l'espace.

Didier Méhu

Période moderne

Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècles. Histoire politique et intellectuelle, France et Pays-Bas espagnols.

Michel De Waele

Période contemporaine

Politique internationale, Europe XIX^e-XX^e siècles. Histoire politique, militaire, économique. Deuxième Guerre mondiale. Liens entre l'histoire et la science politique, surtout en relations internationales.

Talbot Imlay

Europe contemporaine, XX^e siècle. Europe de l'Est et ex-Union soviétique. Relations internationales de l'Europe.

Renéo Lukic

Histoire sociale et culturelle de l'Europe, de 1750 à 1914, principalement dans les sociétés urbaines. Histoire des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales aux XIX^e-XX^e siècles. Interconnexions et interdépendances dans le monde, de 1800 à 2000, essentiellement dans l'espace nord-atlantique.

Pierre-Yves Saunier

Nouvelle-France, Québec, Canada

Couvert par 11 professeurs, le champ « Nouvelle-France, Québec et Canada » est l'un des plus importants du Département d'histoire. Les professeurs sont spécialistes de divers thèmes liés à l'histoire sociale, politique, économique, religieuse ou culturelle. Ils ont, de plus, développé des compétences collectives dans plusieurs champs de recherche particuliers dont :

- la francophonie internationale, le cadre impérial ou nord-américain, les espaces transnationaux;
- les constructions identitaires, les mémoires collectives, les relations interculturelles;
- les études politiques : culture, idéologies, représentations;
- les études sur le genre et les rapports sociaux de sexe;
- les dynamismes sociaux : famille, population, travail, migrations, âges de vie, médecine et santé;
- les études urbaines: économie, institutions, groupes sociaux;
- les rapports entre individus et institutions, le droit, l'État, l'Église, l'école;
- l'historiographie et l'épistémologie de l'histoire.

Ils ont recours à des approches méthodologiques telles que :

- l'analyse de discours;
- les micro-analyses;
- l'histoire orale;
- la biographie individuelle et collective.

Canada-Québec, du régime français à nos jours. Histoire socioreligieuse. Institutions religieuses. Religion populaire, représentations et comportements.

Brigitte Caulier

Canada-Québec, XX^e siècle. Histoire sociale : histoire de la vieillesse, histoire des femmes, histoire de la santé et du secteur hospitalier, histoire du travail.

Aline Charles

Canada-Québec, XIX^e-XX^e siècles. Histoire des femmes, histoire sociale. Professions paramédicales. Institutions sociosanitaires. Femmes et développement régional.

Johanne Daigle

Nouvelle-France XVII^e et XVIII^e siècles. Histoire amérindienne. Histoire missionnaire. Vie culturelle en Nouvelle France.

Paul-André Dubois

Québec et Canada, de la Conquête jusqu'au XX^e siècle. Histoire sociale et politique. Histoire de l'État et des institutions étatiques locales. Histoire urbaine. Droit, justice et police. Violence. Crime et société. Élités. Méthodologies de l'histoire.

Donald Fyson

Québec, XX^e siècle. Migrations forcées et relations interculturelles. Immigration, groupes ethniques et minorités linguistiques.

Lucille Guilbert

Canada-Québec, du régime français à l'industrialisation. Monde rural. Population et espace. Phénomènes migratoires. Dynamismes sociaux et familiaux.

Alain Laberge

Canada-Québec, du milieu du XIX^e siècle à nos jours. Développement économique du Québec, mondialisation et identité économique. Constructions identitaires. L'histoire comme discours social. Épistémologie et théorie de l'histoire.

Jocelyn Létourneau

Canada-Québec, de 1791 à nos jours. Francophonies nord-américaines. Histoire politique et culturelle : cultures politiques, mouvements migratoires, pensée scientifique, usages publics du passé, historiographie.

Martin Pâquet

Nouvelle-France et Atlantique Nord, XVI^e-XIX^e siècle. Relations Français-Amérindiens: histoire des contacts et des échanges Blancs-Amérindiens. Métissages. Pratiques alimentaires. Pêches et pêcheurs en Atlantique Nord.

Laurier Turgeon

Histoire des Amériques

États-Unis, XX^e siècle. Politique intérieure et extérieure : isolationnisme, internationalisme, conservatisme, libéralisme, anticommunisme.

Bernard Lemelin

Histoire de l'Afrique

Histoire politique et socioreligieuse de l'Afrique au sud du Sahara aux XIX^e-XX^e siècles et de ses relations avec le monde arabo-musulman. Histoire des constructions identitaires par l'islam, de l'enseignement religieux notamment franco-arabe. Récits de vie de leaders et militants islamiques.

Muriel Gomez-Perez

Histoire de la Chine

Histoire de la Chine, du XVI^e siècle à 1949. Histoire des relations entre la Chine et l'Occident, XVI^e siècle à 1949.

Shenwen Li

ARCHIVISTIQUE

L'option archivistique puise à plusieurs champs disciplinaires, en particulier les sciences historiques, les sciences de l'information, les sciences de l'organisation et le droit, afin de préparer les étudiants à la conservation des témoignages historiques, à la préservation des preuves légales et financières et à la gestion des outils administratifs. À ce titre, les activités permettent l'approfondissement des fonctions de création, de traitement, d'exploitation ou de conservation des archives et offrent la possibilité de concentrer la formation en gestion des documents administratifs ou en gestion des documents historiques.

Constitution et exploitation de la mémoire organique et consignée. Théories et technologies de l'information : mémoire associée, système informatique de classification et de repérage relationnel.

Martine Cardin

HISTOIRE DE L'ART

Art de l'Europe et art de l'Amérique du Nord

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.

Maxime Coulombe

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation. Architecture et société.

Marc Grignon

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925. Critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

Françoise Lucbert

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain.

Pratiques architecturales et société.

Luc Lévesque

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècles. « Images » (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

Didier Méhu

Art au Québec et au Canada, XVII^e-XIX^e siècles. Art européen, XVIII^e et XIX^e siècles. Muséologie de l'art.

Didier Prioul

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e-XVII^e siècles). Théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.

Éva Struhal

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur qui se traduit dans l'application d'une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et par une ouverture plus grande à l'interdisciplinarité.

Au terme de ses études, la personne diplômée aura:

- acquis une culture historique solide dans le champ spatiotemporel ou thématique de sa recherche;
- acquis une ouverture sur des champs spatiotemporels et disciplinaires autres que celui de sa recherche;
- développé l'autonomie nécessaire pour poursuivre des recherches originales;
- acquis la capacité de communiquer par écrit et oralement les résultats de ses recherches;
- appris à exercer le métier d'historien, notamment dans un cadre de pratique universitaire.

CONCENTRATIONS

- Histoire de l'art

Le programme est aussi offert sans concentration.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Pierre Yves Saunier

418 656-2131 poste 7079

pierre-yves.saunier@hst.ulaval.ca

Directeur associé

Didier Prioul

418 656-2131 poste 7690

Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Cours de sujets spéciaux HST-7014 à HST-7019

Le sujet spécial est une mesure exceptionnelle, assujettie à la direction de programme. Elle ne s'applique qu'au champ de recherche de l'étudiant (géographique, chronologique ou méthodologique). La scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits sous forme de sujet spécial.

Séminaires de la CEFAN (Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord) GPL-7900 et GPL-7901

L'étudiant pourra s'inscrire à l'un de ces cours avec l'approbation de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse; cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Modalités d'évaluation

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de son mémoire ou de sa thèse, il en remet le texte à son directeur de recherche qui doit autoriser, à la suite de corrections, s'il y a lieu, le dépôt initial et, après une évaluation favorable, le dépôt final qui couronne la réussite du programme et l'obtention du grade visé. La direction de programme doit autoriser le choix de l'ensemble des examinateurs (jury) et autoriser

l'acceptation du mémoire ou de la thèse pour la soutenance lors de la réception des rapports d'évaluation.

Au sujet des procédures d'évaluation, on consultera le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluation du progrès de l'étudiant dans tous les programmes

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le doctorat à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

L'admission au programme requiert l'obtention d'une maîtrise en histoire ou en histoire de l'art, selon le champ d'études et de recherche choisi, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le candidat venant d'un pays étranger peut se voir imposer le diplôme d'études approfondies (D.E.A.), notamment celui qui a reçu sa formation dans une université française, belge ou roumaine.

Le candidat doit de plus avoir obtenu, pour sa maîtrise, une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire doit posséder une formation ou une expérience jugée équivalente à une maîtrise en histoire.

Tout candidat doit fournir trois rapports d'appréciation.

Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département des sciences historiques accepte de diriger sa thèse. Il doit prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission, ou prendre contact avec la direction de programme qui pourra guider cette démarche.

Le candidat qui demande son admission au doctorat accompagne cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, cette brève description (deux pages) comprendra les éléments suivants:

- type de projet de recherche retenu;
- titre de la recherche (au moins provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu;

- preuve de l'intérêt du sujet et aperçu de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

Compétences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences formelles d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier (préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche), ainsi que des ressources professorales du Département des sciences historiques.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE		12
<u>HST-8000</u>	Séminaire de doctorat	6
<u>HST-8001</u>	Examen de doctorat	 6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>HST-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		6
<u>HST-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		9/activité temps complet
<u>HST-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
<u>HST-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>HST-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>HST-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
<u>HST-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
<u>HST-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		10/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT	6
<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle	6
<u>HAR-7001</u>	Art du passé I	6
<u>HAR-7002</u>	Art du passé II	6
<u>HAR-7003</u>	Art du passé III	6
<u>HAR-7004</u>	Art du passé IV	6

<u>HAR-7005</u>	Art du passé V		6
<u>HAR-7006</u>	Art du passé VI		6
<u>HAR-7007</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		1
<u>HAR-7008</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		2
<u>HAR-7009</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		3
<u>HAR-7010</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		4
<u>HAR-7011</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		5
<u>HAR-7012</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		6
<u>HAR-7013</u>	Art du XXe siècle I		6
<u>HAR-7014</u>	Art du XXe siècle II		6
<u>HAR-7015</u>	Art du XXe siècle III		6
<u>HAR-7016</u>	Sémiotiques visuelles		6
<u>HAR-7017</u>	Sociocritique en arts visuels		6
<u>HST-7000</u>	Histoire socioreligieuse du Québec		6
<u>HST-7001</u>	Histoire de la Nouvelle-France		6
<u>HST-7002</u>	Histoire moderne de l'Europe I		6
<u>HST-7003</u>	Histoire politique du Québec (depuis 1930)		6
<u>HST-7004</u>	Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)		6
<u>HST-7005</u>	Histoire moderne de l'Europe II		6
<u>HST-7006</u>	Histoire et épigraphie grecques		6
<u>HST-7007</u>	Histoire contemporaine de l'Europe I		6
<u>HST-7008</u>	Histoire des Amériques I		6
<u>HST-7009</u>	Histoire des Amériques II		6
<u>HST-7010</u>	Histoire médiévale		6
<u>HST-7011</u>	Histoire des Amériques III		6
<u>HST-7012</u>	Histoire contemporaine de l'Europe II		6

<u>HST-7013</u>	Traitement de données et informatique en histoire	6
<u>HST-7014</u>	Sujets spéciaux (histoire)	1
<u>HST-7015</u>	Sujets spéciaux (histoire)	2
<u>HST-7016</u>	Sujets spéciaux (histoire)	3
<u>HST-7017</u>	Sujets spéciaux (histoire)	4
<u>HST-7018</u>	Sujets spéciaux (histoire)	5
<u>HST-7019</u>	Sujets spéciaux (histoire)	6
<u>HST-7020</u>	Dynamiques des sociétés africaines	6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine	6
<u>HST-7022</u>	Histoire des Amérindiens au Québec, XIXe-XXe siècles	6
<u>HST-7023</u>	Histoire du Québec et du Canada	6
<u>HST-7024</u>	Mémoires historiques : regards croisés	6
<u>HST-7025</u>	Histoire des femmes, Canada - Québec	6
<u>HST-7026</u>	Séminaire de la CEFAN	6
<u>HST-7027</u>	Histoire politique du Canada	6
<u>HST-7028</u>	Rencontres Chine - Occident : XVIe-XIXe	6
<u>HST-7030</u>	Histoire socioculturelle du Québec et du Canada, XIXe et XXe siècles	6
<u>HST-7031</u>	Le Québec préindustriel	6

Les cours HAR-7001 à HAR-7017 sont réservés à l'étudiant qui a choisi la concentration en histoire de l'art.


CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE DE L'ART		6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT	6
<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle	6
<u>HAR-7001</u>	Art du passé I	6
<u>HAR-7002</u>	Art du passé II	6
<u>HAR-7003</u>	Art du passé III	6
<u>HAR-7004</u>	Art du passé IV	6
<u>HAR-7005</u>	Art du passé V	6
<u>HAR-7006</u>	Art du passé VI	6
<u>HAR-7007</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	1
<u>HAR-7008</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	2
<u>HAR-7009</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	3
<u>HAR-7010</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	4
<u>HAR-7011</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	5
<u>HAR-7012</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	6
<u>HAR-7013</u>	Art du XXe siècle I	6
<u>HAR-7014</u>	Art du XXe siècle II	6
<u>HAR-7015</u>	Art du XXe siècle III	6
<u>HAR-7016</u>	Sémiotiques visuelles	6
<u>HAR-7017</u>	Sociocritique en arts visuels	6
<u>HST-7000</u>	Histoire socioreligieuse du Québec	6
<u>HST-7001</u>	Histoire de la Nouvelle-France	6
<u>HST-7002</u>	Histoire moderne de l'Europe I	6
<u>HST-7003</u>	Histoire politique du Québec (depuis 1930)	6
<u>HST-7004</u>	Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)	6



<u>HST-7005</u>	Histoire moderne de l'Europe II	6
<u>HST-7006</u>	Histoire et épigraphie grecques	6
<u>HST-7007</u>	Histoire contemporaine de l'Europe I	6
<u>HST-7008</u>	Histoire des Amériques I	6
<u>HST-7009</u>	Histoire des Amériques II	6
<u>HST-7010</u>	Histoire médiévale	6
<u>HST-7011</u>	Histoire des Amériques III	 6
<u>HST-7012</u>	Histoire contemporaine de l'Europe II	6
<u>HST-7013</u>	Traitement de données et informatique en histoire	6
<u>HST-7014</u>	Sujets spéciaux (histoire)	1
<u>HST-7015</u>	Sujets spéciaux (histoire)	2
<u>HST-7016</u>	Sujets spéciaux (histoire)	3
<u>HST-7017</u>	Sujets spéciaux (histoire)	4
<u>HST-7018</u>	Sujets spéciaux (histoire)	5
<u>HST-7019</u>	Sujets spéciaux (histoire)	6
<u>HST-7020</u>	Dynamiques des sociétés africaines	6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine	6
<u>HST-7022</u>	Histoire des Amérindiens au Québec, XIXe-XXe siècles	6
<u>HST-7023</u>	Histoire du Québec et du Canada	6
<u>HST-7024</u>	Mémoires historiques : regards croisés	6
<u>HST-7025</u>	Histoire des femmes, Canada - Québec	6
<u>HST-7026</u>	Séminaire de la CEFAN	6
<u>HST-7027</u>	Histoire politique du Canada	6
<u>HST-7028</u>	Rencontres Chine - Occident : XVIe-XIXe	6
<u>HST-7030</u>	Histoire socioculturelle du Québec et du Canada, XIXe et XXe siècles	6

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-01 13:56:04 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme propose deux axes de formation: linguistique théorique et descriptive ou langue et société. Ce sera pour vous l'occasion de vous pencher sur la description des langues, sur les théories du langage ou sur l'analyse des rapports entre langue et société abordés sous divers angles. Ce programme vous permettra, entre autres, de mener à terme un travail de recherche original et d'acquérir une méthode d'analyse rigoureuse.

La particularité des programmes de linguistique de l'Université Laval repose sur la diversité des approches théoriques adoptées pour relever les défis auxquels fait face la linguistique pour expliquer les faits de langue.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose des séminaires offerts le jour et le soir. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.

- **Stage:** possibilité d'effectuer un stage au sein d'une équipe de recherche subventionnée, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitae.

Domaines d'expertise

- Lexicographie
- Linguistique théorique et descriptive
- Rapport entre la langue et la société
- Rédactologie
- Terminologie

CONCENTRATIONS

- Langue et société
- Linguistique théorique et descriptive

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse au titulaire d'une maîtrise qui s'intéresse tout particulièrement au fonctionnement des langues du point de vue linguistique, psycholinguistique ou sociolinguistique, au traitement automatique des langues, aux approches rédactionnelles adoptées en milieu professionnel, etc.

AVENIR

Selon votre spécialisation, vous pourriez travailler dans des milieux variés.

Professions

- Agent culturel-terminologue
- Analyste de contenu, de textes ou de discours
- Assistant, agent de recherche
- Chargé de cours
- Chercheur
- Concepteur de logiciels
- Consultant
- Coordonnateur des services linguistiques
- Enseignant de la linguistique ou des langues
- Lexicographe

- Linguiste, conseiller linguistique
- Professionnel de recherche
- Sociolinguiste
- Spécialiste dans le traitement des langues par ordinateur
- Spécialiste de la reconnaissance automatique de la parole
- Spécialiste en alphabétisation, du français ou dans une langue moderne
- Terminologue, adjoint terminologue

Employeurs

- Associations ou firmes de traduction
 - Centres de recherche
 - Compagnies de logiciels de correction ou de traduction
 - Écoles de langues
 - Entreprises
 - Établissements d'enseignement
 - Fonction publique (ex.: Office de la langue française, Commission de toponymie du Québec)
 - Maisons d'édition
 - Médias et communications
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds

d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

¶ Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en linguistique

La recherche en linguistique couvre plusieurs domaines:

- Phonologie et phonétique expérimentale
- Didactique des langues: anglais langue seconde, français langue seconde
- Compétences linguistiques en langue seconde pour les migrants (francisation)
- Grammaire, syntaxe et sémantique: français, anglais, espagnol
- Corpus, variation linguistique et variation sociolinguistique
- Rédaction professionnelle

La recherche s'appuie sur des fonds documentaires et différentes infrastructures :

- Projet Phonologie du français contemporain
- Fonds Gustave-Guillaume
- Trésor de la langue française au Québec (TLFQ)
- Groupe de recherche en acquisition et en didactique des langues secondes ou étrangères (GREDIL)
- Laboratoire de phonétique et phonologie de l'Université Laval

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Concentration : Linguistique théorique et descriptive

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

Claudia Borgonovo

Phonologie générale; linguistique française; variation linguistique; linguistique de corpus.

Marie-Hélène Côté

Lexicologie, lexicographie et sémantique (langue française). Formation des mots. Histoire de la langue. Diversité linguistique. Corpus (théorie et analyse).

Bruno Courbon

Morphologie et syntaxe anglaises. Psychomécanique du langage. Complémentation et contrôle. Verbe. Auxiliaires modaux. Grammaire cognitive. Sémantique grammaticale.

Patrick Duffley

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

Manuel Espanol Echevarria

Phonétique expérimentale. Production et perception de la parole. Contrôle moteur.

Johanna-Pascale Roy

Concentration : Langue et société

Phonologie générale. Linguistique française. Variation linguistique. Linguistique de corpus.

Marie-Hélène Côté

Lexicologie, lexicographie et sémantique (langue française). Formation des mots. Histoire de la langue. Diversité linguistique. Corpus (théorie et analyse).

Bruno Courbon

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Linguistique et informatique.

Jacques Ladouceur

Variation sociolinguistique. Diversité linguistique. Normes et usages du français en contexte québécois. Projets se situant à l'interface de la

sociolinguistique et de la traduction ainsi que de la sociolinguistique et de la communication médiatique.

Kristin Reinke

Russe. Didactique et sémiotique.

Alexandre Sadetsky

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme permet à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il lui donne une méthode pour la description systématique des données linguistiques et l'étude des enjeux théoriques qui en découlent.

Champs de recherche : phonologie, morphologie, syntaxe, phonétique.

Théories : grammaire générative, linguistique fonctionnelle, psychomécanique du langage.

Langues : anglais, catalan, espagnol, français, grec, inuit, polonais, russe.

Autres champs : lexicologie et lexicographie, linguistique historique, sémiotique, linguistique et informatique.

CONCENTRATIONS

- Langue et société
- Linguistique théorique et descriptive

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

Zita.DeKoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme jugé équivalent. Pour le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir, les exigences précisées en vue de l'admission à la maîtrise s'appliquent. Dans ce dernier cas, on s'attend à ce que la formation méthodologique reçue à la maîtrise ait déjà préparé à la recherche en sciences du langage.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission :

- trois rapports d'appréciation;
- un curriculum vitae;
- une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche, la spécialité ainsi que la concentration choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Compétences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Passage accéléré au doctorat

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes : avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LINGUISTIQUE			6
<u>LNG-8001</u>	Examen de doctorat I		4
<u>LNG-8002</u>	Examen de doctorat II		2

RECHERCHE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LNG-8811</u>	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
<u>LNG-8812</u>	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
<u>LNG-8813</u>	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
<u>LNG-8814</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>LNG-8815</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>LNG-8816</u>	Activité de recherche - thèse 6		11/activité temps complet

LNG-8817 Activité de recherche - thèse 711/activité
temps completLNG-8818 Activité de recherche - thèse 811/activité
temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES**12**

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS

Réussir les cours exigés de sa concentration.

CONCENTRATIONS

Cours

Titre

Crédits exigés

LANGUE ET SOCIÉTÉ**12**

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:




<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
<u>GPL-7900</u>	Séminaire - CEFAN		6
<u>LNG-7003</u>	Problèmes d'aménagement linguistique		3
<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3
<u>LNG-7005</u>	Analyse de discours oraux et écrits		3
<u>LNG-7007</u>	Phonétique		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3
<u>LNG-7016</u>	Recherche en langue et société		3

<u>LNG-7017</u>	Linguistique et informatique		3
<u>LNG-7018</u>	Variation linguistique en français		3
<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues		3
<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3
<u>LNG-7046</u>	Sociophonétique et prosodie		3
<u>LNG-7048</u>	Problèmes de rédaction ou de révision professionnelle		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7060</u>	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
<u>LNG-8000</u>	Stage de recherche II		6
<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique		3
<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
<u>TRD-7006</u>	Terminologie bilingue		3

LINGUISTIQUE THÉORIQUE ET DESCRIPTIVE

12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>LNG-7002</u>	Méthodologie de recherche en didactique des langues		3
<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3
<u>LNG-7006</u>	Linguistique historique		3
<u>LNG-7007</u>	Phonétique		3
<u>LNG-7010</u>	Syntaxe		3
<u>LNG-7011</u>	Phonologie		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3

LNG-7015	Sujets spéciaux en linguistique II		3
LNG-7017	Linguistique et informatique		3
LNG-7019	Sémiotique		3
LNG-7021	Lexicologie et lexicographie		3
LNG-7042	Problèmes de phonologie		3
LNG-7043	Problèmes de syntaxe ou de morphologie		3
LNG-7044	Théories linguistiques		3
LNG-7045	Description des langues		3
LNG-7052	Sémantique		3
LNG-7054	Lectures en linguistique I		3
LNG-7055	Lectures en linguistique II		3
LNG-7056	Recherche thématique		3
LNG-7060	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
LNG-8000	Stage de recherche II		6

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-03-23 09:26:02 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE -

DIDACTIQUE DES LANGUES (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous fournira l'occasion d'examiner plusieurs enjeux liés à l'enseignement et à l'apprentissage des langues secondes ou étrangères, et ce, afin de contribuer à l'avancement des connaissances pratiques et théoriques dans ce domaine. En plus de bénéficier d'une approche multidisciplinaire, vous réaliserez un travail de recherche original et acquerrez une méthode d'analyse rigoureuse.

La particularité des programmes de linguistique appliquée de l'Université Laval repose sur la diversité des approches théoriques adoptées pour traiter de questions liées à l'acquisition des langues. Vous aurez l'occasion de vous intégrer à un milieu d'études et de recherche stimulant.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose des séminaires offerts le jour et le soir. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.
- **Stage:** possibilité d'effectuer un stage au sein d'une équipe de recherche subventionnée, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitae.

Domaines d'expertise

- Didactique des langues
- Linguistique théorique et descriptive

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse au titulaire d'une maîtrise qui s'intéresse notamment au fonctionnement du langage, à son acquisition, à son enseignement, à son traitement automatique, à ses relations avec la psychologie et à son exploitation écrite en milieu professionnel.

AVENIR

Selon votre spécialisation, vous pourriez travailler dans des milieux variés.

Professions

- Agent culturel-terminologue

- Analyste de contenu, de textes ou de discours
- Assistant, agent de recherche
- Chargé de cours
- Chercheur
- Concepteur de logiciels
- Consultant
- Coordonnateur des services linguistiques
- Enseignant de la linguistique ou des langues
- Lexicographe
- Linguiste, conseiller linguistique
- Professionnel de recherche
- Sociolinguiste
- Spécialiste dans le traitement des langues par ordinateur
- Spécialiste de la reconnaissance automatique de la parole
- Spécialiste en alphabétisation, du français ou dans une langue moderne
- Terminologue, adjoint terminologue

Employeurs

- Associations ou firmes de traduction
- Centres de recherche
- Compagnies de logiciels de correction ou de traduction
- Écoles de langues
- Entreprises
- Établissements d'enseignement
- Fonction publique (ex.: Office de la langue française, Commission de toponymie du Québec)
- Maisons d'édition
- Médias et communications

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

¶ Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme

auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada

- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en linguistique

La recherche en linguistique couvre plusieurs domaines:

- Phonologie et phonétique expérimentale
- Didactique des langues: anglais langue seconde, français langue seconde
- Compétences linguistiques en langue seconde pour les migrants (francisation)
- Grammaire, syntaxe et sémantique: français, anglais, espagnol
- Corpus, variation linguistique et variation sociolinguistique
- Rédaction professionnelle

La recherche s'appuie sur des fonds documentaires et différentes infrastructures:

- Projet Phonologie du français contemporain
- Fonds Gustave-Guillaume
- Trésor de la langue française au Québec (TLFQ)
- Groupe de recherche en acquisition et en didactique des langues secondes ou étrangères (GREDIL)
- Laboratoire de phonétique et phonologie de l'Université Laval

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Développement de l'oral en français L2, enseignement axé sur la forme, sociolinguistique appliquée à l'acquisition des langues.

Suzie Beaulieu

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

Claudia Borgonovo

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littératie. Évaluation en langue seconde.

Zita De Koninck

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

Manuel Espanol Echevarria

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.

Kirsten Hummel

Didactique et acquisition d'une langue seconde.

Diane Huot

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).

Susan Parks

Utilisation des TIC en enseignement des L2. Didactique de l'écriture en FL2. Multilittératies.

Sabrina Priego

Russe. Didactique et sémiotique.

Alexandre Sadetsky

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (développement des tests, validité du construit, *washback*).

Acquisition de l'anglais langue seconde (stratégies langagières). Écriture de l'anglais langue seconde (enseignement axé sur le contenu).

Shahrzad Saif

Enseignement de l'anglais langue seconde aux immigrants. Perspectives critiques et poststructuralistes sur l'enseignement de l'anglais langue seconde (pouvoir, identité, politique). La théorie des littératies multiples appliquée aux processus d'apprentissage et à l'enseignement des langues secondes.

Monica Waterhouse

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il donne à l'étudiant l'occasion de procéder à l'étude méthodique de questions soulevées dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, afin de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine. Elle suppose, le plus souvent, une approche multidisciplinaire des questions en jeu.

Champs de recherche: acquisition des langues secondes (perspective socioculturelle, perspective de la grammaire universelle et perspective psycholinguistique); psycholinguistique et acquisition des langues secondes, psychologie sociale et acquisition des langues secondes, caractéristiques de l'apprenant d'une langue seconde et différences individuelles; linguistique et acquisition des langues secondes; acquisition du lexique en langue seconde, lecture en langue seconde, écriture en langue seconde, littératie et bilittératie; phonétique correctrice en langue seconde, phonétique différentielle; interaction en classe de langue seconde; enseignement des langues secondes axé sur le contenu; didactique en milieu minoritaire, en classe d'accueil ou en immersion; culture et didactique des langues secondes; applications des nouvelles technologies à la didactique des langues secondes; formation des enseignants d'une langue seconde.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

Zita.DeKoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme jugé équivalent. Pour le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir, les exigences précisées en vue de l'admission à la maîtrise s'appliquent. Dans ce dernier cas, on s'attend à ce que la formation méthodologique reçue à la maîtrise ait déjà préparé à la recherche en sciences du langage.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission :

- trois rapports d'appréciation;
- un curriculum vitae;
- une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Exigences linguistiques

Aucune exigence particulière n'est exigée de l'étudiant qui a réussi l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ou encore s'il a fréquenté une université francophone ayant des exigences de connaissance générale du français équivalentes à celles en vigueur à l'Université Laval.

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions précitées doit soumettre, en vue de son admission, le résultat obtenu au Test de connaissance de français (TCF), incluant l'épreuve de rédaction. À cet égard, le TCF constitue une exigence à l'admission.

L'étudiant doit obtenir un résultat d'au moins C2 au TCF. Cependant, l'étudiant ayant obtenu le niveau C1 doit, une fois à l'Université Laval, passer le test de français actuellement administré par les programmes de deuxième et troisième cycles en linguistique; selon ses résultats, il

pourrait se voir imposer certains cours de français langue seconde. La réussite de ces cours constitue une condition de poursuite des études.

La direction de programme pourra exceptionnellement offrir à l'étudiant n'ayant pas atteint le niveau requis une scolarité préparatoire comprenant uniquement des cours de mise à niveau en français. La réussite de ces cours constituera une condition de poursuite des études.

Il est à noter que tout cours de langue suivi par l'étudiant est non contributoire à son programme.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Passage accéléré au doctorat

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes :

- avoir terminé sa scolarité de maîtrise,
- démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat,
- obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.




En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DIDACTIQUE DES LANGUES			18
LNG-7002	Méthodologie de recherche en didactique des langues		3
LNG-8001	Examen de doctorat I		4
LNG-8002	Examen de doctorat II		2


RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>LNG-7000</u>	Regard sur les recherches en classe de langue		3
<u>LNG-7001</u>	Documentation et recherche		3
<u>LNG-7008</u>	Correction phonétique		3
<u>LNG-7012</u>	Linguistique et didactique		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3
<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues		3
<u>LNG-7022</u>	TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2		3
<u>LNG-7023</u>	Phonétique différentielle et corrective		3
<u>LNG-7024</u>	Linguistique textuelle et didactique		3
<u>LNG-7025</u>	Analyse du discours et didactique		3
<u>LNG-7026</u>	Langue seconde et différences individuelles		3
<u>LNG-7027</u>	Didactique de l'oral en langue seconde		3
<u>LNG-7028</u>	Théories de l'apprentissage en langue seconde		3
<u>LNG-7029</u>	Didactique des langues et lecture		3
<u>LNG-7033</u>	Culture et didactique des langues		3
<u>LNG-7034</u>	Didactique en milieu pluriethnique		3
<u>LNG-7035</u>	Psycholinguistique et acquisition		3
<u>LNG-7037</u>	Didactique des langues et écriture		3
<u>LNG-7040</u>	Didactique du lexique en langue seconde		3
<u>LNG-7041</u>	Enseignement et langue seconde		3
<u>LNG-7053</u>	Grammaire universelle et acquisition des langues secondes		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
			

LNG-7056	Recherche thématique		3
LNG-7057	Thèmes actuels en évaluation des langues secondes		3
LNG-7058	Mesure et évaluation en langue seconde ou étrangère		3
LNG-7060	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
LNG-8000	Stage de recherche II		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LNG-8801	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
LNG-8802	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
LNG-8803	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
LNG-8804	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
LNG-8805	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
LNG-8806	Activité de recherche - thèse 6		11/activité temps complet
LNG-8807	Activité de recherche - thèse 7		11/activité temps complet
LNG-8808	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus

encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

› Droits de scolarité

› Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante



› Résidences

› PEPS

Version: 2016-03-15 13:52:22 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE - TRADUCTOLOGIE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Grâce à ce programme à la fine pointe de la recherche en traduction et en terminologie, vous serez amené à contribuer à des travaux originaux. Vous pourrez notamment réfléchir sur plusieurs questions liées à la traduction d'un point de vue comparatiste, historique ou idéologique, à la terminologie, à la pédagogie de la traduction, à l'interprétation consécutive ou simultanée et à l'onomastique.

La particularité du programme de traductologie repose sur la diversité des approches théoriques adoptées pour examiner les enjeux auxquels font face les chercheurs dans ce domaine.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir, en semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.
- **Stage:** possibilité d'effectuer un stage au sein d'une équipe de recherche subventionnée, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitae.

Domaines d'expertise

- Didactique de l'interprétation (formation des interprètes)
- Didactique de la traduction (formation des traducteurs)
- Terminologie (terminologie bilingue, aménagement terminologique, néologie)
- Traduction littéraire (recherche et recherche-crédation)

- Traduction spécialisée (langues de spécialité, pratiques professionnelles)
- Traductologie (théories de la traduction et approches théoriques de la traduction)

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse au titulaire d'une maîtrise en traduction ou d'une maîtrise dans un autre domaine dont l'expérience est jugée équivalente à la maîtrise en traduction.

AVENIR

Le taux de placement est excellent dans cette discipline. Si le marché de l'emploi en traduction est ouvert, il n'en demeure pas moins sélectif. À l'Université Laval, vous acquerrez des compétences particulièrement prisées des employeurs, notamment l'aptitude au travail collaboratif et la qualité du français qui, de l'avis même de ces derniers, distinguent nettement l'Université Laval des autres universités du Canada.

Professions

- Chercheur
- Conseiller linguistique
- Correcteur
- Enseignant ou professeur
- Gestionnaire de projet dans le secteur langagier
- Interprète ou guide-interprète
- Rédacteur
- Rédacteur technique
- Réviseur ou réviseur-rédacteur
- Terminologue
- Traducteur ou traducteur-réviseur

Employeurs

- À son compte
- Agences de publicité
- Bureaux privés de traduction
- Établissements d'enseignement
- Gouvernements fédéral et provincial
- Maisons d'édition
- Médias
- Organismes internationaux et autres organismes extraterritoriaux
- Services linguistiques à l'intérieur d'entreprises (ex.: finance et assurances)

- Tribunaux
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines

de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en traduction et terminologie

La plupart des recherches s'effectuent au sein des groupes et laboratoires du Département de langues, linguistique et traduction. Intégrés dans de nombreux réseaux de chercheurs et milieux de pratique, les professeurs en traduction et en terminologie sont notamment affiliés aux organismes suivants:

- Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)
- Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC)
- Association des travailleurs autonomes et micro-entreprises en services linguistiques (ATAMESL)
- Association canadienne des écoles de traduction (ACET)
- Association canadienne de traductologie (ACT)
- Office québécois de la langue française (OQLF)
- Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Traductologie. Terminologie. Métalexicographie. Lexicologie. Rédactologie. Langages de spécialité (droit, économie, finance). Jurilinguistique. Aménagement linguistique. Formation des traducteurs.

Zélie Guével

Traduction générale, sociologie et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme. Traduction et questions identitaires.

Louis Jolicoeur

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il vise à donner à l'étudiant la possibilité de réfléchir de façon théorique à la traduction, d'un point de vue comparatiste, terminologique, historique, idéologique ou statistique, ou dans le cadre des recherches actuelles sur l'aménagement et l'automatisation en terminologie, la pédagogie de la traduction, l'interprétation consécutive ou simultanée, l'onomastique, ou enfin à la lumière des différentes théories actuelles de la traduction.

Combinaisons linguistiques : traduction de l'anglais vers le français, traduction du français vers l'anglais, traduction de l'espagnol vers le français, traduction du russe vers le français.

Domaines d'application : traduction technique et scientifique, journalistique, commerciale, juridique, littéraire, sociologique, médicale et pharmaceutique, traduction économique.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

zita.dekoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'une maîtrise en traduction ou être titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir et témoigner d'une expérience jugée équivalente à la maîtrise en traduction.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission :

- trois rapports d'appréciation;
- un curriculum vitae;
- une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Compétences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Passage accéléré au doctorat

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes : avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TRADUCTOLOGIE			18
<u>LNG-8001</u>	Examen de doctorat I		4
<u>LNG-8002</u>	Examen de doctorat II		2
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARI:			
<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7060</u>	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
<u>LNG-8000</u>	Stage de recherche II		6
<u>TRD-7000</u>	Traduction générale		3
<u>TRD-7002</u>	Lectures dirigées en traduction		3
<u>TRD-7003</u>	Révision bilingue		3
<u>TRD-7006</u>	Terminologie bilingue		3
<u>TRD-7008</u>	Traduction littéraire		3
<u>TRD-7011</u>	Linguistique différentielle		3
<u>TRD-7016</u>	Théories de la traduction		3
<u>TRD-7017</u>	Histoire de la traduction et de la terminologie		3
<u>TRD-7018</u>	Traduction en sciences humaines et sociales		3
<u>TRD-7024</u>	Traduction d'édition		3
<u>TRD-7025</u>	Traductique et terminotique		3

TRD-7026	Sujets spéciaux en traduction		3
TRD-7027	Sujets spéciaux en terminologie		3
TRD-7032	Terminologie bilingue avancée		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LNG-8821	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
LNG-8822	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
LNG-8823	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
LNG-8824	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
LNG-8825	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
LNG-8826	Activité de recherche - thèse 6		11/activité temps complet
LNG-8827	Activité de recherche - thèse 7		11/activité temps complet
LNG-8828	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants

- › Admission

- › Droits de scolarité

- › Bourses et aide financière

- › Bureau de la vie étudiante

- › Résidences

PEPS



Version: 2016-03-29 13:27:51 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DOCTORAT EN LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme a pour objectif d'apporter une contribution significative à l'étude des arts de la scène et de l'écran ou à la création dans ce domaine. L'originalité du programme réside dans les approches utilisées favorisant la complémentarité de la théorie et de la pratique ainsi que dans la diversité des domaines de recherche explorés. C'est, au Québec, le seul doctorat où les arts de la scène et de l'écran sont abordés dans une perspective qui souligne leurs interrelations.

Vous évoluerez dans un environnement propice à la recherche et à la création, et vous pourrez bénéficier du programme de cotutelle de doctorat. Le programme comporte de nombreuses activités encourageant la réflexion et la discussion: conférences, colloques, séminaires de discussion.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir, en semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Écritures dramatique et scénique contemporaines
- Études cinématographiques
- Formes actuelles du théâtre
- Mise en scène
- Nouveaux médias et domaine numérique
- Rapports entre cinéma, théâtre et littérature

- Technologies scéniques
- Théorie et pratique scéniques
- Vidéo et télévision

CONCENTRATIONS

- Cinéma
- Études théâtrales

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse au titulaire d'un diplôme de 2e cycle en théâtre, en cinéma ou dans une discipline connexe.

AVENIR

Ce programme forme des professionnels appelés à travailler dans les différents milieux liés à la dramaturgie, aux études théâtrales et cinématographiques ainsi qu'à la production théâtrale, cinématographique ou scénaristique. Les perspectives d'emploi se situent principalement dans trois secteurs: le domaine de la culture (organismes, compagnies, édition, etc.), l'enseignement collégial et la fonction publique.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à

l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les

Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en littérature et arts de la scène et de l'écran

Plusieurs recherches en littérature et arts de la scène et de l'écran s'effectuent au sein des regroupements suivants:

- Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS)
- Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)

Dans ce domaine, les méthodes de recherche s'allient aux méthodes de création et d'interprétation. Les étudiants ont la possibilité de faire connaître leurs recherches grâce à des publications: *Temps zéro*, *Chameaux*, *Études littéraires* et *Nouvelles vues*.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, des programmes de 2e et de 3e cycles accueillent la création littéraire, théâtrale ou médiatique. Le mémoire ou la thèse consiste alors en un travail de création assorti d'une réflexion ou d'une recherche. Les genres ou les types d'écriture pratiqués sont variés: roman, conte, nouvelle, roman pour la jeunesse, poésie, scénario, essai, texte pour le théâtre et production théâtrale. Vous pourrez profiter de la revue en ligne *Le Crachoir de Flaubert*, consacrée à la création et à la réflexion sur la création en milieu universitaire.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs et sous-champs de recherche des professeurs

Genres : roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création : romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres : cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XX^e et XXI^e siècle).

Corpus : représentations du genre et de la sexualité au cinéma, féminisme, technologie et culture visuelle, littérature et cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte, Marguerite Duras, Maya Deren, Catherine Breillat.

Méthodologies : théories du cinéma et du numérique (*digital theory*), théories féministes du cinéma, théories cyborg (*cyborg theory*), *gender studies* et approches philosophiques du cinéma.

Julie Beaulieu

Genres : contes, nouvelles, romans, essais.

Création : nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Genres : théâtre, performance, danse-théâtre, études théâtrales, études culturelles.

Corpus : théâtre contemporain, métissage culturel et disciplinaire, théâtre politique, théâtre et nouvelles technologies, théories de la création et de la réception.

Méthodologies : sémiologie, pragmatique, phénoménologie.

Liviu Dospinescu

Genres : poésie et essai.

Corpus : littérature québécoise et française du XX^e siècle.

Méthodologies : poétique, rhétorique et sociocritique.

Création : poésie et essai.

François Dumont

Genres : théorie et pratique scénique.

Corpus : formes actuelles du théâtre, écriture plurielle, interdisciplinarité, nouveaux médias, mise en scène, production théâtrale, théâtre du corps et de l'environnement, réception théâtrale, technologies scéniques.

Méthodologies : médiologie, pragmatique de la communication, recherche-création.

Robert Faguy

Genres : poésie et roman.

Corpus : littératures française et québécoise.

Méthodologies : comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genre : théâtre (textes, représentations et théories).

Corpus : écritures dramatique et scénique contemporaines, théâtre et autres arts (décloisonnement, métissage, etc.), théâtre québécois et étranger (interculturalisme : particularismes et convergences), formes populaires du spectacle.

Méthodologies : investigation plurielle (histoire, complexité, systémique, pragmatique).

Chantal Hébert

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.

Méthodologie : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).

Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (*non fiction*), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles.

Création : récit (*non fiction*), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photobiographie).

Sophie Létourneau

Genres : cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus : écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies : techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création : scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres : cinéma et littérature de l'image, études comparées.

Corpus : poétique, esthétique, perception, genres et Histoire.

Méthodologies : sémiotique et phénoménologie.

Lucie Roy

Genres : cinéma et intermédialité.

Corpus : cinéma des premiers temps (1890-1913), théories du montage, nouvelle vague, cinéma québécois.

Méthodologies : histoire, historiographie, sémio-pragmatique.

Jean-Pierre Sirois-Trahan

Genres : mise en scène, littérature dramatique d'expression espagnole.

Corpus : nouvelles formes du théâtre, technique de l'acteur.

Méthodologies : théâtreologie, approche pratique, nouvelles techniques du travail de l'acteur, mise en scène comme système de langage.

Création : écriture dramatique, jeu et mise en scène.

Luis Thenon

Genres : roman, nouvelle, cinéma.

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elsbeth Tulloch

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure, de façon autonome.

CONCENTRATIONS

- Cinéma
- Études théâtrales

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Robert Faguy

418 656-2131 poste 2945

robert.faguy@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Au plus tard à la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Examen de doctorat

L'étudiant au doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un document d'une vingtaine de pages décrivant l'objet de la thèse, son orientation, sa problématique ainsi que les bases méthodologiques ou théoriques adoptées. Ce document devrait être accompagné d'une bibliographie d'une dizaine de titres (ouvrages ou articles) correspondant au champ élargi de ses recherches. Une fois approuvés par le directeur de recherche, le document et la bibliographie feront l'objet d'une présentation qui comprendra un examen de synthèse oral.

Soutenance

La soutenance de la thèse est publique.

Prélecture

La prélecture est facultative au doctorat, bien qu'elle soit recommandée. Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire imprimé (avec les annexes pertinentes) à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, le codirecteur faisant partie du jury.

TRAVAIL DE RÉDACTION

La thèse de doctorat doit constituer une contribution importante aux connaissances ou à la création dans la discipline. Elle doit faire la preuve d'une connaissance approfondie des méthodologies et des perspectives pertinentes à la recherche conduite par l'étudiant, ainsi que des travaux déjà réalisés dans le champ de recherche. La thèse en création doit être conçue dans la même perspective; la partie «création» doit constituer, en tant que telle, une avancée significative dont les enjeux seront explicités et analysés dans une partie critique étoffée.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'une maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, en études théâtrales, en études cinématographiques ou l'équivalent, selon l'option visée, est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3,33 sur 4,33. Pour le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'option visée, l'admission peut être faite sur dossier.

Des cours complémentaires de premier ou de deuxième cycle peuvent être imposés à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande une ébauche du projet de recherche ou de création, dans laquelle est indiqué, de façon générale, dans quel champ de spécialisation il entend orienter ses travaux.

Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil.

Compétences linguistiques

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Critères de sélection

La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des thèses dans le champ de spécialisation visé. La direction de programme tient compte des trois rapports d'appréciation et de la progression des études tout au long du programme de deuxième cycle.



En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN		12
<u>LIT-8000</u>	Séminaire de thèse	3
<u>LIT-8001</u>	Examen de doctorat	 6
<u>LIT-8002</u>	Projet de thèse	 3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LIT-8851</u>	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
<u>LIT-8852</u>	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
<u>LIT-8853</u>	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
<u>LIT-8854</u>	Activité de recherche - thèse 4		7/activité temps complet
<u>LIT-8855</u>	Activité de recherche - thèse 5		10/activité temps complet
<u>LIT-8856</u>	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
<u>LIT-8857</u>	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
<u>LIT-8858</u>	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS





Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

CINÉMA

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

LIT-7000	Littérature du Moyen Âge		3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance		3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle		3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I		3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II		3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III		3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I		3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II		3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III		3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV		3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I		3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II		3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I		3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II		3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II		3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3



<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3

LIT-7107	Littérature et société III		3
LIT-7108	Littérature comparée IV		3
LIT-7109	Littérature de la francophonie IV		3
LIT-7110	Littérature d'expression anglaise IV		3
LIT-7111	Littérature d'expression anglaise V		3
LIT-7112	Littérature d'expression anglaise VI		3
LIT-7113	Littérature d'expression anglaise VII		3

ÉTUDES THÉÂTRALES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

LIT-7000	Littérature du Moyen Âge		3
LIT-7001	Littérature de la Renaissance		3
LIT-7002	Littérature du XVIIe siècle		3
LIT-7003	Littérature du XVIIIe siècle		3
LIT-7004	Littérature du XIXe siècle I		3
LIT-7005	Littérature du XIXe siècle II		3
LIT-7006	Littérature du XIXe siècle III		3
LIT-7007	Littérature du XXe siècle I		3
LIT-7008	Littérature du XXe siècle II		3
LIT-7009	Littérature du XXe siècle III		3
LIT-7010	Littérature du XXe siècle IV		3
LIT-7011	Cinéma I		3
LIT-7012	Cinéma II		3
LIT-7013	Cinéma et intermédialité I		3

LIT-7014	Essai et prose d'idées I		3
LIT-7015	Essai et prose d'idées II		3
LIT-7016	Poésie I		3
LIT-7017	Poésie II		3
LIT-7018	Roman et prose narrative I		3
LIT-7019	Roman et prose narrative II		3
LIT-7020	Théâtre I		3
LIT-7021	Théâtre II		3
LIT-7022	Études cinématographiques I		3
LIT-7023	Études cinématographiques II		3
LIT-7024	Études cinématographiques III		3
LIT-7025	Études cinématographiques IV		3
LIT-7026	Littérature et autres arts I		3
LIT-7027	Littérature et autres arts II		3
LIT-7028	Littérature et société I		3
LIT-7029	Littérature et société II		3
LIT-7030	Littérature comparée I		3
LIT-7031	Littérature comparée II		3
LIT-7032	Littératures de la francophonie I		3
LIT-7033	Littératures de la francophonie II		3
LIT-7034	Théâtrologie I		3
LIT-7035	Théâtrologie II		3
LIT-7036	Théâtrologie III		3
LIT-7037	Théâtrologie IV		3
LIT-7038	Théorie littéraire I		3
LIT-7039	Théorie littéraire II		3

<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
LIT-7096	Littérature universelle I		6
LIT-7097	Littérature d'expression anglaise III		6
LIT-7098	Littérature d'expression anglaise I		6
LIT-7099	Littérature d'expression anglaise II		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV		3
<u>LIT-7111</u>	Littérature d'expression anglaise V		3
<u>LIT-7112</u>	Littérature d'expression anglaise VI		3
<u>LIT-7113</u>	Littérature d'expression anglaise VII		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

› Droits de scolarité

- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DOCTORAT EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Cette formation vous permettra de développer votre aptitude à mener des recherches d'envergure en littératures d'expression anglaise et, par la rédaction de votre thèse, de contribuer à l'avancement des connaissances dans la discipline. Le programme se distingue par l'accent mis sur la littérature moderne et contemporaine ainsi que sur les études culturelles.

Tous les cours se déroulent en anglais et appliquent les mêmes exigences linguistiques que les universités anglophones. Nos étudiants ont l'avantage de vivre dans un environnement francophone animé, au cœur d'une ville qui offre un éventail remarquable d'attrait historiques et culturels et d'une région dotée d'une nature impressionnante.

Pour votre thèse, vous serez encouragé à utiliser une méthodologie et des théories littéraires adaptées à votre projet de recherche. L'ampleur et la richesse littéraires de ce programme vous conduiront à explorer la Bibliothèque de l'Université Laval, qui possède une impressionnante collection en littératures d'expression anglaise.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Influences croisées entre la littérature, la musique et les mouvements sociaux
- Interaction entre la littérature et la politique
- Littératures britannique et irlandaise (19e-21e siècles)

- Littératures états-uniennes (19e-21e siècles)
- Littérature canadienne (20e et 21e siècles)
- Littératures postcoloniales (20e et 21e siècles)
- Relations entre la littérature et le cinéma

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat issu des études en littératures anglaises ainsi qu'à celui issu de domaines connexes en sciences humaines ou en éducation intéressé par l'analyse des cultures et des littératures du monde anglophone.

AVENIR

Les étudiants et diplômés du programme travaillent dans différents domaines, dont l'édition, la traduction ainsi que l'enseignement au niveau universitaire et collégial. Il y a aussi des débouchés au sein de divers organismes (culturels ou autres) où une haute connaissance de la langue et de la culture anglaises est requise.

Professions

- Concepteur d'outils d'apprentissage de l'anglais
- Écrivain
- Enseignant universitaire ou au collégial
- Formateur
- Professionnel des relations publiques (ex.: agent d'information)
- Rechercheur documentaire
- Rédacteur
- Réviseur

Employeurs

- Collèges publics ou privés
- Entreprises culturelles
- Entreprises privées
- Fonction publique ou organismes parapublics
- Librairies
- Maisons d'édition
- Médias
- Musées et sites patrimoniaux
- Organismes à but non lucratif
- Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de biddiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les

recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en littératures d'expression anglaise

La Bibliothèque de l'Université dispose d'une riche collection en littératures d'expression anglaise, dont la collection de livres rares de l'historien états-unien Mason Wade. Vous pourrez mener des recherches en littératures britannique, irlandaise, américaine, canadienne-anglaise et postcoloniale.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Littératures britanniques et irlandaises (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles). Censure. Nationalisme. Théâtre interculturel. Modernisme. Approche sociohistorique. Éditions critiques. Bernard Shaw.

Brad Kent

Littérature afro-américaine. Théories du Postmodernisme. Littératures de la contre-culture et des mouvements sociaux américains. Littérature amérindienne. Études culturelles.

Jean-Philippe Marcoux

Genres : roman, nouvelle, cinéma

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique

Elsbeth Tulloch

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
11 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Par les examens de doctorat, l'étudiant démontre sa connaissance du domaine et sa capacité de mener à terme un projet de recherche d'envergure.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Elsbeth Tulloch

418 656-2131 poste 5110

elsbeth.tulloch@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Exigences de cheminement

L'étudiant au doctorat doit faire approuver le choix de son directeur de recherche avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier, et celui de son projet de recherche avant la fin de sa deuxième session d'inscription. Il doit suivre tous les cours de son programme dans les trois sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

L'étudiant devra passer un examen de doctorat en deux volets, en suivant trois activités. Le premier volet, Comprehensive Examination I, est prospectif, et il porte sur le champ du projet de l'étudiant. Le deuxième volet, Comprehensive Examination II et Comprehensive Examination III, est rétrospectif, et il porte sur deux champs de recherche en littératures d'expression anglaise, au choix de l'étudiant. Celui-ci choisit le champ de son projet de recherche et les deux champs pour le volet rétrospectif parmi les champs de compétence des professeurs.

L'étudiant devra passer l'examen portant sur le champ de son projet de recherche à la fin de sa première année. Lors de cet examen, il devra démontrer sa capacité de réaliser son projet de recherche. La réussite de l'examen est une condition de poursuite des études au programme. L'étudiant devra passer les deux autres examens à la fin de sa deuxième année. Leur réussite est une condition de poursuite des études au programme.

Prélecture

La prélecture n'est pas une étape obligatoire dans l'évaluation de la thèse. La direction de programme peut quand même la demander dans certaines situations. Elle est tenue de la faire effectuer à la demande de l'étudiant ou de celle de son directeur de recherche. Dans ces situations, lorsqu'un étudiant a terminé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Le jury doit être composé de quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins quatre ou cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Un jury d'au moins deux professeurs, dont un peut être de l'extérieur de l'Université, est constitué pour l'examen de doctorat.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'une maîtrise en littératures d'expression anglaise ou d'un diplôme équivalent est admissible au doctorat.

Le candidat qui ne satisfait pas aux exigences normales d'admission, mais qui est néanmoins considéré comme apte aux études de doctorat, peut être admis conditionnellement. Le directeur de programme peut alors imposer une scolarité complémentaire de premier cycle ou de deuxième cycle, le cas échéant. Dans certains cas et selon l'évaluation du directeur, la scolarité complémentaire peut être préalable à l'admission. Au terme de cette scolarité, le directeur de programme décide que le candidat satisfait ou non aux exigences d'admission du programme visé.

Dossier de candidature

En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission doit comprendre :

- trois rapports d'appréciation,
- une analyse littéraire de 12 à 15 pages rédigée en anglais,
- une lettre de motivation d'une à deux pages rédigée en anglais,
- un curriculum vitae.

Compétences linguistiques

Pour être admissible, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme



ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE		24

ANG-8100	Field Exam	3
ANG-8101	Thesis Project	3
ANG-8102	Comprehensive Exam I (retrospective)	 3
ANG-8103	Comprehensive Exam II (retrospective)	3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

ANG-7100	Literary Theory in English	3
ANG-7110	Studies in Modern British Literature	3
ANG-7111	Studies in Twentieth-Century British Literature	3
ANG-7112	Studies in Irish Literature	3
ANG-7120	Studies in American Poetry	3
ANG-7121	Post-Modern American Literature	3

<u>ANG-7122</u>	African-American Literature		3
<u>ANG-7130</u>	Studies in Contemporary English-Canadian Literature		3
<u>ANG-7131</u>	Twentieth-Century Western-Canadian Fiction		3
<u>ANG-7132</u>	English-Canadian Literature in Quebec		3
<u>ANG-7140</u>	Special Subject (Postcolonial Literatures)		3
<u>ANG-7141</u>	Studies in South African Literature		3
<u>ANG-7142</u>	Postcolonial Literatures in Comparison		3
<u>ANG-7150</u>	Special Subject		3
<u>ANG-7151</u>	Special Subject		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ANG-8811</u>	Activité de recherche - thèse 1		8/activité temps complet
<u>ANG-8812</u>	Activité de recherche - thèse 2		8/activité temps complet
<u>ANG-8813</u>	Activité de recherche - thèse 3		8/activité temps complet
<u>ANG-8814</u>	Activité de recherche - thèse 4		8/activité temps complet
<u>ANG-8815</u>	Activité de recherche - thèse 5		8/activité temps complet
<u>ANG-8816</u>	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
<u>ANG-8817</u>	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
<u>ANG-8818</u>	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DOCTORAT EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous permettra de développer une perspective critique rigoureuse et de vous familiariser avec les méthodologies de recherche pertinentes à votre sujet de recherche, choisi parmi ces disciplines: histoire littéraire, rhétorique, analyse du discours ainsi qu'études comparatistes et transdisciplinaires.

Vous participerez à des séminaires centrés sur le développement de votre projet de recherche et sur la mise en rapport du sujet choisi avec l'ensemble du domaine des études hispaniques.

Vous pourrez bénéficier du programme de cotutelle, qui offre la possibilité d'effectuer une partie de vos études à l'étranger. Des professeurs provenant d'autres universités du Québec, du Canada ou de l'étranger peuvent codiriger des thèses. Vous pourrez profiter d'une approche transversale qui favorise le choix d'un sujet comparatif ou multidisciplinaire.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Littérature espagnole du siècle d'or
- Littérature latino-américaine coloniale et contemporaine
- Littérature latino-américaine contemporaine
- Poésie et théâtre hispano-américains contemporains
- Roman d'exil latino-américain
- Roman de pèlerinage du 17e siècle espagnol

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat issu de l'éducation et des sciences sociales ou humaines intéressé par la langue espagnole, les cultures hispaniques, les relations multiculturelles et les enjeux géopolitiques du monde actuel.

AVENIR

Avec cette formation, vous serez apte à travailler dans plusieurs secteurs d'emploi, dont:

- Enseignement collégial et universitaire
- Immigration
- Linguistique
- Linguistique informatique
- Marché national ou international
- Recherche littéraire
- Rédaction
- Traduction et interprétation

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents

organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous

accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en littératures d'expression espagnole

L'Université Laval est la seule université à disposer de trois fonds d'archives importants regroupant des textes de plusieurs grands auteurs de l'Argentine, du Chili et du Venezuela, indispensables aux passionnés du théâtre sud-américain. Aux recherches sur les littératures espagnole et latino-américaine s'ajoute la possibilité de mener des travaux sur la littérature hispano-américaine.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Littérature espagnole et latino-américaine. Roman. Théâtre. Siècle d'or et XX^e siècle.

Emilia Deffis

Théâtre, mise en scène, jeu et formation d'acteurs. Création dramatique. Arts et nouvelles technologies. Théâtre et littérature en langue espagnole.

Luis Thenon

Littérature hispano-américaine. Littérature coloniale. Histoire des idées en Amérique latine. Théories sociales et politiques ibéro-américaines (XIX^e et XX^e siècle). Modernité et roman latino-américain contemporain. Historiographie de la littérature du monde hispanique. Littérature mexicaine (de la Nouvelle Espagne à nos jours).

Javier Vargas de Luna

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse, qui constitue une contribution importante à l'avancement de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

418 656-2131 poste 7275

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver, par la direction de programme, le choix de son directeur de recherche.

Examen de synthèse

L'étudiant au doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Cet examen sera sanctionné par la note «Succès» ou «Échec»; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois. L'examen devra être passé en espagnol.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'une maîtrise en littératures d'expression espagnole ou d'un diplôme jugé équivalent est admissible à ce programme s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline peut être admissible sur présentation du dossier (accompagné de l'avant-projet de recherche rédigé en français de deux ou trois pages, dans lequel est indiquée l'orientation générale de ses travaux, une lettre d'intention, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitae). Cette demande est examinée par la direction de programme et une scolarité complémentaire ou préparatoire de premier ou de deuxième cycle peut alors être imposée au candidat. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne de cheminement minimale de 3,3 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande :

- un avant-projet de recherche rédigé en français de deux ou trois pages, dans lequel est indiquée l'orientation générale de ses travaux, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande;
- une lettre d'intention;
- trois rapports d'appréciation;
- un curriculum vitae.

Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

La recherche proposée par le candidat doit s'inscrire dans le cadre de l'un ou l'autre des champs de recherche du programme.

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver, par la direction de programme, le choix de son directeur de recherche.

Exigences linguistiques

Pour être admissible, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'espagnol (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans ces deux langues). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'espagnol et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme.

Critères de sélection

La direction de programme tient compte de la recherche proposée, des rapports d'appréciation et de la progression des études tout au long du programme de deuxième cycle.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE		18
<u>ESP-8000</u>	Seminario de doctorado	6
<u>ESP-8001</u>	Examen de doctorado I	3



<u>ESP-8002</u>	Examen de doctorado II		3
-----------------	------------------------	--	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ESP-7000</u>	Teoría del género narrativo		3
-----------------	-----------------------------	--	---

<u>ESP-7001</u>	Lecturas I		3
-----------------	------------	---	---

<u>ESP-7002</u>	Sujets spéciaux (espagnol)		3
-----------------	----------------------------	---	---

<u>ESP-7003</u>	Sujets spéciaux (espagnol)		3
-----------------	----------------------------	---	---

<u>ESP-7004</u>	Teoría del género dramático		3
-----------------	-----------------------------	--	---

<u>ESP-7005</u>	Teoría del género poético		3
-----------------	---------------------------	--	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ESP-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		6
-----------------	---------------------------------	--	---

<u>ESP-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		6
-----------------	---------------------------------	---	---

<u>ESP-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		10/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	------------------------------

<u>ESP-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		10/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	------------------------------

<u>ESP-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		10/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	------------------------------

<u>ESP-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	------------------------------

<u>ESP-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	------------------------------

<u>ESP-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		10/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	------------------------------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

Droits de scolarité



› Bourses et aide financière

› Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DOCTORAT EN ÉTUDES ANCIENNES (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE EN FRANÇAIS EN AMÉRIQUE DU NORD

EN BREF

Axé sur l'interdisciplinarité, ce programme intègre le christianisme ancien, la patristique, la gnose, le manichéisme et la philosophie ancienne aux secteurs traditionnels des études anciennes. L'Université Laval est le seul établissement en Amérique du Nord qui propose des programmes complets de maîtrise et de doctorat en études anciennes en français.

La thèse vise à développer l'aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome. Pour ce faire, vous bénéficierez d'un encadrement personnalisé et aurez accès à des activités d'intégration à la recherche. Les nombreux liens tissés avec les universités à l'étranger permettent des cotutelles dynamiques et enrichissantes.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape étant très importante pour la poursuite de vos études, elle est fortement recommandée, voire même obligatoire, selon le domaine d'études visé. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Antiquité gréco-romaine et proche-orientale
- Histoire et archéologie classiques
-

Langues et littératures grecques, latines et orientales

- Philosophie ancienne
- Traditions judéo-chrétiennes

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un diplôme de 2e cycle en études anciennes, en histoire, en histoire de l'art, en archéologie, en études littéraires, en philosophie, en théologie et en sciences des religions qui désire approfondir ses connaissances sur l'Antiquité tout en consolidant ses capacités de recherche.

AVENIR

Les étudiants diplômés en études anciennes travaillent dans les milieux de l'éducation, de l'édition, de la traduction, de la rédaction, dans la fonction publique ou, parfois, grâce à une formation complémentaire, dans les musées et autres organismes culturels. Les diplômés se distinguent par leur formation en langues classiques et orientales et leurs recherches innovantes. Ils sont reconnus pour leur vision globale du domaine et la flexibilité de leurs méthodes.

Professions

- Agent de développement culturel
- Agent du patrimoine
- Assistant de recherche, agent de recherche
- Conservateur
- Directeur (de bibliothèque, de galerie d'art, de musée, des archives, des collections ou d'un lieu historique)
- Enseignant (avec les diplômes demandés)
- Guide touristique
- Médiateur culturel et touristique
- Recherchiste
- Responsable de la documentation

Employeurs

- Bibliothèques
- Centres d'archives
- Centres d'interprétation
- Firmes d'archéologues
- Instituts de recherche
- Maisons de la culture
- Sociétés d'histoire, d'art et de conservation
- Musées, sites patrimoniaux

- Organismes en lien avec le patrimoine
 - Universités
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue

apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

S Programme unique en français en
Amérique du Nord

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
 - Détail des droits de scolarité
 - Calculateur de budget
 - Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger
-

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en études anciennes et médiévales

Vous pourrez participer à de nombreuses activités de recherche grâce à l'Institut d'études anciennes et médiévales. Ce dernier constitue un regroupement tout à fait unique dans le paysage des études anciennes et médiévales au Québec et au Canada. En effet, il est le seul à offrir un tel décloisonnement des disciplines traitant de l'Antiquité et du Moyen-Âge, et ce, tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de la recherche.

Les locaux de l'Institut sont des lieux de rencontre à la fois accueillants et fonctionnels où se tiennent les activités de la plupart des projets et des groupes de recherche:

- Groupe de recherche sur le christianisme et l'Antiquité tardive (GRECAT)
- Projet rhétorique et études serviennes
- Programme d'édition de la Bibliothèque copte de Nag Hammadi
- Programme d'édition des textes manichéens coptes de Berlin
- Édition numérique des textes inédits des *Neufs Preux*
- La figure de Lazare dans les discours et images de l'Occident médiéval

Les étudiants des cycles supérieurs sont invités à travailler dans deux salles de l'Institut qui leur sont réservées. Ceci favorise les échanges entre latinistes, hellénistes et médiévistes, entre archéologues, littéraires, historiens et spécialistes des religions.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Histoire grecque. Épigraphie grecque. Histoire de la défense des cités grecques à la période hellénistique.

Patrick Baker

Langue et littérature latines. Philologie et critique de textes latins.

Alban Baudou, Pascale Fleury

Annalistique. Historiographie romaine.

Alban Baudou

Rhétorique et grammaire latines.

Alban Baudou, Pascale Fleury

Littérature chrétienne ancienne.

Louis Painchaud, Anne Pasquier

Littérature et histoire du christianisme ancien. Syriaque et éthiopien (ghèze). Paléographie grecque.

Paul-Hubert Poirier

Littérature grecque du deuxième siècle ap. J.-C. Médecine grecque. Textes religieux. Textes littéraires sur des supports antiques.

Hymnologie. Orphisme. Édition de textes grecs. Papyrologie, paléographie et épigraphie littéraires.

Anne-France Morand

Textes coptes gnostiques et manichéens.

Louis Painchaud, Anne Pasquier, Paul-Hubert Poirier

Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du 1^{er} siècle avant J.C. à la fin de l'Antiquité.

Christel Freu

Philosophie médiévale. Survie médiévale de l'héritage classique. Paléographie latine.

Claude Lafleur

Philosophie antique.

Jean-Marc Narbonne, Bernard Collette

Religion et littérature de l'Inde ancienne. Sanskrit.

André Couture

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Archéologie orientale.

Michel Fortin

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
12 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante au progrès de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

Alban.Baudou@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Examen de synthèse

L'examen de synthèse comprend deux volets: d'une part, l'étudiant complète sa formation générale dans sa discipline; d'autre part, il s'assure d'une compréhension pluridisciplinaire des problèmes qu'il entend approfondir par ses recherches doctorales. L'examen de synthèse se déroule en trois temps et sur trois jours. L'étudiant, lorsqu'il juge ses lectures complètes, avec l'accord de son directeur de recherche, avise le directeur de programme de son intention de subir l'examen de synthèse en déposant un projet circonstancié. Ce projet fait état à la fois de ses recherches personnelles et du travail accompli grâce aux lectures dirigées. À titre indicatif, le projet de thèse devrait comporter une trentaine de pages. Le directeur de programme dispose alors d'un mois pour mettre sur pied la logistique de l'examen de synthèse. Le directeur de programme, sous la gouverne du directeur de recherche, forme un jury composé de trois professeurs du domaine ou extérieur au domaine, si le sujet s'y prête. À la date fixée, le jury pose une question générale qui porte sur les lectures faites. L'étudiant dispose de 48 heures pour répondre en 10 pages à la question; il remet au jury sa réponse la veille de la présentation orale. Le matin de la dernière journée, l'étudiant présente oralement les résultats de son enquête au jury, qui le questionne. En après-midi, il présente publiquement son projet de recherche circonstancié et répond aux questions du jury.

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose un exemplaire, avec l'autorisation écrite de son directeur de recherche, à la direction de programme. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval. Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est obligatoire et publique.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'une maîtrise ès arts (études anciennes), ou d'un diplôme équivalent, est admissible au doctorat s'il a obtenu une note convenable pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

Dossier de candidature

En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission du candidat comprend :

- l'ébauche du projet de recherche,
- l'acceptation d'un directeur de recherche,
- deux rapports d'appréciation,
- un curriculum vitæ.

Compétences linguistiques

Langues anciennes

Quel que soit son champ de recherche, le candidat doit démontrer qu'il a une connaissance minimale des langues latine et grecque; ce minimum correspond au niveau Initiation II (LAT-2000 et GRC-2000) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

Langues modernes

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance lui permettant d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue, non contributives à son programme.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance minimale de l'allemand. Son niveau de connaissances doit correspondre à un cours de lecture allemande de premier niveau (ALL-1101) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

La direction de programme peut également exiger du candidat au doctorat la connaissance d'autres langues modernes si son champ de recherche le requiert. Le cas échéant, cette exigence est inscrite au dossier du candidat et celui-ci doit faire la preuve de ses connaissances selon les modalités déterminées par la direction de programme.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES ANCIENNES		27



EAN-8000	Séminaire interdisciplinaire en études anciennes	 3
EAN-8003	Séminaire de doctorat	3
EAN-8009	Examen de synthèse	 6

RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:



GRC-8000	Auteurs grecs	3
LAT-8000	Auteurs latins	 3

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Littératures anciennes

<u>EAN-7000</u>	Séminaire de paléographie grecque		3
<u>EAN-7001</u>	Papyrologie grecque		3
<u>EAN-7002</u>	Séminaire de littératures anciennes		3
<u>EAN-8007</u>	Sujet spécial I		6
<u>EAN-8008</u>	Sujet spécial II		3

Christianisme ancien

<u>SCR-7000</u>	Problèmes d'histoire du christianisme ancien		3
<u>SCR-7013</u>	Étude de textes gnostiques ou manichéens		3
<u>SCR-7014</u>	Séminaire sur les textes de Nag Hammadi		3
<u>SCR-7023</u>	Étude de textes religieux de l'Inde		3
<u>THL-7001</u>	Séminaire en histoire du christianisme		3

Philosophie ancienne

<u>PHI-7000</u>	Philosophie grecque		3
<u>PHI-7001</u>	Platonisme et néoplatonisme		3
<u>PHI-7002</u>	Tradition métaphysique grecque		3
<u>PHI-7006</u>	Recherches en philosophie médiévale		3

Histoire et archéologie anciennes

<u>ARL-7001</u>	Sujet spécial (archéologie)		6
<u>HST-7006</u>	Histoire et épigraphie grecques		6
<u>HST-7010</u>	Histoire médiévale		6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine		6

Langues orientales

<u>LOA-7900</u>	Philologie et dialectologie du copte I		3
<u>LOA-7901</u>	Philologie et dialectologie du copte II		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

EAN-8821	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
EAN-8822	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
EAN-8823	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
EAN-8824	Activité de recherche - thèse 4		8/activité temps complet
EAN-8825	Activité de recherche - thèse 5		8/activité temps complet
EAN-8826	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
EAN-8827	Activité de recherche - thèse 7		8/activité temps complet
EAN-8828	Activité de recherche - thèse 8		8/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous développerez votre aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome. Vous pourrez bénéficier du programme de cotutelle de doctorat.

Ce doctorat se situe dans le prolongement de la maîtrise en études littéraires tout en vous offrant l'occasion d'acquérir une spécialisation plus poussée sur un auteur, un mouvement littéraire, une période, une question théorique ou un projet de création. Les études se font en deux étapes: la première année est consacrée aux séminaires ainsi qu'à la préparation du projet de thèse; à partir de la seconde année s'amorcent la préparation et la rédaction de la thèse.

Grâce à ce parcours, vous parviendrez à vous fixer des objectifs à plus long terme et à découvrir les outils intellectuels qui vous permettront de les atteindre tout en étant épaulé par un spécialiste dans le domaine. Au terme de votre formation, vous aurez acquis une spécialisation dans le domaine choisi. Les étudiants en création effectueront une démarche réfléchie menant à l'écriture narrative ou poétique et visant à prendre du recul par rapport à leurs choix esthétiques et à leurs présupposés.

Les séminaires, dont la liste varie chaque année, couvrent un large éventail de sujets, des liens entre littérature et imaginaire social à la vraisemblance, de l'écriture de carnet à l'adaptation cinématographique, de la chanson à la métafiction, des littératures de la francophonie au numérique. Vous étudierez dans un cadre valorisant l'interdisciplinarité et les échanges entre théorie et pratique. De plus, vous aurez à votre disposition une bibliothèque comprenant six millions de documents et des salles de documentation spécialisées.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir, en semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Création littéraire
- Histoire littéraire du Moyen Âge à la littérature contemporaine
- Littératures française, québécoise et francophones
- Théorie littéraire

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à l'étudiant désireux de produire des connaissances avancées en études littéraires, de développer une grande capacité d'analyse et de synthèse et d'acquérir une vaste culture littéraire et générale.

AVENIR

Les perspectives d'emploi se situent principalement dans cinq secteurs: l'enseignement, les communications, l'édition, la critique et la création.

Professions

- Agent d'information
- Attaché de presse
- Conseiller
- Correcteur d'épreuves
- Écrivain
- Enseignant collégial ou universitaire
- Journaliste-critique
- Libraire
- Recherchiste
- Rédacteur
- Réviseur
- Romancier
- Scénariste

Employeurs

- Entreprises dans le domaine des lettres et de la culture
 - Établissements d'enseignement (privés et publics, collèges, universités)
 - Fédérations, associations, corporations
 - Gouvernements
 - Maisons d'édition
 - Médias
 - Organismes à but non lucratif
 - Organismes culturels, sportifs, événementiels
 - Villes
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de biddiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de

recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en études littéraires

Près d'une trentaine de professeurs et autant de diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la création et des études littéraires, qu'il s'agisse des littératures québécoise, française ou francophones. Leurs travaux contribuent au rayonnement national et international du Département.

Vous profiterez d'un environnement de recherche stimulant et pourrez y contribuer en tant qu'auxiliaire de recherche, en participant aux colloques de jeunes chercheurs tenus régulièrement ou en soumettant des articles aux revues affiliées du Département des littératures. Vous pourrez également bénéficier du dynamisme créé par les infrastructures de recherche.

À la Faculté, des programmes de 2e et de 3e cycles accueillent la création littéraire, théâtrale ou médiatique. Les genres ou les types d'écriture pratiqués sont variés. Vous pourrez profiter de la revue en ligne *Le Crachoir de Flaubert*, consacrée à la création et à la réflexion sur la création en milieu universitaire. Le Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS) vous offre la possibilité de mener des recherches et des expérimentations sur les technologies de la scène.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs et sous-champs de recherche des professeurs

Genres : roman, nouvelle, essai, recueil.

Corpus : littératures française et québécoise contemporaines, littérature numérique.

Méthodologies : poétique, théories de la narrativité, des genres, de la fiction. Enjeux de la technologie sur la recherche en études littéraires.

René Audet

Genres : narratif, poésie.

Corpus : littérature latine.

Méthodologie : philologie et critique de textes, littérature et histoire, traduction.

Alban Baudou

Genres : roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création : romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres : cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XXe et XXIe siècle).

Corpus : représentations du genre et de la sexualité au cinéma, féminisme, technologie et culture visuelle, littérature et (cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte), Marguerite Duras, Maya Deren, Catherine Breillat.

Méthodologies : théories du cinéma et du numérique (digital theory), théories féministes du cinéma, théories cyborg (cyborg theory), *gender studies* et approches philosophiques du cinéma.

Julie Beaulieu

Genres : narratif, théâtre, poésie, essai.

Corpus : littérature française (1680-1820).

Méthodologies : épistémocritique (science et littérature), pragmatique, sémiotique, rapports littérature et philosophie, littérature et histoire.

Thierry Belleguic

Genres : contes, nouvelles, romans, essais.

Création : nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Corpus : littérature québécoise et littérature française moderne .

Méthodologies : poétique et histoire littéraire.

Création : poésie et essai.

François Dumont

Genres : corpus épistolaire, manuel de rhétorique, discours rhétorique.

Corpus : littératures anciennes et postérité.

Pascale Fleury

Genres : poésie et roman.

Corpus : littératures française et québécoise.

Méthodologies : comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genres : autobiographie, essai, roman, poésie.

Corpus : littératures antillaise, maghrébine, africaine, universelle.

Méthodologies : sociologie institutionnelle, théorie des genres, rhétorique, sémiotique, pragmatique.

Olga HÉl-Bongo

Genres : genres narratifs.

Corpus : littérature française (XXe siècle), littérature de la Seconde Guerre mondiale (récits de survivance, témoignages), littérature québécoise (XXe siècle).

Méthodologies : analyse du discours, herméneutique, psychanalyse, sémiotique.

Christiane Kègle

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.

Méthodologie : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).

Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (non fiction), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles. Création : récit (non fiction), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photo-biographie).

Sophie Létourneau

Histoire littéraire et intellectuelle des 19e et 20e siècles québécois.

Jonathan Livernois

Genre : roman et récit.

Corpus : littératures québécoise et française contemporaines.

Méthodologies : sémiotique littéraire, narratologie (théorie des formes narratives).

Andrée Mercier

Littérature grecque, papyrologie littéraire.

Anne-France Morand

Genres : cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus : écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies : techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création : scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres : roman, journal et publications périodiques.

Corpus : roman du XIXe siècle, les écrivains et la presse, écritures médiatiques (genres journalistiques), représentations des sociabilités, Marcel Proust.

Méthodologies : sociocritique des textes et de la culture médiatique, analyse du discours social, histoire littéraire de la presse française.

Guillaume Pinson

Corpus : littérature médiévale; réception, réécriture, compilation et traduction à la fin du Moyen Âge de la littérature en langue vernaculaire et en latin des siècles précédents, ainsi que de la Bible et des textes de l'Antiquité.

Méthodologies : philologie, histoire du livre et édition des textes anciens.

Anne Salamon

Genres : science-fiction policier paralittérature (science-fiction, roman policier).

Corpus : littératures québécoise et française du XXe siècle.

Méthodologies : théorie de la lecture, théorie de la fiction.

Richard St-Gelais

Genres : roman et théâtre.

Corpus : littérature française (XVIIe siècle).

Méthodologies : sociologie du discours.

Éric Van der Schueren

Genres : roman, nouvelle, cinéma.

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français).

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elsbeth Tulloch

Genres : narratif, argumentatif, textes allégoriques, textes mythographiques, traductions.

Corpus : littérature française (XIVe-XVIe siècles).

Méthodologies : textologie, histoire et sociologie du livre.

Sabrina Vervacke

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Christiane Kègle

418 656-2131 poste 7127

christiane.kegle@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Examen de doctorat

L'étudiant de doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Y participeront le directeur et deux autres examinateurs choisis par la direction de programme (ou, dans le cas d'une codirection, le directeur, le codirecteur et un examinateur). Cet examen sera sanctionné par la note «Succès» ou «Échec»; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois.

Thèse

La thèse de doctorat doit constituer une contribution importante aux connaissances ou à la création dans la discipline. Elle doit faire la preuve d'une connaissance approfondie des méthodologies et des perspectives pertinentes à la recherche conduite par le candidat, ainsi que des travaux déjà réalisés dans le champ de recherche. Les thèses en création doivent être conçues dans la même perspective; la partie «création» doit constituer, en tant que telle, une avancée significative dont les enjeux seront explicités et analysés dans une partie critique étoffée.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est publique.

Prélecture

La prélecture est facultative au doctorat, bien qu'elle soit recommandée. Elle donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, le codirecteur faisant partie du jury.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'une maîtrise en études littéraires ou l'équivalent est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, minimale de 3,33 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation sollicités par le candidat et de la progression de ses études tout au long de son programme de deuxième cycle.

Pour le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline, l'admission peut être faite sur dossier (accompagné de l'avant-projet de recherche et de trois rapports d'appréciation). La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des thèses dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier ou de deuxième cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours, il doit obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande un avant-projet de recherche, dans lequel est indiqué de façon générale dans quel champ de spécialisation il entend orienter ses travaux. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil.

Compétences linguistiques

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.


En savoir plus sur les études universitaires au Québec.



DATE LIMITE DE DÉPÔT



La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES LITTÉRAIRES			21
<u>LIT-8000</u>	Séminaire de thèse		3
<u>LIT-8001</u>	Examen de doctorat		6
<u>LIT-8002</u>	Projet de thèse		3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:			
<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge		3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance		3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle		3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I		3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II		3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III		3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I		3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II		3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III		3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV		3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I		3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II		3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I		3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3


LIT-7017	Poésie II		3
LIT-7018	Roman et prose narrative I		3
LIT-7019	Roman et prose narrative II		3
LIT-7020	Théâtre I		3
LIT-7021	Théâtre II		3
LIT-7022	Études cinématographiques I		3
LIT-7023	Études cinématographiques II		3
LIT-7024	Études cinématographiques III		3
LIT-7025	Études cinématographiques IV		3
LIT-7026	Littérature et autres arts I		3
LIT-7027	Littérature et autres arts II		3
LIT-7028	Littérature et société I		3
LIT-7029	Littérature et société II		3
LIT-7030	Littérature comparée I		3
LIT-7031	Littérature comparée II		3
LIT-7032	Littératures de la francophonie I		3
LIT-7033	Littératures de la francophonie II		3
LIT-7034	Théâtrologie I		3
LIT-7035	Théâtrologie II		3
LIT-7036	Théâtrologie III		3
LIT-7037	Théâtrologie IV		3
LIT-7038	Théorie littéraire I		3
LIT-7039	Théorie littéraire II		3
LIT-7040	Théorie littéraire III		3
LIT-7041	Théorie littéraire IV		3
LIT-7042	Création littéraire I		3

LIT-7043	Création littéraire II		3
LIT-7044	Création littéraire III		3
LIT-7045	Sujets spéciaux I		1
LIT-7046	Sujets spéciaux II		2
LIT-7047	Sujets spéciaux III		3
LIT-7048	Sujets spéciaux IV		6
LIT-7105	Cinéma et intermédialité II		3
LIT-7106	Littérature et autres arts III		3
LIT-7107	Littérature et société III		3
LIT-7108	Littérature comparée IV		3
LIT-7109	Littérature de la francophonie IV		3
LIT-7110	Littérature d'expression anglaise IV		3
LIT-7111	Littérature d'expression anglaise V		3
LIT-7112	Littérature d'expression anglaise VI		3
LIT-7113	Littérature d'expression anglaise VII		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LIT-8841	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
LIT-8842	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
LIT-8843	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
LIT-8844	Activité de recherche - thèse 4		7/activité temps complet
LIT-8845	Activité de recherche - thèse 5		10/activité temps complet

LIT-8846	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
LIT-8847	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
LIT-8848	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770
1 877 606-5566, poste 7770
info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

DOCTORAT INTERUNIVERSITAIRE EN HISTOIRE DE L'ART (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le doctorat interuniversitaire en histoire de l'art, regroupant l'Université Concordia, l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, offre une formation à la recherche multidisciplinaire, rigoureuse et exigeante.

Ce programme vous assure une formation poussée en recherche de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents champs de recherche de l'histoire de l'art. Grâce à l'aspect interuniversitaire de ce doctorat, vous développerez votre aptitude à mener des recherches d'envergure qui se traduiront par une contribution originale au savoir, par une plus grande ouverture au questionnement méthodologique et par une incitation au travail interdisciplinaire.

L'inscription au programme se fait à l'université à laquelle enseigne le directeur de recherche. Toutefois, la formation et les cours ont lieu dans les différentes universités du programme. La nature bilingue (français-anglais) du programme exige que les étudiants comprennent les deux langues, bien qu'ils pourront s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans l'une ou l'autre de ces langues.

Le cursus comporte cinq étapes principales: le cycle de séminaires, l'atelier de recherche, l'examen de synthèse, le forum doctoral et, enfin, le dépôt et la soutenance de la thèse de doctorat. Ces étapes permettent d'établir un parcours de formation et d'évaluation structuré et un suivi de votre cheminement aux étapes clés de la recherche et de la rédaction de la thèse.

Au terme de votre formation, vous êtes tenu de présenter une thèse apportant une contribution importante et originale à l'avancement des connaissances en histoire de l'art.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape étant très importante pour la poursuite de vos études, elle est fortement recommandée, voire même obligatoire, selon le domaine d'études visé. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Architecture et domaines connexes (théorie, architecture du paysage, design, urbanisme)
- Art au Québec et au Canada, 18e, 19e et 20e siècle
- Art de l'Occident médiéval, du 5e au 15e siècle
- Art européen de la Renaissance au début du 20e siècle
- Art moderne, contemporain et actuel
- Conservation et mise en valeur du patrimoine

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce doctorat s'adresse au titulaire d'un diplôme de 2e cycle en histoire de l'art, en sémiotique ou en esthétique.

AVENIR

Le programme forme des spécialistes qui pourront occuper des postes diversifiés.

Professions

- Critique d'art
- Enseignant
- Journaliste
- Poste de direction
- Recherchiste

Employeurs

- Associations

- Centres d'artistes
 - Centres d'études spécialisées (art médiéval)
 - Centres d'interprétation
 - Musées
 - Établissements d'enseignement
 - Galeries d'art
 - Instituts de recherche
 - Lieux historiques
 - Maisons d'édition
 - Maisons de la culture
 - Maisons de vente aux enchères
 - Médias culturels
 - Ministère de la Culture et des Communications
 - Municipalités
 - Offices du tourisme
 - Sociétés d'histoire, d'art et de conservation
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidualité à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en histoire de l'art et en muséologie

La plupart des recherches s'effectuent au sein des regroupements suivants:

- Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (LAMIC)
- Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)
- Centre interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)
- Institut d'études anciennes et médiévales (IEAM)

Vous aurez accès à une plate-forme multidisciplinaire de télécollaboration en muséologie expérimentale (LAMIC) et à une collection de plus de 200 000 transparents sur l'art et l'architecture, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.

Maxime Coulombe

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation, architecture et société.

Marc Grignon

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain. Pratiques architecturales et société.

Luc Lévesque

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925 : critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

Françoise Lucbert

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècle. «Images» (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

Didier Méhu

Art au Québec et au Canada, XVII^e-XIX^e siècle. Art européen, XVIII^e-XIX^e siècle. Muséologie de l'art.

Didier Prioul

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e-XVII^e siècles) : théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.

Eva Struhal

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Ce programme assure une formation poussée en recherche, de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents champs de recherche de l'histoire de l'art, ce qui se traduit par une contribution originale au savoir, par une ouverture plus grande

au questionnement méthodologique de la discipline et par une incitation au travail interdisciplinaire.

Ce programme interuniversitaire, associant des compétences multiples et variées qui se complètent, participe de par sa nature et sa structure à cette redéfinition épistémologique de l'histoire de l'art et contribue à son développement.

Objectifs particuliers

Ce programme vise à:

- apporter au domaine de l'histoire de l'art une contribution scientifique qui intègre aux approches traditionnelles (historiographie, iconologie, analyse stylistique et formelle) les nouvelles approches d'analyse et de recherche issues des sciences humaines (sémiologie, sociologie critique, psychanalyse, féminisme, etc.);
- contribuer au développement de la discipline par l'étude tant des corpus artistiques québécois et canadiens qu'internationaux pour une période allant du Moyen Âge au XXI^e siècle.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet durant au moins une session. L'étudiant qui bénéficie d'une bourse doit toutefois se rappeler qu'il est généralement tenu de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de sa bourse.

RESPONSABLE

Directeur de programme

Didier Méhu

418 656-2131 poste 7839

didier.mehu@hst.ulaval.ca

Pour information

Denise Bernier

Agente de gestion des études

gestion.lit@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre sessions (sauf l'été) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier et les étaler sur deux sessions au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours,

obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Atelier de recherche

Activité dirigée par le directeur de thèse et orientée par le sujet de thèse de l'étudiant. Cet atelier a pour objectif d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le comité de thèse du projet de recherche détaillé. Ce projet, assorti d'un calendrier, doit être déposé à la fin de la première année.

Forum doctoral

Afin de promouvoir l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme, il y a, chaque session durant l'année scolaire, un forum qui rassemble les professeurs participant au programme et les étudiants en scolarité, où ceux-ci sont invités à présenter leurs travaux. En cours de scolarité, chaque étudiant doit, à partir de ses recherches de thèse, faire une présentation au forum, qui est évaluée par un jury composé de trois professeurs.

Examen de synthèse

Avant la cinquième session, l'étudiant doit passer avec succès un examen oral et écrit, qui est évalué par un jury composé des trois professeurs formant son comité de thèse. Cet examen, qui porte sur une liste de lecture, vise à vérifier si l'étudiant possède les connaissances suffisantes pour entreprendre la rédaction de sa thèse. L'étudiant qui ne peut satisfaire à cette exigence doit se réinscrire et se présenter à un second examen à la session suivante; l'échec à ce deuxième examen entraîne l'exclusion du programme.

Soutenance de thèse

L'étudiant au doctorat est tenu de présenter une thèse qui apporte une contribution originale et importante à l'avancement des connaissances en histoire de l'art. La thèse est soutenue devant un jury nommé par les responsables des études de deuxième et de troisième cycle de chacune des universités participantes sur proposition du comité de programme interuniversitaire. Ce jury est composé de quatre personnes, soit le directeur de recherche, les deux autres membres du comité de thèse et un membre extérieur aux quatre universités.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

Exceptionnellement à l'hiver.

ADMISSIBILITÉ

Le candidat dépose son dossier d'admission à l'université où se trouve son directeur de recherche. Le comité de programme interuniversitaire évalue la demande à partir des éléments suivants qui constituent le dossier: grade universitaire de deuxième cycle (M.A. ou l'équivalent en histoire de l'art, en sciences humaines ou dans un domaine pertinent et connexe), l'excellence du dossier universitaire, la connaissance (compréhension et expression) du français et de l'anglais, trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, l'expérience et les publications qui seront jointes, la qualité du projet de thèse accompagné d'une lettre du directeur éventuel, le dossier de demande de bourse, s'il y a lieu.

Étant donné que les séminaires peuvent se donner en français ou en anglais, la connaissance des deux langues est essentielle. Tout candidat doit donc se présenter dans les délais prescrits à un examen oral et écrit visant à vérifier sa connaissance de cette langue seconde. Pendant sa scolarité, chaque étudiant est donc réputé apte à comprendre l'autre langue. Dans certains cas où le sujet de thèse le requiert, le candidat doit faire la preuve de sa connaissance d'une troisième langue.

Le candidat qui ne possède pas de formation en histoire de l'art peut se voir imposer une propédeutique dont le contenu est déterminé par le comité de programme interuniversitaire, jusqu'à un maximum de 6 crédits choisis parmi les séminaires de la maîtrise en histoire de l'art.


En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE DE L'ART		30
HAR-8006	Atelier de recherche	6
HAR-8007	Examen de synthèse	9
HAR-8008	Forum doctoral	3
HAR-8012	Problématiques actuelles de l'histoire de l'art I	3
HAR-8013	Problématiques actuelles de l'histoire de l'art II	3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:		
HAR-8000	Périodes et territoires	3
HAR-8001	Questions thématiques	 3
HAR-8002	Classification : genres, disciplines, styles artistiques	3
HAR-8003	Études formelles et sémantiques	3

HAR-8004	Écrits sur l'art	3
HAR-8005	Problématisation du contexte : les milieux de l'art	3
HAR-8011	Questions thématiques	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

HAR-8801	Activité de recherche - thèse 1	 4
HAR-8802	Activité de recherche - thèse 2	 8/activité temps complet
HAR-8803	Activité de recherche - thèse 3	 8/activité temps complet
HAR-8804	Activité de recherche - thèse 4	 8/activité temps complet
HAR-8805	Activité de recherche - thèse 5	 8/activité temps complet
HAR-8806	Activité de recherche - thèse 6	 8/activité temps complet
HAR-8807	Activité de recherche - thèse 7	 8/activité temps complet
HAR-8808	Activité de recherche - thèse 8	 8/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de

recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-11-02 09:04:20 / 2016-09-30 16:39:05

Version archivée

MAÎTRISE EN ARCHÉOLOGIE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Durant vos études, vous apprendrez à étudier du matériel archéologique découvert dans des chantiers de fouilles et conservé dans des musées, des réserves ou des laboratoires de recherche. Vous vous familiariserez avec les problèmes posés par ce matériel archéologique, par exemple son lieu et ses modes de fabrication, le contexte stratigraphique de sa découverte et ses différentes significations culturelles et événementielles.

Les professeurs d'archéologie vous encourageront à choisir un sujet de recherche en lien avec les fouilles qu'ils dirigent sur leurs chantiers et les recherches qu'ils mènent, en équipe, dans leurs laboratoires.

Vous bénéficierez de la présence de huit laboratoires de recherche, d'analyse et de restauration qui appliquent les nouvelles technologies dans le traitement des données archéologiques.

Vous aurez l'occasion de découvrir un milieu de recherche dynamique privilégiant la diffusion et l'échange des résultats de recherche avec des chercheurs d'autres universités et avec le milieu professionnel. Les professeurs du Département des sciences historiques ont développé des réseaux de collaboration avec des chercheurs en Amérique du Nord, en Europe et au Proche-Orient.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape étant très importante pour la poursuite de vos études, elle est fortement recommandée, voire même obligatoire, selon le domaine d'études visé. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Les professeurs se distinguent par leurs champs de recherche diversifiés, tant par les aires culturelles (archéologie préhistorique et historique nord-américaine, etc.) que par les techniques d'analyse spécialisées (archéoentomologie, céramologie, etc.).

- Archéologie classique et de céramologie
- Archéologie environnementale
- Archéologie historique
- Pierre taillée et préhistoire
- Proche-Orient
- Zooarchéologie

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au titulaire d'un baccalauréat qui s'intéresse aux sciences humaines et sociales, mais aussi aux sciences de la Terre, aux sciences biologiques, à la géomatique ainsi qu'aux sciences exactes.

AVENIR

Ce programme vous permettra d'accéder au titre d'archéologue, réservé aux détenteurs d'un diplôme de 2e ou de 3e cycle en archéologie, grâce aux compétences autant pratiques que théoriques que vous aurez développées, qu'il s'agisse de la collecte, de l'analyse, de l'interprétation ou de la mise en valeur du matériel archéologique.

Les perspectives d'emploi demeurent stables depuis plusieurs années, mais les postes permanents sont plutôt rares dans ce domaine. Plusieurs archéologues travaillent à forfait, sur des chantiers de fouilles durant la belle saison ou comme consultants.

Employeurs

- Centres d'interprétation
 - Établissements d'enseignement
 - Firmes privées d'archéologie
 - Instituts de recherche, laboratoires d'archéologie
 - Lieux historiques
 - Musées
 - Offices du tourisme
 - Organismes gouvernementaux (fédéral, provincial et municipal)
 - Parcs nationaux et provinciaux
 - Sociétés d'histoire, d'art et de conservation
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous

accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en archéologie

Les programmes d'archéologie vous offrent une formation bien encadrée qui bénéficie d'un environnement pluridisciplinaire et de l'une des plus importantes infrastructures de recherche au Canada. Vous évoluerez dans un complexe unique regroupant huit laboratoires de

recherche, d'analyse et de restauration équipés de technologies à la fine pointe pour le traitement des données archéologiques.

Le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et l'Institut d'études anciennes et médiévales (IEAM) sont deux regroupements importants qui accueillent des chercheurs en archéologie à l'Université Laval. Une collection de 700 000 objets d'intérêt scientifique ou patrimonial est à la disposition des étudiants et des professeurs. Les chercheurs débutants ont la possibilité de publier dans les *Cahiers d'archéologie du CELAT*.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Les champs de recherche en archéologie incluent, à la fois méthodes et théories, éléments de la culture matérielle (céramique, métal et artefacts divers), vestiges architecturaux, éléments environnementaux, documents d'archives, récits de voyages et tradition orale. L'étude des données archéologiques, suivant divers types d'analyse, ne vise pas tant la description en soi de ce corpus, comme l'explication des activités humaines passées dont on a retrouvé des traces dans différentes aires culturelles.

Champs de recherche des professeurs

Archéologie historique nord-américaine, XVI^e-XIX^e siècles : archéologie urbaine et environnementale; archéologie des contacts. Histoire de l'archéologie.

Réginald Auger

Archéologie environnementale avec spécialité en archéobotanique et analyse du paysage en préhistoire et à la période historique.

Allison Bain

Archéologie du Proche-Orient (Mésopotamie et Levant), du Néolithique au début de l'âge du fer : architecture, culture matérielle, analyse archéométrique, modes d'enregistrement et d'analyse géomatique.

Michel Fortin

Archéologie médiévale.

Didier Méhu

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Archéologie de l'Arctique et de l'Atlantique Nord. Archéologie préhistorique nord-américaine. Zooarchéologie, paléoéconomie, écologie historique, adaptations et économies maritimes, archéologie du paysage.

James Woollett

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

L'objectif de ce programme est l'approfondissement des méthodes de recherche et l'élargissement des connaissances en vue de développer l'autonomie de l'étudiant. Par son travail de recherche, celui-ci doit apprendre à étudier du matériel archéologique (vestiges architecturaux, artefacts, écofacts, etc.) inédit ou pas, produit par des chantiers de fouilles et conservé dans des musées, des réserves ou des laboratoires de recherche. Il doit se familiariser avec les problèmes posés par ce matériel archéologique, par exemple son lieu et ses modes de fabrication, le contexte stratigraphique de sa découverte, les différentes interprétations proposées à l'égard de sa fonction au sein d'un système culturel donné et sa signification événementielle.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Guillaume Latzko-Toth

418 656-2131 poste 5829

vice-doyen-rc@flsh.ulaval.ca

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 12621

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance suffisante de l'anglais. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-3010 Advanced English I avec au moins la note C ou s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 750 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Si le directeur de recherche le juge nécessaire, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat à la maîtrise. Cette exigence doit être inscrite dans l'offre d'admission faite au candidat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation du mémoire dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent comportant au moins 30 crédits en archéologie est admissible. Pour être admis, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33. La direction de programme se réserve le droit d'examiner le dossier du candidat qui aurait conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui aurait manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle. Elle peut cependant vouloir obtenir des preuves supplémentaires de la qualité du candidat en exigeant de voir ses travaux antérieurs.

Après avoir étudié le dossier du candidat et avoir pris connaissance du sujet de recherche, la direction de programme pourra lui imposer une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 30 crédits, de manière à s'assurer que le candidat aura la formation nécessaire pour entreprendre le projet de recherche proposé et le mener à terme.

L'étudiant à qui il reste 9 crédits ou moins à obtenir pour terminer son premier cycle peut être admis conditionnellement à la maîtrise et s'inscrire au cours ARL-6000 Projet de mémoire.

Exigences particulières

Un candidat venant de l'Université Laval pourra être admis seulement si un professeur d'archéologie a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur d'archéologie du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département d'histoire, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de maîtrise, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser à la direction de programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; cette dernière fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

De plus, le candidat qui fait une demande d'admission à la maîtrise doit l'accompagner d'une description préliminaire de son projet de recherche. Autant que possible, cette description comprendra les éléments suivants :

- titre au moins provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;

- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti. Dès lors, ce dernier proposera également des noms de collègues en vue de la formation éventuelle d'un comité de direction du mémoire.

Si le projet de recherche nécessite une codirection, la signature du codirecteur pressenti doit apparaître au bas de la description préliminaire du projet de recherche soumis. Les tâches du codirecteur, notamment en regard de celles du directeur de recherche, doivent en outre être clairement précisées.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE		18

<u>ARL-6000</u>	Projet de mémoire	6
-----------------	-------------------	---

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARI:

<u>ARL-7000</u>	Travaux pratiques sur le terrain	6
-----------------	----------------------------------	---

<u>ARL-7001</u>	Sujet spécial (archéologie)	6
-----------------	-----------------------------	---

<u>ARL-7002</u>	Méthodes et théories en archéologie I	6
-----------------	---------------------------------------	---

<u>ARL-7003</u>	Méthodes et théories en archéologie II	6
-----------------	--	---

<u>ARL-7004</u>	Travaux pratiques en laboratoire	6
-----------------	----------------------------------	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

ARL-6811	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
ARL-6812	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
ARL-6813	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
ARL-6814	Activité de recherche - mémoire 4		9/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-03 14:58:51 / 2016-03-17 12:35:10

Version archivée

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le programme de maîtrise en communication publique vise l'approfondissement des connaissances et l'acquisition des habiletés et des aptitudes nécessaires à la recherche en communication publique, à l'analyse critique et aux pratiques professionnelles. Au terme de votre formation, vous aurez acquis les connaissances théoriques et méthodologiques qui définissent le champ de la communication publique et vous serez en mesure d'exercer un jugement critique sur les pratiques professionnelles liées à ce champ ainsi que de comprendre et d'expliquer des situations et des phénomènes communicationnels complexes.

Ce programme orienté vers l'analyse vous permettra d'acquérir des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques en communication publique.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir de semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Communication et culture
- Communication et intervention sociale
- Communication et politique
- Culture populaire
- Pratiques professionnelles de la communication
- Rédaction professionnelle et technique
- Représentation et discours publics

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en communication ou en sciences sociales ou humaines intéressé par l'analyse des phénomènes de communication publique.

AVENIR

Les diplômés sont susceptibles de trouver des emplois dans des domaines aussi variés que la création publicitaire, la communication politique (conseiller stratégique, attaché politique), l'information (rechercheur, agent de presse), etc.

Ce programme prépare bien les étudiants entrepreneurs qui veulent devenir consultants. Dans tous les cas, la recherche en communication publique est valorisée dans les secteurs publics et privés.

Consultez l'analyse de marché en communication publique.

Employeurs

- Agences de marketing, de publicité ou de relations publiques
 - Associations
 - Cégeps, universités et commissions scolaires
 - Entreprises de veille électronique (sites Web)
 - Entreprises manufacturières
 - Firmes de consultants
 - Gouvernements
 - Groupes d'intérêt public
 - Hôpitaux
 - Maisons d'édition
 - Maisons de sondage
 - Médias et communications (journaux, magazines, revues, télévision, radio)
 - Municipalités
 - Musées
 - Organismes culturels
 - Organismes sociaux (Croix-Rouge canadienne, Opération Enfant Soleil, etc.)
 - Sociétés commerciales (entreprises de service)
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études

anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

k Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre

programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en information et en communication

Près d'une trentaine de professeurs et autant de diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient de plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi ces plates-formes, on compte près d'une dizaine de groupes de recherche, la Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia, le Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Arnaud Anciaux, Henri Assogba, Michel Beauchamp, Ariane Bélanger-Gravel, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Ariane Bélanger-Gravel, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Arnaud Anciaux, Henri Assogba, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Guillaume Latzko-Toth, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
24 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des aptitudes nécessaires à l'analyse critique.

Au terme de ce cheminement général en communication publique avec essai, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Demers

418 656-2131 poste 2833

francois.demers@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.










Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<u>COM-6006</u>	Essai		12
<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique		3
<u>COM-6040</u>	Méthodes mixtes		3
<u>COM-6041</u>	Projet de recherche		6
<u>COM-7009</u>	Méthodologie		3

RÈGLE 1 - 15 À 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-6000</u>	Stratégies de communication institutionnelle		3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie de la communication	 	3

COM-7019	Communication interculturelle internationale	3
<u>COM-7023</u>	Marketing social	3

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Tous les cours de niveau 6000 ou 7000 (à l'exception de ceux de la série 800) portant un des sigles suivants :
ECN, ETI, FEM, GIE, MNG, MRK, POL

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-6COM</u>	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12 à 18
-----------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département d'information et de communication

www.com.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › [Futurs étudiants](#)
- › [Admission](#)
- › [Droits de scolarité](#)
- › [Bourses et aide financière](#)
- › [Bureau de la vie étudiante](#)
- › [Résidences](#)
- › [PEPS](#)

Version: 2016-10-17 08:54:11 / 2016-09-30 16:39:05

Version cachée

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le programme de maîtrise en communication publique vise l'approfondissement des connaissances et l'acquisition des habiletés et des

aptitudes nécessaires à la recherche en communication publique, à l'analyse critique et aux pratiques professionnelles. Au terme de votre formation, vous aurez acquis les connaissances théoriques et méthodologiques qui définissent le champ de la communication publique et vous serez en mesure d'exercer un jugement critique sur les pratiques professionnelles liées à ce champ ainsi que de comprendre et d'expliquer des situations et des phénomènes communicationnels complexes.

Vous serez amené à maîtriser les théories qui s'appliquent plus particulièrement au sujet de votre mémoire.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir de semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Communication et culture
- Communication et intervention sociale
- Communication et politique
- Culture populaire
- Pratiques professionnelles de la communication
- Rédaction professionnelle et technique
- Représentation et discours publics

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au titulaire d'un baccalauréat en communication ou en sciences sociales ou humaines intéressé par l'analyse des phénomènes de communication publique.

AVENIR

Les diplômés sont susceptibles de trouver des emplois dans des domaines aussi variés que la création publicitaire, la communication politique (conseiller stratégique, attaché politique), l'information (rechercheur, agent de presse), etc.

Ce programme prépare bien les étudiants entrepreneurs qui veulent devenir consultants. Dans tous les cas, la recherche en communication publique est valorisée dans les secteurs publics et privés.

Consultez l'analyse de marché en communication publique.

Employeurs

- Agences de marketing, de publicité ou de relations publiques
- Associations

- Cégeps, universités et commissions scolaires
 - Entreprises de veille électronique (sites Web)
 - Entreprises manufacturières
 - Firmes de consultants
 - Gouvernements
 - Groupes d'intérêt public
 - Hôpitaux
 - Maisons d'édition
 - Maisons de sondage
 - Médias et communications (journaux, magazines, revues, télévision, radio)
 - Municipalités
 - Musées
 - Organismes culturels
 - Organismes sociaux (Croix-Rouge canadienne, Opération Enfant Soleil, etc.)
 - Sociétés commerciales (entreprises de service)
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de biddiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de

l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études

- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en information et en communication

Près d'une trentaine de professeurs et autant de diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient de plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi ces plates-formes, on compte près d'une dizaine de groupes de recherche, la Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia, le Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Arnaud Anciaux, Henri Assogba, Michel Beauchamp, Ariane Bélanger-Gravel, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle

Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Ariane Bélanger-Gravel, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Arnaud Anciaux, Henri Assogba, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Guillaume Latzko-Toth, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
12 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à la recherche en communication publique.

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Au terme de ce programme axé sur une formation par la recherche, le diplômé :

- aura été initié aux principales théories et méthodes de la recherche en communication publique et maîtrisera celles qui s'appliquent plus particulièrement à l'objet de son mémoire;

- aura acquis une attitude critique par rapport à la recherche en communication publique;
- aura élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un rapport de recherche (mémoire) comprenant, au minimum, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Demers

418 656-2131 poste 2833

francois.demers@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RÉDACTION

Mémoire

Le mémoire consiste en un rapport de recherche qui compte entre 80 et 120 pages et dont l'évaluation se fait sous la responsabilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et suivant ses directives.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.


Structure du programme









ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
COMMUNICATION PUBLIQUE		24

<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique	 3
<u>COM-6040</u>	Méthodes mixtes	 3
<u>COM-6041</u>	Projet de recherche	 6
<u>COM-7009</u>	Méthodologie	3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-6000</u>	Stratégies de communication institutionnelle	 3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques	3

<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie de la communication	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>COM-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
<u>COM-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>COM-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>COM-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département d'information et de communication

www.com.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-10-17 08:54:11 / 2016-09-30 16:39:05

Version archivée

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - JOURNALISME INTERNATIONAL (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le programme de maîtrise en communication publique - journalisme international vise l'approfondissement des connaissances et l'acquisition des habiletés et des aptitudes nécessaires à la recherche en communication publique, à l'analyse critique et aux pratiques professionnelles. Au terme de votre formation, vous aurez acquis les connaissances théoriques et méthodologiques qui définissent le champ de la communication publique, vous serez en mesure d'exercer un jugement critique sur les pratiques professionnelles liées à ce champ ainsi que de comprendre et d'expliquer des situations et des phénomènes communicationnels complexes.

Ce programme comprend un volet essai qui vous permettra d'acquérir des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions ainsi que des processus et des pratiques de relations publiques. Le volet stage a pour objectif supplémentaire de développer votre compétence et vos habiletés professionnelles.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Si vous optez pour la maîtrise avec stage, le programme doit être suivi à temps complet.

- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir de semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Communication et culture
- Communication et intervention sociale
- Communication et politique
- Culture populaire
- Pratiques professionnelles de la communication
- Rédaction professionnelle et technique
- Représentation et discours publics

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au titulaire d'un baccalauréat en communication ou en sciences sociales ou humaines intéressé par l'analyse des phénomènes de communication publique ainsi qu'à celui issu des études internationales et du journalisme.

AVENIR

Les journalistes recherchent, vérifient, commentent et communiquent des nouvelles et des informations diffusées par les journaux, la télévision, la radio et les autres médias.

Consultez l'analyse de marché en communication publique.

Professions

- Agent de recherche
- Chef de pupitre ou de nouvelles
- Chroniqueur, animateur, annonceur
- Critique
- Infomestre, édimestre
- Interviewer
- Journaliste (pigiste)
- Réalisateur
- Recherchiste
- Rédacteur, réviseur
- Reporter

Employeurs

- Entreprises privées
 - Journaux et médias électroniques
 - Gouvernements
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de biddiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un

microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

k Profil international

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en information et en communication

Près d'une trentaine de professeurs et autant de diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient de plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi ces plates-formes, on compte près d'une dizaine de groupes de recherche, la Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia, le Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises. Arnaud Anciaux, Henri Assogba, Michel Beauchamp, Ariane Bélanger-Gravel, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Ariane Bélanger-Gravel, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et

individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Arnaud Anciaux, Henri Assogba, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Guillaume Latzko-Toth, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
24 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- saura appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un rapport réflexif visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Demers

418 656-2131 poste 2833

francois.demers@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Le cours COM-6034 Actualité internationale comporte un séjour d'étude obligatoire à New York et à Washington, D.C., pendant la semaine de lecture. Il donne lieu à une évaluation formelle. L'étudiant doit : déboursier les frais liés à ce voyage; s'assurer de la validité de ses documents (passeport, visa, etc.); être disponible pendant la semaine de lecture.

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Stage

Pour être admis au cheminement avec stage, une moyenne cumulative de 3,5/4,33 est exigée au terme des 12 premiers crédits de scolarité. L'offre de stages est par ailleurs limitée par le nombre de places disponibles et les ressources liées à l'encadrement des étudiants.

Le stage doit donner lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport réflexif. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport réflexif, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui dirige l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Spécialité en journalisme international

Les bases d'admission sont : soit un baccalauréat en journalisme, soit un baccalauréat en communication avec une spécialisation en journalisme (30 crédits), soit un certificat en journalisme assorti à un grade de premier cycle dans une autre discipline. L'expérience professionnelle en journalisme de presse écrite (une année au moins) peut également être considérée. Le candidat doit également faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant comment le programme répondrait à ses attentes.

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier

scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles. Pour la spécialité en journalisme international, le candidat admissible est invité à se présenter à un entretien permettant d'évaluer ses connaissances et aptitudes.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.



En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
JOURNALISME INTERNATIONAL			48
<u>COM-6002</u>	Études de cas en journalisme		3
<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique		3
<u>COM-6030</u>	Projet d'essai et rapport réflexif		3
<u>COM-6033</u>	Problèmes contemporains du journalisme international		3
<u>COM-6034</u>	Actualité internationale		3
RÈGLE 1 - 15 À 21 CRÉDITS PARMIS:			
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3

<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie de la communication	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7020</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-7025</u>	Pratiques innovantes en journalisme		3

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Tous les cours de niveau 6000 ou 7000 (à l'exception de ceux de la série 800) portant un des sigles suivants : ECN, ETI, FEM, GIE, MNG, MRK, POL

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-6006</u>	Essai		12
<u>COM-6024</u>	Stage		12

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département d'information et de communication

www.com.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

Futurs étudiants



› Admission

› Droits de scolarité

› Bourses et aide financière

› Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-10-17 08:54:11 / 2016-09-30 16:39:05

Version archivée

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - RELATIONS PUBLIQUES (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le programme de maîtrise en communication publique vise l'approfondissement des connaissances et l'acquisition des habiletés et des aptitudes nécessaires à la recherche en communication publique, à l'analyse critique et aux pratiques professionnelles. Au terme de votre formation, vous aurez acquis les connaissances théoriques et méthodologiques qui définissent le champ de la communication publique et vous serez en mesure d'exercer un jugement critique sur les pratiques professionnelles liées à ce champ ainsi que de comprendre et d'expliquer des situations et des phénomènes communicationnels complexes.

Ce programme comprend un volet essai qui vous permettra d'acquérir des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions ainsi que des processus et des pratiques de relations publiques. Le volet stage a pour objectif supplémentaire de développer votre compétence et vos habiletés professionnelles.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Si vous optez pour la maîtrise avec stage, le programme doit être suivi à temps complet.

- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir de semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.
- **Stages:** possibilité d'effectuer des stages sur le terrain, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitae.

Domaines d'expertise

- Communication et culture
- Communication et intervention sociale
- Communication et politique
- Culture populaire
- Pratiques professionnelles de la communication
- Rédaction professionnelle et technique
- Représentation et discours publics

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au titulaire d'un baccalauréat en relations publiques ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Au terme de votre formation, vous serez un spécialiste des relations publiques et des communications capable d'élaborer et d'appliquer des stratégies de communication et de promotion ainsi que des programmes d'information. Vous pourrez également être responsable de la publicité d'activités et d'événements et des relations avec les médias de commerces, de gouvernements et d'autres organisations ou d'artistes, d'athlètes et d'écrivains, par exemple.

Consultez l'analyse de marché en communication publique.

Professions

- Agent, conseiller, responsable des relations publiques
- Agent, conseiller, responsable, chargé de communication
- Agent des relations avec les médias
- Attaché de presse
- Conseiller, agent d'affaires publiques
- Coordonnateur
- Coordonnateur d'événements spéciaux
- Relationniste

Employeurs

- Agences de marketing, de publicité ou de relations publiques
 - Associations
 - Cégeps, universités et commissions scolaires
 - Entreprises de veille électronique (sites Web)
 - Entreprises manufacturières
 - Firmes de consultants
 - Gouvernements
 - Groupes d'intérêt public
 - Hôpitaux
 - Maisons d'édition
 - Maisons de sondage
 - Médias et communications (journaux, magazines, revues, télévision, radio)
 - Municipalités
 - Musées
 - Organismes culturels
 - Organismes sociaux (Croix-Rouge canadienne, Opération Enfant Soleil, etc.)
 - Sociétés commerciales (entreprises de service)
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidualité à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

k Profil international

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre

programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en information et en communication

Près d'une trentaine de professeurs et autant de diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient de plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi ces plates-formes, on compte près d'une dizaine de groupes de recherche, la Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia, le Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises. Arnaud Anciaux, Henri Assogba, Michel Beauchamp, Ariane Bélanger-Gravel, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Ariane Bélanger-Gravel, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Arnaud Anciaux, Henri Assogba, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Guillaume Latzko-Toth, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
24 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, rejoint les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- saura appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un rapport réflexif visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Demers

418 656-2131 poste 2833

francois.demers@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Stage

Pour être admis au cheminement avec stage, une moyenne cumulative de 3,5 / 4,33 est exigée au terme des 12 premiers crédits de scolarité. L'offre de stages est par ailleurs limitée par le nombre de places disponibles et les ressources liées à l'encadrement des étudiants.

Le stage doit donner lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport réflexif. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport réflexif, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui dirige l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission.

Spécialité en relations publiques

Pour la maîtrise en communication publique - relations publiques, les bases d'admission sont : soit un baccalauréat en communication avec une spécialisation en relations publiques (30 crédits), soit un certificat en communication publique assorti à un grade de premier cycle dans une autre discipline. L'expérience professionnelle pertinente (une année au moins) peut également être considérée. Le candidat doit par ailleurs faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la

preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et 3 rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
RELATIONS PUBLIQUES		48

COM-6001	Études de cas en communication institutionnelle	 3
COM-6007	Théories de la communication publique	 3
COM-6014	Communication et affaires publiques	3
COM-6030	Projet d'essai et rapport réflexif	 3
COM-7007	Communication du risque	3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

COM-6006	Essai	 12
--------------------------	-------	--

- -

<u>COM-6024</u>	Stage		12
-----------------	-------	--	----

RÈGLE 2 - 15 À 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-6000</u>	Stratégies de communication institutionnelle		3
-----------------	--	---	---

<u>COM-6002</u>	Études de cas en journalisme		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique		3
-----------------	---------------------------------------	---	---

<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
-----------------	--	--	---

<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
-----------------	---	--	---

<u>COM-6040</u>	Méthodes mixtes		3
-----------------	-----------------	---	---

<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
-----------------	-----------------------------	--	---


<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
-----------------	---------------------------------	---	---

<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
-----------------	-------------------------	--	---


<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
-----------------	------------------------	--	---

<u>COM-7009</u>	Méthodologie		3
-----------------	--------------	--	---

<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
-----------------	---	--	---

<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
-----------------	------------------------	---	---

<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
-----------------	------------------------	---	---

<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
-----------------	------------------------	---	---

<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
-----------------	------------------------	---	---

<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
-----------------	---	---	---

<u>COM-7018</u>	Économie de la communication	 	3
-----------------	------------------------------	---	---

<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
-----------------	--	--	---

<u>COM-7023</u>	Marketing social		3
-----------------	------------------	--	---

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Tous les cours de niveau 6000 ou 7000 portant un des sigles suivants : ECN, ETI, FEM, GIE, MNG, MRK, POL

(à l'exception de ceux de la série 800)

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-6COM</u>	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12 à 18
---------------------------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département d'information et de communication

www.com.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-05-04 09:19:32 / 2016-09-30 16:39:05

Version archivée

MAÎTRISE EN ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE EN FRANÇAIS EN AMÉRIQUE DU NORD

EN BREF

Ce programme en ethnologie et patrimoine, unique en Amérique du Nord, forme des ethnologues compétents grâce à l'acquisition d'une excellente maîtrise des méthodologies de recherche, du travail de terrain et de la médiation culturelle et interculturelle. Au terme de vos études, vous serez en mesure de répondre à des problématiques culturelles et sociales pertinentes dans des domaines variés.

Au cours de votre formation, plusieurs occasions d'échanges intellectuels et d'expériences pratiques s'offriront à vous: participation à des équipes interdisciplinaires, discussions et diffusion de vos travaux lors de colloques et de congrès, publications dans des revues scientifiques

et professionnelles au sein des programmes d'ethnologies (ex.: *Ethnologies*, *Cahiers de l'ÉDIQ*, *Édiqscope*), etc.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape étant très importante pour la poursuite de vos études, elle est fortement recommandée, voire même obligatoire, selon le domaine d'études visé. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Communication interculturelle (travail, santé, éducation et communication publique)
- Culture orale et matérielle
- Diversité culturelle et immigration
- Francophonie nord-américaine
- Modes de vie et rites de la vie quotidienne
- Tourisme et patrimoine

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat issu des sciences humaines et sociales; le candidat issu d'autres disciplines peut aussi être admis, selon son parcours et sa motivation.

AVENIR

Les diplômés de la maîtrise en ethnologie et patrimoine possèdent des connaissances et des compétences en lien avec les cultures et les sociétés, le patrimoine, l'intervention et la médiation culturelle, l'organisation d'événements et les actions culturelles et interculturelles.

Ils se destinent à une carrière dans les domaines de la culture (conservation et mise en valeur du patrimoine, muséologie, politiques culturelles, tourisme), de l'interculturalité (accueil et intégration des immigrants, éducation et sensibilisation culturelles) et de l'éducation culturelle.

Professions

- Agent de développement culturel
- Entrepreneurs (firme de consultation, de recherche ou d'intervention)
- Professionnel de recherche
- Recherchiste dans les communications publiques

Employeurs

- Entreprises
- Établissements d'enseignement
- Fonction publique
- Ministères

- Municipalités
 - Organismes communautaires
 - Organismes culturels publics et semi-publics (musées, centres d'interprétation)
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidualité à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

S Programme unique en français en Amérique du Nord

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en ethnologie et patrimoine

Les Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval mettent à la disposition des chercheurs une collection unique de documents manuscrits et multimédias. De plus, le Laboratoire d'enquête ethnologique et multimédia, rattaché à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique, est doté d'équipements modernes pour la réalisation d'enquêtes sous plusieurs formes ainsi que pour le traitement et la conservation de ressources du patrimoine immatériel.

Des pôles de recherche dynamiques, comme le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et l'Institut du patrimoine culturel (IPAC), témoignent de l'expertise de l'Université Laval et enrichiront votre formation.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Le programme touche les champs de la culture matérielle, de la francophonie nord-américaine, de l'interculturalité et de la médiation culturelle, de l'oralité, des patrimoines, de la ritualité et des pratiques coutumières.

Champs de recherche des professeurs

Histoire des musées. Politiques muséales. Collectionnement et langage des expositions. Patrimoines et mise en valeur.

Philippe Dubé

Relations interethniques et interculturelles. Littératures et pratiques orales. Québec, XX^e siècle.

Lucille Guilbert

Culture matérielle et champs coutumiers : costume, textile, intérieurs domestiques. Pratiques du quotidien. Arts et technologie.

Régionalismes. Amérique francophone, XVIII^e-XX^e siècles.

Jocelyne Mathieu

Patrimoine immatériel, mise en valeur et tourisme culturel, mise en scène du patrimoine. Ritualité contemporaine. Culture populaire et ethnologie urbaine.

Martine Roberge

Culture matérielle. Muséologie. Ethnologie du tourisme. Politiques de patrimonialisation. Communication, performance et théâtralité. Amérique du Nord, Méditerranée, Maghreb et Moyen-Orient.

Habib Saidi

Transferts culturels et métissages. Alimentation et pratiques alimentaires. Sémiologie de la culture matérielle. Ethnologie maritime. Patrimoine ethnologique. Canada-France, XVI^e-XX^e siècles.
Laurier Turgeon

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise les objectifs suivants:

- acquisition d'une méthode de recherche;
 - renforcement de l'esprit critique à l'égard de la discipline;
 - approfondissement de la connaissance dans un des champs de la discipline;
 - communication claire et cohérente des résultats de la recherche.
-

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Pour information

gestion.lit@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL 2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL 3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue, bien que généralement demandée, n'est exigée que si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier d'admission du candidat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

Seuls les projets de recherche dans les champs mentionnés à la rubrique Recherche seront acceptés.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat peut être admis à la maîtrise seulement si un professeur en ethnologie accepte de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission. Il doit accompagner sa demande de trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et d'un exposé de son projet de recherche. Autant que possible, le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants:

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti par le candidat.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra, avec sa demande d'admission, soumettre trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche:

- titre provisoire de la recherche;
-

délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter:

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur qui acceptera de le diriger et le faire approuver par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Un baccalauréat comportant au moins 30 crédits en ethnologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner le dossier d'un candidat (ébauche du projet de recherche approuvé par le directeur de recherche pressenti, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitæ) qui aurait conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui aurait manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études.

Le titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un domaine autre que l'ethnologie du Québec est également admissible à la maîtrise, à condition d'effectuer une scolarité complémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits au premier cycle.

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Le candidat non francophone, c'est-à-dire celui qui n'a fait ni ses études primaires ni ses études secondaires en français, doit, lorsqu'il poursuit des études supérieures, réussir un test pour non-francophones, soit le **Test de français international (TFI)**. Il est invité à passer ce test auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) dès la réception de son offre d'admission. Le résultat du TFI doit être acheminé directement au Bureau du registraire par l'établissement ETS, sous format numérisé. Le test doit avoir été passé au cours des deux années précédant le dépôt de la demande d'admission du candidat.

Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir le test d'expression écrite du français (TEEF). Selon le résultat, une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier (ébauche du projet de recherche approuvé par le directeur de recherche pressenti, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitæ), ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE		18
<u>ETN-6000</u>	Projet de mémoire	6
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:		
<u>ETN-7000</u>	Coutumes et rituels	6
<u>ETN-7001</u>	Oralité et transmission	6
<u>ETN-7003</u>	Langue et littérature populaire	6
<u>ETN-7004</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)	1
<u>ETN-7005</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)	2
<u>ETN-7006</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)	3
<u>ETN-7007</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)	4
<u>ETN-7008</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)	5
<u>ETN-7009</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)	6
<u>ETN-7010</u>	Ethnologie de l'Amérique française	6
<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT	6

ETN-7012	Culture matérielle	6
ETN-7013	Problématiques de l'ethnologie	6
ETN-7015	Ethnologie de l'interculturel	6
ETN-7016	Patrimoines et patrimonialisation	6
ETN-7017	Nouveaux patrimoines et musées	3
ETN-7018	Tourisme et patrimoine	3
ETN-7019	Nouveaux musées, villes et tourisms	3
GPL-7902	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)	3
GPL-7903	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)	6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

ETN-6811	Activité de recherche - mémoire 1	 6
ETN-6812	Activité de recherche - mémoire 2	 7/activité temps complet
ETN-6813	Activité de recherche - mémoire 3	 7/activité temps complet
ETN-6814	Activité de recherche - mémoire 4	 7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus

efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-03-15 13:52:22 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN HISTOIRE - ARCHIVISTIQUE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Grâce à ce programme de type professionnel, vous deviendrez un spécialiste de l'archivistique capable de concevoir et de planifier la réalisation de projets spécialisés en archivistique et de gérer des services d'archives ou de gestion des documents administratifs. Le programme puise dans plusieurs champs disciplinaires, en particulier les sciences du passé, les sciences de l'information, les sciences de l'organisation et le droit.

- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir de semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.
- **Stages:** possibilité d'effectuer des stages sur le terrain, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitae.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au détenteur d'un diplôme de 1er cycle en archivistique ou l'équivalent.

AVENIR

Depuis quelques années, les archivistes sont très recherchés sur le marché du travail. Tous les organismes, publics ou privés (ministères, municipalités, petites et grandes entreprises, institutions culturelles, centres d'archives, musées), ont besoin de personnes compétentes pour gérer leurs archives. Les technologies de l'information ont également engendré un besoin accru de main-d'oeuvre pour la gestion et la conservation des documents numériques.

Professions

- Archiviste
- Auxiliaire de recherche en patrimoine
- Catalogueur

- Chargé de projet
- Conseiller en gestion documentaire
- Coordonnateur
- Documentaliste
- Recherchiste
- Responsable d'un centre de documentation
- Responsable de l'information organisationnelle
- Responsable du système de gestion
- Responsable en documentation

Employeurs

- Archives
- Associations et fédérations
- Bibliothèques
- Centres de cartographie
- Centres de conservation du Québec
- Centres de documentation
- Communautés religieuses
- Entreprises dans le secteur juridique
- Établissements d'enseignement
- Établissements de santé
- Gouvernements fédéral et provincial
- Instituts de recherche
- Maisons d'édition
- Médias
- Municipalités
- Musées
- Sociétés historiques et du patrimoine
- Toute compagnie qui gère des renseignements personnels (compagnies d'assurance, institutions financières, etc.)

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

¶ Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en histoire

Les regroupements de recherche liés au Département des sciences historiques sauront enrichir votre formation notamment en histoire du Québec et du Canada. En voici quelques-uns:

- Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)
- Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec contemporain
- Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)
- Institut du patrimoine culturel (IPAC)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
24 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à assurer le développement de la discipline en tant que domaine d'études et à former une personne professionnelle capable de concevoir et de mener à terme des projets spécialisés, de même que de gérer des services d'archives ou de gestion des documents administratifs.

Au terme du cheminement, l'étudiant devrait être en mesure de concevoir, planifier et superviser la réalisation de projets thématiques ou la gestion d'un service d'archives.

Au terme du cheminement, la personne professionnelle expérimentée devrait être capable de concevoir des pratiques professionnelles, de perfectionner de nouveaux secteurs ou de nouveaux moyens d'intervention, d'analyser et d'évaluer des pratiques archivistiques.

Évaluation du progrès de l'étudiant

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un

calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les programmes de maîtrise exigent une session de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française. Il doit de plus faire la preuve de son aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais).

Le candidat devra se soumettre à un test d'anglais avant de s'inscrire à sa première session (sauf l'été). Selon les résultats obtenus, il devra suivre un ou deux cours d'anglais. La réussite de ce ou de ces cours confirmera que l'étudiant a atteint le niveau exigé. S'il arrivait qu'un étudiant soit si faible qu'aucun de ces cours ne lui soit accessible, il devra prendre les moyens nécessaires pour acquérir le niveau requis de connaissance de l'anglais en s'inscrivant à des cours de la formation continue ou à des cours du collégial. L'étudiant devra suivre le cours (ou un des cours) requis dès la première session (sauf l'été) de son inscription, sans quoi il ne pourra s'inscrire à la session suivante.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le conseiller le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier de l'étudiant.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le candidat qui choisit d'effectuer un stage doit être titulaire d'un baccalauréat et avoir accumulé 30 crédits en archivistique lors de sa formation antérieure (au baccalauréat ou au certificat). Un candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Le candidat qui choisit de rédiger un essai doit être titulaire d'un baccalauréat et avoir acquis deux années d'expérience professionnelle dans le champ de l'archivistique. Exceptionnellement, un candidat dont l'expérience est très vaste peut être jugé admissible, même s'il ne possède pas un grade de premier cycle. Il doit cependant satisfaire à toutes les autres exigences d'admission. Un candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable le dossier d'un candidat qui a conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui a manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études, ou encore de celui qui a acquis d'autres expériences jugées pertinentes.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat qui choisit d'effectuer un stage doit présenter un texte de deux pages dans lequel il décrit ses intérêts et objectifs professionnels et où il indique son intérêt pour un ou des champs d'études.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat qui choisit de rédiger un essai doit présenter un curriculum vitæ, une preuve attestant de ses réalisations professionnelles et un texte de deux pages dans lequel il décrit ses intérêts et objectifs professionnels et où il indique son intérêt pour un ou des champs d'études.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier : préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT



La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHIVISTIQUE			48
<u>MNG-6157</u>	Comportement humain et organisation	 	3
<u>SIO-6009</u>	Système d'information	 	3


RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>GAD-7006</u>	Théorie de l'information et archivistique		6
<u>GAD-7008</u>	Systèmes d'information et documents numériques		6
<u>SIO-6025</u>	Modèles de l'organisation et TI		3

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>GAD-7002</u>	Gestion et archivistique		6
<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle		6
<u>GAD-7010</u>	Archives, culture et société		6
<u>GAD-7020</u>	Enjeux éthiques, juridiques et politiques en archivistique		6

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS PARI:

<u>GAD-7000</u>	Création de l'information		6
<u>GAD-7001</u>	Traitement de l'information		6
<u>GAD-7003</u>	Exploitation de l'information		6
<u>GAD-7004</u>	Conservation de l'information		6
<u>GAD-7021</u>	Archivistique et monde documentaire		6

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARI:

Les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ARL, COM, DRT, ETN, GAD (à l'exception des cours de la série 800), HST, MNG, MSL ou SIO.

RÈGLE 5 - 12 CRÉDITS PARI:

<u>GAD-6000</u>	Essai en archivistique		12
<u>GAD-7005</u>	Stage en archivistique		12

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2017-01-04 10:27:52 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN HISTOIRE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous prépare à devenir un historien-chercheur en vous offrant des outils de réflexion critique sur le monde et sur les grandes questions liées aux sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Vous explorerez un contexte choisi dans une gamme de lieux et de périodes allant de l'Antiquité à nos jours, de l'Amérique du Nord à l'Europe, en passant par la Chine et l'Afrique de l'Ouest. Les diplômés de ce programme sont réputés pour leur solide formation méthodologique et leur maîtrise de la communication, tant écrite qu'orale.

Ce programme permet de participer à une vie étudiante riche et active, animée notamment par ARTEFACT, l'association des étudiants de 2e et de 3e cycles du Département d'histoire. Celle-ci propose des activités de réseautage et de recherche, participe à différents comités départementaux et organise, chaque année, un colloque international étudiant dont elle publie les actes.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape étant très importante pour la poursuite de vos études, elle est fortement recommandée, voire même obligatoire, selon le domaine d'études visé. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Archivistique
- Histoire ancienne
- Histoire de l'Afrique
- Histoire de l'art de l'Amérique du Nord
- Histoire de l'art de l'Europe
- Histoire de l'Europe moderne et contemporaine
- Histoire de la Chine
- Histoire des États-Unis

- Histoire du Québec et du Canada
- Histoire internationale
- Histoire médiévale

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au titulaire d'un diplôme de 1er cycle en histoire ou l'équivalent.

AVENIR

Les perspectives d'emploi au terme de cette formation touchent différents domaines: l'enseignement, la recherche, la culture, le patrimoine, les arts, le tourisme, l'archivistique et la communication (rédaction et journalisme).

Professions

- Agent de communication
- Agent de développement culturel
- Agent de recherche
- animateur/guide touristique
- Archiviste
- Conservateur
- Guide accompagnateur
- Historien
- Journaliste
- Professeur
- Rédacteur

Employeurs

- Bibliothèques, centres de documentation, centres d'archives
- Centres et instituts de recherche
- Entreprises de production de films et de matériel audiovisuel
- Établissements d'enseignement, en particulier de niveau collégial
- Gouvernements
- Médias
- Musées, centres d'interprétation, lieux historiques
- Parcs nationaux et provinciaux
- Sociétés d'histoire, d'art et de conservation

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les

recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en histoire

Les regroupements de recherche liés au Département des sciences historiques sauront enrichir votre formation notamment en histoire du Québec et du Canada. En voici quelques-uns:

- Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)
- Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec contemporain
- Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)
- Institut du patrimoine culturel (IPAC)

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

HISTOIRE

Histoire ancienne

Grèce ancienne. Histoire de la guerre et des institutions militaires dans les cités grecques. Comportements sociopolitiques des Grecs anciens. Étude des documents épigraphiques d'époque hellénistique et impériale.

Patrick Baker

Histoire romaine. Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du I^{er} siècle avant J.C. à la fin de l'Antiquité (histoire des sociétés provinciales, notamment celle de l'Égypte romaine; histoire du travail; histoire des familles; droit et société). Histoire de l'Antiquité tardive et de la christianisation de l'Empire.

Christel Freu

Histoire de l'Europe

Moyen Âge

Histoire : Occident médiéval, VIII^e-XV^e siècles. Histoire sociale et histoire de l'Église (monarchisme, papauté). Représentations de l'espace.

Didier Méhu

Période moderne

Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècles. Histoire politique et intellectuelle, France et Pays-Bas espagnols.

Michel De Waele

Période contemporaine

Politique internationale, Europe XIX^e-XX^e siècles. Histoire politique, militaire, économique. Deuxième Guerre mondiale. Liens entre l'histoire

et la science politique, surtout en relations internationales.

Talbot Imlay

Europe contemporaine, XX^e siècle. Europe de l'Est et ex-Union soviétique. Relations internationales de l'Europe.

Renéo Lukic

Histoire sociale et culturelle de l'Europe, de 1750 à 1914, principalement dans les sociétés urbaines. Histoire des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales aux XIX^e-XX^e siècles. Interconnexions et interdépendances dans le monde, de 1800 à 2000, essentiellement dans l'espace nord-atlantique.

Pierre-Yves Saunier

Nouvelle-France, Québec, Canada

Couvert par 11 professeurs, le champ « Nouvelle-France, Québec et Canada » est l'un des plus importants du Département d'histoire. Les professeurs sont spécialistes de divers thèmes liés à l'histoire sociale, politique, économique, religieuse ou culturelle. Ils ont, de plus, développé des compétences collectives dans plusieurs champs de recherche particuliers dont :

- la francophonie internationale, le cadre impérial ou nord-américain, les espaces transnationaux;
- les constructions identitaires, les mémoires collectives, les relations interculturelles;
- les études politiques : culture, idéologies, représentations;
- les études sur le genre et les rapports sociaux de sexe;
- les dynamismes sociaux : famille, population, travail, migrations, âges de vie, médecine et santé;
- les études urbaines: économie, institutions, groupes sociaux;
- les rapports entre individus et institutions, le droit, l'État, l'Église, l'école;
- l'historiographie et l'épistémologie de l'histoire.

Ils ont recours à des approches méthodologiques telles que :

- l'analyse de discours;
- les micro-analyses;
- l'histoire orale;
- la biographie individuelle et collective.

Canada-Québec, du régime français à nos jours. Histoire socioreligieuse. Institutions religieuses. Religion populaire, représentations et comportements.

Brigitte Caulier

Canada-Québec, XX^e siècle. Histoire sociale : histoire de la vieillesse, histoire des femmes, histoire de la santé et du secteur hospitalier, histoire du travail.

Aline Charles

Canada-Québec, XIX^e-XX^e siècles. Histoire des femmes, histoire sociale. Professions paramédicales. Institutions sociosanitaires. Femmes et développement régional.

Johanne Daigle

Nouvelle-France XVII^e et XVIII^e siècles. Histoire amérindienne. Histoire missionnaire. Vie culturelle en Nouvelle France.

Paul-André Dubois

Québec et Canada, de la Conquête jusqu'au XX^e siècle. Histoire sociale et politique. Histoire de l'État et des institutions étatiques locales.

Histoire urbaine. Droit, justice et police. Violence. Crime et société. Élités. Méthodologies de l'histoire.

Donald Fyson

Québec, XX^e siècle. Migrations forcées et relations interculturelles. Immigration, groupes ethniques et minorités linguistiques.

Lucille Guilbert

Canada-Québec, du régime français à l'industrialisation. Monde rural. Population et espace. Phénomènes migratoires. Dynamismes sociaux et familiaux.

Alain Laberge

Canada-Québec, du milieu du XIX^e siècle à nos jours. Développement économique du Québec, mondialisation et identité économique. Constructions identitaires. L'histoire comme discours social. Épistémologie et théorie de l'histoire.

Jocelyn Létourneau

Canada-Québec, de 1791 à nos jours. Francophonies nord-américaines. Histoire politique et culturelle : cultures politiques, mouvements migratoires, pensée scientifique, usages publics du passé, historiographie.

Martin Pâquet

Nouvelle-France et Atlantique Nord, XVI^e-XIX^e siècle. Relations Français-Amérindiens: histoire des contacts et des échanges Blancs-Amérindiens. Métissages. Pratiques alimentaires. Pêches et pêcheurs en Atlantique Nord.

Laurier Turgeon

Histoire des Amériques

États-Unis, XX^e siècle. Politique intérieure et extérieure : isolationnisme, internationalisme, conservatisme, libéralisme, anticommunisme.

Bernard Lemelin

Histoire de l'Afrique

Histoire politique et socioreligieuse de l'Afrique au sud du Sahara aux XIX^e-XX^e siècles et de ses relations avec le monde arabo-musulman. Histoire des constructions identitaires par l'islam, de l'enseignement religieux notamment franco-arabe. Récits de vie de leaders et militants islamiques.

Muriel Gomez-Perez

Histoire de la Chine

Histoire de la Chine, du XVI^e siècle à 1949. Histoire des relations entre la Chine et l'Occident, XVI^e siècle à 1949.

Shenwen Li

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs l'apprentissage de méthodes de recherche, l'élargissement et l'approfondissement des champs de connaissances et l'échange de méthodes et de connaissances.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Pierre Yves Saunier

418 656-2131 poste 7079

pierre-yves.saunier@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier du candidat.

REMARQUES SUR LES COURS

Les 12 crédits de cours au choix sont répartis de la façon suivante :

- 6 crédits dans le champ de recherche principal du mémoire (géographique, chronologique ou méthodologique). Exceptionnellement, la direction de programme pourra accepter que ce séminaire traite d'un autre cadre spatio-temporel.
- 6 crédits en dehors du champ de recherche principal. Lorsqu'elle le jugera pertinent, la direction de programme acceptera qu'ils soient obtenus dans une autre discipline que l'histoire.

Le choix de ces séminaires doit être approuvé par la direction du programme.

Cours de sujets spéciaux HST-7014 à HST-7019

Le sujet spécial est une mesure exceptionnelle, assujettie à la direction de programme. Elle ne s'applique qu'au champ de recherche de l'étudiant (géographique, chronologique ou méthodologique). La scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits sous forme de sujet spécial.

Séminaires de la CEFAN (Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord) GPL-7900 et GPL-7901

L'étudiant pourra s'inscrire à un de ces cours avec l'approbation de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte en moyenne 100 pages.

Modalités d'évaluation

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de son mémoire ou de sa thèse, il en remet le texte à son directeur de recherche qui doit autoriser, à la suite de corrections, s'il y a lieu, le dépôt initial et, après une évaluation favorable, le dépôt final qui couronne la réussite du programme et l'obtention du grade visé. La direction de programme doit autoriser le choix de l'ensemble des examinateurs (jury) et autoriser l'acceptation du mémoire ou de la thèse pour la soutenance lors de la réception des rapports d'évaluation.

Au sujet des procédures d'évaluation, on consultera le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluation du progrès de l'étudiant

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme pourra néanmoins accepter un candidat ayant obtenu une moyenne légèrement inférieure si son dossier témoigne d'une progression marquée ou d'une expérience pertinente.

Le titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure en histoire est admissible. Le titulaire d'un baccalauréat en études anciennes, avec concentration en histoire, est admissible à la maîtrise en histoire si son projet de recherche porte sur l'histoire de l'Antiquité.

Le titulaire d'un baccalauréat d'une autre discipline devra effectuer une scolarité préparatoire pouvant atteindre 30 crédits de cours de premier cycle, selon l'évaluation de la direction de programme.

Exigences d'admission du candidat du Canada anglais

B.A. with Honours (histoire) : scolarité régulière de maîtrise;

B.A. with Honours (autre discipline) : scolarité préparatoire;

B.A. with Major (histoire) : scolarité préparatoire;

B.A. with Major (autre discipline), B.A. général : ce candidat doit posséder une formation équivalant à une majeure en histoire au premier cycle.

Choix du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département des sciences historiques accepte de diriger son mémoire. Il doit prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission, ou prendre contact avec la direction de programme qui pourra guider cette démarche.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise accompagne cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, cette brève description (deux pages) comprendra les éléments suivants :

- type de projet de recherche retenu;
- titre de la recherche (provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu;
- preuve de l'intérêt du sujet et aperçu de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences formelles d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier (préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche) ainsi que des ressources professorales du Département des sciences historiques.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE		18

<u>HST-6000</u>	Projet de mémoire	6
-----------------	-------------------	---

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT	6
-----------------	--------------------	---

<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle	6
-----------------	---------------------------------------	---

<u>HST-7000</u>	Histoire socioreligieuse du Québec	6
-----------------	------------------------------------	---

<u>HST-7001</u>	Histoire de la Nouvelle-France	6
-----------------	--------------------------------	---

<u>HST-7002</u>	Histoire moderne de l'Europe I	 6
-----------------	--------------------------------	---

<u>HST-7003</u>	Histoire politique du Québec (depuis 1930)	6
-----------------	--	---

<u>HST-7004</u>	Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)	6
-----------------	--	---

<u>HST-7005</u>	Histoire moderne de l'Europe II	6
-----------------	---------------------------------	---

<u>HST-7006</u>	Histoire et épigraphie grecques	6
-----------------	---------------------------------	---

<u>HST-7007</u>	Histoire contemporaine de l'Europe I	6
-----------------	--------------------------------------	---

<u>HST-7008</u>	Histoire des Amériques I	6
-----------------	--------------------------	---

<u>HST-7009</u>	Histoire des Amériques II	6
-----------------	---------------------------	---

<u>HST-7010</u>	Histoire médiévale	6
-----------------	--------------------	---

<u>HST-7011</u>	Histoire des Amériques III	 6
-----------------	----------------------------	---

<u>HST-7012</u>	Histoire contemporaine de l'Europe II	6
-----------------	---------------------------------------	---

<u>HST-7013</u>	Traitement de données et informatique en histoire	6
-----------------	---	---

<u>HST-7014</u>	Sujets spéciaux (histoire)	1
-----------------	----------------------------	---

<u>HST-7015</u>	Sujets spéciaux (histoire)	2
-----------------	----------------------------	---

<u>HST-7016</u>	Sujets spéciaux (histoire)	3
-----------------	----------------------------	---

<u>HST-7017</u>	Sujets spéciaux (histoire)	4
-----------------	----------------------------	---

<u>HST-7018</u>	Sujets spéciaux (histoire)	5
-----------------	----------------------------	---

<u>HST-7019</u>	Sujets spéciaux (histoire)	6
-----------------	----------------------------	---

<u>HST-7020</u>	Dynamiques des sociétés africaines	6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine	6
<u>HST-7022</u>	Histoire des Amérindiens au Québec, XIXe-XXe siècles	6
<u>HST-7024</u>	Mémoires historiques : regards croisés	6
<u>HST-7025</u>	Histoire des femmes, Canada - Québec	6
<u>HST-7026</u>	Séminaire de la CEFAN	6
<u>HST-7027</u>	Histoire politique du Canada	6
<u>HST-7028</u>	Rencontres Chine - Occident : XVIe-XIXe	6
<u>HST-7030</u>	Histoire socioculturelle du Québec et du Canada, XIXe et XXe siècles	6
<u>HST-7031</u>	Le Québec préindustriel	6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>HST-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
<u>HST-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>HST-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
<u>HST-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore

découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2016-08-01 13:56:04 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN HISTOIRE DE L'ART - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous serez formé pour devenir un historien de l'art en mesure de conduire une recherche dans un champ de spécialisation particulier, que ce soit la peinture, la sculpture, la photographie, les pratiques artistiques hybrides (art d'intervention, performance, nouveaux médias, etc.) ou l'architecture et ses domaines connexes (architecture de paysage, design, urbanisme, etc.), et ce, sur différentes périodes historiques, du Moyen Âge à la période actuelle.

Dans ce programme, l'étude de l'oeuvre d'art et des phénomènes artistiques est à la fois historique, analytique et critique.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape étant très importante pour la poursuite de vos études, elle est fortement recommandée, voire même obligatoire, selon le domaine d'études visé. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Architecture et domaines connexes (théorie, architecture du paysage, design, urbanisme)
- Art au Québec et au Canada, 18e, 19e et 20e siècle
- Art de l'Occident médiéval, du 5e au 15e siècle
- Art européen de la Renaissance au début du 20e siècle
- Art moderne, contemporain et actuel
- Conservation et mise en valeur du patrimoine

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au bachelier en histoire de l'art, mais aussi à toute personne possédant un baccalauréat ou l'équivalent dans une autre discipline qui s'intéresse à l'histoire de l'art.

AVENIR

Vous pourriez envisager une carrière en enseignement ou assumer différentes fonctions en lien avec l'art. Les médias et les périodiques spécialisés pourraient également profiter de vos connaissances et de vos compétences. Fort de votre formation, vous pourriez aussi vous spécialiser en muséologie, en conservation, en restauration d'oeuvres d'art ou poursuivre vos études au doctorat.

Professions

- Animateur culturel
- Commissaire d'expositions
- Conservateur de collection dans une institution culturelle
- Consultant en patrimoine architectural
- Critique d'art
- Enseignant

Employeurs

- Cégeps
 - Centres d'artistes
 - Centres d'études
 - Galeries d'art
 - Institutions municipales et gouvernementales
 - Maisons de la culture
 - Médias culturels
 - Musées
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en histoire de l'art et en muséologie

La plupart des recherches s'effectuent au sein des regroupements suivants:

- Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (LAMIC)
- Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)

- Centre interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)
- Institut d'études anciennes et médiévales (IEAM)

Vous aurez accès à une plate-forme multidisciplinaire de télécollaboration en muséologie expérimentale (LAMIC) et à une collection de plus de 200 000 transparents sur l'art et l'architecture, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.

Maxime Coulombe

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation, architecture et société.

Marc Grignon

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain. Pratiques architecturales et société.

Luc Lévesque

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925 : critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

Françoise Lucbert

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècle. «Images» (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

Didier Méhu

Art au Québec et au Canada, XVII^e-XIX^e siècle. Art européen, XVIII^e-XIX^e siècle. Muséologie de l'art.

Didier Prioul

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e-XVII^e siècles) : théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.

Eva Struhal

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de maîtrise en histoire de l'art se veulent assez souples et étendues pour permettre de former un spécialiste apte à diffuser et à faire progresser la connaissance de l'art.

L'étudiant y approfondira ses connaissances de l'art, en même temps qu'il se familiarisera avec les méthodes de travail propres au champ de recherche qu'il aura choisi. L'approche de l'oeuvre d'art et des phénomènes artistiques sera principalement historique, analytique et critique.

Dans ses études et ses travaux de recherche, l'étudiant s'appuiera autant que possible, et selon les sujets, sur l'étude directe des objets d'art et des sources premières. Il devra simultanément se familiariser avec les problèmes que ces oeuvres posent: leur commande, leur lieu d'exécution, leur histoire, leur contexte politico-socio-culturel et, le cas échéant, les différentes hypothèses déjà formulées à leur propos. Enfin, l'étudiant sera appelé à approfondir les théories artistiques relatives à la discipline et, plus particulièrement, celles qui sont en étroite relation avec son champ de recherche.

Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode (recherche, interprétation et rédaction) et qu'il possède une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet durant au moins une session. L'étudiant qui bénéficie d'une bourse doit toutefois se rappeler qu'il est généralement tenu de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de sa bourse.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Luc Lévesque

418 656-2131 poste 5008

luc.levesque@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le

niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier du candidat.

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre sessions (sauf l'été) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier et les étaler sur deux sessions au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte environ 100 pages dactylographiées. L'évaluation finale du mémoire est faite par trois examinateurs.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à l'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire de l'art, ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure (60 crédits) en histoire de l'art, est admissible. De plus, le candidat doit avoir conservé dans son précédent cycle d'études une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable le dossier d'un candidat qui a conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui a manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études.

Le titulaire d'un baccalauréat d'une autre discipline du secteur des sciences humaines doit effectuer une scolarité préparatoire de 30 crédits du programme d'histoire de l'art du premier cycle, en particulier les cours obligatoires ou leurs équivalents. Ce nombre de crédits peut être réduit selon la pertinence des cours précédemment suivis, du projet de recherche et de la qualité du dossier.

Pour le titulaire d'un baccalauréat comportant une mineure en histoire de l'art, on exige 15 crédits supplémentaires choisis parmi les cours du premier cycle d'histoire de l'art.

Le titulaire d'un baccalauréat en architecture, ou l'équivalent, est admissible pourvu qu'il ait obtenu, au premier cycle, au moins 9 crédits pour des cours d'histoire de l'art ainsi qu'une moyenne de programme ou de diplomation, le cas échéant, minimale de 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent,

pour l'ensemble de ces cours.

En plus des documents demandés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission du candidat doit contenir trois rapports d'appréciation, un curriculum vitæ et une description de son projet de recherche approuvée par le directeur de recherche.

Choix du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département des sciences historiques dans la discipline de l'histoire de l'art accepte de diriger sa recherche. Il doit donc prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comportera les éléments suivants :

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à ce programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	HISTOIRE DE L'ART	18

<u>HAR-6000</u>	Projet de mémoire		6
-----------------	-------------------	--	---

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>HAR-7019</u>	Moyen Âge et période moderne		6
<u>HAR-7020</u>	XIXe et XXe siècles		6
<u>HAR-7021</u>	Art contemporain et XXIe siècle		6
<u>HAR-7022</u>	Arts des Amériques, XVIIe - XXIe siècles		6
<u>HAR-7023</u>	Théories et historiographie		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>HAR-6821</u>	Activité de recherche - mémoire 1		6
<u>HAR-6822</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>HAR-6823</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>HAR-6824</u>	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de

recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des sciences historiques

www.hst.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-02 09:16:54 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous aurez le choix de vous spécialiser en linguistique théorique et descriptive ou en langue et société. Vous vous pencherez sur la description des langues, sur les théories du langage ou sur l'analyse des rapports entre langue et société, toutes traitées sous divers angles, et approfondirez ainsi vos connaissances en linguistique.

La particularité des programmes de linguistique de l'Université Laval repose sur la diversité des approches théoriques adoptées pour relever les défis auxquels fait face la linguistique pour expliquer les faits de langue.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes engagées sur le marché du travail, ce programme propose des séminaires offerts le jour et le soir. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.
- **Stage:** possibilité d'effectuer un stage au sein d'une équipe de recherche subventionnée, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitae.

Domaines d'expertise

- Lexicographie
- Linguistique théorique et descriptive
- Rapports entre la langue et la société
- Rédactologie
- Terminologie

CONCENTRATIONS

- Langue et société
- Linguistique théorique et descriptive

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse tout particulièrement au titulaire d'un baccalauréat qui s'intéresse à des sujets comme le fonctionnement des langues, examiné du point de vue linguistique, psycholinguistique ou sociolinguistique, le traitement automatique des langues, les approches rédactionnelles adoptées en milieu professionnel, etc.

AVENIR

Selon votre spécialisation, vous pourriez travailler dans des milieux variés.

Professions

- Agent culturel-terminologue
- Analyste de contenu, de textes ou de discours
- Assistant, agent de recherche
- Chargé de cours
- Concepteur de logiciels
- Consultant
- Coordonnateur des services linguistiques
- Enseignant de la linguistique ou des langues
- Lexicographe
- Linguiste, conseiller linguistique
- Professionnel de recherche
- Sociolinguiste
- Spécialiste dans le traitement des langues par ordinateur
- Spécialiste de la reconnaissance automatique de la parole
- Spécialiste en alphabétisation, du français ou dans une langue moderne
- Terminologue, adjoint terminologue

Employeurs

- Associations ou firmes de traduction
- Centres de recherche
- Compagnies de logiciels de correction ou de traduction

-

- Écoles de langues
 - Entreprises
 - Établissements d'enseignement
 - Fonction publique (ex.: Office de la langue française, Commission de toponymie du Québec)
 - Maisons d'édition
 - Médias et communications
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

┌ Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
 - Détail des droits de scolarité
 - Calculateur de budget
 - Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger
-

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en linguistique

La recherche en linguistique couvre plusieurs domaines:

- Phonologie et phonétique expérimentale
- Didactique des langues: anglais langue seconde, français langue seconde
- Compétences linguistiques en langue seconde pour les migrants (francisation)
- Grammaire, syntaxe et sémantique: français, anglais, espagnol
- Corpus, variation linguistique et variation sociolinguistique
- Rédaction professionnelle

La recherche s'appuie sur des fonds documentaires et différentes infrastructures:

- Projet Phonologie du français contemporain
- Fonds Gustave-Guillaume
- Trésor de la langue française au Québec (TLFQ)
- Groupe de recherche en acquisition et en didactique des langues secondes ou étrangères (GREDIL)
- Laboratoire de phonétique et phonologie de l'Université Laval

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Concentration : Linguistique théorique et descriptive

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

Claudia Borgonovo

Phonologie générale. Linguistique française. Variation linguistique. Linguistique de corpus.

Marie-Hélène Côté

Lexicologie, lexicographie et sémantique (langue française). Formation des mots. Histoire de la langue. Diversité linguistique. Corpus (théorie et analyse).

Bruno Courbon

Morphologie et syntaxe anglaises. Psychomécanique du langage. Complémentation et contrôle. Verbe. Auxiliaires modaux. Grammaire cognitive. Sémantique grammaticale.

Patrick Duffley

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

Manuel Espanol Echevarria

Psychosystématique du langage. Grammaire du français moderne.

Jacques Ouellet

Phonétique expérimentale. Production et perception de la parole. Contrôle moteur.

Johanna-Pascale Roy

Russe. Didactique et sémiotique.

Alexandre Sadetsky

Concentration : Langue et société

Phonologie générale. Linguistique française. Variation linguistique. Linguistique de corpus.

Marie-Hélène Côté

Lexicologie, lexicographie et sémantique (langue française). Formation des mots. Histoire de la langue. Diversité linguistique. Corpus (théorie et analyse).

Bruno Courbon

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Linguistique et informatique.

Jacques Ladouceur

Variation sociolinguistique. Diversité linguistique. Normes et usages du français en contexte québécois. Projets se situant à l'interface de la sociolinguistique et de la traduction ainsi que de la sociolinguistique et de la communication médiatique.

Kristin Reinke

Russe. Didactique et sémiotique.

Alexandre Sadetsky

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en linguistique et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

Il vise l'initiation à la recherche et constitue un préalable aux études de doctorat en linguistique. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un mémoire.

Concentrations

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte deux concentrations: langue et société; linguistique théorique et descriptive. L'étudiant est intégré dans l'une des concentrations du programme selon son projet de formation présenté dans la lettre exigée à cet effet, au moment de faire la demande d'admission.

Concentration linguistique théorique et descriptive

Cette concentration vise à donner à l'étudiant une méthode pour la description systématique des données linguistiques et l'étude des enjeux théoriques qui en découlent.

Champs de recherche: phonologie, morphologie, syntaxe, phonétique.

Théories: grammaire générative, linguistique fonctionnelle, psychomécanique du langage.

Langues: anglais, catalan, espagnol, français, grec, inuit, polonais, russe.

Autres champs: lexicologie et lexicographie, linguistique historique, sémiotique, linguistique et informatique.

Concentration langue et société

Cette concentration privilégie une linguistique de l'usage, qui associe l'étude d'une langue particulière aux conditions de son exploitation en situation réelle de communication. Cette approche sociale du langage se donne pour objet la gestion de la ou des langues dans une société donnée et l'analyse de la production et de la réception des discours oraux et écrits.

Champs de recherche: aménagement linguistique, analyse du discours, sociolinguistique (phonétique/phonologie, lexicologie/lexicographie/terminologie, morphologie/syntaxe dans une perspective de variation); discours oral/analyse conversationnelle; discours écrit/analyse textuelle/rédaction professionnelle.

CONCENTRATIONS

- Langue et société
- Linguistique théorique et descriptive

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

Zita.DeKoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Mémoire

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation du mémoire sont précisées sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Le mémoire est un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui démontre les aptitudes de l'étudiant à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à la discipline ou au champ d'études choisi. Il doit refléter ses capacités d'analyse et de synthèse, de même que sa maîtrise de la terminologie et des outils propres à son domaine d'activité (théories, concepts, méthodologie, documentation, etc.). Le mémoire sert aussi à démontrer que l'étudiant sait rendre compte de sa recherche d'une façon claire et cohérente, tout en respectant les normes appropriées à son champ d'études. Il illustre également la compétence de l'auteur à maîtriser la langue dans laquelle il rédige. Le mémoire est essentiellement un exercice méthodologique et d'initiation à la recherche. Il comporte entre 80 et 100 pages.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la concentration choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Concentration linguistique théorique et descriptive

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique ou d'un baccalauréat ès arts avec concentration en linguistique (française, anglaise, espagnole), ou d'un diplôme de premier cycle jugé équivalent (avoir suivi au moins 30 crédits de cours de linguistique).

Concentration langue et société

Selon l'orientation particulière du candidat, être titulaire d'un baccalauréat en linguistique ou d'un baccalauréat ès arts avec concentration en linguistique française, ou d'un diplôme de premier cycle jugé équivalent (avoir suivi au moins 30 crédits de cours portant sur la linguistique et la langue française).

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------


RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LNG-6811	Activité de recherche - mémoire 1		6
LNG-6812	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
LNG-6813	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
LNG-6814	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet




CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE ET SOCIÉTÉ		18

LNG-7004	Méthodologie de la recherche		3
LNG-7005	Analyse de discours oraux et écrits		3
LNG-7021	Lexicologie et lexicographie		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

ETN-7015	Ethnologie de l'interculturel		6
GPL-7900	Séminaire - CEFAN		6
LNG-6000	Stage de recherche I		3
LNG-7003	Problèmes d'aménagement linguistique		3
LNG-7007	Phonétique		3
LNG-7014	Sujets spéciaux en linguistique I		3
LNG-7015	Sujets spéciaux en linguistique II		3
LNG-7016	Recherche en langue et société		3
LNG-7017	Linguistique et informatique		3
LNG-7018	Variation linguistique en français		3



<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues		3
<u>LNG-7046</u>	Sociophonétique et prosodie		3
<u>LNG-7048</u>	Problèmes de rédaction ou de révision professionnelle		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7060</u>	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique		3
<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
<u>TRD-7006</u>	Terminologie bilingue		3

LINGUISTIQUE THÉORIQUE ET DESCRIPTIVE



18






<u>LNG-7010</u>	Syntaxe		3
<u>LNG-7011</u>	Phonologie		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>LNG-7002</u>	Méthodologie de recherche en didactique des langues		3
<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3

RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>LNG-6000</u>	Stage de recherche I		3
<u>LNG-7006</u>	Linguistique historique		3
<u>LNG-7007</u>	Phonétique		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3

LNG-7017	Linguistique et informatique		3
LNG-7019	Sémiotique		3
LNG-7021	Lexicologie et lexicographie		3
LNG-7042	Problèmes de phonologie		3
LNG-7043	Problèmes de syntaxe ou de morphologie		3
LNG-7044	Théories linguistiques		3
LNG-7045	Description des langues		3
LNG-7052	Sémantique		3
LNG-7054	Lectures en linguistique I		3
LNG-7055	Lectures en linguistique II		3
LNG-7056	Recherche thématique		3
LNG-7060	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-03-23 09:26:02 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE - DIDACTIQUE DES LANGUES (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Grâce à ce programme, vous pourrez parfaire vos connaissances en didactique des langues et dans certains domaines spécialisés qui ne font pas l'objet d'un enseignement particulier au baccalauréat. Ce programme, considéré comme un diplôme terminal, ne conduit pas nécessairement au doctorat.

La singularité du programme de linguistique - didactique des langues repose sur la diversité des approches théoriques adoptées pour traiter des questions liées à l'enseignement et à l'apprentissage des langues secondes ou étrangères. Au cours de votre cheminement, il vous sera possible de réaliser un stage dans un milieu d'études et de recherche stimulant.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose des séminaires offerts le jour et le soir. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Didactique des langues
- Linguistique théorique et descriptive

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Il s'adresse au titulaire d'un baccalauréat qui s'intéresse tout particulièrement aux étapes et aux particularités de l'acquisition et de l'enseignement des langues secondes ou étrangères.

AVENIR

Selon votre spécialisation, vous pourriez travailler dans des milieux variés.

Professions

- Agent culturel-terminologue
- Analyste de contenu, de textes ou de discours
- Assistant, agent de recherche
- Chargé de cours
- Concepteur de logiciels

- Consultant
- Coordonnateur des services linguistiques
- Enseignant de la linguistique ou des langues
- Lexicographe
- Linguiste, conseiller linguistique
- Professionnel de recherche
- Sociolinguiste
- Spécialiste dans le traitement des langues par ordinateur
- Spécialiste de la reconnaissance automatique de la parole
- Spécialiste en alphabétisation, du français ou dans une langue moderne
- Terminologue, adjoint terminologue

Employeurs

- Associations ou firmes de traduction
 - Centres de recherche
 - Compagnies de logiciels de correction ou de traduction
 - Écoles de langues
 - Entreprises
 - Établissements d'enseignement
 - Fonction publique (ex.: Office de la langue française, Commission de toponymie du Québec)
 - Maisons d'édition
 - Médias et communications
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été

encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

k Profil international

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous

accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en linguistique

La recherche en linguistique couvre plusieurs domaines:

-

Phonologie et phonétique expérimentale

- Didactique des langues: anglais langue seconde, français langue seconde
- Compétences linguistiques en langue seconde pour les migrants (francisation)
- Grammaire, syntaxe et sémantique: français, anglais, espagnol
- Corpus, variation linguistique et variation sociolinguistique
- Rédaction professionnelle

La recherche s'appuie sur des fonds documentaires et différentes infrastructures :

- Projet Phonologie du français contemporain
- Fonds Gustave-Guillaume
- Trésor de la langue française au Québec (TLFQ)
- Groupe de recherche en acquisition et en didactique des langues secondes ou étrangères (GREDIL)
- Laboratoire de phonétique et phonologie de l'Université Laval

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Développement de l'oral en français L2. Enseignement axé sur la forme. Sociolinguistique appliquée à l'acquisition des langues.
Suzie Beaulieu

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.
Claudia Borgonovo

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littératie. Évaluation en langue seconde.
Zita De Koninck

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.
Manuel Espanol Echevarria

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.
Kirsten Hummel

Didactique et acquisition d'une langue seconde.
Diane Huot

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).
Susan Parks

Utilisation des TIC en enseignement des L2. Didactique de l'écriture en FL2. Multilittératies.
Sabrina Priego

Russe. Didactique et sémiotique.
Alexandre Sadetsky

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (développement des tests, validité du construit, *washback*).

Acquisition de l'anglais langue seconde (stratégies langagières). Écriture de l'anglais langue seconde (enseignement axé sur le contenu).
Shahrzad Saif

Enseignement de l'anglais langue seconde aux immigrants. Perspectives critiques et poststructuralistes sur l'enseignement de l'anglais langue seconde (pouvoir, identité, politique). La théorie des littératies multiples appliquée aux processus d'apprentissage et à l'enseignement des langues secondes.
Monica Waterhouse

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en didactique des langues et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

La maîtrise permet de parfaire la formation de l'étudiant en linguistique dans certains domaines spécialisés qui ne font pas l'objet d'un enseignement particulier au baccalauréat. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un essai. Ce programme, considéré comme un diplôme terminal, ne permet pas d'accéder au doctorat.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

Zita.DeKoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Aucune exigence particulière n'est exigée de l'étudiant ayant réussi l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ou fréquenté une université francophone ayant des exigences de connaissance générale du français équivalentes à celles en vigueur à l'Université Laval.

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions précitées doit soumettre, en vue de son admission, le résultat obtenu au Test de connaissance de français (TCF), incluant l'épreuve de rédaction. À cet égard, le TCF constitue une exigence à l'admission.

L'étudiant doit obtenir un résultat d'au moins C2 au TCF. Cependant, l'étudiant ayant obtenu le niveau C1 doit, une fois à l'Université Laval, passer le test de français actuellement administré par les programmes de deuxième et troisième cycles en linguistique; selon ses résultats, il pourrait se voir imposer certains cours de français langue seconde. La réussite de ces cours constitue une condition de poursuite des études.

La direction de programme pourra exceptionnellement offrir à l'étudiant n'ayant pas atteint le niveau requis une scolarité préparatoire comprenant uniquement des cours de mise à niveau en français. La réussite de ces cours constituera une condition de poursuite des études.

Il est à noter que tout cours de langue suivi par l'étudiant est non contributoire à son programme.

L'étudiant doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note égale globale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Essai

L'essai constitue l'activité de rédaction habituellement requise dans un programme de maîtrise ne comportant pas de mémoire. Il porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme et il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou dans un champ d'études et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études. Le sujet retenu doit comporter une dimension novatrice. L'essai n'exige pas un traitement exhaustif du sujet, mais il suppose le recours à des sources primaires et de la rigueur dans le traitement de celles-ci. Sur le plan de la rédaction, l'essai doit faire appel à la terminologie de la discipline ou du champ d'études et attester d'une bonne maîtrise de la langue. La longueur normale de l'essai se situe entre 50 et 60 pages.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique, en éducation ou dans un domaine connexe, ou d'un diplôme jugé équivalent. L'expérience d'enseignement, si elle équivaut à au moins deux années, peut être prise en compte.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitæ, de même qu'une ébauche de projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.


En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DIDACTIQUE DES LANGUES		45
LNG-6001	Essai	 15
LNG-7000	Regard sur les recherches en classe de langue	3

LNG-7001 Documentation et recherche 3

LNG-7002 Méthodologie de recherche en didactique des langues  3

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS:

LNG-6000 Stage de recherche I  3

LNG-7008 Correction phonétique 3

LNG-7012 Linguistique et didactique 3

LNG-7014 Sujets spéciaux en linguistique I 3

LNG-7015 Sujets spéciaux en linguistique II 3

LNG-7020 Psycholinguistique et contact des langues 3

LNG-7022 TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2  3

LNG-7023 Phonétique différentielle et corrective 3

LNG-7024 Linguistique textuelle et didactique 3

LNG-7025 Analyse du discours et didactique 3

LNG-7026 Langue seconde et différences individuelles 3

LNG-7027 Didactique de l'oral en langue seconde 3

LNG-7028 Théories de l'apprentissage en langue seconde 3

LNG-7029 Didactique des langues et lecture 3

LNG-7033 Culture et didactique des langues 3

LNG-7034 Didactique en milieu pluriethnique 3

LNG-7035 Psycholinguistique et acquisition 3

LNG-7037 Didactique des langues et écriture  3



LNG-7040 Didactique du lexique en langue seconde 3

LNG-7041 Enseignement et langue seconde  3

LNG-7053 Grammaire universelle et acquisition des langues secondes 3

LNG-7054 Lectures en linguistique I  3



LNG-7055	Lectures en linguistique II		3
LNG-7056	Recherche thématique		3
LNG-7057	Thèmes actuels en évaluation des langues secondes		3
LNG-7058	Mesure et évaluation en langue seconde ou étrangère		3
LNG-7060	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-6LNG	Études - Profil international - Maîtrise en linguistique	12 à 18
--------------------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-03-15 13:52:22 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE - DIDACTIQUE DES LANGUES - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous fournira l'occasion d'examiner plusieurs enjeux du domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues secondes ou étrangères. Grâce à cette formation unique, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans ce domaine.

La particularité des programmes de linguistique appliquée de l'Université Laval repose sur la diversité des approches théoriques adoptées pour traiter des questions liées à l'acquisition des langues. Vous aurez l'occasion d'intégrer un milieu d'études et de recherche stimulant.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose des séminaires offerts le jour et le soir. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.
- **Stage:** possibilité d'effectuer un stage au sein d'une équipe de recherche subventionnée, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitae.

Domaines d'expertise

- Didactique des langues
- Linguistique théorique et descriptive

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse au titulaire d'un baccalauréat qui s'intéresse tout particulièrement à l'acquisition des langues secondes ou étrangères, qu'elles soient proches ou éloignées, et à leur enseignement en présentiel ou à distance.

AVENIR

Selon votre spécialisation, vous pourriez travailler dans des milieux variés.

Professions

- Agent culturel-terminologue
- Analyste de contenu, de textes ou de discours
- Assistant, agent de recherche
- Chargé de cours
- Concepteur de logiciels
- Consultant
- Coordonnateur des services linguistiques
- Enseignant de la linguistique ou des langues

- Lexicographe
- Linguiste, conseiller linguistique
- Professionnel de recherche
- Sociolinguiste
- Spécialiste dans le traitement des langues par ordinateur
- Spécialiste de la reconnaissance automatique de la parole
- Spécialiste en alphabétisation, du français ou dans une langue moderne
- Terminologue, adjoint terminologue

Employeurs

- Associations ou firmes de traduction
- Centres de recherche
- Compagnies de logiciels de correction ou de traduction
- Écoles de langues
- Entreprises
- Établissements d'enseignement
- Fonction publique (ex.: Office de la langue française, Commission de toponymie du Québec)
- Maisons d'édition
- Médias et communications

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidualité à la maîtrise en études

anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

¶ Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre

programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en linguistique

La recherche en linguistique couvre plusieurs domaines:

- Phonologie et phonétique expérimentale
- Didactique des langues: anglais langue seconde, français langue seconde
- Compétences linguistiques en langue seconde pour les migrants (francisation)
- Grammaire, syntaxe et sémantique: français, anglais, espagnol
- Corpus, variation linguistique et variation sociolinguistique

- Rédaction professionnelle

La recherche s'appuie sur des fonds documentaires et différentes infrastructures :

- Projet Phonologie du français contemporain
- Fonds Gustave-Guillaume
- Trésor de la langue française au Québec (TLFQ)
- Groupe de recherche en acquisition et en didactique des langues secondes ou étrangères (GREDIL)
- Laboratoire de phonétique et phonologie de l'Université Laval

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Développement de l'oral en français L2, enseignement axé sur la forme, sociolinguistique appliquée à l'acquisition des langues.
Suzie Beaulieu

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.
Claudia Borgonovo

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littératie. Évaluation en langue seconde.
Zita De Koninck

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.
Manuel Espanol Echevarria

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.
Kirsten Hummel

Didactique et acquisition d'une langue seconde.
Diane Huot

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).
Susan Parks

Utilisation des TIC en enseignement des L2. Didactique de l'écriture en FL2. Multilittératies.
Sabrina Priego

Russe. Didactique et sémiotique.
Alexandre Sadetsky

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (développement des tests, validité du construit, *washback*).
Acquisition de l'anglais langue seconde (stratégies langagières). Écriture de l'anglais langue seconde (enseignement axé sur le contenu).
Shahzad Saif

Enseignement de l'anglais langue seconde aux immigrants. Perspectives critiques et poststructuralistes sur l'enseignement de l'anglais langue seconde (pouvoir, identité, politique). La théorie des littératies multiples appliquée aux processus d'apprentissage et à l'enseignement des langues secondes.
Monica Waterhouse

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en didactique des langues et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

Il vise l'initiation à la recherche et constitue un préalable aux études de doctorat en linguistique. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un mémoire.

Ce programme donne à l'étudiant l'occasion de procéder à l'étude méthodique de questions soulevées dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, afin de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine. Elle suppose, le plus souvent, une approche multidisciplinaire des questions en jeu.

Champs de recherche: acquisition des langues secondes (perspective socioculturelle, perspective de la grammaire universelle et perspective psycholinguistique); psycholinguistique et acquisition des langues secondes, psychologie sociale et acquisition des langues secondes, caractéristiques de l'apprenant d'une langue seconde et différences individuelles; linguistique et acquisition des langues secondes; acquisition du lexique en langue seconde, lecture en langue seconde, écriture en langue seconde, littératie et bilittératie; phonétique corrective en langue seconde, phonétique différentielle; interaction en classe de langue seconde; enseignement des langues secondes axé sur le contenu; didactique en milieu minoritaire, en classe d'accueil ou en immersion; culture et didactique des langues secondes; applications des nouvelles technologies à la didactique des langues secondes; formation des enseignants d'une langue seconde.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

Zita.DeKoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Aucune exigence particulière n'est exigée de l'étudiant qui a réussi l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ou encore s'il a fréquenté une université francophone ayant des exigences de connaissance générale du français équivalentes à celles en vigueur à l'Université Laval.

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions précitées doit soumettre, en vue de son admission, le résultat obtenu au Test de connaissance de français (TCF), y compris l'épreuve de rédaction. À cet égard, le TCF constitue une exigence à l'admission.

L'étudiant doit obtenir un résultat d'au moins C2 au TCF. Cependant, l'étudiant qui a obtenu le niveau C1 doit, une fois à l'Université Laval, passer le test de français actuellement administré par les programmes de deuxième et troisième cycles en linguistique; selon ses résultats, il pourrait se voir imposer certains cours de français langue seconde. La réussite de ces cours constitue une condition de poursuite des études.

La direction de programme pourra exceptionnellement offrir à l'étudiant qui n'a pas atteint le niveau requis une scolarité préparatoire comprenant uniquement des cours de mise à niveau en français. La réussite de ces cours constituera une condition de poursuite des études.

Il est à noter que tout cours de langue suivi par l'étudiant est non contributoire à son programme.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme, dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Mémoire

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation du mémoire sont précisées sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Le mémoire est un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui démontre les aptitudes de l'étudiant à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à la discipline ou au champ d'études choisi. Il doit refléter ses capacités d'analyse et de synthèse, de même que sa maîtrise de la terminologie et des outils propres à son domaine d'activité (théories, concepts, méthodologie, documentation, etc.). Le mémoire sert aussi à démontrer que l'étudiant sait rendre compte de sa recherche d'une façon claire et cohérente, tout en respectant les normes appropriées à son champ d'études. Il illustre également la compétence de l'auteur à maîtriser la langue dans laquelle il rédige. Le mémoire est essentiellement un exercice méthodologique et d'initiation à la recherche. Il comporte entre 80 et 100 pages.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique, en éducation ou dans un domaine connexe, ou d'un diplôme jugé équivalent. L'expérience d'enseignement, si elle équivaut à au moins deux années, peut être prise en compte.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DIDACTIQUE DES LANGUES		18
LNG-7000	Regard sur les recherches en classe de langue	3
LNG-7001	Documentation et recherche	3
LNG-7002	Méthodologie de recherche en didactique des langues	3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:



LNG-6000	Stage de recherche I		3
<u>LNG-7008</u>	Correction phonétique		3
<u>LNG-7012</u>	Linguistique et didactique		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3
<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues		3
<u>LNG-7022</u>	TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2		3
<u>LNG-7023</u>	Phonétique différentielle et corrective		3
<u>LNG-7024</u>	Linguistique textuelle et didactique		3
<u>LNG-7025</u>	Analyse du discours et didactique		3
<u>LNG-7026</u>	Langue seconde et différences individuelles		3
<u>LNG-7027</u>	Didactique de l'oral en langue seconde		3
<u>LNG-7028</u>	Théories de l'apprentissage en langue seconde		3
<u>LNG-7029</u>	Didactique des langues et lecture		3
<u>LNG-7033</u>	Culture et didactique des langues		3
<u>LNG-7034</u>	Didactique en milieu pluriethnique		3
<u>LNG-7035</u>	Psycholinguistique et acquisition		3
<u>LNG-7037</u>	Didactique des langues et écriture		3
<u>LNG-7040</u>	Didactique du lexique en langue seconde		3
<u>LNG-7041</u>	Enseignement et langue seconde		3
<u>LNG-7053</u>	Grammaire universelle et acquisition des langues secondes		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7057</u>	Thèmes actuels en évaluation des langues secondes		3
<u>LNG-7058</u>	Mesure et évaluation en langue seconde ou étrangère		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LNG-6801	Activité de recherche - mémoire 1		6
LNG-6802	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
LNG-6803	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
LNG-6804	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-03-15 13:52:22 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

L'originalité des approches utilisées dans cette formation favorise la complémentarité de la théorie et de la pratique. Ce programme encourage fortement l'interdisciplinarité grâce à une réflexion sur les rapports entre théâtre, cinéma et littérature. C'est, au Québec, la seule maîtrise où les arts de la scène et de l'écran sont abordés dans une perspective qui souligne leurs interrelations.

En plus d'avoir le choix parmi plusieurs domaines de recherche, vous pourrez participer à des activités qui vous donneront une expérience privilégiée au sein d'un milieu de recherche.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaires flexibles:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir, en semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Écritures dramatique et scénique contemporaines
- Études cinématographiques
- Formes actuelles du théâtre
- Mise en scène
- Nouveaux médias et domaine numérique
- Rapports entre cinéma, théâtre et littérature
- Technologies scéniques
- Théorie et pratique scéniques
- Vidéo et télévision

CONCENTRATIONS

- Cinéma
- Études théâtrales

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Il s'adresse à toute personne possédant une formation de 1er cycle en théâtre, en cinéma ou dans une discipline connexe.

AVENIR

Ce programme forme des professionnels appelés à travailler dans différents milieux liés à la dramaturgie, aux études théâtrales et cinématographiques ainsi qu'à la production théâtrale, cinématographique ou scénaristique. Les perspectives d'emploi se situent principalement dans trois secteurs: le domaine de la culture (organismes, compagnies, édition, etc.), l'enseignement collégial et la fonction publique.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en littérature et arts de la scène et de l'écran

Plusieurs recherches en littérature et arts de la scène et de l'écran s'effectuent au sein des regroupements suivants:

- Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS)
- Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)

Dans ce domaine, les méthodes de recherche s'allient aux méthodes de création et d'interprétation. Les étudiants ont la possibilité de faire connaître leurs recherches grâce à des publications: *Temps zéro*, *Chameaux*, *Études littéraires* et *Nouvelles vues*.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines, des programmes de 2e et de 3e cycles accueillent la création littéraire, théâtrale ou médiatique. Le mémoire ou la thèse consiste alors en un travail de création assorti d'une réflexion ou d'une recherche. Les genres ou les types d'écriture pratiqués sont variés: roman, conte, nouvelle, roman pour la jeunesse, poésie, scénario, essai, texte pour le théâtre et production théâtrale. Vous pourrez profiter de la revue en ligne *Le Crachoir de Flaubert*, consacrée à la création et à la réflexion sur la création en milieu universitaire.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs et sous-champs de recherche des professeurs

Genres : roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création : romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres : cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XX^e et XXI^e siècle).

Corpus : représentations du genre et de la sexualité au cinéma, féminisme, technologie et culture visuelle, littérature et cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte, Marguerite Duras, Maya Deren, Catherine Breillat.

Méthodologies : théories du cinéma et du numérique (*digital theory*), théories féministes du cinéma, théories cyborg (*cyborg theory*), *gender studies* et approches philosophiques du cinéma.

Julie Beaulieu

Genres : contes, nouvelles, romans, essais.

Création : nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Genres : théâtre, performance, danse-théâtre, études théâtrales, études culturelles.

Corpus : théâtre contemporain, métissage culturel et disciplinaire, théâtre politique, théâtre et nouvelles technologies, théories de la création et de la réception.

Méthodologies : sémiologie, pragmatique, phénoménologie.

Liviu Dospinescu

Genres : poésie et essai.

Corpus : littérature québécoise et française du XX^e siècle.

Méthodologies : poétique, rhétorique et sociocritique.

Création : poésie et essai.

François Dumont

Genres : théorie et pratique scénique.

Corpus : formes actuelles du théâtre, écriture plurielle, interdisciplinarité, nouveaux médias, mise en scène, production théâtrale, théâtre du corps et de l'environnement, réception théâtrale, technologies scéniques.

Méthodologies : médiologie, pragmatique de la communication, recherche-crédation.

Robert Faguy

Genres : poésie et roman.

Corpus : littératures française et québécoise.

Méthodologies : comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genre : théâtre (textes, représentations et théories).

Corpus : écritures dramatique et scénique contemporaines, théâtre et autres arts (décloisonnement, métissage, etc.), théâtre québécois et étranger (interculturalisme : particularismes et convergences), formes populaires du spectacle.

Méthodologies : investigation plurielle (histoire, complexité, systémique, pragmatique).

Chantal Hébert

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.

Méthodologie : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).

Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (*non fiction*), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles.

Création : récit (*non fiction*), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photobiographie).

Sophie Létourneau

Genres : cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus : écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies : techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création : scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres : cinéma et littérature de l'image, études comparées.

Corpus : poétique, esthétique, perception, genres et Histoire.

Méthodologies : sémiotique et phénoménologie.

Lucie Roy

Genres : cinéma et intermédialité.

Corpus : cinéma des premiers temps (1890-1913), théories du montage, nouvelle vague, cinéma québécois.

Méthodologies : histoire, historiographie, sémio-pragmatique.

Jean-Pierre Sirois-Trahan

Genres : mise en scène, littérature dramatique d'expression espagnole.

Corpus : nouvelles formes du théâtre, technique de l'acteur.

Méthodologies : théâtreologie, approche pratique, nouvelles techniques du travail de l'acteur, mise en scène comme système de langage.

Création : écriture dramatique, jeu et mise en scène.

Luis Thenon

Genres : roman, nouvelle, cinéma.

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elsbeth Tulloch

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, de création, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, il doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, reconnaître les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

CONCENTRATIONS

- Cinéma
- Études théâtrales

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Robert Faguy

418 656-2131 poste 2945

robert.faguy@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Mémoire

Le mémoire de maîtrise constitue un travail de recherche ou de création (assorti d'une réflexion) dans lequel l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet et le développer avec synthèse et rigueur méthodologique. Il doit également démontrer qu'il a une bonne connaissance des travaux déjà réalisés dans son champ de recherche ou de création. Le mémoire est d'une longueur d'environ 80 à 100 pages (1 500 caractères par page).

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat comportant une mineure ou l'équivalent dans le champ de spécialisation correspondant à l'option visée est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, minimale de 3,2 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation, de l'ébauche du projet de recherche ou de création et de l'évolution de ses notes. La recherche ou la création proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil.

Pour le candidat qui a la moyenne requise, mais qui n'est pas titulaire du type de baccalauréat exigé, l'admission peut être faite sur dossier (une ébauche du programme de recherche ou de création et trois rapports d'appréciation). La demande est examinée par la direction de

programme et par des professeurs habilités à diriger des mémoires dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Celui qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

Pour que l'admission au programme soit maintenue, l'étudiant doit conserver une moyenne de programme de 3 sur 4,33.

Compétences linguistiques

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN		6
<u>LIT-6000</u>	Séminaire de maîtrise	3
<u>LIT-6001</u>	Projet de mémoire	 3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LIT-6851</u>	Activité de recherche - mémoire 1	 7/activité temps complet
<u>LIT-6852</u>	Activité de recherche - mémoire 2	 7/activité temps complet

LIT-6853 Activité de recherche - mémoire 38/activité temps
completLIT-6854 Activité de recherche - mémoire 48/activité temps
complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES**9**

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.



CONCENTRATIONS



Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

CINÉMA**9**

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:





<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge		3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance		3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle		3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I		3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II		3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III		3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I		3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II		3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III		3


<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV		3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I		3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II		3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I		3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II		3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II		3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtologie I		3

<u>LIT-7035</u>	Théâtologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV		3
<u>LIT-7111</u>	Littérature d'expression anglaise V		3
<u>LIT-7112</u>	Littérature d'expression anglaise VI		3
<u>LIT-7113</u>	Littérature d'expression anglaise VII		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge		3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance		3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle		3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I		3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II		3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III		3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I		3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II		3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III		3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV		3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I		3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II		3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I		3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II		3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3

LIT-7023	Études cinématographiques II		3
LIT-7024	Études cinématographiques III		3
LIT-7025	Études cinématographiques IV		3
LIT-7026	Littérature et autres arts I		3
LIT-7027	Littérature et autres arts II		3
LIT-7028	Littérature et société I		3
LIT-7029	Littérature et société II		3
LIT-7030	Littérature comparée I		3
LIT-7031	Littérature comparée II		3
LIT-7032	Littératures de la francophonie I		3
LIT-7033	Littératures de la francophonie II		3
LIT-7034	Théâtrologie I		3
LIT-7035	Théâtrologie II		3
LIT-7036	Théâtrologie III		3
LIT-7037	Théâtrologie IV		3
LIT-7038	Théorie littéraire I		3
LIT-7039	Théorie littéraire II		3
LIT-7040	Théorie littéraire III		3
LIT-7041	Théorie littéraire IV		3
LIT-7042	Création littéraire I		3
LIT-7043	Création littéraire II		3
LIT-7044	Création littéraire III		3
LIT-7045	Sujets spéciaux I		1
LIT-7046	Sujets spéciaux II		2
LIT-7047	Sujets spéciaux III		3
LIT-7048	Sujets spéciaux IV		6

LIT-7096	Littérature universelle I	6
LIT-7097	Littérature d'expression anglaise III	6
LIT-7098	Littérature d'expression anglaise I	6
LIT-7099	Littérature d'expression anglaise II	6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II	3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III	3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III	3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV	3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV	3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV	3
<u>LIT-7111</u>	Littérature d'expression anglaise V	3
<u>LIT-7112</u>	Littérature d'expression anglaise VI	 3
<u>LIT-7113</u>	Littérature d'expression anglaise VII	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vise à approfondir vos connaissances sur un large éventail d'oeuvres littéraires du monde anglophone et sur la critique littéraire dans ce domaine. Le programme se distingue par l'accent mis sur la littérature moderne et contemporaine ainsi que sur les études culturelles, que vous explorerez selon différentes approches critiques et méthodologiques. L'objectif du programme est de vous sensibiliser à la littérature d'expression anglaise en tant que force culturelle.

Tous les cours se déroulent en anglais et appliquent les mêmes exigences linguistiques que les universités anglophones. Nos étudiants ont l'avantage de vivre dans un environnement francophone animé, au coeur d'une ville qui offre un éventail remarquable d'attraits historiques et culturels et d'une région dotée d'une nature impressionnante.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Influences croisées entre la littérature, la musique et les mouvements sociaux
- Interaction entre la littérature et la politique
- Littératures britannique et irlandaise (19e-21e siècles)
- Littératures états-uniennes (19e-21e siècles)
- Littérature canadienne (20e et 21e siècles)
- Littératures postcoloniales (20e et 21e siècles)
- Relations entre la littérature et le cinéma

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat issu des études en littératures anglaises ainsi qu'à celui issu de domaines connexes en sciences humaines ou en éducation intéressé par l'analyse des cultures et des littératures du monde anglophone.

AVENIR

Nos diplômés travaillent dans différents domaines, dont l'édition, la traduction et l'enseignement au niveau collégial ou dans des écoles de langues.

La demande croissante pour des employés bilingues dans la région favorise les diplômés qui maîtrisent bien l'anglais. Les besoins pour une telle main-d'oeuvre iront en augmentant au cours des prochaines années alors que la ville de Québec vise à se positionner comme un centre de la culture numérique et que les entreprises tentent de développer des marchés partout dans le monde. Le diplôme est tout aussi profitable pour les personnes qui souhaitent travailler à l'extérieur de la province. Il constitue une formation complémentaire très intéressante pour ceux qui souhaitent enseigner aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire ailleurs au Canada.

Professions

- Concepteur d'outils d'apprentissage de l'anglais
- Écrivain
- Enseignant collégial
- Formateur
- Professionnel des relations publiques (ex.: agent d'information)
- Rechercheur documentaire
- Rédacteur
- Réviseur

Employeurs

- Collèges publics ou privés
- Entreprises culturelles
- Entreprises privées
- Fonction publique ou organismes parapublics
- Librairies
- Maisons d'édition
- Médias
- Musées et sites patrimoniaux
- Organismes à but non lucratif

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en littératures d'expression anglaise

La Bibliothèque de l'Université dispose d'une riche collection en littératures d'expression anglaise, dont la collection de livres rares de l'historien états-unien Mason Wade. Vous pourrez mener des recherches en littératures britannique, irlandaise, américaine, canadienne-anglaise et postcoloniale.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Littératures britanniques et irlandaises (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles). Censure. Nationalisme. Théâtre interculturel. Modernisme. Approche sociohistorique. Éditions critiques. Bernard Shaw.

Brad Kent

Littérature afro-américaine. Théories du Postmodernisme. Littératures de la contre-culture et des mouvements sociaux américains. Littérature amérindienne. Études culturelles.

Jean-Philippe Marcoux

Genres : roman, nouvelle, cinéma

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique

Elspeth Tulloch

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a comme principal objectif d'initier l'étudiant à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Il est axé sur les cours, qui comporte six séminaires de 3 crédits chacun et quatre cours de lectures dirigées et vise à donner à l'étudiant l'expérience de la recherche par un approfondissement de la discipline.

La recherche littéraire est axée sur la critique et l'exploration du corpus de la littérature d'expression anglaise. Cette recherche se réalise dans un plus grand nombre de travaux de séminaires et dans l'acquisition des connaissances requises pour l'examen et les lectures dirigées.

Ce programme vise à approfondir les connaissances de l'étudiant sur les principales oeuvres de la littérature et sur la critique littéraire. L'objectif est de rendre l'étudiant conscient de l'évolution de la littérature en langue anglaise comme force culturelle et comme expression d'une civilisation. La maîtrise se veut elle-même un instrument d'évolution dans l'histoire de cette littérature, par la critique des oeuvres du passé et du présent.

La maîtrise débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est demandée, par exemple en enseignement collégial, en affaires culturelles ou en édition. L'approfondissement des compétences en recherche et en rédaction en anglais ouvre des possibilités de carrière là où ces habiletés sont convoitées. La maîtrise est par ailleurs un préalable normal aux études de doctorat.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Elsbeth Tulloch

418 656-2131 poste 5110

elsbeth.tulloch@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Exigences de cheminement

L'étudiant doit suivre ses cours de type séminaire dans les quatre sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Il suit les quatre cours de type *Directed Readings* en même temps et pendant l'été, s'il le désire. À la fin de chacun de ces derniers cours, il aura à réussir un examen basé sur les oeuvres du cours.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études anglaises ou d'un diplôme équivalent est admissible. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le diplômé d'une université anglophone est admissible s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à au moins 30 crédits.

En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission doit comprendre trois rapports d'appréciation, une analyse littéraire de 12 à 15 pages rédigée en anglais, une lettre de motivation d'une à deux pages rédigée en anglais et un curriculum vitae.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme



ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE		45

<u>ANG-6002</u>	Project Praxis	3
<u>ANG-6003</u>	Essay Proposal	 3
<u>ANG-6004</u>	Essay	 9

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-7100</u>	Literary Theory in English	3
<u>ANG-7110</u>	Studies in Modern British Literature	3

<u>ANG-7111</u>	Studies in Twentieth-Century British Literature		3
<u>ANG-7112</u>	Studies in Irish Literature		3
<u>ANG-7120</u>	Studies in American Poetry		3
<u>ANG-7121</u>	Post-Modern American Literature		3
<u>ANG-7122</u>	African-American Literature		3
<u>ANG-7130</u>	Studies in Contemporary English-Canadian Literature		3
<u>ANG-7131</u>	Twentieth-Century Western-Canadian Fiction		3
<u>ANG-7132</u>	English-Canadian Literature in Quebec		3
<u>ANG-7140</u>	Special Subject (Postcolonial Literatures)		3
<u>ANG-7141</u>	Studies in South African Literature		3
<u>ANG-7142</u>	Postcolonial Literatures in Comparison		3
<u>ANG-7150</u>	Special Subject		3
<u>ANG-7151</u>	Special Subject		3

RÈGLE 2 - 6 À 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-7300</u>	Directed Readings: British and Irish Literatures		3
<u>ANG-7301</u>	Directed Readings: American Literature		3
<u>ANG-7302</u>	Directed Readings: Canadian Literature		3
<u>ANG-7303</u>	Directed Readings: Postcolonial Literatures		3
<u>ANG-7304</u>	Directed Readings: Methodologies		3
<u>ANG-7305</u>	Directed Readings: Texts and Praxis		3
<u>ANG-7306</u>	Directed Readings: Special Subject		6
<u>ANG-7350</u>	Practicum		3

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Les cours de niveau 6000 ou 7000 portant les sigles LIT, LNG ou TRD, à l'exception de ceux de la série 800. L'étudiant qui souhaite choisir d'autres cours doit s'adresser à la direction de programme.

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

› Droits de scolarité

- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous initiera à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Au fur et à mesure de votre cheminement dans le programme, vous vous familiariserez avec un corpus captivant d'oeuvres littéraires et de textes théoriques. Le programme se distingue par l'accent mis sur la littérature moderne et contemporaine ainsi que sur les études culturelles, que les étudiants exploreront selon différentes approches critiques et méthodologiques. L'objectif du programme est de sensibiliser l'étudiant à la littérature d'expression anglaise en tant que force culturelle.

Tous les cours se déroulent en anglais et appliquent les mêmes exigences linguistiques que les universités anglophones. Nos étudiants ont l'avantage de vivre dans un environnement francophone animé, au coeur d'une ville qui offre un éventail remarquable d'attraits historiques et culturels et d'une région dotée d'une nature impressionnante.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Influences croisées entre la littérature, la musique et les mouvements sociaux
- Interaction entre la littérature et la politique
- Littératures britannique et irlandaise (19e-21e siècles)

- Littératures états-uniennes (19e-21e siècles)
- Littérature canadienne (20e et 21e siècles)
- Littératures postcoloniales (20e et 21e siècles)
- Relations entre la littérature et le cinéma

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat issu des études en littératures anglaises ainsi qu'à celui issu de domaines connexes en sciences humaines ou en éducation intéressé par l'analyse des cultures et des littératures du monde anglophone.

AVENIR

Nos diplômés travaillent dans différents domaines, dont l'édition, la traduction et l'enseignement au niveau collégial ou dans des écoles de langues.

La demande croissante pour des employés bilingues dans la région favorise les diplômés qui maîtrisent bien l'anglais. Les besoins pour une telle main-d'oeuvre iront en augmentant au cours des prochaines années alors que la ville de Québec vise à se positionner comme un centre de la culture numérique et que les entreprises tentent de développer des marchés partout dans le monde. Le diplôme est tout aussi profitable pour les personnes qui souhaitent travailler à l'extérieur de la province. Il constitue une formation complémentaire très intéressante pour ceux qui souhaitent enseigner aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire ailleurs au Canada.

Professions

- Concepteur d'outils d'apprentissage de l'anglais
- Écrivain
- Enseignant collégial
- Formateur
- Professionnel des relations publiques (ex.: agent d'information)
- Rechercheur documentaire
- Rédacteur
- Réviseur

Employeurs

- Collèges publics ou privés
- Entreprises culturelles
- Entreprises privées
- Fonction publique ou organismes parapublics
- Librairies
- Maisons d'édition
- Médias

- Musées et sites patrimoniaux
 - Organismes à but non lucratif
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour

l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en littératures d'expression anglaise

La Bibliothèque de l'Université dispose d'une riche collection en littératures d'expression anglaise, dont la collection de livres rares de l'historien états-unien Mason Wade. Vous pourrez mener des recherches en littératures britannique, irlandaise, américaine, canadienne-anglaise et postcoloniale.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Littératures britanniques et irlandaises (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles). Censure. Nationalisme. Théâtre interculturel. Modernisme. Approche sociohistorique. Éditions critiques. Bernard Shaw.

Brad Kent

Littérature afro-américaine. Théories du Postmodernisme. Littératures de la contre-culture et des mouvements sociaux américains. Littérature amérindienne. Études culturelles.

Jean-Philippe Marcoux

Genres : roman, nouvelle, cinéma

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique

Elsbeth Tulloch

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:

Renseignements et directives

OBJECTIFS

La maîtrise a comme principal objectif d'initier l'étudiant à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Le programme vise à donner à l'étudiant une expérience de la recherche par son mémoire ainsi que par les cinq séminaires de 3 crédits.

La recherche littéraire est axée sur la critique et l'exploration du corpus de la littérature d'expression anglaise. Cette recherche se réalise dans les travaux des séminaires et dans le mémoire consacré à un sujet.

La maîtrise vise à approfondir les connaissances de l'étudiant sur les principales oeuvres de la littérature et sur la critique littéraire. L'objectif est de rendre l'étudiant conscient de l'évolution de la littérature en langue anglaise comme force culturelle et comme expression d'une civilisation. La maîtrise se veut elle-même un instrument d'évolution dans l'histoire de cette littérature, par la critique des oeuvres du passé et du présent.

La maîtrise débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est demandée, par exemple en enseignement collégial, en affaires culturelles ou en édition. L'approfondissement des compétences en recherche et en rédaction en anglais ouvre des possibilités de carrière là où ces habiletés sont convoitées. La maîtrise est par ailleurs un préalable normal aux études de doctorat.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Elsbeth Tulloch

418 656-2131 poste 5110

elsbeth.tulloch@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Exigences de cheminement

L'étudiant à la maîtrise avec mémoire doit faire approuver le choix de son directeur de recherche avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier et celui de son projet de recherche avant la fin de sa deuxième session d'inscription. Il doit suivre tous les cours de son programme dans les trois sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

L'étudiant à la maîtrise avec mémoire peut choisir, avec l'approbation de la direction de programme, 6 crédits parmi les cours de lectures dirigées.

Prélecture

La prélecture n'est pas une étape obligatoire dans l'évaluation du mémoire. La direction de programme peut quand même la demander dans certaines situations. Elle est tenue de la faire effectuer à la demande de l'étudiant ou de celle de son directeur de recherche. Dans ces situations, lorsqu'un étudiant a terminé une première version complète de son mémoire, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

Jury

Le jury se compose d'au moins trois membres. Le directeur de recherche en fait partie d'office ainsi que le codirecteur, le cas échéant. Si un prélecteur a été désigné, cette personne fait normalement partie du jury. Lorsqu'il y a codirection ou prélecture, il est fortement recommandé d'avoir recours à un quatrième membre.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études anglaises ou d'un diplôme équivalent est admissible à la maîtrise. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le diplômé d'une université anglophone est admissible à la maîtrise s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à au moins 30 crédits.

En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission doit comprendre trois rapports d'appréciation, une analyse littéraire de 12 à 15 pages rédigée en anglais, une lettre de motivation d'une à deux pages rédigée en anglais et un curriculum vitae.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE		18
<u>ANG-6001</u>	Master's Thesis Proposal	3
RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:		
<u>ANG-7100</u>	Literary Theory in English	3
<u>ANG-7110</u>	Studies in Modern British Literature	3
<u>ANG-7111</u>	Studies in Twentieth-Century British Literature	3
<u>ANG-7112</u>	Studies in Irish Literature	3
<u>ANG-7120</u>	Studies in American Poetry	3
<u>ANG-7121</u>	Post-Modern American Literature	3
<u>ANG-7122</u>	African-American Literature	3
<u>ANG-7130</u>	Studies in Contemporary English-Canadian Literature	3
<u>ANG-7131</u>	Twentieth-Century Western-Canadian Fiction	3
<u>ANG-7132</u>	English-Canadian Literature in Quebec	3
<u>ANG-7140</u>	Special Subject (Postcolonial Literatures)	3
<u>ANG-7141</u>	Studies in South African Literature	3
<u>ANG-7142</u>	Postcolonial Literatures in Comparison	3



ANG-7150	Special Subject	3
--------------------------	-----------------	---

ANG-7151	Special Subject	3
--------------------------	-----------------	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

ANG-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3
--------------------------	-----------------------------------	---

ANG-6802	Activité de recherche - mémoire 2	 8/activité temps complet
--------------------------	-----------------------------------	--

ANG-6803	Activité de recherche - mémoire 3	 8/activité temps complet
--------------------------	-----------------------------------	--

ANG-6804	Activité de recherche - mémoire 4	 8/activité temps complet
--------------------------	-----------------------------------	--

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines
www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures
www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770
1 877 606-5566, poste 7770
info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous pourrez choisir parmi les disciplines suivantes: histoire littéraire, rhétorique, analyse du discours ainsi qu'études comparatistes et transdisciplinaires. Le programme vous permettra notamment de vous familiariser avec des méthodologies de recherche pertinentes aux études littéraires et de développer une perspective critique.

Vous devrez situer le sujet choisi pour votre mémoire au sein de l'ensemble de la littérature hispanique. Tout au long de votre cheminement, un professeur vous guidera dans le développement de votre pensée critique et globale du domaine, en lien avec votre champ d'études.

Des professeurs provenant d'autres universités du Québec, du Canada ou de l'étranger peuvent codiriger des mémoires. Les études de 2e cycle s'inscrivent dans une approche transversale pour la conduite d'études comparatives ou multidisciplinaires.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Littérature espagnole du siècle d'or
- Littérature latino-américaine coloniale et contemporaine
- Littérature latino-américaine contemporaine
- Poésie et théâtre hispano-américains contemporains
- Roman d'exil latino-américain
- Roman de pèlerinage du 17e siècle espagnol

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat issu de l'éducation et des sciences sociales ou humaines intéressé par la langue espagnole, les cultures hispaniques, les relations multiculturelles et les enjeux géopolitiques du monde actuel.

AVENIR

Avec cette formation, vous serez apte à travailler dans plusieurs secteurs d'emploi, dont:

- Enseignement collégial et universitaire
- Immigration
- Linguistique
-

Linguistique informatique

- Marché national ou international
 - Recherche littéraire
 - Rédaction
 - Traduction et interprétation
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en littératures d'expression espagnole

L'Université Laval est la seule université à disposer de trois fonds d'archives importants regroupant des textes de plusieurs grands auteurs de l'Argentine, du Chili et du Venezuela, indispensables aux passionnés du théâtre sud-américain. Aux recherches sur les littératures espagnole et latino-américaine s'ajoute la possibilité de mener des travaux sur la littérature hispano-américaine.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Littérature espagnole et latino-américaine. Roman. Théâtre. Siècle d'or et XX^e siècle.

Emilia Deffis

Théâtre, mise en scène, jeu et formation d'acteurs. Création dramatique. Arts et nouvelles technologies. Théâtre et littérature en langue espagnole.

Luis Thenon

Littérature hispano-américaine. Littérature coloniale. Histoire des idées en Amérique latine. Théories sociales et politiques ibéro-américaines (XIX^e et XX^e siècle). Modernité et roman latino-américain contemporain. Historiographie de la littérature du monde hispanique. Littérature mexicaine (de la Nouvelle Espagne à nos jours).

Javier Vargas de Luna

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
7 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de maîtrise ont pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, déterminer les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

418 656-2131 poste 7275

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'un baccalauréat en études hispaniques comportant au moins 30 crédits en littérature d'expression espagnole et en civilisation de l'Amérique latine, ou d'un diplôme jugé équivalent, est admissible à la maîtrise. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation et de l'évolution des notes. L'étudiant doit joindre à sa demande d'admission l'ébauche de son projet de recherche rédigé en français, une lettre de motivation et un curriculum vitæ. La recherche proposée par le candidat doit s'inscrire dans le cadre de l'un ou l'autre des champs de recherche du programme.

Le candidat hispanophone est admissible s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression espagnole et de la civilisation de l'Amérique latine équivalant à 30 crédits.

Le candidat à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui est néanmoins considéré comme apte à la maîtrise, peut être admis moyennant une scolarité complémentaire ou préparatoire de premier cycle. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne de cheminement minimale de 3 sur 4,33.

Exigences particulières

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il doit être désigné.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'espagnol (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans ces deux langues). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'espagnol et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE			15
ESP-6000	Metodología de la investigación en literaturas hispánicas		3
ESP-6001	Proyecto de memoria		3

<u>ESP-6002</u>	Seminario de maestría		3
-----------------	-----------------------	--	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ESP-7000</u>	Teoría del género narrativo		3
-----------------	-----------------------------	--	---

<u>ESP-7001</u>	Lecturas I		3
-----------------	------------	---	---

<u>ESP-7002</u>	Sujets spéciaux (espagnol)		3
-----------------	----------------------------	---	---

<u>ESP-7003</u>	Sujets spéciaux (espagnol)		3
-----------------	----------------------------	---	---

<u>ESP-7004</u>	Teoría del género dramático		3
-----------------	-----------------------------	--	---

<u>ESP-7005</u>	Teoría del género poético		3
-----------------	---------------------------	--	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ESP-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		6
-----------------	-----------------------------------	--	---

<u>ESP-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		6
-----------------	-----------------------------------	---	---

<u>ESP-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		9/activité temps complet
-----------------	-----------------------------------	---	--------------------------

<u>ESP-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		9/activité temps complet
-----------------	-----------------------------------	---	--------------------------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet

de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

MAÎTRISE EN TRADUCTION ET TERMINOLOGIE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme axé sur la traduction de l'anglais vers le français vous offre la possibilité d'opter pour un cheminement professionnel ou de vous orienter vers la recherche en traductologie.

La variété des cours offerts vous permettra de vous initier à différents domaines de spécialisation en traduction (littéraire, administrative et politique, juridique, commerciale, économique, scientifique, technique, en sciences humaines et sociales) ou d'approfondir vos connaissances et vos compétences traductionnelles dans ces domaines. Vous pourrez également vous initier à des secteurs connexes à la traduction et à la terminologie (terminotique, traductique, révision bilingue, interprétation). Vous pourrez choisir parmi des combinaisons linguistiques lors de votre essai: anglais-français, français-anglais ou espagnol-français.

Ce programme vise à former des traducteurs spécialisés, des terminologues et des réviseurs bilingues. Il vous permettra d'approfondir votre connaissance des méthodes et des processus de traduction, d'améliorer votre qualité d'expression en français (langue d'arrivée) et d'amorcer une réflexion sur les pratiques de la traduction.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Stages:** possibilité d'effectuer des stages sur le terrain, une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus pour votre curriculum vitae.

Domaines d'expertise

- Didactique de l'interprétation (formation des interprètes)
- Didactique de la traduction (formation des traducteurs)
- Terminologie (terminologie bilingue, aménagement terminologique, néologie)
- Traduction littéraire (recherche et recherche-crédation)
- Traduction spécialisée (langues de spécialité, pratiques professionnelles)
- Traductologie (théories de la traduction et approches théoriques de la traduction)

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse essentiellement au candidat titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline que la traduction souhaitant compléter ses connaissances disciplinaires par une formation supérieure en traduction.

AVENIR

Le taux de placement est excellent dans cette discipline. Si le marché de l'emploi en traduction est ouvert, il n'en demeure pas moins sélectif. Vous acquerrez des compétences particulièrement prisées des employeurs, notamment l'aptitude au travail collaboratif et la qualité du français qui, de l'avis même de ces derniers, distinguent nettement l'Université Laval des autres universités du Canada.

Professions

- Chercheur
- Conseiller linguistique
- Correcteur
- Enseignant ou professeur
- Gestionnaire de projet dans le secteur langagier
- Interprète ou guide-interprète
- Rédacteur
- Rédacteur technique
- Réviseur ou réviseur-rédacteur
- Terminologue
- Traducteur ou traducteur-réviseur

Employeurs

- À son compte
 - Agences de publicité
 - Bureaux privés de traduction
 - Établissements d'enseignement
 - Gouvernements fédéral et provincial
 - Maisons d'édition
 - Médias
 - Organismes internationaux et autres organismes extraterritoriaux
 - Services linguistiques à l'intérieur d'entreprises (ex.: finance et assurances)
 - Tribunaux
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

k Profil international

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les

recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en traduction et terminologie

La plupart des recherches s'effectuent au sein des groupes et laboratoires du Département de langues, linguistique et traduction. Intégrés dans de nombreux réseaux de chercheurs et milieux de pratique, les professeurs en traduction et en terminologie sont notamment affiliés aux organismes suivants:

- Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)
- Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC)
- Association des travailleurs autonomes et micro-entreprises en services linguistiques (ATAMESL)
- Association canadienne des écoles de traduction (ACET)
- Association canadienne de traductologie (ACT)
- Office québécois de la langue française (OQLF)
- Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Traduction, terminologie, métalexicographie, lexicologie, rédactologie, langages de spécialité (droit, économie, finance), jurilinguistique, aménagement linguistique, formation des tractucteurs.

Zélie Guével

Traduction générale, sociologique et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme. Traduction et questions identitaires.

Louis Jolicoeur

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme, qui comprend un stage et un essai, a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et de la terminologie. L'étudiant peut aussi, par l'étude approfondie de traductions existantes, développer son potentiel de réviseur bilingue.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Jolicoeur

418 656-2131 poste 5743

louis.jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Sous réserve de l'approbation du conseiller et de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste des cours à option deux cours spécialisés du baccalauréat en traduction.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Stage

L'étudiant doit trouver lui-même un stage professionnel de deux mois, en milieu de travail. Dans ce milieu de stage, il doit être encadré, pouvoir profiter du suivi d'un réviseur et avoir un contact réel avec le monde du travail. La personne qui encadre l'étudiant et révise ses travaux doit envoyer un bref rapport rédigé sur un formulaire que lui aura fait parvenir la direction de programme. De son côté, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage portant sur le milieu de travail, l'encadrement, la difficulté des travaux, les ressources bibliographiques, terminologiques ou autres, auxquelles il a eu accès.

Essai

Dès la fin de la première session, l'étudiant doit avoir choisi un conseiller parmi les professeurs du programme. Le choix du conseiller doit être approuvé par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction.

Est admissible avec examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33. L'examen d'admission comprend une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais. Pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.







En savoir plus sur les études universitaires au Québec.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TRADUCTION ET TERMINOLOGIE			45
TRD-7000	Traduction générale		3
TRD-7006	Terminologie bilingue		3
TRD-7032	Terminologie bilingue avancée		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
TRD-6002	Essai en traduction		12
TRD-6004	Essai en terminologie		12
RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS:			
TRD-6300	Initiation à l'interprétation		3
TRD-7003	Révision bilingue		3
TRD-7007	Traduction technique		3
TRD-7008	Traduction littéraire		3
TRD-7010	Traduction scientifique		3
TRD-7012	Traduction économique		3
TRD-7013	Traduction spécialisée français-anglais		3

<u>TRD-7015</u>	Traduction juridique		3
<u>TRD-7018</u>	Traduction en sciences humaines et sociales		3
<u>TRD-7028</u>	Traduction : sujet libre		3
<u>TRD-7029</u>	Terminologie : sujet libre		3
<u>TRD-7030</u>	Traduction administrative et politique		3

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>TRD-6001</u>	Stage en traduction		6
<u>TRD-6003</u>	Stage en terminologie		6

RÈGLE 4 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>LNG-7003</u>	Problèmes d'aménagement linguistique		3
<u>LNG-7005</u>	Analyse de discours oraux et écrits		3
<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues		3
<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3
<u>LNG-7048</u>	Problèmes de rédaction ou de révision professionnelle		3
<u>LNG-7052</u>	Sémantique		3
<u>TRD-7002</u>	Lectures dirigées en traduction		3
<u>TRD-7011</u>	Linguistique différentielle		3
<u>TRD-7016</u>	Théories de la traduction		3
<u>TRD-7017</u>	Histoire de la traduction et de la terminologie		3
<u>TRD-7024</u>	Traduction d'édition		3
<u>TRD-7025</u>	Traductique et terminotique		3
<u>TRD-7026</u>	Sujets spéciaux en traduction		3
<u>TRD-7027</u>	Sujets spéciaux en terminologie		3
<u>TRD-7031</u>	Lectures dirigées en terminologie		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-6TTR</u>	Études - Profil international - Maîtrise en terminologie et traduction	12 à 18
-----------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2016-08-03 14:58:51 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN TRADUCTION ET TERMINOLOGIE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme axé sur la traduction de l'anglais vers le français vous offre la possibilité d'opter pour un cheminement professionnel ou de vous orienter vers la recherche en traductologie.

La variété des cours offerts vous permettra de vous initier à différents domaines de spécialisation en traduction (littéraire, administrative et politique, juridique, commerciale, économique, scientifique, technique, en sciences humaines et sociales) ou d'approfondir vos connaissances et vos compétences traductionnelles dans ces domaines. Vous pourrez également vous initier à des secteurs connexes à la traduction et à la terminologie (terminotique, traductique, révision bilingue, interprétation).

Ce programme vous permettra d'acquérir des connaissances sur les aspects théoriques et pratiques de la terminologie et sur ceux de la traduction, tant générale que spécialisée. Il vous permettra également d'approfondir votre connaissance des méthodes et des processus de traduction, d'améliorer votre qualité d'expression en français (langue d'arrivée) et d'amorcer une réflexion sur les pratiques de la traduction.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

- Didactique de l'interprétation (formation des interprètes)
- Didactique de la traduction (formation des traducteurs)
- Terminologie (terminologie bilingue, aménagement terminologique, néologie)
- Traduction littéraire (recherche et recherche-crédation)
- Traduction spécialisée (langues de spécialité, pratiques professionnelles)
- Traductologie (théories de la traduction et approches théoriques de la traduction)

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

La maîtrise en traduction avec mémoire orientée vers la recherche s'adresse aux candidats ayant soit un baccalauréat en traduction, soit une expérience concrète et significative en traduction.

AVENIR

Le taux de placement est excellent dans cette discipline. Si le marché de l'emploi en traduction est ouvert, il n'en demeure pas moins sélectif. Vous acquerrez des compétences particulièrement prisées des employeurs, notamment l'aptitude au travail collaboratif et la qualité du français qui, de l'avis même de ces derniers, distinguent nettement l'Université Laval des autres universités du Canada.

Professions

- Chercheur
- Conseiller linguistique
- Correcteur
- Enseignant ou professeur
- Gestionnaire de projet dans le secteur langagier
- Interprète ou guide-interprète
- Rédacteur
- Rédacteur technique
- Réviseur ou réviseur-rédacteur
-

Terminologie

- Traducteur ou traducteur-réviseur

Employeurs

- À son compte
 - Agences de publicité
 - Bureaux privés de traduction
 - Établissements d'enseignement
 - Gouvernements fédéral et provincial
 - Maisons d'édition
 - Médias
 - Organismes internationaux et autres organismes extraterritoriaux
 - Services linguistiques à l'intérieur d'entreprises (ex.: finance et assurances)
 - Tribunaux
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

-

soutien informatique

- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité

- Calculateur de budget
 - Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger
-

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en traduction et terminologie

La plupart des recherches s'effectuent au sein des groupes et laboratoires du Département de langues, linguistique et traduction. Intégrés dans de nombreux réseaux de chercheurs et milieux de pratique, les professeurs en traduction et en terminologie sont notamment affiliés aux organismes suivants:

- Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)
 - Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC)
 - Association des travailleurs autonomes et micro-entreprises en services linguistiques (ATAMESL)
 - Association canadienne des écoles de traduction (ACET)
 - Association canadienne de traductologie (ACT)
 - Office québécois de la langue française (OQLF)
 - Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)
-

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexigraphie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Traduction, terminologie, métalexigraphie, lexicologie, rédactologie, langages de spécialité (droit, économie, finance), jurilinguistique, aménagement linguistique, formation des tractucteurs.

Zélie Guével

Traduction générale, sociologique et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme. Traduction et questions identitaires.

Louis Jolicoeur

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme, qui comprend la rédaction d'un mémoire, a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et à faire de la recherche systématique en terminologie unilingue et multilingue. Le programme vise également à préparer l'étudiant à la recherche fondamentale.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Jolicoeur

418 656-2131 poste 5743

louis.jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Sous réserve de l'approbation du directeur de recherche et de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste des cours à option un cours de deuxième cycle hors programme ainsi qu'un cours spécialisé de premier cycle en traduction.

TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant doit, dès la fin de la première session, s'entendre avec un des professeurs du programme pour qu'il accepte de diriger ses recherches. Ce professeur doit figurer sur la liste des professeurs habilités à diriger des mémoires. Le choix du directeur doit être approuvé par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction et dont le statut d'agrément est accordé à la suite d'un examen.

S'il réussit à un examen d'admission comprenant une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais (pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction), le candidat suivant peut être admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, des trois rapports d'appréciation, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.





En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TRADUCTION ET TERMINOLOGIE			18
<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3
RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARI:			
<u>TRD-7000</u>	Traduction générale		3
<u>TRD-7006</u>	Terminologie bilingue		3
<u>TRD-7016</u>	Théories de la traduction		3
RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARI:			
<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3
<u>TRD-7002</u>	Lectures dirigées en traduction		3
<u>TRD-7003</u>	Révision bilingue		3
<u>TRD-7007</u>	Traduction technique		3
<u>TRD-7008</u>	Traduction littéraire		3
<u>TRD-7010</u>	Traduction scientifique		3
<u>TRD-7011</u>	Linguistique différentielle		3

<u>TRD-7012</u>	Traduction économique		3
<u>TRD-7013</u>	Traduction spécialisée français-anglais		3
<u>TRD-7015</u>	Traduction juridique		3
<u>TRD-7017</u>	Histoire de la traduction et de la terminologie		3
<u>TRD-7018</u>	Traduction en sciences humaines et sociales		3
<u>TRD-7024</u>	Traduction d'édition		3
<u>TRD-7025</u>	Traductique et terminotique		3
<u>TRD-7026</u>	Sujets spéciaux en traduction		3
<u>TRD-7027</u>	Sujets spéciaux en terminologie		3
<u>TRD-7028</u>	Traduction : sujet libre		3
<u>TRD-7029</u>	Terminologie : sujet libre		3
<u>TRD-7030</u>	Traduction administrative et politique		3
<u>TRD-7031</u>	Lectures dirigées en terminologie		3
<u>TRD-7032</u>	Terminologie bilingue avancée		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>TRD-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
<u>TRD-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2		8/activité temps complet
<u>TRD-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
<u>TRD-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département de langues, linguistique et traduction

www.lli.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-08-03 14:58:51 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN ÉTUDES ANCIENNES - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE EN FRANÇAIS EN AMÉRIQUE DU NORD

EN BREF

Ce programme a pour objectif de vous initier à la recherche personnelle, aux méthodes de recherche et d'interprétation ainsi qu'à la composition d'une étude méthodique, objective et précise. En plus d'obtenir une formation sur mesure, vous pourrez vous joindre à divers groupes de recherche et participer à plusieurs projets d'envergure liés à l'Antiquité grecque, romaine et orientale.

Un cheminement bilingue en études classiques est également offert en collaboration avec l'Université de Strasbourg.

Axé sur l'interdisciplinarité, ce programme intègre le christianisme ancien, la patristique, la gnose, le manichéisme et la philosophie ancienne aux secteurs traditionnels des études anciennes. L'Université Laval est le seul établissement en Amérique du Nord qui propose en français des programmes complets de maîtrise et de doctorat en études anciennes.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir, en semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Antiquité gréco-romaine et proche-orientale
- Histoire et archéologie classiques
- Langues et littératures grecques, latines et orientales
- Philosophie ancienne
- Traditions judéo-chrétiennes

CONCENTRATIONS

- Christianisme ancien
- Histoire et archéologie anciennes
- Littératures anciennes
- Philosophie ancienne

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au titulaire d'un diplôme de 1er cycle en études anciennes, en histoire, en histoire de l'art, en archéologie, en études littéraires, en philosophie, en théologie et en sciences des religions qui désire approfondir ses connaissances sur l'Antiquité tout en consolidant ses capacités de recherche.

AVENIR

Les étudiants diplômés en études anciennes travaillent dans les milieux de l'éducation, de l'édition, de la traduction, de la rédaction, dans la fonction publique ou, parfois, grâce à une formation complémentaire, dans les musées et autres organismes culturels.

Professions

- Agent de développement culturel
- Agent du patrimoine
- Assistant de recherche, agent de recherche
- Conservateur
- Directeur (de bibliothèque, de galerie d'art, de musée, des archives, des collections ou d'un lieu historique)
- Enseignant (avec les diplômes demandés)
- Guide touristique
- Médiateur culturel et touristique
- Recherchiste

- Responsable de la documentation

Employeurs

- Bibliothèques
 - Centres d'archives
 - Centres d'interprétation
 - Firmes d'archéologues
 - Instituts de recherche
 - Maisons de la culture
 - Musées ou sites patrimoniaux
 - Organismes en lien avec le patrimoine
 - Sociétés d'histoire, d'art et de conservation
 - Universités
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique

- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

a Cheminement bilingue

s Programme unique en français en Amérique du Nord

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
 - Détail des droits de scolarité
 - Calculateur de budget
 - Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger
-

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en études anciennes et médiévales

Vous pourrez participer à de nombreuses activités de recherche grâce à l'Institut d'études anciennes et médiévales. Ce dernier constitue un regroupement tout à fait unique dans le paysage des études anciennes et médiévales au Québec et au Canada. En effet, il est le seul à offrir un tel décloisonnement des disciplines traitant de l'Antiquité et du Moyen-Âge, et ce, tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de la recherche.

Les locaux de l'Institut sont des lieux de rencontre à la fois accueillants et fonctionnels où se tiennent les activités de la plupart des projets et des groupes de recherche:

- Groupe de recherche sur le christianisme et l'Antiquité tardive (GRECAT)
- Projet rhétorique et études serviennes
- Programme d'édition de la Bibliothèque copte de Nag Hammadi
- Programme d'édition des textes manichéens coptes de Berlin
- Édition numérique des textes inédits des *Neufs Preux*

- La figure de Lazare dans les discours et images de l'Occident médiéval

Les étudiants des cycles supérieurs sont invités à travailler dans deux salles de l'Institut qui leur sont réservées. Ceci favorise les échanges entre latinistes, hellénistes et médiévistes, entre archéologues, littéraires, historiens et spécialistes des religions.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Histoire grecque. Épigraphie grecque. Histoire de la défense des cités grecques à la période hellénistique.

Patrick Baker

Langue et littérature latines. Philologie et critique de textes latins.

Alban Baudou, Pascale Fleury

Annalistique. Historiographie romaine.

Alban Baudou

Rhétorique et grammaire latines.

Alban Baudou, Pascale Fleury

Littérature chrétienne ancienne.

Louis Painchaud, Anne Pasquier

Littérature et histoire du christianisme ancien. Syriaque et éthiopien (ghèze). Paléographie grecque.

Paul-Hubert Poirier

Littérature grecque du deuxième siècle ap. J.-C. Médecine grecque. Textes religieux. Textes littéraires sur des supports antiques.

Hymnologie. Orphisme. Édition de textes grecs. Papyrologie, paléographie et épigraphie littéraires.

Anne-France Morand

Textes coptes gnostiques et manichéens.

Louis Painchaud, Anne Pasquier, Paul-Hubert Poirier

Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du 1^{er} siècle avant J.C. à la fin de l'Antiquité.

Christel Freu

Philosophie médiévale. Survie médiévale de l'héritage classique. Paléographie latine.

Claude Lafleur

Philosophie antique.

Jean-Marc Narbonne, Bernard Collette

Religion et littérature de l'Inde ancienne. Sanskrit.

André Couture

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Archéologie orientale.

Michel Fortin

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
10 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif d'initier l'étudiant à la recherche personnelle, aux méthodes de recherche et d'interprétation, à la composition d'une étude méthodique, objective et précise.

CONCENTRATIONS

- Christianisme ancien
- Histoire et archéologie anciennes
- Littératures anciennes
- Philosophie ancienne

Le choix d'une concentration est obligatoire.

CHEMINEMENT BIDIPLÔMANT

Le cheminement bidiplômant permet de poursuivre simultanément des études au programme de maîtrise à l'Université Laval et dans une université étrangère partenaire. Ce cheminement propose un agencement d'activités de formation qui répondent aux exigences des deux universités. L'étudiant reçoit un diplôme de chacun des établissements.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alban Baudou

418 656-2131 poste 5484

Alban.Baudou@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines



COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Langues anciennes

Quel que soit son champ de recherche, le candidat doit démontrer qu'il a une connaissance minimale des langues latine et grecque; ce minimum correspond au niveau Initiation II (LAT-2000 et GRC-2000) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

Langues modernes

Le candidat doit faire la preuve qu'il possède une bonne compréhension de l'anglais ou de l'allemand et une compréhension minimale d'une autre langue.

Il revient à la direction de programme d'étudier, pour les deux langues, le dossier de l'étudiant, d'analyser les éléments fournis  cours réussis lors de la scolarité antérieure, test de classement (TOEIC, TOEFL, CLES, etc.) ou toute autre preuve  et de proposer, le cas échéant, les mises à niveau nécessaires.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation du mémoire et de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose un exemplaire, avec l'autorisation écrite de son directeur de recherche, à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

Présentation publique du mémoire de maîtrise

Entre la prélecture et le dépôt initial du mémoire, une présentation publique des résultats de la recherche, organisée par l'Institut d'études anciennes, est exigée.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le candidat qui a fait ses études à l'Université Laval et qui est titulaire d'un baccalauréat en études anciennes est admissible à la maîtrise dans ce domaine. Le titulaire d'un baccalauréat comprenant un certificat en études classiques peut être accepté dans ce programme après étude de son dossier par la direction de programme, qui peut exiger une scolarité supplémentaire. Le candidat venant d'un domaine autre que les études anciennes doit éventuellement effectuer une scolarité supplémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits de cours de premier cycle. Le candidat doit de plus avoir obtenu une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat qui a fait ses études dans une autre université est admissible s'il peut démontrer qu'il a une formation équivalente à celle du diplômé de l'Université Laval. Cette équivalence est évaluée par la direction de programme.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission du candidat comprend l'ébauche du projet de recherche, deux rapports d'appréciation et un curriculum vitæ.


En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES ANCIENNES			15
EAN-6000	Séminaire interdisciplinaire en études anciennes		3
EAN-6008	Séminaire de maîtrise en études anciennes		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>GRC-6001</u>	Auteurs grecs I		3
<u>LAT-6001</u>	Auteurs latins I		3

Si le sujet du mémoire s'y prête, l'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, réussir 6 crédits parmi LOA-7900 et LOA-7901.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ARL, EAN, HST, LIT, PHI, SCR, THL (à l'exception des cours de la série 800), avec l'approbation de la direction de programme.

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>EAN-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
<u>EAN-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>EAN-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>EAN-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet





AUTRES ACTIVITÉS**AUTRES EXIGENCES****6****RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:**

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

CHRISTIANISME ANCIEN**6****RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:**

<u>SCR-6000</u>	Mythes, rites et systèmes symboliques			3
<u>SCR-7000</u>	Problèmes d'histoire du christianisme ancien			3
<u>SCR-7013</u>	Étude de textes gnostiques ou manichéens			3
<u>SCR-7014</u>	Séminaire sur les textes de Nag Hammadi			3
<u>SCR-7023</u>	Étude de textes religieux de l'Inde			3
<u>THL-6084</u>	Analyse rhétorique des textes chrétiens			3
<u>THL-7001</u>	Séminaire en histoire du christianisme			3

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE ANCIENNES**6****RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:**

<u>ARL-7001</u>	Sujet spécial (archéologie)			6
<u>HST-7006</u>	Histoire et épigraphie grecques			6
<u>HST-7010</u>	Histoire médiévale			6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine			6

LITTÉRATURES ANCIENNES**6**

<u>EAN-7002</u>	Séminaire de littératures anciennes			3
-----------------	-------------------------------------	--	--	---

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

GRC-6002	Auteurs grecs II		3
<u>LAT-6002</u>	Auteurs latins II		3

PHILOSOPHIE ANCIENNE

6

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>PHI-7000</u>	Philosophie grecque		3
<u>PHI-7001</u>	Platonisme et néoplatonisme		3
<u>PHI-7002</u>	Tradition métaphysique grecque		3
<u>PHI-7006</u>	Recherches en philosophie médiévale		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>GRC-6002</u>	Auteurs grecs II		3
<u>LAT-6002</u>	Auteurs latins II		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée

MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

La maîtrise se situe dans le prolongement du baccalauréat en études littéraires tout en vous offrant l'occasion d'approfondir vos connaissances dans vos champs d'intérêt: un auteur de prédilection, un mouvement littéraire, une période, une question théorique ou un projet de création. La maîtrise se fait normalement en deux années. La première est consacrée à la scolarité (séminaires) ainsi qu'à la préparation du projet de mémoire. La seconde est consacrée à la rédaction du mémoire. Ce programme vous donne aussi l'occasion de vous intégrer au milieu de la recherche par l'entremise d'équipes de recherche, de colloques, etc.

Vous pourrez profiter de l'expertise et de l'encadrement de professeurs aux compétences nombreuses et diversifiées en plus d'avoir à votre disposition un important fonds littéraire constitué d'un grand nombre d'oeuvres et d'études.

Grâce à ce parcours, vous parviendrez à vous fixer des objectifs à plus long terme, à découvrir les outils intellectuels qui vous permettront de les atteindre tout en étant épaulé par un spécialiste dans le domaine. Au terme de votre formation, vous aurez acquis une spécialisation dans le domaine choisi. Les étudiants en création effectueront une démarche réfléchie menant à l'écriture narrative ou poétique et visant à prendre du recul par rapport à leurs choix esthétiques et à leurs présupposés.

Les séminaires, dont la liste varie chaque année, couvrent un large éventail de sujets, des liens entre littérature et imaginaire social à la vraisemblance, de l'écriture de carnet à l'adaptation cinématographique, de la chanson à la métafiction, des littératures africaines et antillaises aux technologies de l'information et de la communication. Vous étudierez dans un cadre valorisant l'interdisciplinarité et les échanges entre théorie et pratique. De plus, vous aurez à votre disposition une bibliothèque comprenant six millions de documents et des salles de documentation spécialisées.

- **Directeur à trouver après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- **Horaire flexible:** adapté aux besoins des personnes sur le marché du travail, ce programme propose une combinaison de cours offerts le jour et le soir, en semaine. Une bonne façon de maximiser votre emploi du temps et de concilier vos études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Création littéraire
- Histoire littéraire du Moyen Âge à la littérature contemporaine
- Littératures française, québécoise et francophones
- Théorie littéraire (sociocritique, sémiotique, théories de la lecture et de la fiction, etc.)

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse au candidat souhaitant acquérir une bonne maîtrise de l'expression orale et écrite, une grande capacité d'analyse et de synthèse ainsi qu'une vaste culture.

AVENIR

Les perspectives d'emploi se situent principalement dans quatre secteurs: le domaine de la culture (organismes, édition, revues, etc.), la rédaction et la révision, l'enseignement collégial et la fonction publique.

Communication

- Agent ou chargé de communication
- Agent d'information
- Attaché de presse pour une maison d'édition
- Chroniqueur, animateur
- Conseiller stratégique en communication
- Coordonnateur de projet (édition ou gestion d'événements)
- Responsable d'expositions et d'événements culturels

Création

- Auteur (romancier, nouvelliste, essayiste, poète)
- Auteur de séries télévisées, d'émissions de radio
- Concepteur, rédacteur de pièces de théâtre
- Recherchiste dans les domaines de l'art et de la culture
- Scénariste en cinéma, en multimédia

Critique

- Conseiller pour la sélection des livres liés aux programmes de formation en littérature ou en français (MEES)
- Critique de livres, d'oeuvres littéraires
- Journaliste-critique pour le théâtre et le cinéma
- Libraire

Enseignement

- Enseignant au collégial
- Enseignant en français (éducation des adultes, organismes d'accueil des immigrants)
- Enseignant en lettres, à l'extérieur de la province

Rédaction, révision, correction

- Chroniqueur, journaliste
 - Correcteur d'épreuves
 - Éditeur, adjoint à l'éditeur
 - Pigiste, recherchiste
 - Rédacteur de rapports d'entreprise, de discours, d'articles
 - Réviseur de textes scientifiques pour des chercheurs
 - Réviseur pour les entreprises en informatique (sites Web) et pour les maisons d'édition
-

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Très active au sein de la francophonie, la Faculté des lettres et des sciences humaines est résolument tournée vers le monde. Ses chercheurs explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions.

Corps professoral

La Faculté compte 120 professeurs réputés tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale. Près de la moitié des professeurs réguliers réalisent des activités de recherche et de création grâce à des subventions ou à des contrats en provenance de différents organismes. Grâce à ce financement, les professeurs peuvent engager des assistants de recherche. Cette expérience permet de bonifier votre programme d'études aux cycles supérieurs.

Mobilité internationale

La recherche menée à la Faculté se démarque par son caractère international. Les collaborations avec d'autres pays ont toujours été encouragées et se sont multipliées au cours des dernières années grâce à la tenue de nombreux colloques, séminaires et conférences, à l'édition de plusieurs publications et à la signature d'accords de collaboration entre des établissements ou des centres de recherche. De plus, par leur rayonnement, les centres et les chaires attirent de plus en plus de stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Vous pourrez tirer parti de ces collaborations dans le cadre d'une cotutelle de doctorat, d'une entente de bidiplomation à la maîtrise en études anciennes ou d'un séjour de recherche subventionné par un établissement, un regroupement de recherche ou par le programme du Fonds d'enseignement et de recherche (FER) de la Faculté.

Services aux étudiants

APTI, le centre des services d'expertise-conseil dans le développement d'applications pédagogiques intégrant des technologies de l'information de la Faculté offre les services suivants:

- soutien informatique
- accompagnement pédagogique et production multimédia lors du développement d'applications pédagogiques des technologies de l'information et de formations à distance
- développement Web
- prêt d'équipements audiovisuels et informatiques et laboratoires informatiques
- salles de montage d'image et de son, salles de projection, studios de cinéma et de théâtre

L'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) propose des cours dans onze langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, français langue maternelle (mise à niveau et perfectionnement), italien, japonais, latin, portugais et russe.

Que vous ayez envie d'apprendre une langue pour compléter votre formation ou par pur plaisir, l'École de langues vous permet de le faire avec souplesse: cours réguliers, intensifs ou à distance. Faites reconnaître votre formation avec un certificat de 30 crédits ou un microprogramme de 12 crédits.

L'ÉLUL dispose également d'un service d'animation hors pair: ateliers de conversation, de théâtre, de chant, aide aux devoirs dans la langue apprise et sorties socioculturelles vous permettent d'apprendre une langue en situation d'immersion.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles de financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Chaque année, de nombreux étudiants de la Faculté reçoivent des bourses d'études ainsi que de l'aide financière pour des séjours de recherche et de formation à l'extérieur du Québec. Vous serez également encouragé à acquérir de l'expérience en travaillant comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche ou comme chargé de cours.

Des bourses d'admission sont offertes aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative au baccalauréat égale ou supérieure à 3,5/4,33 ou l'équivalent, admis dans un programme de maîtrise avec mémoire. Au doctorat, tous les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois pourront bénéficier d'une bourse d'admission de 2000\$.

Le Bureau des bourses de la Faculté vous offre un service-conseil afin de vous aider à trouver des sources de financement et vous accompagne dans vos démarches. Un grand nombre d'étudiants de la Faculté figurent parmi les boursiers des plus importants organismes subventionnaires de recherche au Canada et au Québec.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté contribuent à renouveler la compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques des sociétés contemporaines ou passées. Fondée sur une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, la recherche peut aussi compter sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation.

La Faculté se distingue par l'intérêt constant de ses professeurs pour l'étude du fait français en Amérique du Nord et son implication active dans les pays de la francophonie. Que ce soit sous l'angle institutionnel, médiatique, culturel, artistique, linguistique ou historique, les recherches dans ce domaine peuvent compter sur plusieurs infrastructures et un grand nombre de chercheurs répartis dans les quatre départements de la Faculté.

Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 3 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

La Faculté compte:

- 4 chaires de recherche, dont 2 Chaires de recherche du Canada
- plusieurs centres, regroupements, instituts et laboratoires de recherche

Recherche en études littéraires

Près d'une trentaine de professeurs et autant de diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la création et des études littéraires, qu'il s'agisse des littératures québécoise, française ou francophones. Leurs travaux contribuent au rayonnement national et international du Département.

Vous profiterez d'un environnement de recherche stimulant et pourrez y contribuer en tant qu'auxiliaire de recherche, en participant aux colloques de jeunes chercheurs tenus régulièrement ou en soumettant des articles aux revues affiliées du Département des littératures. Vous pourrez également bénéficier du dynamisme créé par les infrastructures de recherche.

À la Faculté, des programmes de 2e et de 3e cycles accueillent la création littéraire, théâtrale ou médiatique. Les genres ou les types d'écriture pratiqués sont variés. Vous pourrez profiter de la revue en ligne *Le Crachoir de Flaubert*, consacrée à la création et à la réflexion sur la création en milieu universitaire. Le Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS) vous offre la possibilité de mener des recherches et des expérimentations sur les technologies de la scène.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs et sous-champs de recherche des professeurs

Genres : roman, nouvelle, essai, recueil.

Corpus : littératures française et québécoise contemporaines, littérature numérique.

Méthodologies : poétique, théories de la narrativité, des genres, de la fiction. Enjeux de la technologie sur la recherche en études littéraires.

René Audet

Genres : narratif, poésie.

Corpus : littérature latine.

Méthodologie : philologie et critique de textes, littérature et histoire, traduction.

Alban Baudou

Genres : roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création : romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres : cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XXe et XXIe siècle).

Corpus : représentations du genre et de la sexualité au cinéma, féminisme, technologie et culture visuelle, littérature et (cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte), Marguerite Duras, Maya Deren, Catherine Breillat.

Méthodologies : théories du cinéma et du numérique (digital theory), théories féministes du cinéma, théories cyborg (cyborg theory), *gender studies* et approches philosophiques du cinéma.

Julie Beaulieu

Genres : narratif, théâtre, poésie, essai.

Corpus : littérature française (1680-1820).

Méthodologies : épistémocritique (science et littérature), pragmatique, sémiotique, rapports littérature et philosophie, littérature et histoire.

Thierry Belleguic

Genres : contes, nouvelles, romans, essais.

Création : nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Corpus : littérature québécoise et littérature française moderne .

Méthodologies : poétique et histoire littéraire.

Création : poésie et essai.

François Dumont

Genres : corpus épistolaire, manuel de rhétorique, discours rhétorique.

Corpus : littératures anciennes et postérité.

Pascale Fleury

Genres : poésie et roman.

Corpus : littératures française et québécoise.

Méthodologies : comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genres : autobiographie, essai, roman, poésie.

Corpus : littératures antillaise, maghrébine, africaine, universelle.

Méthodologies : sociologie institutionnelle, théorie des genres, rhétorique, sémiotique, pragmatique.

Olga HÉl-Bongo

Genres : genres narratifs.

Corpus : littérature française (XXe siècle), littérature de la Seconde Guerre mondiale (récits de survivance, témoignages), littérature québécoise (XXe siècle).

Méthodologies : analyse du discours, herméneutique, psychanalyse, sémiotique.

Christiane Kègle

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.

Méthodologie : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).

Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (non fiction), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles. Création : récit (non fiction), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photo-biographie).

Sophie Létourneau

Histoire littéraire et intellectuelle des 19e et 20e siècles québécois.

Jonathan Livernois

Genre : roman et récit.

Corpus : littératures québécoise et française contemporaines.

Méthodologies : sémiotique littéraire, narratologie (théorie des formes narratives).

Andrée Mercier

Littérature grecque, papyrologie littéraire.

Anne-France Morand

Genres : cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus : écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies : techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création : scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres : roman, journal et publications périodiques.

Corpus : roman du XIXe siècle, les écrivains et la presse, écritures médiatiques (genres journalistiques), représentations des sociabilités, Marcel Proust.

Méthodologies : sociocritique des textes et de la culture médiatique, analyse du discours social, histoire littéraire de la presse française.

Guillaume Pinson

Corpus : littérature médiévale; réception, réécriture, compilation et traduction à la fin du Moyen Âge de la littérature en langue vernaculaire et en latin des siècles précédents, ainsi que de la Bible et des textes de l'Antiquité.

Méthodologies : philologie, histoire du livre et édition des textes anciens.

Anne Salamon

Genres : science-fiction policier paralittérature (science-fiction, roman policier).

Corpus : littératures québécoise et française du XXe siècle.

Méthodologies : théorie de la lecture, théorie de la fiction.

Richard St-Gelais

Genres : roman et théâtre.

Corpus : littérature française (XVIIe siècle).

Méthodologies : sociologie du discours.

Éric Van der Schueren

Genres : roman, nouvelle, cinéma.

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français).

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elsbeth Tulloch

Genres : narratif, argumentatif, textes allégoriques, textes mythographiques, traductions.

Corpus : littérature française (XIVe-XVIe siècles).

Méthodologies : textologie, histoire et sociologie du livre.

Sabrina Vervacke

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, de création, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, déterminer les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Christiane Kègle

418 656-2131 poste 7127

christiane.kegle@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet et du directeur de recherche

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver par la direction de programme le choix de son directeur de recherche. Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme.

Mémoire

Le mémoire de maîtrise constitue un travail de recherche ou de création (assorti d'une réflexion) dans lequel l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet et le développer avec synthèse et rigueur méthodologique. Il doit également démontrer qu'il a une bonne connaissance des travaux déjà réalisés dans son champ de recherche ou de création. Le mémoire est d'une longueur d'environ 80 à 100 pages (1 500 caractères par page).

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat en études littéraires ou l'équivalent est admissible au programme de maîtrise s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, minimale de 3,2 sur 4,33. La direction de programme tient compte également d'un avant-projet de recherche d'une à deux pages, des trois rapports d'appréciation sollicités par le candidat et de l'évolution de ses notes. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil.

Pour le candidat qui a la moyenne requise, mais qui n'est pas titulaire du type de baccalauréat exigé, l'admission peut être faite sur dossier (accompagné d'un avant-projet de recherche d'une à deux pages, dans lequel est indiqué de façon générale dans quel domaine le candidat entend orienter ses travaux et de trois rapports d'appréciation). La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des mémoires dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Celui qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33.

Pour que l'admission au programme soit maintenue, l'étudiant doit conserver une moyenne de programme de 3,3 sur 4,33.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

ÉTUDES LITTÉRAIRES		15
---------------------------	--	-----------

LIT-6000 Séminaire de maîtrise 3

LIT-6001 Projet de mémoire  3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

LIT-7000 Littérature du Moyen Âge 3

LIT-7001 Littérature de la Renaissance  3

LIT-7002 Littérature du XVIIe siècle 3

LIT-7003 Littérature du XVIIIe siècle  3

LIT-7004 Littérature du XIXe siècle I 3

LIT-7005 Littérature du XIXe siècle II 3

LIT-7006 Littérature du XIXe siècle III 3

LIT-7007 Littérature du XXe siècle I 3

LIT-7008 Littérature du XXe siècle II 3

LIT-7009 Littérature du XXe siècle III 3

LIT-7010 Littérature du XXe siècle IV 3

LIT-7011 Cinéma I 3

LIT-7012 Cinéma II 3

LIT-7013 Cinéma et intermédialité I 3

LIT-7014 Essai et prose d'idées I 3

LIT-7015 Essai et prose d'idées II 3

LIT-7016 Poésie I 3






LIT-7017 Poésie II 3


LIT-7018 Roman et prose narrative I 3

LIT-7019 Roman et prose narrative II 3

LIT-7020 Théâtre I 3





LIT-7021 Théâtre II 3

LIT-7022	Études cinématographiques I		3
LIT-7023	Études cinématographiques II		3
LIT-7024	Études cinématographiques III		3
LIT-7025	Études cinématographiques IV		3
LIT-7026	Littérature et autres arts I		3
LIT-7027	Littérature et autres arts II		3
LIT-7028	Littérature et société I		3
LIT-7029	Littérature et société II		3
LIT-7030	Littérature comparée I		3
LIT-7031	Littérature comparée II		3
LIT-7032	Littératures de la francophonie I		3
LIT-7033	Littératures de la francophonie II		3
LIT-7034	Théâtrologie I		3
LIT-7035	Théâtrologie II		3
LIT-7036	Théâtrologie III		3
LIT-7037	Théâtrologie IV		3
LIT-7038	Théorie littéraire I		3
LIT-7039	Théorie littéraire II		3
LIT-7040	Théorie littéraire III		3
LIT-7041	Théorie littéraire IV		3
LIT-7042	Création littéraire I		3
LIT-7043	Création littéraire II		3
LIT-7044	Création littéraire III		3
LIT-7045	Sujets spéciaux I		1
LIT-7046	Sujets spéciaux II		2
LIT-7047	Sujets spéciaux III		3

<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV		3
<u>LIT-7111</u>	Littérature d'expression anglaise V		3
<u>LIT-7112</u>	Littérature d'expression anglaise VI		3
<u>LIT-7113</u>	Littérature d'expression anglaise VII		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LIT-6841</u>	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
<u>LIT-6842</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>LIT-6843</u>	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
<u>LIT-6844</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des lettres et des sciences humaines

www.flsh.ulaval.ca

Département des littératures

www.lit.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7770

1 877 606-5566, poste 7770

info@flsh.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

Résidences



› PEPS

Version: 2016-12-15 08:48:05 / 2016-11-01 14:07:34

Version archivée